

REFLECTIONS
SUR
L'APOCALYPSE
Par E. GIBERT.
MINISTRE de la CHAPELLE ROYALE
ET
RECTEUR de St. ANDRÉ
DANS
L'ÎLE DE GUERNESEY.



GUERNESEY.
De l'imprimerie de PIERRE DE CARTERET,
rue des Cornets

M. DCC. XCVI.

RELATIONS

DE

IMPERIALES

ET DE L'ART

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AVIS AU LECTEUR.

M. Rousseau, de Geneve, conclut l'avertissement qu'il a mis au commencement de ses *lettres écrites de la montagne*, par ces paroles; " Je prie le » lecteur de vouloir bien mettre à part mon beau » style, & d'examiner seulement si je raisonne » bien ou mal; car enfin, de cela seul qu'un auteur s'exprime en bons termes, je ne vois pas » comment il peut s'ensuivre que cet auteur ne » fait ce qu'il dit. "

M. Rousseau paroît avoir senti qu'un beau style est propre à décevoir. Et en effet, il en est des livres composés avec art & dans un style enchanteur, comme d'un vase bien verni; il est souvent impossible de distinguer de quelle matiere le vase est composé, à moins qu'on ne le brise; ainsi la vérité gagne à être exposée sans fard. C'est je pense la raison pour laquelle les livres sacrés sont écrits avec tant de simplicité, & d'une maniere qui dégoûte ces esprits délicats, qui sont choqués, à l'ouïe d'un mot ou d'une phrase vulgaire, plus qu'il ne le seroient d'une phrase impie ou blasphématoire. J'ai connu un puriste de cette trame, qui assistoit aux sermons d'un prédicateur; mais qui discontinua d'aller l'entendre, parce que, dans un de ses discours, il avoit mis au masculin un mot du genre féminin. Pour trouver la vérité, il faut la chercher; & les gens de cette classe ne la cherchent pas.

Ce n'est pas pour ceux qui sont tels que j'écris; mais pour les lecteurs judicieux, qui ne s'offusquent point de quelques défauts de langage, pourvu que ce qu'on leur dit soit clair & intelligible. Je les prie, s'ils trouvent dans ce livre des défauts de ce genre, de ne pas s'y arrêter, & de ne faire attention qu'aux choses: & cela fera beaucoup plus aisé, & moins susceptible de déception, que s'il falloit mettre à côté la beauté du style.

Je connois assez l'esprit du siècle, pour être

AVIS AU LECTEUR.

persuadé que l'on taxera d'emportement immodéré ce que je dis de l'église romaine. Mais vais-je plus loin, ou me fers-je d'expressions plus fortes que la prophétie que j'explique? Doit-on employer des termes doucereux & flatteurs, lors qu'on attaque des doctrines qui deshonnorent Dieu? Lors que la gloire de Dieu est compromise, il n'est pas seulement permis; mais il est de notre devoir de parler à bouche ouverte, & sans déguisement. Qu'on lise ce que Jean Baptiste dit aux pharisiens & aux saducéens, Matt. III. 7 & comment Jésus-Christ parle aux scribes & aux pharisiens, Matt. XXIII. 13 — 33. Comment St. Pierre & St. Paul traitent, l'un Simon, Act. VIII. 20-23 & l'autre Elimas, Act. XIII. 9 & 10: ainsi que ce qu'ils disent des faux docteurs, II. Pierre II, II. Cor. XI. 13, & Phil. III. 2.

Les apôtres, ou défenseurs de la grande profétie, sont-ils meilleurs ou méritent ils plus de ménagements que *les scribes & les pharisiens, assis dans la chaire de Moïse?* (Matt. XXIII. 2.) Ou que les chrétiens judaïsant?

Je ne juge personne, comme homme, quel que soit le grade qu'il occupe. Je ne cherche qu'à écarter le bois, le foin, le chaume, & les ordures qu'on a ajoutés au seul & unique fondement, qui est Jésus-Christ (I. Cor. III. 11-15.) Mais je croirois être un lâche, si la crainte de déplaire aux hommes me faisoit dissimuler l'indignation que doivent inspirer les excès revoltants du papisme: & si, en exprimant les sentiments que j'éprouve, mon cœur se trouve dénué de charité, c'est Dieu seul qui le fait; & Il est le seul à qui je dois en rendre compte.



RÉFLECTIONS

SUR

L'APOCALYPSE.

AVANT-PROPOS.

BIENHEUREUX est celui qui lit, & ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie, & qui gardent les choses qui y sont écrites. Ces paroles doivent suffire, auprès de toute personne raisonnable qui reçoit ce livre comme divinement inspiré, pour justifier la tentative de le comprendre & de l'expliquer.

Il y en a qui ont fait d'étranges méprises en expliquant ce livre; mais il y en a d'autres dont les commentaires sont d'un grand secours pour en avoir l'intelligence. C'est après avoir lu quelques-uns des plus estimés, que j'ai composé mon explication, j'ai surtout fait un grand usage de l'ouvrage que le Dr. Newton, évêque de Bristol, a publié sur l'Apocalypse, & qui me paroît être celui qui a le mieux traité le sujet.

On convient généralement que l'authenticité de ce livre est irréfragable : Et en effet, je ne vois pas qu'il soit possible d'en douter : car il est cité par presque tous les écrivains ecclésiastiques contemporains de la génération pendant laquelle il a été écrit.

Justin Martyr, qui écrivoit l'an 140, s'exprime ainsi, au sujet de ce livre; « Un homme parmi nous, appelé Jean, qui étoit un des Apôtres de Jésus Christ, dans la révélation qui lui fut faite » a prophétisé que les croyans vivroient mille ans, » à Jérusalem, & qu'ensuite viendra la résurrection » générale & le jugement. »

Théophile, évêque de Sarde, une des sept Eglises, qui vivoit dans le même tems, a écrit sur le livre de l'Apocalypse, ainsi qu'Eusebe le rapporte.

Les églises de Lyon & de Vienne, dans une lettre aux églises d'Asie, écrite l'an 177, au sujet des martyrs qui avoient souffert dans leurs villes, & parmi lesquels se trouvoit Pothin leur évêque, qui étoit âgé de 90 ans, & qui peut en conséquence être dit contemporain de St. Jean; ces églises, dis-je, citent ces paroles du livre de l'Apocalypse, en parlant de l'un de leurs martyrs; « Il étoit un vrai disciple de Christ, suivant l'Agneau quelque part qu'il aille. »

Irenée, successeur de Pothin à l'évêché de Lyon, qui avoit été disciple de Polycarpe, qui l'avoit été lui-même de St. Jean, & étoit évêque de Smyrne, dans le voisinage d'Ephese, où St. Jean mourut; Irenée, dis-je, non-seulement fait mention du livre de l'Apocalypse, comme ayant été écrit par St. Jean; mais encore il applique au mot *Lateinos* le nombre de la bête, ainsi qu'il a été mentionné sur ch. XIII. 18; à quoi il ajoute; « Nous ne voulons point courir le risque d'affirmer rien de positif sur le nom de l'antéchrist; car si son nom avoit dû être publié ouvertement dans ce temps, il l'auroit été par celui qui en avoit eu la vision; car il n'y a pas long-tems qu'elle a été vue: mais presque de notre temps; vers la fin du regne de Domitien. »

Téophile, évêque d'Antioche, dans l'an 168, se sert de passages tirés de l'Apocalypse pour réfuter les hérésies, ce qui prouve que ce livre étoit alors regardé comme authentique.

Clément, évêque d'Alexandrie, en 192 s'exprime ainsi, au sujet de l'Apocalypse; « Un tel homme, parlant des vrais croyans, quoiqu'ici bas sur la terre il ne soit point honoré de la première place, fera néanmoins assis sur les vingt-quatre thrones, jugeant le peuple, ainsi que Jean le dit dans l'Apocalypse. »

AVANT-PROPOS.

III.

Tertulien, qui fut reçu dans l'ordre de prêtrise vers l'an 192, & qui étoit un des plus savants hommes de son temps, fait souvent mention du livre de l'Apocalypse: il dit entr'autres; « L'Apôtre Jean, dans l'Apocalypse, fait mention d'une épée à deux tranchants, qui sort de la bouche de Dieu.—Nous avons des églises instruites par Jean; car quoique Marcion rejette l'Apocalypse, la succession des évêques jusqu'à l'original, nous assure que Jean en est l'auteur.» vid. Lardener, Credib. &c.

Tous ces témoignages, auxquels je pourrois en ajouter plusieurs autres, rendus par les principaux chefs des églises d'alors, où il y avoit des personnes qui pouvoit avoir vu St. Jean, & qui étoient tous contemporains de ceux qui avoient pu converser avec cet Apôtre, ne permettent pas de douter de l'authenticité de ce livre: vu surtout l'intime correspondance qu'il y avoit dans ce temps-là entre toutes les églises, qui se communiquoient réciproquement toutes les choses qui pouvoient servir à leur instruction & à leur édification mutuelle.

Les chrétiens d'alors se regardoient comme étant tellement unis dans une même société, pour ne former qu'un seul corps qu'ils ne croyoient pas pouvoir se permettre de différer les uns des autres, même à l'égard du jour dans lequel on célébroit la Pâque; car Polycarpe fit exprès le voyage de Smyrne à Rome, pour remédier au défaut de conformité qu'il y avoit à ce sujet entre les églises d'Asie & celles d'Italie; ceux-là célébrant la Pâque le 14^{me}. de la lune de Mars, & ceux-ci le dimanche suivant: Et quoique Polycarpe & Anicet, évêque de Rome, après avoir conféré ensemble, crussent qu'il convenoit de se conformer aux usages déjà établis, cette tentative prouve combien les églises étoient soigneuses d'être uniformes.— Dans ce temps-là on croyoit cet article, qui ne se

trouve guere plus que dans le Symbole ; je veux dire *la Communion des Saints*.

Quant au temps où le livre de l'Apocalypse a été écrit, tous les anciens écrivains, qui mentionnent cette circonstance, s'accordent à dire que ce fut vers la fin du regne de Domitien, environ l'an 95. Et Irenée le dit expressement, ainsi que Tertulien, Eusebe &c.

On peut néanmoins produire une exception, qui est Epiphane, auteur du 4^{me}. siecle, qui dit que " Jean a prophétisé dans l'île de Pathmos, sous le regne de Claude." Et encore que " Jean écrivit son Evangile dans sa vieillesse, lorsqu'il avoit plus de 90 ans, après son retour de Pathmos, sous le regne de Claude César."

Je pense qu'il y a ici une faute de copiste ou un défaut d'attention de la part d'Epiphane ; car il n'est pas probable qu'il ait pu se tromper si grossièrement, que de vouloir dire que St. Jean avoit plus de 90 ans dans le tems que Claude étoit empereur ; vu que ce prince parvint à l'empire l'an 41 de notre ere, d'où il suivroit

1^o. Que St. Jean étoit un viellard lorsque Jésus-Christ le choisit pour son disciple ; car en supposant que Jean eut 90 ans, lorsque Claude fut fait empereur, il auroit dû en avoir près de 80, lorsque Jésus-Christ le choisit pour son disciple ; & que cet Apôtre ayant vécu jusques vers la fin du siecle, il seroit mort âgé de 140 ou de 150 ans.

2^o. Epiphane est le seul qui atteste ce fait, & il vivoit environ 300 ans après l'événement.

3^o. Il n'y a point eu de persécution sous Claude, & l'on ne voit point pourquoi St. Jean auroit été relégué à Pathmos ; car l'ordre que Claude donna, que tous les Juifs sortissent de Rome, ne fut pas une persécution, ou du moins elle ne s'étendit pas plus loin que cette capitale.

4^o. St. Jean ne vint dans cette partie de l'Asie qu'après la mort de Claude.

5^o. Il est constant, par les lettres adressées aux

sept Eglises, qu'elles avoient toutes été persécutées; mais il n'y avoit point eu de persécution générale avant celle qui fut excité par Néron, qui succéda à Claude.

On produit un autre argument pour préférer l'opinion qui se lit dans Epiphane; & qui, à ce qu'il paroît, faisoit une grande impression sur un de nos principaux commentateurs; c'est, dit il, que "le livre de l'Apocalypse est plein d'hébraïsmes, de barbarismes, & même de solécismes, qui annoncent une personne nouvellement sortie de la Judée, & peu accoutumée à écrire en grec."

J'avoue que ce langage me paroît fort étrange dans la bouche d'un théologien qui ne peut parler ainsi que parce qu'il n'a pas réfléchi sur ce qu'il dit. Car peut-on penser que le Saint Esprit, qui communiqua le don des langues aux Apôtres, ne les ait instruits qu'à demi? Ne voyons nous pas par le livre des Actes, que dès l'instant que les Apôtres eurent reçu le Saint Esprit, ils furent en état de *parler des choses magnifiques de Dieu*, de manière à faire une impression extraordinaire sur leurs auditeurs, & à les toucher d'une vive compunction; ce qui n'auroit pas été le cas si leurs discours avoient été faits dans un langage si plein de barbarismes & de solécismes.

Comme ce livre est une prophétie, presque d'un bout à l'autre, il faut s'attendre que St. Jean se conforme au stile prophétique; & alors son langage ne peut qu'avoir & doit avoir des hébraïsmes.

Quant à ce qui regarde la délicatesse & la pureté de la diction; non seulement les Apôtres ne l'ont pas affectée; mais ils l'ont dédaignée. Ils vouloient pouvoir dire de leur écrits ce qu'ils disoient de leurs personnes; *Nous portons ce trésor dans des vaisseaux de terre, afin que l'excellence de cette force paroisse venir de Dieu & non pas de nous.*

St. Paul pouvoit être éloquent, & faire des discours ingénieux; mais il dit, à ce sujet aux Co-

rinthiens; *Quand je suis venu vers vous, je n'y suis point venu avec des discours pompeux remplis de sagesse. . . afin que votre foi ne soit point l'effet de la sagesse des hommes, mais de la puissance de Dieu.*

Qu'on examine avec attention, & sans prévention, le livre de l'Apocalypse, & l'on verra que son contenu est sublime, tant pour le dogme que pour la morale, & que même les descriptions qui s'y trouvent ont une beauté & une propriété qu'on trouve rarement ailleurs. Et à l'égard des prétendus barbarismes & solécismes, les puristes caustiques peuvent trouver des sujets de critique dans les autres livres de l'Ecriture, non moins que dans l'Apocalypse. Mais la délicatesse de cette classe de gens est de trop petite conséquence pour qu'on s'y arrête, lorsqu'il s'agit du grand affaire de notre salut. Dans ce cas, il est question des choses & non des mots ou des points & des virgules.

Je crois donc pouvoir poser comme principes reconnus pour certains, 1^o. que St. Jean est l'auteur de l'Apocalypse, 2^o. que ce livre a été écrit vers la fin du regne de Domitien, environ l'an 95.

Pour ce qui concerne la divinité de ce livre, elle se voit par son contenu; car, comme Dieu seul connoit l'avenir, ce n'a pu être que par l'inspiration de son Esprit que St. Jean a pu le prédire.

Il me semble aussi que le contenu du livre a des caracteres de sincérité & de droiture qui ne permettent pas de soupçonner son auteur d'imposture; & je fais observer quelques uns de ces traits, dans le cours de mes observations; ce qui, si je ne me trompe, devrait être un des principaux buts d'un commentaire: Et si cet article étoit traité, ainsi qu'il est susceptible de l'être, les livres de l'Ecriture n'auroient besoin, auprès des personnes bien disposées, que de cette évidence intrinsèque. Pour qu'on fût pleinement convaincu de leur divinité. C'est à ces divins livres que s'appliquent ces paroles du Sauveur: *Si quelqu'un veut faire*

A V A N T - P R O P O S . VII.

sa volonté, il connoitra de ma doctrine si elle vient de Dieu. Nous n'avons pas encore eu, que je sache, de commentateur qui ait eu ce but pour principal objet.

On propose ordinairement, comme une difficulté contre ce livre, la diversité des applications dont les emblèmes qu'il contient sont susceptibles; mais cela ne prouve rien contre leur précision. Car une prophétie n'est pas moins précise, parce qu'elle s'accomplit de diverses manieres. Et quant aux fausses applications & aux méprises des commentateurs, il n'est point raisonnable de faire retomber le blâme sur la prophétie, & l'on ne doit s'en prendre qu'à la témérité ou au défaut de jugement des commentateurs.

Je ne prétends pas que mon explication soit sans défauts; j'y en apperçois moi-même plusieurs; mais dans un ouvrage de cette nature, où il s'agit proprement d'expliquer des énigmes, le lecteur doit allouer des méprises; cependant je crois avoir donné des raisons suffisantes pour persuader que le livre de l'Apocalypse est une véritable prophétie, & qu'il ne peut avoir été dicté que par l'esprit de Dieu. Et comme je crois avoir été plus loin que les commentateurs qui m'ont précédé, pour montrer la conformité de la prophétie avec l'événement, il s'en trouvera après moi qui verront plus loin & mieux, & qui porteront l'explication de ce livre à un plus haut degré de perfection, ce qui ne contribuera pas peu au triomphe de la vérité.

“ Les événements, dit Sir Isaac Newton, seront
 “ une confirmation de l'Apocalypse; & cette pro-
 “ phétie, ainsi confirmée & comprise, ôtera le voile
 “ de dessus les anciens prophetes; & le tout réuni
 “ mettra la vraie Religion en évidence & l'établi-
 “ ra. » *Obs. upon the Propheties &c. p. 152.*

5 JY 62



RÉFLECTIONS S U R *L'APOCALYPSE.* CHAPITRE PREMIER.

~~*~* A Révélation de Jésus-Christ, que
L Dieu lui a donnée, pour découvrir
à ses serviteurs les choses qui doi-
vent arriver bientôt, & qui les a fai-
tes connoître, en les envoyant par son Ange à
Jean son serviteur.

2. Qui a annoncé la parole de Dieu, & le témoignage de Jésus-Christ, & toutes les choses qu'il a vues.

3. Bienheureux est celui qui lit, & ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie, & qui gardent les choses qui y sont écrites; car le temps est proche.

Ces trois versets répondent à ce qui, dans un livre, est appelé préface ou avant-propos : ils donnent une idée générale du but de ce livre.

Verf. 1. *La révélation de Jésus-Christ.* Sous l'Evangile tout nous vient par Jésus-Christ. C'est par lui seul que Dieu nous parle, & ce n'est que par lui qu'il se communique à nous. Jésus-Christ est notre seul Médiateur. D'où il suit que nous n'allons à Dieu que par Jésus-Christ, & que hors de Jésus-Christ nous sommes sans Dieu.

Que Dieu Lui a donnée. Jésus-Christ, en tant que Médiateur, reçoit tout de Dieu. Il ne peut rien

faire de Lui même. Il ne parle pas de Lui-même. La charge de Médiateur est une Office qu'il a pris pour reconcilier le ciel avec la terre, Dieu avec les hommes. Et comme ce salut vient de Dieu seul, Jésus reçoit tout de Lui : Il est son ambassadeur, qui ne fait rien que selon ses intentions.

Par son Ange : C'est - à - dire, par ce même Jésus-Christ. C'est sous le nom d'Ange qu'il est désigné. Gen. XLVIII. 16. Mal. III. 1. Act. VII. 38. & ailleurs.

Mais il y en a qui trouveront qu'il est plus conformé à la manière dont St. Jean s'exprime, d'entendre par là une personne distincte de Jésus-Christ qui le personnifie, & parle en son Nom ; & qui n'étant point Jésus-Christ en personne, est à cause de cela appelé *son Ange*. Jésus-Christ en tant qu'homme & Médiateur ne doit paroître sur la terre qu'à la consommation de cette économie ; c'est ce qu'on peut conclure de *Ad. I. II. III. 21.* Mais néanmoins, quoi que ce ne soit pas Jésus-Christ en personne, celui qui le représente parle comme si c'étoit lui-même ; ce qui est conforme à l'usage des orientaux, où un ambassadeur ou représentant est introduit personnifiant celui qu'il représente. Les exemples qu'on en peut donner sont en très grand nombre. Voy. Es. XXIX, XLI, XLII, &c.

J'ajouterai ici une troisième interprétation, qui me paroît préférable. Le mot *Ange* signifie messager, & il est appliqué, non seulement aux intelligences célestes & aux hommes, mais aussi à toutes sortes de créatures ou d'objets, de qu'elle nature qu'ils soient, dont Dieu se sert pour exécuter ses desseins, ou pour se manifester aux hommes : c'est ce qui fait que le Psalmiste & St. Paul donnent aux vents le nom d'*Ange* (Ps. CIV. Heb. I.) Moïse donne à la flamme de feu, qui lui apparut dans un buisson, le nom d'*Ange de l'Eternel* : (Exode III.) paroles que je prends pour être synonymes à ceux-ci, *apparition de l'Eternel*. Je sais que les commentateurs expliquent ce passage différemment,

& que par l'Ange de l'Eternel, ils entendent ici Jésus-Christ, en tant qu'il est distinct du Pere ; mais je ne vois pas de nécessité pour recourir à cette interprétation, & le sens des paroles de Moïse est fort clair, si on les traduit ainsi ; *une apparition de l'Eternel fut manifestée à Moïse ; savoir une flamme de feu du milieu d'un buisson.*

C'est dans ce sens , je pense, que St. Jean emploie ici le mot d'Ange ; il appelle l'Ange de Jésus-Christ cette figure qu'il voit, & qu'il dépeint aux 13—16. Cette *Apparition* n'étoit point Jésus-Christ, mais une représentation de Jésus-Christ, par laquelle il apparut à St. Jean, ainsi qu'il étoit apparu à Moïse ; & cette apparition est appelée *son Ange*. Ce n'est pas, il est vrai, la figure qui parle, comme ce n'étoit point non plus la flamme du buisson qui parloit à Moïse ; mais c'étoit par ces choses que Dieu rendoit sa présence sensible ; c'est pourquoi cette apparition est appelée *son Ange*, & fut comme le canal par lequel Jésus-Christ se communiqua à son disciple.

L'Ange qui apparoit dans la suite à St. Jean, & dont il fait mention aux ch. XIX. 10. & XXII. 8. & 9. ne doit pas être confondu avec celui qui parle ici à cet Apôtre, & aux pieds duquel il se jette, & tombe comme mort : certainement celui qui dit ici vers. 8. *Je suis l'alpha & l'omega . . . le Tout-puissant : & ensuite ; Je suis le premier & le dernier . . . Je tiens les clefs de l'enfer & de la mort, n'auroit pas pu dire à Jean ; Je suis ton compagnon de service & de tes freres.* Voy ch. X. 1.

Les choses qui doivent arriver bientôt. Ces paroles ont le même sens que celles-ci du vers. 3. *Le temps est proche ;* ce qui ne signifie pas que tout ce qui va être prédit fût prêt d'arriver, puisque ce livre annonce une suite d'événements qui atteignent jusques à la fin des siècles ; mais St. Jean veut dire que ces prophéties alloient commencer de s'accomplir dans leur ordre.

Vers. 2. *Qui a annoncé la parole de Dieu &c.* Il

paroît clairement par ce verset que l'auteur de ce livre est St. Jean l'Apôtre.

Vers. 3. *Bienheureux est celui qui lit &c.* Il est probable que ceci fait allusion à ce qui se pratique, lorsqu'un livre est rare, & que n'en ayant qu'un exemplaire plusieurs néanmoins souhaitent d'en savoir le contenu : dans ce cas, un lit, & les autres écoutent. Mais il est évident que St. Jean suppose que, tant celui qui lit que ceux qui écoutent, ont l'intelligence de ce qui est lu. Et de plus il ne suffit pas d'être instruit de la volonté de Dieu, & de la comprendre, il faut aussi la mettre en pratique.

On peut appercevoir, par ce que dit ici St. Jean, que, par cette *prophétie*, il n'entend pas uniquement les prédictions contenues dans ce livre; mais aussi ce qui est relatif à la foi & aux mœurs, car on ne peut pas dire d'une prophétie ou prédiction, proprement dite, qu'on la garde ou qu'on la met en pratique.

Le mot *prophétie* ou *prophétiser* signifie bien quelque fois ce que nous appellons *prédiction* ou *prédire*; mais ce n'est pas le sens le plus ordinaire de ces mots, qui le plus souvent signifient *instruction* ou *instruire*. Voy. Math. XI. 13. Rom. XII. 6. I Cor. XI. 4. & 5. XIII. 2 & 9. XIV. 6, 22, 24, 31, & 39. Apoc. XI. 6. XXII. 7.

En déclarant *bienheureux celui qui lit & ceux &c.* le Saint Esprit avoit en vue la négligence & le mépris avec lequel ce livre seroit traité, par ceux-là même qui font profession de le regarder comme faisant partie du canon des Saintes Ecritures, & qui n'osent pas en contester l'authenticité. Ce que nous voyons à ce sujet montre la nécessité de cette déclaration, & cette déclaration met en évidence l'inconséquence ou même l'indécence du langage de certains théologiens concernant ce livre.

4. Jean, aux sept églises qui êtes en Asie; que la grace & la paix vous soient données, de la part de celui qui est, qui étoit, & qui

est à venir; & de la part des Sept esprits qui sont devant son thrône.

5. Et de la part de Jésus-Christ qui est le témoin fidele, le Premier né d'entre les morts, & le Prince des rois de la terre.

6. A lui, qui nous a aimés & qui nous a lavés de nos péchés dans son sang, & nous a faits rois & sacrificateurs à Dieu son Pere, à Lui soit la gloire, & la force, aux siècles des siècles! Amen.

Verf. 4. *Jean aux sept églises qui êtes en Asie.* Il n'y a nul lieu de penser que l'Apôtre parlant de la part de Jésus-Christ, & prédisant la destinée du monde; mais principalement de l'Eglise, ait eu ordre de ne s'adresser qu'à sept églises d'une province particulière, & qui n'étoient composées que d'un très-petit nombre de chrétiens, si on les compare au reste des fideles.

Cette adresse aux sept églises est donc, selon toutes les apparences, une figure; & sous le nombre sept, il faut comprendre toutes les églises, alors répandues dans tout le monde, & même aux fideles de tous les temps: ce qui coïncide avec ce que je dirai bientôt sur le nombre *sept*.

Ce n'est pas que je n'admette le sens littéral & que les choses ne fussent alors, par rapport à ces églises, comme elles y sont représentées; mais néanmoins je pense que le sens figuré est le vrai sens, & que le littéral n'est qu'accessoire.

Il paroît, par ces épîtres, que l'Eglise d'alors, prise en général, n'étoit point exempte de défauts; mais néanmoins le bien prévaloit. Et parmi sept églises, il n'y en avoit que deux dont les pasteurs eussent déchu: celui de Sarde & celui de Laodicée, ce qui fait environ un tiers. Ne seroit-ce pas une

allusion

allusion à ce que nous lisons au chapitre XII. 4. ?

Que la grace & la paix &c. C'est là la salutation, les compliments que l'Apôtre adresse aux églises, & les vœux qu'il fait pour elles. Y a-t-il ici rien qui sente la flatterie ou l'amour des choses du monde ? St. Jean écrit à des églises persécutées & opprimées ; mais il ne leur souhaite que la grace & la paix de Dieu. C'est là le langage d'un homme dont le cœur est au ciel & qui suppose que ceux à qui il écrit sont ou doivent être dans les mêmes dispositions. Or si St. Jean & en général les premiers chrétiens, étoient animés de ces dispositions, on ne sauroit douter de leur sincérité : & s'ils étoient sincères la divinité de l'Evangile est au dessus de tout doute.

C'est ici la même salutation ou bénédiction dont St. Paul se sert II. Cor. XIII. 13. ; mais elle diffère 1^o. en ce que Saint Paul souhaite la *grace, l'amour, & la communication &c.* & St. Jean la *grace & la paix*. 2^o. En ce que St. Paul mentionne Jésus-Christ au commencement, & St. Jean à la fin. 3^o. En ce qu'ils ne se servent pas des mêmes noms pour désigner le Pere, le Fils, & le Saint Esprit. Mais ces différences sont dans la forme & non dans le fonds des choses ; & c'est une seule & même bénédiction, ainsi qu'il seroit aisé de le faire voir. Les termes dont St. Jean se sert lui étant particuliers ils exigent quelques éclaircissements.

St Jean désigne le Pere par les termes de *Celui qui est, qui étoit, & qui est à venir* ; ce qui est une manière de faire mention de la divinité, & est en quelque sorte un de ses Noms ; ce qui a de l'analogie avec la réponse que Dieu fit à Moïse & qui est rapportée Exode III. 13 & 14. Ces expressions, *Celui qui est &c.* marquent l'éternité, & Dieu seul la possède. Dans la suite St. Jean appliquera la même appellation à Jésus-Christ ; parce que Jésus-Christ n'est pas seulement homme, mais aussi le vrai Dieu, & lorsqu'il est envisagé sous ce dernier point de vue, tous les noms du vrai Dieu Lui sont attribués.

Le Saint Esprit est ici désigné par l'épithète de *Sept Esprits*. Ce n'est pas seulement dans ce verset que le Saint Esprit est mentionné par ces expressions; mais aussi dans Zach. III. 9. IV. 10. Apoc. V. 6. III. 1. IV. 5.

Le nombre *Sept* est employé pour marquer perfection, ou un nombre illimité. Jésus-Christ dit à ses disciples; *Si ton frere a péché contre toi, reprends-le; & s'il se repent pardonne-lui. Et si sept fois le jour il retourne à toi disant; je me repents, tu lui pardonneras.* Luc XVII. 4. Et dans une autre occasion il explique ce qu'il entend par le mot *Sept*. Pierre lui ayant demandé combien de fois il pardonneroit à son frere, si ce seroit jusqu'à sept fois? Jésus lui répond; *Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois.* Math. XVIII. 22. par où il donne à entendre que ce pardon doit être sans bornes.

Le mot *sept* est ici employé dans le même sens: & cela, par allusion aux opérations du Saint Esprit, qui sont sans nombre, & influent en tous lieux.

Qui sont devant son thrône. Comme la justice est la base du thrône de Dieu, ainsi la vérité en fait l'ornement, & y est toujours présente: *Or l'Esprit est la vérité.* I. Jean V. 6.

Vers. 5. St. Jean désigne Jésus-Christ par les épithètes de *Témoin Fidele*, de *Premier né d'entre les morts*, & de *Prince des rois de la terre*.

Le titre de témoin convient à Jésus-Christ, parce que, comme Il s'en exprime Lui même, en parlant à Pilate, Il a rendu témoignage à la vérité. Et pour preuve de sa fidélité, Il a scellé son témoignage de son sang, n'ayant jamais eu d'autre perspective ni d'autre but. La mort, & la mort de la croix étoit constamment tout ce à quoi Jésus-Christ s'attendoit, c'étoit là le fruit qu'il espéroit recueillir de son témoignage. Il faut convenir que ce que Jésus a fait, à ce sujet, n'étoit pas humain. De quel principe l'incrédule veut-il que ceci procède?

Le titre de *Premier-né d'entre les morts*, donné à Jésus-Christ dans nos versions, montre que nos traducteurs ont été plus soigneux de traduire littéralement que de se rendre intelligibles; car ces expressions, *le Premier-né d'entre les morts*, n'ont aucun sens, à moins qu'on leur donne la même signification qu'au mot *Chef*; celui qui tient le premier rang dans une famille: Et il est étonnant qu'on n'ait pas préféré de rendre ainsi le mot grec *Prótotokos*; car il ne signifie pas moins chef que premier né.

Ce mot se trouve neuf fois dans le Nouveau Testament; savoir, *Mat. I. 25. Luc II. 7. Rom. VIII. 23, Col. I. 15 & 18, Heb. I. 6, XI. 28, XII. 23, Apoc. I. 5.* Les deux premiers passages n'en font qu'un, parce que c'est le même fait rapporté par deux historiens. Et des sept autres passages, il n'y en a qu'un seul où le terme de *Premier-né* soit applicable au sujet, dans le sens qu'on lui donne dans la langue françoise, & qui est *Heb. XI. 28.* Ne seroit-il donc pas plus naturel de se servir du terme de chef?

D'ailleurs ce mot *Prótotokos* est susceptible d'un autre sens, & il peut signifier *Premier-producteur*; car il dérive de *Tiktô* (pario creo) qui signifie *produire, créer* ce qui a fait que la Ste. Vierge a été appelée, par les écrivains Grecs des premiers siècles, *Théotokos* (Dei genitrix) mere de Dieu. Il semble aussi que le raisonnement de St. Paul *Col. I. 15.* suppose qu'il le prend dans ce sens, ainsi qu'on l'apercevra, si l'on fait attention que cet Apôtre dit, que Jésus-Christ est *Prótotokos*, parce que par Lui ont été créés toutes les choses qui sont aux cieux & sur la terre &c.

Le prince des rois de la terre; c'est-à-dire, comme St. Paul s'en exprime, que Jésus-Christ tient le premier rang en toutes choses, tant sur la terre que dans les cieux.

Vers. 6. *A celui qui nous a aimés &c.* C'est là le sujet des louanges & des actions de grace des fideles

d'alors ; & ils ne faisoient consister leur félicité que dans la foi en Jésus qui les avoit aimés. L'imposture n'est pas compatible avec de tels sentiments ; ceux qui les éprouvent le sentent aussi sensiblement que leur propre existence. Or il falloit que les Apôtres, & en général les premiers chrétiens, fussent de mauvaise foi & qu'ils cherchassent à décevoir, ou que l'Evangile soit véritable.

7. Voici il vient avec les nuées, & tout œil le verra, & ceux même qui l'ont percé ; & toutes les tribus de la terre se lamenteront devant Lui. Oui. Amen !

8. Je suis l'Alpha & l'Omega, le commencement & la fin, dit le Seigneur, qui est, qui étoit, & qui est à venir, le Tout-puissant.

Verf. 7. *Voici il vient* &c. Ceci me paroît ne pouvoir se rapporter qu'au dernier avènement de Jésus-Christ ; à cet avènement où les Juifs doivent se convertir, & tout Israël être sauvé. Rom. XI. 26.

Cette expression, *Il vient*, ne doit pas être entendue comme si St. Jean vouloit parler d'une venue qui eût lieu alors. On dit, la mort vient quoique sa venue n'ait lieu que dans un temps à venir & même éloigné. Il est ordinaire aux auteurs sacrés, ainsi qu'à tous les écrivains, d'employer un temps pour un autre. Esaïe prédisant, 800 ans à l'avance, la venue du Messie s'exprime ainsi ; *L'Enfant nous est né, le Fils nous a été donné, l'empire a été posé sur son épaule ; On appellera son Nom l'Admirable*, &c. Ch. IX. 5. Semblablement au ch. LIII. le Prophète emploie indifféremment le passé, le présent, & le futur, quoiqu'il s'agisse du même-temps ou de la même époque. On peut voir encore le ch. XLV. 1—3 comparé avec chap. XLV. 1 & 2.

Au premier verset de ce chapitre pour exprimer

une suite d'événements jusqu'à la fin du monde, St. Jean se sert de ces expressions ; *les choses qui doivent arriver bientôt. Le temps est proche ;* ce qui peut servir à déterminer le sens de ces paroles, *Voici il vient ;* car il vient dans le même sens que le tems est proche, à l'égard de ces événements qui ne s'accompliront entierement qu'à la fin du monde.— Voy. ch. III. II.

Ceux même qui l'ont percé, & toutes les tribus se lamenteront devant Lui. Ces paroles me paroissent être une allusion à ce que nous lisons dans Zacharie XII. 10. *Je répandrai sur la maison de David, & sur tous les habitants de Jérusalem l'esprit de grace & de supplication, & ils regarderont vers Moi qu'ils auront percé, & ils en meneront deuil &c.* Ce deuil ou ces lamentations sont ou seront l'effet d'un regard de foi : & ce regard sera salutaire, puisqu'il sera produit par *l'Esprit de grace & de supplication ;* mais ceci ne fut nullement accompli lors de la ruine de Jérusalem, puisque les tribus, bien loin de se lamenter devant Jésus, persévérèrent dans leur infidélité.

Ce qui me persuade encore que St. Jean a ici en vue une lamentation salutaire, & non une lamentation de désespoir, c'est ce qu'il ajoute immédiatement ; *Oui. Amen !* Par où il veut marquer deux choses, la certitude de ce qu'il avance, & la joie qu'il en a. Mais St. Jean ne se réjouiroit pas du désespoir de toutes les tribus de la terre. Il n'auroit pas pu se réjouir des malheurs de Jérusalem, sur lesquels le Sauveur versa des larmes en les prévoyant. Ainsi ces paroles se rapportent, non à la venue de Jésus-Christ pour punir la nation Juive ; mais à un temps encore dans l'avenir.

Verf. 8. *Je suis l'Alpha & l'Omega &c.* Ceci se rapporte à Jésus-Christ ; car c'est Lui-même qui parle ici à St. Jean, & qui lui rend sa présence sensible par une apparition qui est appelée *son Ange.*

9. *Moi Jean, qui suis aussi votre frere, & qui*

participe à l'affliction, au regne, & à la patience de Jésus-Christ, j'étois dans l'île appelée Pathmos, pour la parole de Dieu & pour le témoignage de Jésus-Christ.

On ne remarque point dans St. Jean l'orgueil des pédagogues imposteurs. Qu'on compare ce langage, adressé aux églises (composées de gens qui, pour la plupart, étoient d'une condition abjecte) moi Jean, qui suis aussi votre frere, avec les prétentions extravagantes des imposteurs qui ont paru dans le monde, ou même des philosophes, qui n'étoient point dans le cas de prétendre à une mission extraordinaire de la part de Dieu, & l'on appercevra bientôt que l'esprit qui les animoit étoit non seulement différent; mais opposé. Le langage de l'un ne respire que l'humilité; mais qu'il en est bien autrement avec les imposteurs. Pourroit-il en effet entrer dans le plan d'un imposteur, chef de secte, de se mettre au niveau de tous ses néophytes?

Le temps où St. Jean écrivoit étoit un temps de persécution & de souffrances, pour ceux à qui l'Apôtre écrivoit. voy. ch. II. 3, 9, 10, 13. Cet Apôtre étoit actuellement exilé dans une petite île; mais il n'est point découragé ni abbattu par ces afflictions, il ne se plaint point d'être persécuté; & plus encore il n'en tire point vanité. Qu'il est difficile d'éviter à la fois tous ces extrêmes!

Le regne de Jésus-Christ, sa patience, & ses afflictions vont toujours ensemble; les Apôtres le savoient, l'éprouvoient, & ils étoient soigneux d'avertir ceux qui recevoient l'Evangile, que c'étoit là ce qui les attendoit. Voy. Act. XIV. 22. II. Tim. III. 12. Etoit-ce là des attraites suffisants, tant pour ceux qui annonçoient l'Evangile que pour ceux qui le recevoient? Est-ce à une telle perspective qu'on sacrifie ses préjugés &

tout ce qui est le plus agréable à la chair? C'est ce qui a eu lieu néanmoins, les progrès de l'Evangile ont été très rapides.

10. Or je fus *ravi* en esprit un jour de dimanche, & j'entendis derrière moi une grande voix comme d'une trompette,

11. Qui disoit; Je suis l'Alpha & l'Omega, le premier & le dernier; écris dans un livre ce que tu vois, & envoie-le aux sept églises qui sont en Asie; à Ephèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sarde, à Philadelphie, & à Laodicée.

Les prophéties contenues dans ce livre consistent toutes en images symboliques; qui sont comme des énigmes, dont quelques unes sont expliquées; mais les autres sont laissées sans explication; & c'est au lecteur à en découvrir le sens.

Je n'ignore point la difficulté que les incrédules prennent de là occasion de faire contre les prophéties en général, & contre celles de ce livre en particulier. Selon eux une prophétie n'est miraculeuse & n'a les caractères d'une inspiration divine, qu'autant qu'elle est claire & sans ambiguïté, qu'elle particularise les temps, les personnes, & les circonstances des faits qui sont prédits; & cela de manière qu'on ne puisse s'y méprendre, tant avant qu'après l'événement.

C'est-à-dire, que ces Messieurs veulent que le St. Esprit fasse de tous les hommes des prophètes, aussi bien instruits de l'avenir que celui qui dicte la prophétie. Je ne répondrai à ceci qu'en citant un exemple, qui fasse sentir au lecteur la nature de cette difficulté, & à quoi elle aboutit.

Supposons que la révolution de France eût été prédite d'après les principes de nos philosophes modernes, le prophète auroit dû annoncer; Qu'en

1789 il y auroit un roi qui porteroit le nom de Louis XVI; que ce roi trouvant ses finances épuisées assembleroit les états de son royaume; Que par le conseil d'un Genèveis nommé Necker, il permettroit au tiers état d'envoyer autant de députés que le clergé & la noblesse conjointement; Que de cette imprudence sortiroit une assemblée se disant nationale, qui seroit succédée par une autre qui détrôneroit ce roi, & celle-ci par une troisième qui le feroit périr sur un échafaud, ainsi que la reine Marie-Antoinette d'Autriche, & la princesse Elizabeth. Il n'auroit pas fallu passer sous silence les principaux acteurs de la scène; mais faire connoître leurs noms; & entr'autres, un la Fayette prenant la Bastille & allant ensuite languir dans une prison en Allemagne; un duc d'Orléans devenant Monsieur d'Egalité & expirant sous la guillotine; un Dumourier se rendant maître des Pays-bas & ensuite désertant son parti; un Robertspierre devenant la terreur de la France & la baignant dans son sang. Il n'auroit pas non plus fallu laisser ignorer la cherté de toutes les choses nécessaires à l'homme, parvenue au point que ce qui ne valoit que 6 livres se vendroit pendant la révolution jusqu'à 1000 ou 1500 livres & même au delà. C'est là une courte ébauche d'une prophétie telle que les incrédules en demandent; Prophétie qui auroit dû précéder l'événement & être connue publiquement, au plus tard, pendant que Louis XVI. jouissoit de tout son pouvoir.

Croit-on que si tous les François-avoient été prophètes, il auroit été possible d'opérer la révolution qui s'est faite en France? Avant de prophétiser, ainsi que les incrédules veulent qu'on prédise l'avenir, il faut, si l'on ne veut pas être faux prophète, commencer par faire de tous les hommes des automates, les priver d'intelligence & de liberté & bannir toute moralité des actions humaines. Toute prophétie qui a pour objet un être moral; c'est-à-dire, un être intelligent & libre, doit être une énig-

me jusqu'à ce que l'événement en donne le mot, & conséquemment elle doit être exprimée par des emblèmes ou des termes figurés. Et par là elle n'en aura pas moins d'évidence ni de clarté, lorsqu'on en aura la clef, ainsi qu'une énigme est aussi frappante & aussi parlante qu'un récit simple, lorsqu'on en fait la vraie application. Ainsi la manière dont St. Jean nous donne une histoire abrégée des siècles futurs, paroît la seule, non seulement convenable; mais aussi possible. Un chacun sent que je ne fais qu'indiquer cette observation, qui est d'une grande importance & qui peut, étant développée, être portée jusqu'à la démonstration contre les chicanes des incrédules.

On se seroit attendu que St. Jean étant, pendant le tems de la manifestation en chair de Jésus Christ, distingué par l'épithète du *disciple que Jésus aimoit*; & étant choisi pour manifester au monde ce qui devoit arriver dans la suite des siècles, on se seroit, dis-je, attendu qu'il lui seroit apparu d'une autre manière, & qu'il auroit conversé avec lui comme autre fois; mais non, tout annonce ici une marche différente de ce que conçoit la sagesse humaine.

Pendant que Jésus-Christ converse ici bas comme un homme, il en a toutes les affections innocentes; il a des amis intimes, qu'il affectionne plus que les autres. Il a parmi ses douze disciples un favori. Mais lorsqu'il a quitté cette terre, & qu'il est entré dans l'économie, dont celle-ci n'est qu'une préparation, tout devient nouveau. C'est à cette régénération que St. Paul fait allusion, lorsqu'il dit; *Nous ne connoissons plus personne selon la chair, même, quoique nous ayons connu Christ selon la chair, nous ne le connoissons plus ainsi maintenant. Si quelqu'un est en Christ il est une nouvelle créature* Cor. V. 16. 17.

Que l'incrédule nous dise d'après quel principe & par quel motif humain St. Paul a pu être conduit à rendre témoignage à cette doctrine, & St. Jean à la mettre en pratique. Est-ce qu'il y a quelque

motif ou principe humain qui enseigne à dépouiller toute humanité.

J'ajouterai ici une réflexion, pour faire sentir combien St. Jean avoit peu de penchant à l'enthousiasme. Nous lisons dans son Evangile XXI. 18—23, que Jésus-Christ ayant prédit à St. Pierre la mort qu'il devoit souffrir pour sa cause ; c'est - à - dire, qu'il devoit être crucifié, ainsi qu'il le fut dans la suite à Rome ; Et Pierre voyant venir Jean, demanda à Jésus ce qui lui arriveroit ? A quoi le Sauveur répondit ; *Si Je veux qu'il demeure jusqu'à ce que Je vienne que t'importe ? toi suis Moi.* Ces paroles de Jésus-Christ donnerent occasion à une opinion qui se répandit parmi les chrétiens d'alors, que Jean ne mourroit point ; & voici la remarque qu'il fait lui-même ; *Toutefois Jésus ne lui avoit pas dit ; Il ne mourra point ; mais si Je veux qu'il demeure jusqu'à ce que Je vienne que t'importe ?* Un enthousiaste auroit-il balancé, sur cette parole, à se croire immortel ? Mais non il est le seul, en quelque sorte, qui ne voit pas dans ces paroles plus qu'elles ne disent.

De plus encore, que l'incrédule réfléchisse un peu sur ce trait d'histoire, où Jésus-Christ annonce à Pierre le genre de sa mort ; c'est à dire, qu'il devoit être crucifié, & qu'il nous dise si c'est par de telles promesses que les disciples pouvoient être induits à tromper l'univers. Voilà donc Pierre qui doit avoir continuellement devant les yeux (& qui l'avoit en effet II. Pierre I. 14) que pour fruit de sa prédication & de son témoignage il sera condamné à expirer sur une croix : & ce même Pierre va publier que Jésus-Christ est résuscité ; & lors que le conseil des Juifs lui défend avec menaces de rendre ce témoignage, il répond ; *Jugez vous mêmes devant Dieu s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu.*

Un jour de Dimanche. C'est le jour que les premiers chrétiens substituèrent au Sabbat des Juifs ; & il n'y a pas lieu de douter que cette substitution n'ait été faite par les Apôtres même, puis que l'usage de distinguer ce jour là étoit pratiqué du temps de

St. Jean. Voyez encore Actes XX. 7. I. Cor. XVI. 2.

Verf. II *Je suis l'Alpha &c.* C'est pour la troisieme fois que cette déclaration est faite dans ce Chapitre. Ce que je considere (dans ce livre où tout est typique & figuré) comme une allusion à la Souveraine perfection dont Dieu jouit; car trois dénote perfection dans la grammaire de toutes les langues, n'y ayant, dans le discours, que le positif, le comparatif, & le Superlatif. C'est ainsi que *Saint, Saint, Saint* ou trois fois *Saint*, est autant que dire parfaitement *Saint* ou la Sainteté même.

Cette répétition, par trois fois, de ces paroles, pour désigner la Divinité, peut encore être une allusion, & se rapporter à la doctrine de la Trinité en Dieu.

12. Alors je me tournai pour voir la voix qui m'avoit parlé, & m'étant tourné je vis sept chandeliers d'or.

13. Et au milieu des sept chandeliers d'or, Un semblable à un homme, vêtu d'une longue robe, & ceint d'une ceinture d'or sur la poitrine.

14. Sa tête & ses cheveux blancs comme la laine blanche, comme la neige & ses yeux comme une flamme de feu.

15. Ses pieds semblables à de l'airain très luisant, comme s'ils eussent été embrasés dans une fournaise; & sa voix étoit comme le bruit des grosses eaux.

16. Et il avoit dans sa main droite sept étoiles, & de sa bouche sortoit une épée aigüe à deux tranchants, & son visage étoit semblable au soleil, quand il luit dans sa force.

17. Et lorsque je l'eus vu je tombai à ses pieds comme mort; & il mit sa main droite sur moi en me disant; Ne crains point.

Une partie des emblèmes contenus dans ces versets sont expliqués dans la suite; mais la description qui y est donnée de la forme sous laquelle Jésus-Christ apparut à St. Jean, & qui est purement emblématique n'y est point expliquée. Ces emblèmes cependant ne sont pas décrits sans sujet, ce qui feroit le cas si cette description n'étoit pas significative.

Comme la nudité représente une indigence totale, une robe courte ou déchirée la pauvreté, ainsi *une robe longue* dénote la prospérité & le bonheur, Jésus-Christ ayant fini tous ses travaux, en tant que victime pour nos péchés, Il est maintenant au séjour de la gloire, en tant que Médiateur. C'est ce que signifie cette longue robe.

La *ceinture* est une dépendance de la robe. Quand il est question de faire un voyage ou de travailler on se ceint aux reins, Luc XII. 35. Mais dans un état de repos on se ceint à la poitrine.

Les *cheveux blancs* sont une emblème de la sagesse & de l'expérience.

Les yeux sont l'emblème de la science & de la pénétration. Des *yeux comme une flamme de feu*, représentent une science à laquelle rien n'est caché, & qui ne peut souffrir rien qui blesse la sainteté, ainsi que l'œil ne peut endurer aucune ordure. C'est pourquoi les pécheurs ne sauroient subsister devant Dieu, non plus que la paille dans le feu.

L'*airain* est de tous les métaux celui qui réunit le plus de qualités à un haut degré; entr'autres la malléabilité, la dureté, la solidité, la durée, le brillant & le poli. Il y a des métaux qui égalent ou surpassent l'airain à quelqu'un de ces égards; mais nul n'égale l'airain dans tous ces points. L'airain est donc le métal le plus propre à servir de symbole pour représenter les pieds de l'image de Jésus-Christ, l'auteur du salut immuable du genre humain.

La *voix semblable au bruit de plusieurs eaux*. Ce bruit ne diffère guère du tonnerre, & représente la
grande

grande puissance de celui qui est ici mentionné.

L'Epée aigue à deux tranchants représente la parole de Dieu, dont Jésus-Christ se sert pour vaincre & terrasser ses ennemis, & les soumettre à son empire, pendant le regne de la croix.

Verf. 16. *Le visage reluisant comme le soleil*, représente la souveraine majesté & la gloire éblouissante dont jouit le Seigneur Jésus.

Verf. 17. *Je tombai à ses pieds comme mort*. Il n'y a pas lieu d'être surpris de l'effet de cette apparition sur St. Jean. Mais si le disciple bien aimé, & qui reposoit dans le sein de Jésus, n'a pu soutenir l'éclat de la majesté de son apparition, comment ceux qui le dédaignent & qui sont ses ennemis pourront-ils subsister lors de sa dernière apparition?

Mais, lorsque comme Sauveur, il s'approche de nous, & qu'il nous dit; *Ne crains point*, alors toutes nos frayeurs disparaissent.

17. . . . Je suis le premier & le dernier.

18. Et Je vis; mais J'ai été mort, & voici Je suis vivant aux siècles des siècles. Amen. Et Je tiens les clefs de l'enfer & de la mort.

19. Ecris les choses que tu as vues, celles qui sont, & celles qui doivent arriver dans la suite.

20. Le mystère des sept étoiles que tu as vues en ma main droite, & les sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les sept anges des sept églises, & les sept chandeliers que tu as vus sont les sept églises.

Il me semble que la division qu'on a faite du verset 17 n'est pas juste, & qu'il faudroit commencer un nouveau verset avec ces paroles

Je suis le Premier & le Dernier. C'est ici une répé-

tion de ce qui est dit aux vers. 4, 8 & 11. ou plutôt une application particuliere à Jésus-Christ, en tant que Médiateur, de ce qui est dit dans ces trois versets de l'Essence divine. Ce qui étoit nécessaire à cause de ce qui est ajouté dans le verset qui suit, & afin de bien inculquer cette vérité, que Jésus-Christ est vrai Dieu, quoiqu'il ait revêtu la nature humaine, avec ses infirmités innocentes ; car ces paroles, *J'ai été mort*, ne permettent pas de douter que ce ne soit Jésus-Christ qui parle ici.

Vers. 18. *Je suis vivant aux siècles des siècles.* La Rédemption une fois opérée l'est pour toujours, ainsi qu'il est dit Heb. IX. 12. 25. 26. Le Médiateur jouira du fruit de son travail, & ses rachetés du bonheur qu'il leur a acquis, aux siècles des siècles.

Amen. Je pense que c'est St. Jean qui ajoute ce mot, pour marquer sa joie & son acquiescement, quoique ce mot, étant susceptible d'un autre sens, il peut être ajouté ici pour marquer la certitude de ce qui précède & signifier ; *Cela est véritable & certain.*

Je tiens les clefs de l'enfer & de la mort. Et conséquemment personne ne peut tomber sous la puissance de l'enfer & de la mort sans l'ordre ou la permission du Seigneur Jésus ; & aussi nul ne peut y être retenu qu'en vertu de la même permission.

Ces mots *l'enfer* & *la mort* peuvent être pris dans un sens littéral & dans un sens figuré. Le sens littéral n'est ignoré de personne. Dans un sens figuré, *l'enfer* désigne des angoisses & des tourments extrêmes ; & *la mort* la privation de la vie ou de la paix de Dieu, & de toute communion avec Lui.

Celui qui se trouveroit renfermé dans une prison goûteroit, dans son infortune, de la consolation en considérant que les clefs ou la puissance d'en faire sortir ou d'y faire rester sont dans la main d'un juge équitable & compatissant.

Vers. 19. *Les choses que tu as vues, &c.* La vision rapportée ci-dessus.

Les choses qui sont, &c. L'état actuel de l'Eglise, décrit aux ch. II & III.

Et celles qui doivent arriver : c'est-à-dire, les prédictions qui vont être faites & qui comprendront les principaux événements qui doivent arriver jusqu'à la fin du monde.

CHAPITRE II.

1. Ecris à l'ange de l'église d'Ephese; Celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite, qui marche au milieu des sept chandeliers d'or, dit ses choses.

2. Je connois tes œuvres, ton travail, & ta patience, & que tu ne peux souffrir les méchants; & que tu as éprouvé ceux qui se disent être apôtres, & ne le sont point; & que tu les as trouvés menteurs.

3. Et que tu as souffert, & que tu as eu patience, & que tu as travaillé pour mon Nom, & que tu ne t'es point lassé.

4. Mais, j'ai contre toi, que tu as abandonné ta première charité.

5. C'est pourquoi souviens toi d'où tu es déchu, & t'en repents, & fais les premières œuvres, autrement je viendrai à toi bientôt, & j'otterai ton chandelier de son lieu, si tu ne te repents.

6. Mais pourtant tu as ceci de bon, que tu n'as pas dénié les actions des Nicolaïtes, lesquelles Je hais Moi aussi.

7. Que celui qui a des oreilles écoute ce que

l'esprit dit aux églises. A celui qui vaincra Je lui donnerai à manger de l'arbre de vie qui est au milieu du paradis de Dieu.

Ephese étoit la ville la plus considérable de cette partie de l'Asie mineure, où étoient comprises les sept églises aux quelles St. Jean écrivoit, ce qui peut être une des raisons qui fait qu'elle est mise la première en rang.

Celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite, & qui marche au milieu des sept chandeliers d'or. Celui, désigne Jésus-Christ; & ces paroles me paroissent prouver démonstrativement que par les sept anges & les sept églises il faut entendre tous les pasteurs & toutes les églises chrétiennes d'alors; ainsi qu'il a été observé ci-dessus I. 4; car Jésus-Christ est également le conducteur & le soutien de tous ses messagers, & il habite également avec tous ses troupeaux, dans quelque lieu qu'ils soient; *Là où il y en a deux ou trois assemblés en mon Nom, Je suis là au milieu d'eux,* dit-il ailleurs.

Sir Isaac Newton pense que « les sept anges, à » qui les sept épîtres sont écrites, sont une allusion aux sept *Amarc-holim* qui étoient sacrificateurs & principaux officiers du temple, & qui » avoient en commun les clefs des portes du temple, avec celles du trésor; & la direction, la » nomination, & l'inspection de tout ce qui concernoit le temple: ce qui vient à l'appui de ma conjecture.

Verf. 2. *Tu as éprouvé ceux qui se disent être apôtres & ne le sont point.* Il est étonnant combien satan a toujours été actif & diligent pour opposer la vérité; & il a aussi constamment trouvé des instruments pour le seconder; il en a même eu qui ont fait le mal pour le seul plaisir de le faire.

Du tems des Apôtres, ainsi que dans la suite, l'ennemi a eu ses satellites, qui ont fait tous leurs

efforts pour séduire les fideles. Ceux qu'il y avoit du temps des Apôtres, étoient, en général, des temporiseurs, qui vouloient persuader aux fideles de se prêter aux circonstances; afin d'éviter la persécution, ainsi qu'il paroît par les épîtres de St. Paul; mais particulièrement par celles aux Galates; ils vouloient engager les chrétiens à se faire circoncire, afin de passer pour juifs; parce que le judaïsme étoit toléré dans tout l'empire.

Les Ephésiens les avoient éprouvés, & les avoient trouvés menteurs. Ils étoient donc sur leurs gardes, & ils avoient suivi, avec discernement, ce précepte du même Apôtre; *Eprouvez les esprits pour savoir s'ils viennent de Dieu; car plusieurs faux prophetes sont venus au monde.* Pense-t-on que ce précepte fut bien à sa place dans la bouche d'un imposteur? Un imposteur auroit bien pu avertir qu'on fut sur ses gardes, pour ne pas s'en laisser imposer; mais qu'est-ce que des gens qui se seroient joints à lui pour tromper, auroient pu faire de ces expressions, *venir de Dieu*? Et si les Ephésiens avoient découvert la fourberie dans ceux dont il est ici question, pourquoi ne l'auroient-ils pas découverte dans St. Jean & ses collègues, s'il y en avoit eu? Car si les Ephésiens avoient éprouvé ceux-là, ils avoient de bien plus fortes raisons encore d'éprouver ceux-ci, vu que les Apôtres leur avoient prêché une religion contraire à leurs préjugés, & à leurs intérêts temporels; au lieu que ces faux apôtres leur annonçoient la même religion, en l'accommodant aux affections de la nature corrompue.

Qu'on examine ce que St. Jean dit ici, en s'adressant à l'église d'Ephese, & l'on sentira que ce langage n'est pas celui de l'imposture; il loue leur travail, leur patience, leur aversion pour les méchants, leur zèle pour la gloire de Dieu; mais il les reprend de ce qu'ils avoient délaissé leur première charité; (c'est-à-dire, leur amour tant pour Dieu que pour leurs semblables). Les Ephé-

siens avoient donc été enseignés par les Apôtres à avoir de la charité; ils en avoient été animés, & ils sont menacés d'être rejetés de la société des fideles s'ils ne revêtent de nouveau ces sentiments d'amour. Ce langage & ce procédé des Apôtres est-il compatible avec l'imposture? Ce langage n'est pas seulement celui d'un des Apôtres, c'est celui de tous, & ils le tiennent, ce langage, à tous ceux qu'ils avoient convertis.

Verf. 6. *Les actions des Nicolaïtes*, selon les historiens ecclésiastiques, Nicolas, un des sept diacres, avoit une très belle femme, dont on l'accusoit d'être jaloux; & pour se justifier, & réfuter cette accusation, il l'offrit à qui voulut l'avoir, & enseigna la communauté des femmes; & ceux qu'il entraîna dans son erreur furent appelés de son nom. Mais il y en a qui doutent de cette histoire. Si le fait est vrai, comme il se trouva un Judas traître parmi les douze Apôtres, il se trouva aussi un Nicolas apostat parmi les sept diacres. *Que donc celui qui est debout prenne garde qu'il ne tombe*; car Judas étoit un des douze, & Nicolas étoit associé aux Apôtres; toutesfois ils ont fait n'aufage.

Verf. 7. *Que celui qui a des oreilles*: c'est-à-dire, que celui qui n'est pas sourd. *L'homme animal*, dit St. Paul, *ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu*. Jusqu'à ce qu'on ait senti cela, & qu'on ait reçu l'illumination du St. Esprit, on n'est pas en état de comprendre les Ecritures; parce qu'elles se discernent spirituellement? I. Cor. II. 14. Les personnes qui ont reçu cette intelligence sont celles qui sont ici dites avoir *des oreilles*.

Aux églises. Non seulement aux sept mentionnées ici; mais aux églises en général. Cette maniere de s'exprimer, répétée dans chaque épître, me paroît être une preuve que ces sept églises sont ici envisagées comme représentant toutes les églises.

A celui qui vaincra. La victoire suppose toujours un combat, & proposer aux chrétiens de vaincre, c'est leur proposer de combattre. La vie du chré-

rien est en effet un combat continuel, & qui ne finit qu'avec la vie. Jésus-Christ & ses Apôtres n'ont donc promis que des afflictions qu'il faut supporter, des tentations qu'il faut vaincre. C'étoit là les seuls attraites de l'Evangile, pour la vie présente. Que faut-il donc penser du succès extraordinaire de cette doctrine, auprès des gens à qui il étoit impossible d'en imposer? Car du temps des Apôtres, il n'étoit pas possible que ceux qui vouloient examiner s'y méprisent, tant à l'égard des miracles de Jésus-Christ que des Apôtres.

Je lui donnerai à manger de l'arbre de vie. C'est une allusion à Gen. II. 9. Et ces paroles signifient que Dieu donnera la vie éternelle à celui qui aura persévéré jusqu'à la fin. Car le fruit de l'arbre de vie avoit la propriété de faire vivre à toujours; & Jésus-Christ a été substitué à cet arbre; car Il est le *pain de vie*, le pain qui fait vivre. Jean VI. 35. Et Jésus-Christ, ou la participation à sa mort, n'a pas seulement la vertu de perpétuer la vie, ainsi que l'arbre de vie; mais encore de la redonner à ceux qui l'ont perdue: C'est ce que nous apprenons dans St. Jean V. 25. XI. 25. 26. *En vérité, en vérité Je vous dis, que l'heure vient, & elle est même déjà, que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, & ceux qui l'auront entendue vivront. Je suis la résurrection & la vie*, dit encore Jésus-Christ, *celui qui croit en Moi encore qu'il soit mort il vivra, & quiconque vit & croit en Moi ne mourra jamais*: Ainsi nous jouissons d'un privilège dont Adam étoit privé, dans son état d'innocence; & cette privation se feroit étendue à sa postérité, s'il avoit persévéré dans son premier état: Ce privilège est la vertu de ré-susciter, qui se trouve en Jésus l'arbre de vie.

8. Ecris aussi à l'ange de l'église de Smyrne, le premier & le dernier, qui a été mort & qui est retourné en vie, dit ces choses.

9. Je connois tes œuvres, ton affliction, & ta pauvreté; mais tu es riche; & le blasphème de ceux qui se disent Juifs & qui ne le sont point, mais la synagogue de satan.

10. Ne crains point des choses que tu as à souffrir. Voici il arrivera que le démon mettra quelques uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvés, & vous aurez une affliction de dix jours. Sois fidele jusques à la mort, & je te donnerai la couronne de vie.

11. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises. Celui qui vaincra sera mis à couvert de la mort seconde.

L'histoire ecclésiastique nous fournit plus de documents au sujet de l'église de Smyrne, que sur aucune des six autres qui sont ici mentionnées; & ce qui nous en est dit est parfaitement conforme au contenu de cette épître.

Polycarpe avoit été établi évêque de Smyrne du temps des Apôtres, ayant été disciple de St. Jean. Il étoit encore évêque de cette ville au milieu du second siècle; & il souffrit le martyre dans un âge très avancé, vers le milieu du second siècle: conséquemment il devoit être la personne désignée par l'ange de l'église de cette ville. Et son caractère répond, à tous égards, au portrait que St. Jean en fait.

Il paroît, par la relation qui nous a été conservée du martyre de ce St. évêque, qu'il y avoit à Smyrne un grand nombre de juifs; qui surpassoient même les païens, dans leur haine contre les chrétiens, par leurs calomnies & leurs blasphèmes contre Jésus-Christ.

Verf. 9. *Ceux qui se disent Juifs & qui ne le sont*

point. Le nom juif est employé ici dans le même sens que St. Paul s'en sert Rom. II. & signifie un enfant spirituel d'Abraham; c'est-à-dire, un imitateur de sa foi & de son obéissance. Il est probable que par ceux qui se disent juifs, & qui ne le sont point, St. Jean veut désigner les chrétiens judaïsant, qui vouloient ramener les fideles qui avoient cru, sous le joug des cérémonies de la Loi, & que St. Paul a en vue dans son épître aux Galates.

La synagogue. C'est le terme par lequel on désigne les juifs, lorsqu'on parle d'eux défavorablement ou avec mépris.

Ne crains point des choses que tu as à souffrir. Souffrir étoit la perspective des chrétiens d'alors. Ne falloit-il pas une pleine conviction de la divinité de l'Evangile, pour qu'on peut se déterminer à devenir chrétiens? Et, comme je l'ai déjà dit, les chrétiens d'alors ne pouvoit pas se méprendre sur les miracles de Jésus-Christ ou de ses Apôtres. Polycarpe fut brûlé vif, en vertu de la généreuse confession qu'il fit de Jésus-Christ, & de son refus de faire aucun acte d'idolâtrie. Sans doute qu'il étoit convaincu de la divinité de l'Evangile. Mais étoit-il possible qu'il eut été trompé, lui qui avoit conversé avec les Apôtres, & avoit dû être témoin de la réalité de leurs miracles, des dons du St. Esprit qu'ils avoient reçus, & de la puissance qu'ils avoient de communiquer ces mêmes dons?

Vers. 10. Voici il arrivera que le démon mettra quelques-uns de vous en prison. Il est incertain si ceci se rapporte à la persécution dans laquelle Polycarpe fut martyrisé, ou à quelqu'autre persécution précédente, dont nous n'avons aucun détail, concernant Smyrne. Mais il est applicable au temps du martyre de Polycarpe: car, avant qu'on se fassit de lui, on avoit emprisonné à Smyrne dix ou douze personnes, à qui on avoit fait souffrir les plus cruels tourments.

Dix Jours. L'Ecriture ne désigne pas toujours, par l'à, un nombre déterminé, mais elle se sert du nombre *dix* comme signifiant *plusieurs*: On peut en voir des exemples Gen. XXXI. 7 & 41. Lev. XXVI. 26. 1. Sam. I. 8. Eccl. VII. 19.

Sois fidele jusqu'à la mort. C'est là une prédiction indirecte du martyre de Polycarpe.

Verf. 11. *La mort seconde.* Cette expression ne se trouve que dans ce livre, elle est expliquée aux ch. XX: 6. & XXI. 8.

12. Ecris aussi à l'ange de l'église de Pergame; Celui qui a l'épée aigüe à deux tranchants, dit ces choses.

13. Je connois tes œuvres & où tu habites, là où est le siege de satan; & que cependant tu retiens mon Nom, & que tu n'a pas renoncé ma foi; non pas même lors qu'Antipas mon fidele martyr a été mis à mort entre vous, là où satan habite.

14. Mais J'ai quelque peu de chose contre toi, c'est que tu en as là qui retiennent la doctrine de Balaam, lequel enseignoit Balac à mettre un scandale devant les enfants d'Israël, afin qu'ils mangeassent des choses sacrifiées aux idoles, & qu'ils se livrassent à la fornication.

15. Ainsi tu en as aussi toi, qui retiennent la doctrine des Nicolaïtes que Je hais.

16. Repents toi, autrement je viendrai à toi bientôt, & Je combattrai contre eux par l'épée de ma bouche.

17. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises. A celui qui vaincra Je lui donnerai à manger de la manne qui

est cachée, & Je lui donnerai un caillou blanc, & sur ce caillou sera écrit un nouveau nom, que nul ne connoit sinon celui qui le reçoit.

Pergame étoit une grande ville, qui avoit été long-temps capitale d'un royaume puissant. C'est dans cette ville qu'on inventa le parchemin. Attalus un de ses rois y avoit fondé une bibliothèque composée, dit-on, de 200,000 volumes. Et comme cette ville étoit passée aux Romains, non par droit de conquête, mais par succession testamentaire de son dernier souverain, elle dût conserver sa splendeur. On dit que les habitants de cette ville se distinguoient par leur bigoterie pour l'idolâtrie, ce qui, joint à la corruption qui regne ordinairement dans les grandes villes, peut servir à faire comprendre, pourquoi cette ville est dite être le *siège de satan*; ce qui néanmoins, ne doit pas être entendu exclusivement.

Verf. 13. *Antipas mon fidele martyr.* L'histoire ne nous apprend rien au sujet de ce martyr, qui cependant est un des plus illustres, puisque le Sauveur Lui-même lui rend témoignage. Cet exemple doit faire comprendre que les noms d'une multitude de martyrs ne sont point parvenus jusqu'à nous. Ce qui paroît encore plus évidemment par une lettre de Pline le jeune à Trajan, dans laquelle il fait mention de diverses personnes martyrisées en Bitynie par ses ordres; mais dont l'histoire ecclésiastique ne fait aucune mention. Voici un extrait de la lettre de Pline, où il rend compte à l'empereur Trajan, de sa manière de procéder contre les chrétiens. "J'ai, dit-il, suivi cette méthode avec ceux qui ont été accusés devant moi d'être chrétiens. Je leur ai demandé s'ils étoient chrétiens. Lorsqu'ils ont confessé qu'ils l'étoient, j'ai répété la question une seconde & une troi-

“ sieme fois, en les menaçant de les punir de
 “ mort. Ceux qui malgré cela persistoient dans
 “ cette déclaration, je les ai envoyés au suplice.
 “ Car il me paroît que, quelle que soit la nature de
 “ leur opinion, leur obstination est digne de châ-
 “ timent. Ils s’en est trouvé, parmi ceux qui étoient
 “ infatués de cette superstition, qui étoient cito-
 “ yens romains, que j’ai réservés pour être envoyés
 “ à Rome.— Dans peu de temps ce crime (ou cette
 “ superstition) s’est répandu, même malgré la per-
 “ sécution. J’ai mis à la torture deux servan-
 “ tes qu’on disoit être de leurs ministres (des
 “ diaconesses) ; mais je n’ai rien découvert de
 “ mauvais parmi eux, si ce n’est une excessive su-
 “ perstition.” Lettre 97. liv. X.

La mort d’Antipas, & de ceux que Plinè avoit condamnés au suplice, & dont l’histoire, ne fait aucune mention, me persuade que rien n’est plus in- considéré & contraire à la vérité, que les asser- tions de certains historiens, qui prétendent prou- ver que les martyrs ont été en petit nombre.

Verf. 14. *La doctrine de Balaam*, Tout le monde fait en quoi consiste le conseil de Balaam à Balac. Il est probable qu’il y avoit à Pergame des tem- poriseurs, qui prétendoient qu’on pouvoit faire semblant de participer à l’idolâtrie, pour éviter la persécution, & qui en même temps favorisoient la fornication ; & c’étoit apparemment, à peu près, les même sectaires que les Nicolaïtes ; c’est ce que la liaison du 15me. verset avec le précédent donne lieu de croire.

Verf. 16. *Je combattrai contre eux par l’épée de ma bouche*. Voilà les armes dont notre Roi fait usage maintenant, pour le maintien de son regne. Cette menace a beaucoup de rapport avec celle qui est contenue au verset 5.

Verf. 17. *La manne cachée*. &c. La nourriture spirituelle. Elle est cachée, parce que l’homme na- turel n’y comprend rien. *Ce sont des choses que l’œil n’a point vues*. &c. I. Cor. II. 9. Un

Un caillou blanc. Je pense que ce mot signifie la même chose que pierre précieuse, ou perle de grand prix, & que le sens de cette phrase revient à celui de la précédente, dont elle est une amplification. Ceci peut être une allusion à Matth. XIII. 44. Il y en a qui pensent que ceci est une allusion à l'usage des anciens peuples qui, dit-on, donnoient une pierre blanche à celui qui avoit été absous dans une cour de justice, & que par là St. Jean désigne la justification.

Le nouveau Nom, est celui d'enfant de Dieu, que Jésus-Christ communique à ceux qui croient en Lui.

Que nul ne connoit, sinon celui qui le reçoit. Je prends ceci comme un passage parallele à I. Cor. II. 7 & 9.

18. Ecris aussi à l'ange de l'église de Thyatire; Le Fils de Dieu, qui a ses yeux comme une flamme de feu, & dont les pieds sont semblables à de l'airain très luisant, dit ces choses :

19. Je connois tes œuvres, ta charité, ton ministère, ta foi, ta patience, & que tes dernières œuvres surpassent les premières.

20. Mais j'ai quelque peu de chose contre toi, c'est que tu souffres que la femme Jézabel, qui se dit prophétesse, enseigne, & qu'elle séduise mes serviteurs, pour les porter à la fornication, & à manger des choses sacrifiées aux idoles.

21. Et Je lui ai donné du temps pour qu'elle se repentît de sa fornication; mais elle ne s'est point repentie.

22. Voici je vais la réduire au lit, & dans une grande affliction ceux qui commettent adultère avec elle, s'ils ne se repentent de leurs œuvres.

23. Et je ferai mourir de mort ses enfants,

& toutes les églises connoîtront que Je suis celui qui sonde le cœur & les reins, & Je rendrai à chacun selon ses œuvres.

24. Mais Je dis à vous, & aux autres qui sont à Thyatire, & à tous ceux qui n'ont point cette doctrine, & qui n'ont point connu les profondeurs de satan, comme ils parlent, que Je ne mettrai point sur vous d'autre charge.

25. Mais retenez ce que vous avez, jusqu'à ce que je vienne.

26. Car à celui qui aura vaincu, & qui aura gardé mes œuvres jusqu'à la fin, Je lui donnerai puissance sur les nations.

27. Et il les gouvernera avec une verge de fer, & elles seront brisées comme les vaisseaux d'un potier, selon que Je l'ai aussi reçu de mon Pere.

28. Et Je lui donnerai l'étoile du matin.

29. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

L'histoire ne nous apprend rien de cette Jéfabel, & à prendre ce que St. Jean en dit dans un sens littéral, ce qui me paroît devoir être le cas, son récit ne contient rien de difficile à comprendre. La doctrine qui est censurée ici paroît être la même que celle dont il est fait mention dans l'épître à l'église de Pergame, & revenir à celle des Nicolaïtes; & il y a lieu de penser, d'après ce qui est dit dans ce livre, que ce fut là la principale hérésie d'alors. Mais les historiens ont mis tant de confusion dans leurs récits, qu'il est bien difficile de se former des idées distinctes des hérésies de ce temps là.

Verf. 24. *Les profondeurs de satan, comme ils parlent.* Ce sont les expressions dont se servoient ces hérétiques. Les Gnostiques, dont les Nicolaïtes étoient une branche, se vantoient d'avoir une doctrine si secrète & si profonde qu'elle avoit été inconnue, même aux Apôtres.

Verf. 26 & 27. *Je lui donnerai puissance sur les nations.* &c. Jésus-Christ & les fideles forment un seul corps, c'est pourquoi leurs privileges sont communs. Or, c'est en tant que chef de l'Eglise, que Jésus-Christ doit accomplir la prophétie contenue au pseaume II. & son peuple doit régner avec Lui: Ceci peut servir de clef pour comprendre le verset 5 du ch. XII. Car c'est ici un passage parallele.

Verf. 28. *Je lui donnerai l'étoile du matin.* C'est-à-dire, la lumiere ou les vraies connoissances qui rendent sages à salut. Jésus dit au ch. XXII. 16. *Je suis l'étoile du matin,* ce qui est synonyme à ce qu'il dit ailleurs, *Je suis la lumiere du monde.*

CHAPITRE III.

1. Ecris à l'ange de l'église de Sardes; Celui qui a les sept Esprits de Dieu, & les sept étoiles, dit ces choses. Je connois tes œuvres, c'est que tu as le bruit de vivre, mais tu es mort.

2. Sois vigilant, & confirme le reste qui s'en va mourir; car je n'ai pas trouvé tes œuvres parfaites devant Dieu.

3. Souviens toi donc des choses que tu as reçues & entendues, & gardes-les, & te repents; mais si tu ne veilles pas, Je viendrai contre toi comme le larron, & tu ne sauras pas à quelle heure Je viendrai contre toi.

4. Tu as quelque peu de personnes aussi à

Sarde, qui n'ont point souillé leurs vêtements, & qui marcheront avec Moi en vêtements blancs; car ils en sont dignes.

5. Celui qui vaincra sera vêtu de vêtements blancs, & Je n'effacerai point son nom du livre de vie; mais Je confesserai son nom devant mon Pere & devant ses anges.

6. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises.

Verf. 1. *Celui qui a les sept Esprits de Dieu, & les sept étoiles.* On a vu plus haut, que les sept Esprits désignent le St. Esprit, & les sept étoiles, les pasteurs des églises; mais ici il n'est point fait mention distinctement des sept chandeliers, parce que les fideles, tant pasteurs que troupeaux, sont aussi compris dans la même classe, étant tous faits sacrificateurs & rois, en tant qu'ils sont membres de Jésus-Christ, qui leur fait part de ses titres. Aussi on peut aisément appercevoir que dans les sept épîtres chaque église, ou les divers membres qui les composoient, sont mentionnés ou introduits sous le nom de l'ange de chacune d'elles.

Jésus-Christ a les sept Esprits de Dieu ou le St. Esprit, en tant qu'il est Dieu & qu'il est une même Essence avec le Pere & le St. Esprit. Il a les sept étoiles, emblèmes des pasteurs & en général des vrais croyants, en tant que Médiateur; parce que, comme tel, l'Eglise est son corps. Ainsi en Lui l'homme n'est pas seulement reconcilié, mais il est uni avec Dieu; & Jésus-Christ est la chaîne qui forme cette union.

Tu es mort. Il est évident qu'il s'agit ici d'une mort spirituelle.

Verf. 2. *Je n'ai pas trouvé tes œuvres parfaites devant Dieu.* Je ne pense pas que ce mot, *parfait*,

ainsi qu'il est employé fréquemment dans l'Ecriture, puisse recevoir des modifications; c'est-à-dire, qu'on puisse en éluder la force. *Parfait*, signifie sans défaut, & c'est là l'état dans lequel le fidele doit être. Mais cette perfection, par rapport à nous, consiste dans un cœur droit, véritablement dévoué au Seigneur. Nous devons nous proposer, en sincérité, de faire la volonté de Dieu. Car *L'homme double de cœur est inconstant dans toutes ses voies*, & un tel homme n'est nullement tel que Jésus-Christ demande que les siens soient. Mais, pour ce qui concerne l'exécution, il s'y mêle toujours des imperfections, en sorte que celui qui prétendrait être sans péché se décevrait soi-même. C'est au cœur que Dieu a égard, & lorsque le cœur n'est pas double, & qu'il ne vise qu'à un seul objet, la gloire de Dieu, on peut être dit parfait, dans le sens que l'Ecriture donne à ce mot. Ce que je viens de dire, me paroît concilier deux assertions de St. Jean, qui, au premier abord, paroissent se contredire. I. Jean I. 10. & III. 6.

Verf. 3. *Je viendrai à toi comme le larron*. C'est l'expression dont Jésus-Christ se sert ordinairement, lorsqu'il parle de sa venue pour punir les pécheurs endurcis.

7. Ecris aussi à l'ange de l'église de Philadelphie, le Saint & le Véritable, qui a la clef de David, qui ouvre & nul ne ferme, qui ferme, & nul n'ouvre, dit ces choses:

8. Je connois tes œuvres. Voici Je t'ai ouvert une porte, & personne ne la peut fermer, parce que tu as un peu de force, & que tu as gardé ma parole & que tu n'as point renoncé mon Nom.

9. Voici Je ferai venir ceux de la Synagogue de satan, qui se disent Juifs & qui ne

le font point ; mais qui mentent : Voici Je les ferai venir, & se prosterner à tes pieds, & ils connoîtront que Je t'aime.

10. Parce que tu as gardé la parole de ma patience, Je te garderai aussi de l'heure de la tentation, qui doit arriver dans tout le monde, pour éprouver ceux qui habitent sur la terre.

11. Voici Je viens bientôt : tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne t'enlève ta couronne.

12. Celui qui vaincra, Je le ferai être une colonne dans le temple de mon Dieu, & il n'en sortira plus ; & J'écrirai sur lui le Nom de mon Dieu, & le nom de la cité de mon Dieu, qui est la nouvelle Jérusalem, laquelle descend du ciel, de devers mon Dieu, & mon nouveau Nom.

13. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises.

Verf. 7. *Qui a la clef de David.* David étoit un type de Jésus-Christ. La clef d'une maison appartient à celui qui est le maître de la maison ; & de même, dans un sens figuré, la clef d'un royaume dénote la puissance & l'autorité de celui qui y commande. Et le royaume de David étant un type de celui de Jésus-Christ, l'un est mis pour l'autre. St. Jean a donc ici en vue la puissance que Jésus-Christ exerce dans son royaume. Lui Seul a le pouvoir d'y admettre ou d'en exclure.

Verf. 8. *Je t'ai ouvert une porte &c.* C'est-à-dire, que le Seigneur rendroit efficaces les moyens que cette église employoit pour travailler à l'avance-

ment du regne de Dieu, par la conversion des infideles. C'est dans ce sens que l'Ecriture se sert du mot porte, en parlant figurément. Voy. Act. XIV. 27. I. Cor. XVI. 9.

Vers. 9. *Je ferai venir ceux de la synagogue de satan, qui se disent Juifs & qui ne le sont point.* Dans une lettre que St. Ignace écrivit de Smyrne aux Philadelphiens, environ l'an 106, il les avertit en particulier de se garder de ceux qui prêchoient la loi des juifs, qui étoient probablement la même sorte de gens que les séducteurs des Galates; & il paroît aussi, par la suite de la même épître, (de St. Ignace) qu'il s'étoit formé à Philadelphie, des partis à ce sujet; mais qui probablement furent contraints de céder, & de se soumettre, ainsi que ces paroles l'annoncent.

Vers. 10. *Je te garderai de l'heure de la tentation, qui doit arriver dans tout le monde.* On pense qu'il est ici question de la persécution arrivée sous Trajan, qui fut générale, mais courte. Il y a peut-être autant & plus de probabilité, qu'il s'agit de la révolte des juifs, qui fut générale, & où il y eut tant de sang répandu. J'ai en vue le fléau dénoncé par le second sceau. Voyez sur ch. VI. 4.

Vers. 11. *Voici Je viens bientôt.* Cet avertissement est parallele à celui qui se trouve au ch. I. 7. & que certains ont cru être applicable à la ruine des juifs par Tite, ce qui conduiroit à conclure que cette ruine est postérieure au livre de l'Apocalypse. Mais la venue de Jésus-Christ, qui est mentionnée dans ce 10eme. verset, ainsi qu'au ch. XXII. 7. & ailleurs, ne concerne point les juifs exclusivement, ce qui seroit le cas, s'il s'agissoit du châtiment exercé contre Jérusalem & la Judée; car les fideles répandus dans les différentes provinces de l'empire, & particulièrement les sept églises, à qui St. Jean écrit, n'eurent aucune part à cette ruine. Ces paroles s'adressent aux églises en général; ainsi elles sont concernées dans cette venue

de Jésus-Christ, d'où il suit que par cette venue de Jésus-Christ on ne peut point entendre la ruine des juifs par Tite, & qu'il y est question de cette dernière venue du Sauveur mentionnée Matth. XXV. 31. Et comme la mort est un avant-coureur de cette venue, à l'égard de chaque homme en particulier, il n'y a rien d'impropre à dire, de la dernière venue de Jésus-Christ; *Voici Il vient.* Voy. encore sur ce sujet ch. I. 7.

Verf. 12. Je le ferai être une colonne. Une colonne n'est pas seulement un soutien, mais aussi un ornement, qui fait partie du bâtiment; & c'est principalement dans ce sens que les fideles peuvent être appelés des colonnes dans l'Eglise.

Dans le temple. Le temple est un type de l'Eglise, ainsi l'Eglise est ici désignée sous le nom de temple.

De mon Dieu. Jésus-Christ tient ici le même langage que Jean XX. 17. où il parle de Lui-même en tant que Médiateur & chef de l'Eglise.

J'écrirai sur lui le Nom de mon Dieu. Ceci est, je pense, une allusion à ce qui se pratiquoit, lorsqu'un serviteur refusoit de quitter son maître, & consentoit à le servir toute sa vie, selon ce qui est rapporté Deut. XV. 16 & 17. Ici le nom est mis pour la marque à l'oreille.

Le nom de la cité de mon Dieu, &c. Je prends ceci pour une amplification de ce qui précède.

Et mon nouveau Nom. Ce nouveau Nom est, à mon avis, celui qui est mentionné Luc I. 35. & que Jésus communique à tous ceux qui croient en Lui. Jean I. 12. Heb. II. 11.

Le titre de Fils de Dieu n'est donné nulle part au Messie qu'en égard, & en conséquence de sa manifestation en chair, & ce titre ne Lui convient qu'à cause de cela même; ainsi il peut en conséquence être dit que c'est-là son *nouveau Nom*, qui est rendu commun aux fideles. Et nul ne participe

à ce titre que par Jésus-Christ; tant avant qu'après sa manifestation en chair.

14. Ecris aussi à l'ange de l'église de Laodicée; L'Amen, le Témoin fidele & véritable, le commencement de la créature de Dieu, dit ces choses.

15. Je connois tes œuvres, c'est que tu n'es ni froid ni bouillant. O si tu étois froid ou bouillant!

16. Parce que tu es tiède, & que tu n'es ni froid ni bouillant, Je te vomirai de ma bouche.

17. Car tu dis; je suis riche, je suis dans l'abondance, & je n'ai besoin de rien; mais tu ne connois pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle, & nud.

18. Je te conseille d'acheter de Moi de l'or éprouvé par le feu, afin que tu devienne riche, & des vêtements blancs, afin que tu sois vêtu, & que la honte de ta nudité ne paroisse point, & d'oindre tes yeux de collyre, afin que tu voies.

19. Je reprends & Je châtie tous ceux que J'aime, aies du zele & te repents.

20. Voici Je me tiens à la porte & Je frappe, si quelqu'un entend ma voix, & m'ouvre la porte, J'entrerai chez lui, Je souperai avec lui, & lui avec Moi.

21. Celui qui vaincra Je le ferai assoir sur mon thrône, ainsi que J'ai vaincu, & Je suis assis avec mon Pere dans son thrône.

22. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'esprit dit aux églises.

Verf. 14. *Le commencement de la créature de Dieu. Arché*, qui est le mot grec qu'on a traduit *commencement*, signifie également *chef, magistrat, puissance, pierre du coin, origine, source, principe*. C'en est donc pas le texte de ce verset qui peut faire naître des difficultés contre la divinité de Jésus-Christ; mais la version. Ainsi au lieu de ces paroles, *le commencement de la créature de Dieu*, il faudroit traduire, "le chef des créatures de Dieu:" ou "le principe producteur de tous les ouvrages de Dieu".

OBSERVATION
générales sur les sept Epîtres

L'usage, dans ce temps là, étoit que celui qui écrivoit une lettre commençoit par mentionner son nom & ses qualités. Jésus-Christ suit cet usage dans ces épîtres; mais à chacune d'elles, Il prend de différents titres.

Il fait des promesses à chacune des sept églises; mais elles sont toutes différentes, ainsi que les menaces.

Après avoir mentionné le titre qu'il prend, envers chaque église, toutes les épîtres ont ces paroles; *Dit ces choses. Je connois tes œuvres.*

Les promesses faites à chaque église sont toujours précédées de cette condition; *A celui qui vaincra*

Toutes les épîtres ont les paroles suivantes; *Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises.*

Ces paroles se trouvent avant la conclusion, dans les trois premières épîtres, & aux quatre dernières elles sont à la fin.

Je pense que, non seulement le contenu, mais aussi l'arrangement de ces épîtres, est significatif; mais je ne saurois rien proposer à ce sujet de satisfaisant.



CHAPITRE IV.

1. Après ces choses je regardai, & voici une porte fut ouverte au ciel; & la premiere voix que j'avois ouïe, comme d'une trompette, & qui parloit avec moi, dit; Monte ici, & Je te montrerai les choses qui doivent arriver à l'avenir.

2. Et sur le champ je fus ravi en esprit, & voici un thrône étoit posé au ciel, & quelqu'un étoit assis sur le thrône.

3. Et celui qui y étoit assis, étoit semblable à une pierre de jaspe & de sardoine; & au tour du thrône paroissoit un arc-en-ciel, semblable à une émeraude.

4. Et il y avoit, autour du thrône, vingt-quatre sieges; & je vis sur les sieges vingt-quatre anciens, assis, vêtus d'habillements blancs, & ayant sur leurs têtes des couronnes d'or.

5. Et du thrône sortoit des éclairs, & des tonnerres, & des voix; & il y avoit devant le thrône sept lampes de feu ardentes, qui sont les sept Esprits de Dieu.

6. Et au devant du thrône il y avoit une mer de verre, semblable à du chrystal; & au milieu du thrône, & au tour du thrône quatre animaux, pleins d'yeux devant & deriere.

7. Et le premier animal étoit semblable à un lion, & le second animal étoit semblable à un

veau, le troisieme animal *avoit* la face comme un homme, & le quatrieme animal *étoit* semblable à un aigle qui vole.

8. Et les quatre animaux avoient chacun six aîles à l'entour; & par dedans ils *étoient* pleins d'yeux; & ils ne cessent point de dire jour & nuit, Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu Tout-puissant, qui étoit, qui est, & qui est à venir.

9. Or quand les animaux rendoient gloire, & honneur, & actions de graces à celui qui étoit assis sur le thrône, à celui qui est vivant aux siecles des siecles,

10. Les vingt-quatre anciens se prosternoient, devant celui qui étoit assis sur le thrône, & adoroient celui qui est vivant aux siecles des siecles, & jettoient leurs couronnes devant le thrône, disant;

11. Seigneur, tu es digne de recevoir gloire, honneur, & puissance; car tu as créé toutes choses, c'est par ta volonté qu'elles existent, & qu'elles ont été créés.

Quoique tout ce qui est révélé à St. Jean fut en vision, le tout se passe d'une maniere sensible, ainsi que ce qui arrive dans le commerce ordinaire de la vie: *une porte s'ouvre au ciel*, & St. Jean recevoit ordre d'y entrer.

La premiere voix: Celle qui est mentionnée au ch. I. 10. Je pense que c'est à dessein que St. Jean se sert ici du mot voix, plutôt que celui de personnage; afin de faire sentir que ce n'est pas proprement

cette

cette apparition qu'il avoit vue (appelée son ange) qui parle, mais Jésus-Christ.

Tout ce chapitre, qui n'est que préparatoire, renferme une description de la cour céleste, analogue à l'état de l'Eglise; le St. Esprit s'accommodant ainsi à la foiblesse humaine dans ses descriptions.

Vers. 2. *Un thrône étoit posé au ciel & quelqu'un étoit assis sur le thrône.* Je pense que celui qui est assis sur le thrône personifie l'Essence divine, ou Dieu le Pere. Mais ce thrône est aussi le thrône de Jésus-Christ, en tant que Médiateur, & qu'il partage avec ses rachetés, selon ce qu'il dit ailleurs; *A celui qui vaincra Je le ferai assoir sur mon thrône, comme J'ai vaincu, & Je suis assis avec mon Pere sur son thrône.*

Vers. 3. *Un arc-en-ciel semblable à une émeraude.* L'émeraude est une pierre précieuse de couleur verte. La ressemblance à un arc-en-ciel ne consistoit donc qu'en ce que cette bande verte entourait le thrône en forme de demi-cercle.

L'arc-en-ciel est un symbole de l'alliance que Dieu traita avec Noé, & dans laquelle Il promit de ne plus détruire la terre par les eaux: C'est donc un signe propre à orner Celui qui devoit tout reconcilier. Quant aux diverses couleurs ici mentionnées, je ne saurois expliquer leur signification.

Vers. 4. *Il y avoit autour du thrône vingt-quatre sieges, & je vis sur ces sieges vingt-quatre &c.* L'opinion la plus vraisemblable est que les vingt-quatre anciens sont une emblème de l'Eglise, tant avant qu'après la manifestation de Jésus-Christ. On considère les douze Patriarches comme les représentants de l'Eglise avant Jésus-Christ, & les douze Apôtres comme les représentants de l'Eglise sous l'Evangile. Cette opinion, que les vingt-quatre anciens représentent les fideles, tant avant qu'après la manifestation en chair de Jésus-Christ, me paroît confirmée par ce qui se lit au ch. V. 8 & 10.

Il leur est donné des vêtements blancs, symbol

E

de l'innocence ; & des couronnes d'or, parce que les fideles trouvent en Jésus-Christ leur purification & une parfaite sainteté ; & qu'en Lui ils sont faits sacrificateurs & rois, ainsi qu'il est dit au ch. I. 6.

Et comme les fideles sont appelés *une sainte sacrificature, pour offrir des sacrifices spirituels*. I. Pier. II. 5. ils peuvent aussi être préfigurés par un double type ; savoir, par les vingt-quatre chefs des vingt-quatre classes des sacrificateurs, sous la loi.

Verf. 5. *Du thrône, sortoient des éclairs, des tonnerres, & des voix.* Je considere l'éclair comme un emblème de la souveraine justice, qui avertit & menace le pécheur. Le tonnerre est l'emblème de la voix de Dieu, & marque sa grande puissance. Les *voix* sont l'emblème des créatures intelligentes, qui se font entendre par la parole ou la voix. Et ceci peut signifier que Dieu, dont le thrône a pour bâte la justice, s'associe, dans sa gloire, les anges & les hommes.

Sept lampes de feu ardentes, qui sont les sept Esprits de Dieu. Qui sont ; c'est-à-dire ; qui sont un emblème du St. Esprit, désigné ici par le nombre sept, par allusion à la diversité de ses opérations, voy. I. 4. L'usage des lampes est d'éclairer ; c'est aussi figurativement la fonction du St. Esprit.

Verf. 6. *Au devant du thrône il y avoit une mer de verre.* La mer, dans un sens figuré, représente les agitations & les afflictions de la vie présente : Placée devant le thrône, elle annonce qu'avant d'en approcher il faut passer par les afflictions, & que ces afflictions sont un des moyens dont Dieu se sert pour opérer notre sanctification, comme on se sert de l'eau pour laver le corps.

Au milieu du thrône & au tour du thrône, quatre animaux, &c. Le mot grec *ζῷα*, que nos versions traduisent *animal*, peut aussi être traduit *être vivant*. Ce mot ne se trouve jamais, confondu dans ce livre avec celui de *thérion* (un animal féroce) dont St. Jean se sert dans la suite, pour désigner les royaumes

dont il fait mention, & que nos versions rendent par le mot *bête*. Ces animaux représentent les fideles ministres de Jésus-Christ. Ils sont dits être au tour & dans le thrône, pour marquer qu'ils sont, en quelque sorte, associés à Jésus-Christ, & participants de sa gloire, selon qu'il le dit Lui-même, Jean XIV. 3. & Apoc. III. 21.

Les animaux sont au nombre de quatre, ce qui répond aux quatre points cardinaux, pour désigner l'universalité des pasteurs. Jésus-Christ se sert de cette division du globe en quatre points principaux, Matth. XXIV. 31. & Luc XIII. 29.

Ils étoient pleins d'yeux. C'est un symbole de leur vigilance pour le salut des ames.

Le *lion* est le symbole du courage & de la vigueur; le *bœuf* de la force & de la patience; l'*homme* de la raison & de la sagesse; & l'*aigle* de l'agilité & de la promptitude. Ce sont là les qualités nécessaires aux messagers de Jésus-Christ. Mais *qui est suffisant pour ces choses?* Le Seigneur seul & son Esprit; & *ce qui est requis d'un dispensateur, c'est qu'il soit trouvé fidele.* Et Si notre cœur nous &c. I. Jean III. 20 & 21.

Ils avoient chacun six ailes. Esaïe ch. VI. 2. en explique l'usage; mais cette explication est symbolique.

Verf. 9. *Quand les animaux rendoient gloire &c. les vingt-quatre anciens se prosternoient.* Ceci a de l'analogie avec la forme qui s'observe en célébrant le culte divin, dans les assemblées religieuses, où les pasteurs prononcent le service, & la congrégation répond & se joint au ministre.

Ils jettoient leurs couronnes devant le thrône, pour marquer que c'est de Celui qui étoit assis sur le thrône qu'ils les tenoient; ainsi que cela est exprimé au ch. V. 8. 9. 10.



CHAPITRE V.

1. Puis je vis dans la main droite de Celui qui étoit assis sur le thrône, un livre écrit dedans & dehors, scellé des sept sceaux.

2. Je vis aussi un autre ange, remarquable par sa force, qui crioit à haute voix; Qui est digne d'ouvrir le livre, & d'en délier les sceaux?

3. Mais nul ne pouvoit, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni au dessous de la terre, ouvrir le livre, ni le regarder.

4. Et je pleurois fort, parce que personne n'étoit trouvé digne d'ouvrir le livre, ni de le lire, ni de le regarder.

5. Et un des anciens medit; Ne pleure point; voici le Lion, qui est de la tribu de Juda, la racine de David, a vaincu pour ouvrir le livre & pour en délier les sceaux.

6. Et je regardai, & voici il y avoit au milieu du thrône, & des quatre animaux, & des vingt-quatre anciens, un Agneau qui se tenoit là, comme mis à mort, ayant sept cornes & sept yeux, qui sont les sept Esprits de Dieu, envoyés par toute la terre.

7. Et il vint, & prit le livre de la main de celui qui étoit assis sur le thrône.

8. Et quand il eut pris le livre, les quatre animaux & les vingt-quatre anciens se prosternerent devant l'Agneau, ayant chacun des har-

pes, & des phioles d'or, pleines de parfums, qui sont les prieres des Saints.

9. Et ils chantoient un nouveau cantique, en disant; Tu es digne de prendre le livre, & d'en ouvrir les sceaux; car Tu as été mis à mort, & nous a rachetés à Dieu, par ton sang, de toute tribu, langue, peuple, & nation.

10. Et Tu nous a faits rois & sacrificateurs à notre Dieu, & nous régnerons sur la terre.

11. Puis je regardai, & j'entendis la voix de plusieurs anges, autour du thrône, & des anciens; & leur nombre étoit de plusieurs millions.

12. Et ils disoient à haute voix; L'Agneau qui a été mis à mort, est digne de recevoir puissance, richesses, sagesse, force, honneur, gloire, & louange.

13. J'entendis aussi toutes les créatures qui sont au ciel, & sur la terre, & sous la terre, & dans la mer, & toutes les choses qui y sont, disant; A Celui qui est assis sur le thrône, & à l'Agneau soit louange, honneur, gloire, & force aux siècles des siècles!

14. Et les quatre animaux disoient, Amen! & les vingt-quatre anciens se prosternerent, & adorèrent Le Vivant aux siècles des siècles.

Le ch. IV. contient une description de la Majesté Divine, & des hommages qui Lui sont dûs, & dans le ch. V. les mêmes hommages sont attribués à Jésus-Christ, en tant que Médiateur, sous
E;

l'emblème d'un Agneau mis à mort, pour racheter le genre humain, & par qui seulement il peut y avoir de communion entre Dieu & l'homme.

Il me paroît que, si l'on examine de bonne foi le contenu de ce chapitre, on sentira qu'il est impossible de nier la divinité du Médiateur, ou de l'Agneau victime, vu que les hommages qui Lui sont ici rendus, sont, à tous égards, les mêmes que ceux qui sont dûs à l'Essence divine.

Verf. 1. *Un livre scellé de sept sceaux.* Je hasarderai ici une conjecture. Il me paroît que ce livre ne doit pas être considéré comme ne contenant que le développement des événements futurs; mais aussi comme étant un emblème de tout le plan de salut, qui se trouve en Jésus-Christ. Le verset 3. du ch. I. nous donne lieu de penser que St. Jean envisageoit ce livre comme renfermant tout ce qui est nécessaire pour être heureux, & c'est parce qu'il l'envisageoit sous ce point de vue qu'il pleuroit si fort à cause que personne n'étoit digne de l'ouvrir, ni de le regarder.

D'ailleurs, il semble que le verf. 5. décide la question, vu qu'il y est dit que le but de la victoire de l'Agneau a été d'avoir le droit d'ouvrir le livre & d'en délier les sceaux. Ne seroit-il pas étrange que Jésus-Christ fut mort & qu'il eut triomphé de l'enfer, uniquement pour être digne de dicter à St. Jean le livre de l'Apocalypse? Il me paroît donc probable que ce livre scellé est l'emblème de la rédemption, qu'aucune créature n'étoit capable d'opérer, ni de développer; mais seulement Jésus-Christ.

Verf. 2. *Un ange remarquable par sa force.* C'est-à-dire, d'une force extraordinaire, capable de se faire entendre à toutes les créatures; mais c'est en vain qu'il crie, & qu'il invite toutes les créatures; elles sont toutes sourdes ou impuissantes; ainsi voilà la porte à la vie fermée. Il n'y eut jamais un sujet plus légitime de verser des larmes.

Verf. 5. *Et un des anciens me dit.* Il est à observer que chacun des quatre animaux adresse la parole à St. Jean, à l'ouverture des quatre premiers sceaux ; & que parmi les anciens il y en a deux ; mais rien que deux, qui parlent chacun une fois ; ici & au ch. VII. 13. Je pense que cela est symbolique & représente la correspondance qu'il y a entre l'Eglise de tous les temps. Des deux anciens, l'un représente l'ancienne Eglise, & c'est lui qui montre Jésus-Christ comme l'Agneau victime ; parce que la Loi est un *pédagogue pour conduire à Christ*. Celui là est le premier en ordre de temps. Le second ancien agit ici comme représentant de l'Eglise sous l'Evangile, & il fait observer & montre les effets qu'à produit la venue de Jésus-Christ ; savoir, qu'il y a *une grande multitude que personne ne peut compter, de toutes nations, tribus, peuples, & langues . . . , qui ont lavé & blanchi leurs longues robes dans le sang de l'Agneau.*

Ne pleure point, &c. Cet ancien fait ici la même fonction que Jean-Baptiste. Jean 1. 29.

Il se présente ici une difficulté. Est-ce là, peut-on dire, une vérité qui fut ignorée de St. Jean ? Qui mieux que lui pouvoit être instruit de ce que Jésus-Christ a fait pour sauver le monde ? Ne rend-il pas témoignage à cette vérité, tant dans son Evangile que dans ses Epîtres ?

Ma réponse est, que ceci est une vision, où St. Jean est appelé à représenter les choses uniquement d'après cette vision. Il ne parle point d'après les connoissances qu'il avoit acquises ci-devant, mais d'après ce qu'il voit ; & les pleurs qu'il verse sont une effusion qui ne procede point de ses sentiments naturels ; mais qui est analogue à ce qui lui est montré.

Je pense qu'une vision peut être considérée comme ayant de l'analogie avec un songe ; quoique plus claire & plus sensible ; & un songe est, à bien des égards, indépendant des connoissances qu'on a

acquises. Dans les songes, les choses qu'on fait ne se présentent pas ordinairement à l'esprit, & il s'y présente des idées qu'on n'eut jamais, & qui n'ont que peu de rapport aux connoissances qu'on a acquises. Je conjecture que le cas de St. Jean devoit être, à peu près, le même. Il étoit en esprit; c'est-à-dire, comme absent du corps, comme s'il avoit reçu une nouvelle maniere d'exister, & qu'il eût perdu de vue ce qu'il savoit déjà.

Je suppose donc, que le St. Esprit veut représenter ici la Rédemption, comme étant encore cachée & scellée dans les décrets éternels, & que ce livre, scellé de sept sceaux, en est l'emblème; & cette supposition étant admise, ce que St. Jean dit, qu'aucune créature n'étoit digne de l'ouvrir, ni de le regarder; les pleurs qu'il verse à ce sujet, & l'ouverture du livre ou l'accomplissement & le développement de la Rédemption, par l'Agneau immolé, ne renferment plus aucune difficulté.

Le Lion de la tribu de Juda, la racine de David. Il n'y a pas de doute que ces dernières paroles *la racine de David*, ne soient une allusion à ce que dit Esaïe XI. 1. & LIII. 2. en parlant du Messie, & le comparant à un rejetton, & à un surjon qui croit d'une racine d'Isaï pere de David. Ainsi il y a ici deux caracteres du Médiateur diamétralement opposés; car le lion est un emblème de la force & de la puissance, & le rejetton d'une racine est l'emblème de la foiblesse. L'un étoit nécessaire pour vaincre, & l'autre pour être vaincu. Ce qui devoit avoir lieu, afin de remplir les vues du premier oracle prononcé après la chute; *La sémence de la femme écrasera la tête du serpent, & le serpent Lui écrasera le talon.*

A vaincu pour ouvrir le livre. Non proprement pour prédire les événements futurs; mais pour opérer & pour développer le système de la Rédemption qui étoit caché ou cacheté.

Verf. 6. *Au milieu du thrône, &c.* Le thrône re-

présente la Majesté Divine; les quatre animaux & les anciens, l'Eglise universelle de tous les temps & de tous les lieux, & l'Agneau est au milieu. Ici l'Agneau tient la place de celui qui, au chapitre précédent, est désigné par *Celui qui étoit assis sur le trône*, & que j'ai dit représenter l'Essence divine ou Dieu le Pere. Et cette représentation est analogue à ce que dit St. Paul, *Que la plénitude de la Divinité habite en Jésus-Christ corporellement*; c'est-à-dire, *en corps* ou en Essence, & dans le même sens qu'on diroit du parlement qu'il a présenté une pétition *en corps*, & non par députés. *En corps*; c'est-à-dire, tout le parlement.

On peut encore rapporter à ceci, ce que Jésus-Christ dit ailleurs; *Celui qui m'a vu a vu le Pere. Le Pere est en Moi & Moi en Lui.*

Mais l'Agneau, au milieu des représentants de l'Eglise universelle, a pour but de nous apprendre qu'il a tout reconcilié, tout uni.

Un Agneau qui se tenoit là comme mis à mort; c'est-à-dire, comme victime actuellement offerte, & demandant grace continuellement pour les coupables. Jésus est tel depuis le commencement du monde, & le sera jusqu'à la fin. Il est, & Il sera jusqu'à la fin une victime de propitiation pour les péchés. Son sang demande grace, comme celui d'Abel demandoit vengeance; quoique, dans le fait, Il ne soit mort qu'une fois; ainsi qu'Abel; car Il ne s'offre pas plusieurs fois, Heb. IX. 25. & 26. Il ne meurt plus, & Il est vivant aux siècles des siècles.

Ayant sept cornes. Les cornes, dans le figuré, dénotent la puissance. Le nombre sept employé symboliquement, désigne un nombre illimité, & ce nombre marque ici la puissance infinie dont Jésus-Christ est revêtu, & dont il est fait mention. Jean V. 19-22. Matth. XXVIII. 18.

Sept yeux, qui sont les sept Esprits de Dieu. Le St. Esprit est ici représenté par les sept yeux, attribué

à l'Agneau, & c'est une démonstration de son union ou unité avec la Divinité, vu que l'Agneau ne fait qu'un avec le St. Esprit, ainsi que les yeux qui font partie du corps, ne font qu'un avec le corps. Je pense aussi que les sept cornes, emblèmes de la Toute-puissance, sont ici mentionnées comme un emblème du Pere, car la Touté-puissance est son principal attribut: Ainsi l'Agneau est ici représenté comme un emblème de la Trinité; ce qui, je le répète, me paroît être analogue à ce que dit St. Paul, en parlant de Jésus-Christ Col. I. 19. II. 9. & à ce que Jésus-Christ dit Lui-même Jean XIV. 9. 10. II. 23.

Et encore ces paroles du Sauveur; *Je suis le Chemin, la Vérité, & la Vie*, me paroissent exprimer que toute la Divinité se trouve en Jésus. Le chemin est ici mentionné comme emblème du Médiateur, qui est la voie pour obtenir le salut; la vérité, comme l'emblème du St. Esprit; car l'*Esprit est la vérité*; & la vie, comme l'emblème du Pere; car c'est Lui qui est le principe de la vie. Jean V. 26. Et en effet, comme il n'y a qu'un seul Dieu, le ciel n'a qu'un trône, & il n'y a que le vrai Dieu qui puisse y sieger.

Envoyés par toute la terre. C'est Dieu qui par son Esprit anime & vivifie tout. Le Ps. CIV. peut être regardé comme une paraphrase de ces paroles. Mais il est ici supposé & enseigné, que l'Agneau immolé dès la fondation du monde, est le canal par lequel Dieu se communique, parce que c'est Lui seul qui reconcilie tout.

Vers. 7. *Il prit le livre de la main droite de celui qui étoit assis sur le trône.* Il semble d'abord qu'il y a ici un double emploi; savoir, l'Agneau symbole de la Trinité ou Essence divine; & celui qui est assis sur le trône, qui représente le Pere ou l'Essence divine. Mais l'Agneau peut bien être représenté sous une forme qui sert d'emblème à la Trinité, & agir néanmoins en sa qualité de Médiateur. Ici Il se présente comme Agneau victime;

mais sans cesser d'avoir toute la plénitude de la Divinité habitante en Lui; Il peut donc faire la fonction de Médiateur & être en même-temps un emblème de la Divinité.

Verf. 8. *Et, quand Il eut pris le livre, les quatre animaux & les vingt-quatre anciens se prosternerent devant l'Agneau.* Les mêmes hommages sont rendus à Jésus-Christ, en tant que le Médiateur ou Agneau victime, qu'à l'Essence divine dans le chapitre précédent.

Verf. 9. *Tu nous a achetés à Dieu par ton sang de toute tribu, langue, peuple, & nation.* Ces paroles, prononcées de concert par les quatre animaux & les vingt-quatre anciens, prouvent qu'ils sont envisagés comme les représentants de l'Eglise universelle, qui est composée des rachetés de toutes les nations.

Verf. 10. *Et nous régnerons sur la terre.* Ceci se rapporte au regne de mille ans, dont il sera parlé dans la suite.

Verf. 11. *Et j'entendis la voix de plusieurs anges, &c.* Les louanges que les anges rendent à Dieu, ne sont jamais entremêlées des expressions qui sont mises dans la bouche des anciens & des quatre animaux; savoir, que l'Agneau les a rachetés & lavés par son sang; parce que ce n'est pas pour eux que Jésus-Christ est mort.

Vers. 13. *Et j'entendis toutes les créatures, &c.* Ce verset donne une haute idée des effets de la Rédemption. On seroit tenté de croire qu'elles annoncent le Rétablissement de toutes choses; mais c'est encore un mystère pour nous, & il nous faut prendre garde de ne pas aller plus loin que ce qui est écrit.



C H A P I T R E V I.

1. Et quand Il eut ouvert l'un des sceaux, je regardai, & j'entendis l'un des quatre animaux qui disoit, comme avec une voix de tonnerre; Viens & vois.

2. Et je regardai, & je vis un cheval blanc, & celui qui étoit monté dessus avoit un arc, & il lui fut donné une couronne, & il sortit victorieux, & afin de vaincre.

Il faut observer, en général, que les emblèmes représentés à l'ouverture des sceaux, ne doivent pas être appliqués à des individus en particulier; mais à des périodes plus ou moins longs. Cela est évident, à l'égard des quatre derniers sceaux; & pourquoi les trois premiers ne seroient-ils pas de la même nature? Il n'y a rien dans ces emblèmes qui répugne à cette interprétation, & il est certainement plus naturel de penser que c'est le but de ces prophéties, vu qu'il s'agit d'annoncer une suite d'événements. Ainsi il me paroît qu'on s'est mépris lorsqu'on a cru, que les cavaliers, introduits aux quatre premiers sceaux, représentent des personnes particulières, telles que Trajan, Adrien, &c. mais la méprise est encore plus grande de s'imaginer que le premier cavalier représente Jésus-Christ.

Il semble aussi que, pour que les prophéties contenues dans ce livre, soient propres à faire impression, il ne suffit pas de trouver, par-ci par-là, des événements ou des personnages qui y aient du rapport; mais qu'il faut de plus que les sceaux annoncent une suite de faits qui se succèdent, de manière

niere qu'on y trouve un sommaire suivi des événements qui sont arrivés dans le monde.

Verf. 1. *J'entendis l'un des quatre animaux, qui disoit, comme avec une voix de tonnerre; Viens & vois.* Ce n'est qu'aux quatre premiers sceaux que les quatre animaux sont introduits invitant St. Jean à venir & à voir.

Quelle peut être la raison de cette différence? Cela ne proviendrait-il pas de ce que les quatre premiers emblèmes ayant trait uniquement à ce que devoit éprouver le monde païen, & ne se rapportant qu'à l'état civil des peuples, cet avertissement étoit nécessaire pour réveiller l'attention, & montrer aux fideles, & à St. Jean en particulier, qu'il ne faut pas être indifférent à l'égard des choses qui intéressent le bien public; que ces événements sont aussi dispensés par la Providence?

Ce qui me paroît donner de la vraisemblance à cette conjecture, c'est que, dans le fait, ce sont les seuls événements prédits dans l'Apocalypse où le christianisme semble n'avoir rien de commun; car il n'y concourt à aucun égard, ni comme cause, ni comme objet. Le premier sceau ne concerne que les victoires de Trajan; le second, les guerres où les juifs furent, les instigateurs, & enfin les victimes; le troisième, la justice stricte observée dans l'administration de la justice par des empereurs païens, envers leurs sujets païens; & le quatrième, les massacres occasionnés par l'ambition des chefs de l'empire, & par l'insolence de la soldatesque. Dans tous les autres événements prédits, le christianisme ou les chrétiens sont toujours ou cause, ou objet; mais ici il n'est question que des romains entant que païens. Cet avertissement est donné par les quatre animaux, parce qu'ils sont des symboles pour représenter les fideles ministres.

Le cheval est un animal courageux, & dont on fait usage à la guerre, ce qui le rend un emblème

propre à représenter des combats, ainsi que l'arc. La couronne est le symbole de la victoire.

Le premier période est donc figuré par l'emblème d'un cavalier monté sur un cheval blanc, ayant un arc dans sa main, à qui il est donné une couronne, & qui sort pour être victorieux & pour vaincre.

Le livre de l'Apocalypse fut écrit, suivant l'opinion unanime des trois premiers siècles, l'an 95; & ce période commença l'an 96, avec le règne de Nerva, qui s'associa Trajan, dont le règne fut une suite non interrompue de victoires & de conquêtes.

Car—il triompha deux fois des Daces & de plusieurs autres nations voisines;—il réduisit, en vertu de nouvelles victoires, toute la Dacie en province romaine;—il soumit l'Arabie Pétrée,—l'Arabie Heureuse, qui devinrent des provinces romaines;—il subjuga les sarmates occidentaux,—les sarmates orientaux,—l'Arménie,—l'Ibérie,—les royaumes du Bosphore,—de Chalcide,—d'Albanie,—partie de la Mésopotamie,—les parthes,—l'Assyrie,—la Chaldée,—& tout le pays depuis Babylone jusqu'aux Indes. Ses conquêtes & ses victoires durèrent depuis le commencement de son règne jusqu'en l'an 116, ce qui renferme l'espace de 20 ans. Ce période ne pouvoit pas être mieux dépeint que par l'emblème du cavalier décrit dans la prophétie. L'arc est propre à représenter des combats, & la couronne la victoire. La couleur blanche dénote la droiture des intentions du combattant; car les guerres de Trajan n'avoient pour but que de défendre & d'affermir l'empire; les peuples qu'il subjuga étant tous ennemis des romains, ils en désoloient les provinces, toutes les fois que les circonstances leur paroisoient favorables pour le faire impunément; & je n'ai vu nulle part que Trajan ait été accusé de faire des guerres injustes. Mais on s'accorde à dire, qu'il éleva l'empire à son plus haut degré de grandeur.

3. Et quand Il eut ouvert le second sceau, j'en-

tendis le second animal qui disoit; Viens & vois.

4. Et il sortit un autre cheval, qui étoit roux; & il fut donné à celui qui étoit monté dessus, de pouvoir ôter la paix de la terre, afin qu'on se tue l'un l'autre; & il lui fut donné une grande épée.

Cet emblème annonce un jugement de Dieu, accompagné de carnage, de meurtres, & de guerres civiles; car les guerres au dehors & avec les ennemis de l'état, laissent la paix dans l'intérieur de cet état; mais c'est à la lettre que les guerres civiles bannissent la paix hors de cet état, & en font un lieu de carnage, & c'est ce que signifient la couleur du cheval & la grande épée; mais sur tout ces paroles, qu'il fut donné au cavalier *d'ôter la paix de la terre, afin qu'on se tuât l'un l'autre.*

Dans les livres de l'Ancien Testament, ainsi que dans les Evangiles, on entend ordinairement par la terre ou par toute la terre, la Judée; mais lors que le mur de séparation a été rompu, & que les nations qui composoient l'empire romain furent reçues en partie dans l'Eglise; par la terre ou toute la terre, il faut entendre l'empire romain; & c'est en particulier dans ce sens, que ce mot est employé dans l'Apocalypse.

Ce qui est annoncé dans ce sceau, commença de s'accomplir quelque temps avant la mort de Trajan, & continua jusques vers la fin du regne d'Adrien, dans l'année 136, ce qui dura l'espace de 16 ans. Et ce qui rend ces faits d'autant plus digne de notice, par la prophétie, c'est que le peuple juif, autre fois l'objet particulier des soins de la Providence, est celui qui en est le principal objet, & que peu s'en fallut qu'il ne fut entièrement détruit.

Vers la fin du regne de Trajan, l'esprit de revolte s'empara des juifs, qui commirent des cruautés sans nombre, dans une partie des provinces de

l'empire :—ils se revoltèrent dans toute l'Égypte, & massacrèrent tant les grecs que les romains, qui tombèrent entre leurs mains ;—ils égorgèrent presque tous les habitants de la Lybie Cyrénaïque ;—en Cypre, ils firent périr 250,000 personnes,—& leur revolte s'étendit jusques dans la Mésopotamie. Dans tous ces lieux, la tragédie finit par leur défaite, & par le massacre qu'on fit de ceux de cette nation.

De plus, une partie des pays que Trajan avoit soumis, égorgèrent les garnisons romaines.

Les juifs, après avoir été vaincus, conservoient encore l'esprit de revolte, & ils recommencerent leurs meurtres & leurs déprédations sous Adrien successeur de Trajan, & l'on fut plusieurs années avant de pouvoir les soumettre entièrement. Ils commirent, sous la conduite de l'impôsteur Barchochebas, les plus affreux désordres ; mais, hors d'état de résister aux légions romaines, on en tua 580,000, outre un beaucoup plus grand nombre qui périrent par la faim, par le feu, & par les maladies. Ceux qui survécurent furent vendus pour esclaves. On ne dit pas quel fut le nombre de ceux que les juifs avoient massacrés ; mais il y lieu de penser que, pendant l'espace de temps qu'ils parcoururent les provinces, avec le fer & la flamme, n'épargnant ni l'âge, ni le sexe, ils firent périr un nombre de personnes, au moins égal à celui qu'ils perdirent eux-mêmes. Ainsi l'emblème de la prophétie paroît très analogue aux événements de ce période.

5. Et quand il eut ouvert le troisieme sceau, j'entendis le troisieme animal qui disoit ; Viens & vois. Et je regardai, & je vis un cheval noir, & celui qui étoit monté dessus, avoit une balance dans sa main.

6. Et j'entendis du milieu des quatre ani-

maux, une voix qui disoit; Le chenix de froment pour un denier, & les trois chenix d'orge pour un denier, & ne nuis point au vin ni à l'huile.

La couleur noire est l'emblème de la gravité, & de la dé cense; c'est, je pense, la raison pour laquelle on l'a affectée aux ecclésiastiques, qui DEVROIENT être graves & décents dans leur conduite.

La balance est le symbole de la justice, & conséquemment l'emblème de la prophétie est propre à désigner un période de temps, remarquable par l'exactitude avec laquelle la justice seroit rendue, dans les différentes parties de l'empire; ce qui fut le cas pendant les regnes d'Antonin & de Marc Aurele: ils furent tous deux très recommandables par l'exactitude avec laquelle ils firent observer les loix.

Il n'y a point eu, dans toute la durée de l'empire romain, de période plus remarquable par la gravité, la dé cense, & par l'administration de la justice, que les regnes d'Antonin & de Marc Aurele, qui furent d'environ 42 ans. Le premier de ces princes a été surnommé le *Pieux*, & le second le *Philosophe*; & ils ont été l'un & l'autre, parfaitement tels que ce titre les représente, & je ne vois pas que leurs regnes pussent être mieux qualifiés que par un période distingué par la dé cence, la gravité, & l'administration d'une justice stricte.

Verf. 6. *Le chenix de froment pour un denier, & les trois chenix d'orge pour un denier.* Cette mesure contenoit deux sexterces, & le sexterce une pinte & demi mesure angloise; ainsi un chenix contenoit environ trois pintes; & trois pintes de froment sont suffisantes pour la nourriture d'un homme pour un jour. Le denarius est estimé sept penny anglois, ou quatorze sols françois, ce qui, dans ce temps là, étoit le prix de la journée d'un homme.

Ces parôles me paroissent annoncer une sorte de disette; mais où néanmoins on auroit une suffisance principalement pour le peuple, qui se nourrit ordinairement d'orge; si l'orge est inférieur au froment en valeur, il n'est cependant pas moins nourrissant; ainsi, si ceci annonce une calamité, c'est principalement aux voluptueux.

Il est fait mention, pendant les regnes d'Antonin & de Marc Aurele, de trois famines. L'une sous Antonin, mais qui paroît ne s'être faite sentir qu'à Rome: l'autre, sous Marc Aurele, qui ne paroît pas s'être étendue plus loin que la précédente; & la troisieme, sous le même Prince, & qui s'étendit plus loin; mais il y a lieu de penser que ces princes, qui étoient humains & prévoyants, y pourvurent & trouverent moyen de soulager les peuples, & de les pourvoir de vivres à un prix qui n'étoit pas excessif, & qui étoit proportionné au gain qu'un ouvrier fait par son travail; mais néanmoins le regne de ces princes, paroît avoir été marqué plutôt par la disette que par l'abondance.

Mais je ne pense point que ce verset doive être pris à la lettre; c'est ici un emblème confirmatif du précédent. Un chenix de froment est, dit-on, l'allouance d'un homme pour sa nourriture, pendant un jour. Un denarius est le salaire d'un ouvrier en argent, pendant un jour. Qu'est-ce que cet emblème dit, sinon qu'une juste proportion seroit maintenue entre le travail de l'ouvrier & son salaire? c'est-à-dire, que tout seroit pesé à la balance de la justice.

Et ne nuis point au vin & à l'huile. Il est dit dans l'Ecriture, que le vin réjouit le cœur de l'homme, & que l'huile fait reluire son visage, Ps. CIV. 15. Dire que ces choses ne recevront aucun dommage, c'est affirmer symboliquement, que le contentement & la joie seroient l'effet de cette justice stricte qui seroit rendue par Antonin & Marc Aurele, quoique l'on fut exposé, sous leurs regnes, à des disettes. Et en effet, l'empire n'a jamais été plus heureux, ou plu-

tôt les sujets n'ont jamais eu plus de sujet d'être contents & satisfaits. Jamais les Romains ne furent plus libres que sous ces deux princes; car ce n'étoit pas eux qui régnoient, mais les loix.

7. Et quand il eut ouvert le quatrieme sceau, j'entendis la voix du quatrieme animal qui disoit; Viens & vois.

8. Et je regardai, & je vis un cheval fauve, & celui qui étoit monté dessus avoit nom la mort, & l'enfer suivoit après lui; & il leur fut donné puissance sur la quatrieme partie de la terre pour tuer avec l'épée, par la famine, par la mortalité, & par les bêtes sauvages de la terre.

En considérant bien cet emblème, on verra qu'il ne peut nullement être appliqué à un individu en particulier; mais seulement à une certaine durée de temps, puisque le cavalier est appelé la mort, ayant l'enfer en croupe, ou à sa suite; & que c'est la mort & l'enfer, & non un individu en particulier, qui reçoivent conjointement, la puissance d'exterminer par l'épée, par la famine, par la peste, & par les bêtes sauvages. Ce sont là presque tous les fléaux réunis, qui ne sont point à la disposition d'aucun homme: mais qui sont les messagers ou instruments de la mort & du sépulcre, que la prophétie personnifie.

Ce période commence avec le regne de Commode, fils & successeur de Marc Aurele, & finit à l'avénement de Diocletien au thrône impérial. Je le divise en deux époques, parce que l'emblème introduit deux acteurs; savoir, la mort & l'enfer. La premiere époque finit au meurtre d'Alexandre Sévere, & a duré 55 ans. Pendant cet espace de temps, il y a eu onze princes proclamés empereurs, qui tous subirent une mort violente, à la

réserve de S. Sévere, qui encore, à ce qu'on prétend, mourut de chagrin d'avoir vu son fils prêt à l'assassiner. Commode, Caracalla, & Héliogabale étoient des monstres qui se plaisoient à répandre le sang. S. Sévere étoit juste, mais d'une justice féroce, & il fit mourir une multitude de personnes. Pertinax étoit un excellent prince; mais il ne régna que trois mois. L'empire eut seulement quelques années de repos pendant le regne d'Alexandre Sévere, qui fut remarquable par son amour pour la justice; mais il fut massacré n'ayant encore que 26 ans.

La mort me paroît avec beaucoup de propriété être représentée comme présidant à cette partie du période dont il est question, si on l'envisage relativement aux chefs de l'empire, & aussi eu égard à cette multitude de personnes qui périrent par la cruauté des empereurs, & par une suite de guerres civiles, qu'il y eut entre les concurrents à l'empire.

Mais la partie du période qui suit est encore pire, & répond très bien à l'emblème dont le prophète se sert pour le désigner, l'appellant *l'enfer*, qui est encore pire que la mort.

Il semble impossible de décrire en moins de paroles, les massacres, & les dévastations qu'éprouva l'empire romain depuis le meurtre d'Alex. Sévere jusqu'à l'avénement de Diocletien à l'empire. Pendant cet espace de temps, qui fut de 49 ans, il y eut 72 empereurs ou tyrans, qui se disputèrent l'empire, & presque tous périrent d'une mort violente. Ce ne fut de tous côtés que guerres sanglantes, batailles & massacres. Certaines provinces se trouverent par là entièrement dépeuplées, & les bêtes féroces s'étoient multipliées au point de mettre le peu d'habitants qui y restoit, hors d'état de se défendre; & la mort des cultivateurs ne pouvoit qu'être suivie de la disette de vivres.

Sous l'empire de Galien, il y eut une peste qui fit de grands ravages dans tout l'empire; mais sur

tout à Rome, où il y eut des jours qu'il y mourut jusqu'à 6,000 personnes. Et ce fut en vain que, pour en arrêter le cours, on consulta l'oracle des Sybiles, & qu'on suivit ce qu'on imaginoit y être prescrit en pareil cas; car cette peste dura pendant 15 ans. On parle d'une autre peste également funeste, & encore d'une troisième sous Claudius.

Outre les guerres civiles, les Scythes parcoururent presque toutes les provinces sous le regne de Gallus, & commirent d'affreux ravages. On raconte, au sujet des bêtes féroces, qu'on vit, dans une seule fois, 500 loups entrer ensemble dans une ville, que ses habitants avoient abandonnée.

9. Et quand Il eut ouvert le cinquieme sceau, je vis sous l'autel les ames de ceux qui avoient été tués pour la parole de Dieu, & pour le témoignage qu'ils avoient maintenu.

10. Et elles crioient à haute voix, disant; Jusques à quand, Seigneur, qui es Saint & Véritable, ne juges Tu point; & ne venges Tu point notre sang de ceux qui habitent sur la terre?

11. Et il leur fut donné à chacun des robes blanches, & il leur fut dit qu'ils se reposassent encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de leurs compagnons de service, & de leurs freres, qui doivent être mis à mort comme eux, soit complet.

Verf. 9. *Je vis sous l'autel, &c.* Ce seroit s'inscrire en faux contre le contenu des Ecritures, que de prendre ici le mot *ame* dans le sens qu'il a ordinairement: car l'Ecriture dit expressement, que les ames des fideles vont dans le séjour du bonheur, & non sous l'autel. Dailleurs, si les ames

des fideles font des demandes, ces demandes sont analogues à celles de leur Sauveur, & des vrais martyrs, qui prient pour leurs bourreaux.

Mais le mot *ame* a quelque fois la même signification que le mot *sang*. C'est le sens qu'Esaïe lui donne LIII. 12, lorsqu'il dit du Messie, qu'il a répandu son *ame* à la mort; c'est-à-dire, qu'il a répandu son sang jusqu'à la mort. L'autel étoit cette partie du temple où l'on offroit les victimes, & leur sang couloit sous l'autel; c'est ce qui fait que St. Jean se sert de cette figure. Et peut-être, y a-t-il ici une allusion à ce que Moïse dit de l'ame animale, qu'elle est dans le sang.

Le sang des martyrs est ici introduit comme demandant vengeance, ainsi que celui d'Abel, & ce sang est personnifié sous l'emblème des ames.

Ce n'est pas seulement le sang des martyrs versé dans une persécution qui crie vengeance; mais celui qui a été versé depuis le commencement de la prédication de l'Evangile. Ce qui est dit ici a de l'analogie avec ces paroles de St. Paul; *Il est juste que Dieu rende l'affliction à ceux qui vous affligent, & qu'il vous donne du relâche à vous qui êtes affligés.* Dieu venoit d'exercer ses jugements contre l'empire romain, qui avoit dévoré & détruit toute la terre; car ici bas les jugements de Dieu s'exercent plus contre les nations que contre les individus. Cet empire, dis-je, qui avoit tant détruit & tant pillé, est enfin traité selon la loi du talion, & cela à cause de son orgueil, de son ambition, & de son avarice; & il éprouve, à tous égards, ce qu'il avoit fait éprouver aux autres nations. Mais il restoit à lui faire subir la peine qu'il avoit encourue par ses persécutions contre les professeurs de l'Evangile, & c'est ce que les martyrs (ou la justice Divine parlant en leurs noms) font introduits demander.

Je place le commencement de ce période au temps où le dernier finit, & où commence le re-

gne de Diocletien, d'où l'on a compté une nouvelle époque, qui a été long-temps en usage, & qu'on a appelée l'ere de Diocletien; & plus communément, *l'ere des martyrs*, & dont les coptes ou chrétiens d'Egypte se servent encore; cette ere commence l'an 284; Et il est bien remarquable qu'on ait nommé cette époque *l'ere des martyrs*, vu qu'à cette époque il n'y eut point de martyrs, l'Eglise étant alors en paix depuis dix ans; car la neuvième persécution, qui eut lieu sous Aurelien, & qui avoit duré deux ans, finit en 274, & ce ne fut que la 19^{me} année du regne de Diocletien que la persécution contre l'Eglise recommença, à l'instigation de Galérius, qui fut le persécuteur, plutôt que Diocletien, qui n'étoit point ennemi des chrétiens, & de qui on peut dire seulement, qu'il consentit à ce qu'on les persécutât.

Cette époque ou ere n'auroit-elle pas été ainsi nommée par une dispensation particuliere de la Providence, qui auroit fait que, sans dessein, on marquât l'époque où St. Jean introduit les martyrs faisant entendre leurs voix, afin de fixer par là l'époque de ce sceau?

Le cri du sang des martyrs est entendu, la justice de leur cause est prononcée, & la punition de ceux qui l'ont versé est dite devoir être différée pour un peu de temps, & jusqu'à ce que le nombre des martyrs fut complet. Ce peu de temps ou la durée du sceau, comprend l'espace de 29 ans ou environ. Et à la fin de ces 29 ans, finit la dixième & dernière persécution, sous Rome païenne. Cette dernière persécution dura 10 ans, & elle fut suivie du triomphe du nom chrétien, & de la vengeance contre les persécuteurs de l'Eglise.

On observera que ce *cinquième* sceau est annoncé comme un prélude ou avant-coureur du suivant, & qu'il en détermine la nature: Car ici le sang des martyrs est introduit demandant vengeance, & cette vengeance est promise; seulement elle devoit

être différée *un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de leurs compagnons de service fut complet.* Ainsi, après *ce peu de temps*, devoit succéder la vengeance & le châtimement des persécuteurs, ce qui détermine évidemment la nature du période suivant.

12. Et je regardai, quand il eut ouvert le sixieme sceau, & voici il se fit un grand tremblement de terre, & le soleil devint noir comme un sac de poil, & la lune devint toute comme du sang.

13. Et les étoiles du ciel tomberent sur la terre, comme lors que le figuier, étant agité par un grand vent, laisse tomber ses figues encore vertes.

14. Et le ciel se retira, comme un livre qu'on roule, & toutes les montagnes & les îles furent remuées de leurs places.

15. Et les rois de la terre, les princes, les riches, les capitaines, & les puissants, tout esclave & tout libre, se cachèrent dans les cavernes & entre les roches des montagnes.

16. Et ils disoient aux montagnes & aux rochers; tombez sur nous, & cachez-nous de devant la face de Celui qui est assis sur le thrône, & de devant la colere de l'Agneau.

17. Car le grand jour de la colere est venu, & qui est-ce qui pourra subsister?

Ce sceau est ouvert pour donner à connoître la ruine de l'empire romain, en tant que païen; c'est-à-dire, de ce corps de société qui maintenoit le culte des faux dieux; ce qui commença à s'effectuer
lors

lors que Constantin parvint au trône impérial, l'an 306. C'est à cette époque ou plus exactement en 313 que commença la chute du paganisme, de ses princes, de ses philosophes, de ses prêtres, & de tous ses adhérents. Et c'est là ce que le sceau précédent annonce indirectement, ainsi qu'il a été observé. Cette ruine fut en quelque sorte consommée en 395.

Verf. 12. *Il se fit un grand tremblement de terre; C'est-à-dire, un grand changement ou bouleversement dans la société. Aggée se sert de la même phrase II. 6. Encore une fois, ce qui sera dans peu, J'ébranlerai les cieux & la terre, la mer & le sec. Et J'ébranlerai toutes les nations, & les desirés d'entre toutes les nations viendront, & Je remplirai de gloire cette maison, a dit l'Eternel des armées.* Ce qui est évidemment une prédiction des changements qui devoient s'opérer par la prédication de l'Evangile, après la manifestation du Messie. Or il n'y eut jamais un changement plus grand & plus extraordinaire que celui qui arriva, lors que presque toutes les nations alors connues, embrassèrent le christianisme, & St. Jean parle selon le stile des Prophetes, en l'appellant *un grand tremblement de terre.*

Et le soleil devint noir comme un sac, &c. Quand il est question de la ruine d'un corps, soit politique, soit religieux, soit d'un peuple ou d'une société en générale, les auteurs sacrés se servent, sur tout dans le stile prophétique, de ces expressions, la chute ou l'obscurcissement du soleil, de la lune, & des étoiles. C'est là ce que presque tout le monde sait; néanmoins j'en citerai quelques exemples. Esaïe XIII, en prédisant la ruine de Babylone, se sert de ces expressions; *Les étoiles des cieux & leurs astres ne feront point luire leur clarté, le soleil s'obscurcira quand il se levera, la lune ne fera point resplendir sa lueur Je ferai crouler les cieux, & la terre sera ébranlée de sa place.*

Lors que le même prophete chapitre XXXIV,

prédit la ruine de l'Idumée, il n'emploie pas des termes moins figurés; *Toute l'armée des cieux se fondra*, dit-il, & *les cieux seront mis en rouleau comme un livre*, & *toute leur armée tombera*.

Ezéchiel XXXII, en prédisant la ruine de l'Égypte, emploie les mêmes expressions. *Quand Je l'aurai éteint Je couvrirai les cieux & ferai obscurcir les étoiles. Je couvrirai le soleil de nuages, & la lune ne donnera plus sa lumière. Je ferai obscurcir sur toi les luminaires qui donnent la lumière dans les cieux, & Je répandrai les ténèbres sur ton pays*, dit le Seigneur l'Éternel. Ensuite le Prophète explique ces expressions figurées, aux versets 11-15. On peut voir d'autres exemples semblables, Dan. VIII. 10, comp. avec vers. 22-25. Joël II. 10 & 31. Matth. XXIV. 29. Act. II. 20. Ainsi St. Jean a parlé selon le stile des prophètes, en prédisant la ruine du paganisme.

Vers. 14. *Et le ciel se retira comme un livre qu'on roule*. Cette image est prise de la forme qu'avoient les livres des anciens, qui étoient ordinairement en forme de rouleau, & non comme les livres sont de notre temps, où l'on se serviroit de l'expression *fermer* & non *rouler*. Mais l'usage d'un rouleau paroît plus analogue à ce que le Prophète veut exprimer. Cette image est remarquablement bien adaptée au sujet. *Les cieux*; c'est-à-dire, la Religion établie : les cieux sont roulés ou pliés; mais non détruits; ils doivent paroître sous une nouvelle forme. Les sociétés religieuses établies, le paganisme, tel qu'il est, va disparaître. Mais un nouveau ciel, un autre culte, sous une nouvelle forme, va être produit, par une nouvelle ouverture du livre. Rien ne sauroit être plus analogue à la nature des choses, lors qu'on se sert d'emblèmes, que cette mention de la Religion sous le nom de *ciel*; parce qu'elle en est le chemin & aussi l'image; car celui qui la pratique fidèlement goute les délices du ciel, & est en quelque sorte dans le ciel. Ceci n'est

point applicable aux fausses religions ; mais néanmoins elles usurpent le nom de religion, & on ne le leur dispute pas ; ainsi elles peuvent être désignées par le même emblème.

Et toutes les montagnes & les îles furent remuées de leurs places. Les mots *îles* & *montagnes* ne doivent pas être pris à la lettre ; mais dans un sens figuré ; c'est, je pense, de quoi un chacun est convaincu.

Par le mot *montagne*, dans un sens figuré, on entend l'orgueil ou les objets dont on se fait un sujet d'orgueil ou de vaine gloire. Pour exprimer que l'Eglise triomphera à la fin de tous ses ennemis & de tous ses rivaux, Esaïe II. 2. se sert de cette figure. *Il arrivera aux derniers jours, que la montagne de la maison de l'Eternel sera affermie au sommet des montagnes, & qu'elle sera élevée par dessus les côteaux ; c'est-à-dire, que tout ce en quoi les hommes se glorifient sera humilié sous la gloire du regne de Dieu.* Le même Prophète continue à employer le même langage figuré, dans la suite du chapitre ; *Il y a, dit-il, un jour assigné par l'Eternel des armées . . . contre toutes les hautes montagnes, & contre tous les côteaux élevés : c'est-à-dire, Il y a un jour assigné contre l'orgueil & contre tout ce en quoi les hommes se glorifient.*—Plus encore au chapitre XL. 4. pour exprimer que les hommes seront rendus humbles, dépouillés de toute confiance en eux-mêmes, & aux choses humaines, il dit ; *Toute vallée sera comblée, & toute montagne & toute coline seront abaissées :* ainsi le sens figuré du mot *montagne* n'est point équivoque.

Mais le sens figuré du mot *île*, n'est pas ainsi clairement déterminé par l'Ecriture, & ce n'est que par analogie que nous pouvons le découvrir. Une île est une étendue de terre enlevée & séparée du continent, pour être comme un monde distinct, & qui fait corps à part. Ainsi c'est un emblème très propre pour nous représenter les schismes, les sectes

ou sociétés distinctes qui se forment dans la Religion, & où chaque dénomination forme un corps séparé & distinct, n'ayant ou ne voulant avoir rien de commun les uns avec les autres. Et comme il s'agit ici des jugements de Dieu contre les païens, en tant qu'ils formoient un corps de société religieux, les montagnes désignent ce en quoi ils se contenoient; ainsi que leurs sacrifices, leurs statues, la pompe de leurs cérémonies, leurs oracles, leurs faux dieux, & les merveilles qu'ils leur attribuoient. Et les îles, désignent la diversité de cultes & de religions.

Toutes ces choses devoient être remuées de leurs places, & prendre une nouvelle forme. Et c'est ce qui arriva en effet; car les temples des païens furent fermés, leurs cérémonies supprimées, & le culte des chrétiens en prit la place. On peut dire cependant, qu'à certains égards, le paganisme ne fut pas absolument détruit; on commença, dès lors, à christianiser une partie des cérémonies du paganisme: & quoique ce fût à pas lents, on en vint à introduire dans le christianisme un culte qui avoit beaucoup de rapport au paganisme; & c'est ce culte qui est maintenant pratiqué dans l'église romaine.

La septieme phiole chapitre XVI. 20, annonce quelque chose de semblable; mais alors les montagnes & les îles doivent disparoitre pour jamais, afin de faire place à *de nouveaux cieux & à une nouvelle terre où la Justice habite.* II. Pier. III. 13.

Verf. 15. *Et les rois de la terre, les princes, &c.* Rien ne paroît plus juste & plus naturel que la description que St. Jean fait des effets que dûit produire le changement qui arriva à la cour impériale, au sujet de la Religion. Le paganisme prit la place du christianisme, & d'oppressé il devint opprimé. Mais l'oppression, qui n'avoit servi qu'à faire accroître la Religion chrétienne, fut bientôt la ruine totale du paganisme, & la face des choses changea entierement. C'est ce que signifient ce grand

tremblement de terre, ces montagnes, & ces îles remuées de leurs places, & l'effroi des défenseurs du paganisme; soit qu'ils fussent princes ou capitaines, prêtres ou laïques, libres ou esclaves.

Ces expressions *tout esclave & tout libre*, sont remarquables, & elles me paroissent annoncer que les jugements, dont il est ici question, sont de nature à affecter les esclaves aussi bien que les maîtres; & tel est le cas des calamités qui ont la Religion pour objet; mais il n'en est pas ainsi des guerres, où un peuple est vaincu par un autre peuple; car dans ce cas, le pire des esclaves est qu'ils changent de maîtres; & si quelques fois ils perdent au change, il peut aussi arriver qu'ils y gagnent.

Voici quelques uns des principaux événements qui répondent à la prédiction contenue dans le sixieme sceau.

Constantin ayant échappé à Galérius, qui paroisoit en vouloir à sa vie, fut joindre son pere, qui étoit alors à York; & comme il le trouva sur son lit de mort, il fut bientôt appelé à lui succéder. Comme ce prince étoit favorable au christianisme, qu'il embrassa, & fit triompher sur le paganisme, on pourroit dater d'ici le commencement de la prophétie, qui fait la matiere du sixieme sceau. Les princes ou empereurs qu'il y avoient alors, outre Constantin, étoient (1) Dioclétien & (2) Maximien, qui avoient abdiqué la pourpre; mais le dernier s'en repentit, & profita de la premiere occasion pour la reprendre. (3) Galérius qui étoit chef empereur. (4) Sévere & (5) Maximin, que Galérius s'étoit associés, & auxquels il ajouta ensuite (6) Licinius. Outre ceux la (7) Maxence s'étoit fait élire empereur à Rome. Tous ces princes étoient païens, défenseurs du paganisme, & persécuteurs des chrétiens; mais dans peu d'années Constantin resta seul. Galérius & Maximin moururent de mort naturelle; mais en souffrant des douleurs horribles, & frappés de l'idée que leurs tourments étoient un châ-

timent de leurs cruautés envers les chrétiens. Sévere, Maximien, Maxence & Licinius subirent une mort violente, & après leur mort, Constantin fit fermer les temples des faux dieux, & la Religion chrétienne triompha par tout.

Les prêtres du paganisme & les gens de toute condition, qui étoient accoutumés à vénérer leurs temples, & à se prosterner devant leurs statues, n'osèrent se plaindre, lorsqu'ils virent leurs temples profanés, les statues de leurs dieux ou plutôt leurs dieux; car, à bien des égards, ils ne distinguoient pas les uns des autres; lors qu'ils virent leurs dieux exposés à la risée & aux insultes: il ne leur restoit, dans cette situation, que de se cacher pour se soustraire à la honte ou au dépit qu'ils ressentoient.

CHAPITRE VII.

1. Après cela je vis quatre anges se tenant aux quatre coins de la terre, qui retenoient les quatre vents de la terre, afin qu'aucun vent ne soufflât sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

2. Puis je vis un autre ange, qui montoit du côté de l'orient, tenant le sceau du Dieu Vivant: & il cria, à haute voix, aux quatre anges, qui avoient eu ordre de nuire à la terre & à la mer;

3. Disant, ne nuisez point à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué les serviteurs de Dieu sur leurs fronts.

4. Et j'entendis que le nombre des marqués étoit de cent quarante-quatre mille, qui furent marqués de toutes les tribus des enfants d'Israël.

5. De la tribu de Juda, douze mille marqués. De la tribu de Ruben, douze mille marqués. De la tribu de Gad, douze mille marqués.

6. De la tribu d'Aser, douze mille marqués. De la tribu de Nephtali, douze mille marqués. De la tribu de Manassé, douze mille marqués.

7. De la tribu de Siméon, douze mille marqués. De la tribu de Lévi, douze mille marqués. De la tribu d'Isachar, douze mille marqués.

8. De la tribu de Zabulon, douze mille marqués. De la tribu de Joseph, douze mille marqués. De la tribu de Benjamin, douze mille marqués.

9. Après cela je regardai, & voici une grande multitude, que personne ne pouvoit compter, de toutes nations, tribus, langues & peuples, lesquels se tenoient devant le thrône, & en présence del'Agneau; vêtus de longues robes blanches, & ayant des palmes dans leurs mains.

10. Et ils crioient à haute voix, disant; Le salut est de notre Dieu, qui est assis sur le thrône & de l'Agneau.

11. Et tous les anges se tenoient autour du thrône, & des anciens & des quatre animaux, & ils se prosternerent devant le thrône sur leurs faces, & adorèrent Dieu.

12. En disant; Amen! louange, gloire, sagesse, actions de grâces, honneur, puissance, &

force soient à notre Dieu, aux siècles des siècles. Amen!

13. Alors un des anciens prit la parole & me dit; Ceux-ci, qui sont vêtus de longues robes blanches, qui sont-ils, & d'où sont-ils venus?

14. Et je lui dis; Seigneur, tu le fais. Et il me dit; Ce sont ceux qui sont venus de la grande tribulation, & qui ont lavé & blanchi leurs longues robes dans le sang de l'Agneau.

15. C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu, & ils Le servent jour & nuit dans son temple, & Celui qui est assis sur le trône habitera avec eux.

16. Ils n'auront plus de faim, ni de soif, & le soleil ne frappera plus sur eux, ni aucune chaleur.

17. Car l'Agneau, qui est au milieu du trône, les paîtra, & les conduira aux vives fontaines des eaux: & Dieu essuyera toute larme de leurs yeux.

Ce chapitre est une continuation du sixième sceau, le septième n'étant ouvert qu'au commencement du chapitre suivant. Les huit premiers versets contiennent une description des heureux effets que produisit d'abord la paix rendue à l'Eglise.

Verf. 1. *Quatre anges* ont ordre de retenir les *quatre vents*; c'est-à-dire, tous les vents; car n'y ayant que quatre points cardinaux, c'est les désigner tous que d'en mentionner quatre.

Le vent est un emblème des passions humaines; parce que c'est une chose vaine & impétueuse, qui agite & bouleverse tout, & qui se fait sentir par tout,

Semblablement, c'est les passions humaines qui agitent & bouleversent toute la société; elles s'agitent par tout où il y a des hommes. Mais elles furent, en quelque sorte, en suspens à l'époque dont il s'agit, ainsi que cela arrive lors qu'il survient quelque événement merveilleux & inattendu; & c'est pendant ce temps là, que se firent une multitude de conversions, marquées ici par le nombre mystique de 144,000. On peut encore entendre par les vents, les guerres & les persécutions; car il s'écoula quelques années de paix civile & religieuse, qui ne contribuèrent pas peu au succès du christianisme. Ainsi il y a lieu de penser que St. Jean a voulu désigner l'un & l'autre par ces expressions *retenir les quatre vents*.

Ces quatre anges ne peuvent point désigner ni quatre hommes, ni même quatre intelligences célestes; car, l'effet dont il est ici question, fut produit par les événements.

Les historiens de ce temps là, s'accordent à nous dire que la Religion fit des progrès extraordinaires, à cette époque, même parmi les nations barbares les plus éloignées. Et certes, quand on considère, qu'à l'excellence de la Religion chrétienne, se joignoient tant d'heureuses circonstances, on sent qu'il étoit comme impossible que les choses fussent autrement, puisque tout paroilloit se réunir pour favoriser ses progrès.

Verf. 2. *Puis je vis un autre ange, qui montoit du côté de l'orient, tenant le sceau du Dieu vivant.* Cet ange semble personnifier Jésus-Christ ou le St. Esprit; car quel autre que Dieu peut marquer de son sceau? Il vient du côté de l'orient, ainsi que le soleil de la nature, qui est un type du Soleil de justice, figuré par l'ange qui est ici introduit.

Verf. 3. . . . *Marqué les serviteurs de Dieu sur leurs fronts.* Ceci peut bien être une allusion à la cérémonie du baptême, & à l'usage qui se pratique encore, de marquer, avec le signe de la croix, ceux

qui sont baptisés; mais néanmoins, ce ne sauroit être la vraie signification de ces paroles; car le baptême qui sauve, n'est pas celui par lequel les ordures du corps sont nettoyées. I. Pier. III. 21.

St. Paul parle de ce sceau, II. Tim. II. 19. *Le fondement de Dieu demeure ferme, dit-il, ayant ce sceau; le Seigneur connoit ceux qui sont siens; & quiconque invoque le Nom de Christ, qu'il se retire de l'iniquité.*

Il faut observer que dans l'Ecriture, le mot *connoître* à une signification plus étendue que celle qu'on lui donne dans le discours ordinaire. Par exemple, dans ces paroles de Jésus-Christ; *Je connois mes brebis*, ces expressions disent plus que ceux-ci, "Je fais lesquelles sont mes brebis." Jésus-Christ parle d'une connoissance d'union & d'amour. Il a en vue des liaisons semblables à celles qu'il y a entre des amis intimes, & qu'on exprime aussi par, "se connoître particulièrement." Cet attachement (exprimé ici par le mot *connoître*,) que Jésus-Christ a pour les siens, est proprement le sceau dont il s'agit ici, & qui ne s'effacera point; parce que Dieu est fidèle & qu'il garde ceux qui l'ont choisis pour leur partage. Aussi le Sauveur, après avoir dit; *Je connois mes brebis & mes brebis Me connoissent*, ajoute; *Je leur donne la vie éternelle, elles ne périront jamais, & nul ne les ravira de ma main.* C'est là, je pense, le sceau que St. Jean a en vue.

Vers. 4. *Le nombre des marqués étoit de cent quarante-quatre mille... de toutes les tribus des enfants d'Israël.* Je pense que toute personne qui examinera de bonne foi ce que St. Jean dit ici, sentira que cet Apôtre ne peut point avoir en vue le peuple d'Israël en particulier; mais que par ces expressions *toutes les tribus*, il désigne symboliquement toutes les nations ou tribus de la terre.

1^o. Parce que dans le temps que la prophétie a en vue, ce peuple avoit éprouvé tant de cala-

mités, que la distinction des tribus étoit devenue impossible.

2°. Après le concile de Jérusalem, mentionné Act. XV. les Apôtres n'ont plus fait aucune distinction entre les juifs & les gentils, qui se convertissoient, le St. Esprit leur ayant donné une claire intelligence de cet ordre de Jésus-Christ; *Allez, instruisez toutes les nations. Allez par tout le monde, & prêchez l'Evangile à toute créature.* St. Pierre s'oublia une fois, à ce sujet; mais St. Paul le reprit publiquement, & cet Apôtre reconnut sa faute; & il n'y a pas lieu de penser que, ni lui, ni aucun autre Apôtre, ait retombé dans la même foiblesse.

3°. St. Paul dit expressément, Rom. X. 12. *Il n'y a point de différence du juif & du grec; car il y a un même Seigneur de tous, qui est riche envers tous ceux qui L'invoquent.* Et tous les Apôtres tiennent le même langage, ainsi qu'il est aisé de le faire voir. Il n'y a donc nul lieu de penser que St. Jean veuille ici désigner les israélites, comme étant le seul peuple chez qui sont pris ceux qui ont le sceau du Dieu Vivant; car il n'y a que les 144,000, qui soient marqués à cette époque.

4°. L'emblème contenu aux vers. 1-8. de ce chapitre, est exactement le même que celui du ch. XIV. 1-5. & il est incontestable que dans ce dernier cas, ces cent quarante-quatre mille sont l'emblème de l'Eglise, telle qu'elle étoit dans le période que la prophétie a en vue; l'Eglise, dis-je, composée de tous ceux qui croient, sans égard à leur origine. Il doit donc en être de même dans le premier cas, puisque les deux emblèmes sont les mêmes.

Ainsi, comme dans le temps que St. Jean écrivoit, mais principalement dans le temps auquel la prophétie se rapporte, il n'étoit plus question de distinguer entre les juifs & les gentils, parce que par Jésus-Christ le mur de séparation avoit été rompu, & que Dieu est représenté comme étant également le Dieu de toutes les familles de la terre.

Toutes les tribus d'Israël, desquelles seules sont pris ceux qui sont *marqués du sceau du Dieu Vivant*, représentent ici *toutes les tribus ou peuples de la terre*.

Le nom d'*Israël* n'est point particulier à ceux qui sont de la lignée de Jacob; mais il est aussi employé pour désigner les vrais fideles, sous l'Evangile, ainsi que sous la loi. On peut en voir des exemples Rom. IX. 6, Gal. VI. 16, & Jean I. 47.

Il est dit qu'un nombre égal est pris de chaque tribu; non pour dire que chaque nation a le même nombre d'élus, qui sont faits participants de la connoissance de Jésus-Christ; mais pour marquer que Dieu ne fait point de différence de peuple à peuple, & qu'il les traite tous également.

Le nombre *douze* est considéré, dans ce livre, comme un nombre sacré, & consacré pour désigner l'Eglise; & cela par allusion aux douze Patriarches, & aux douze Apôtres: Et ces deux nombres, multipliés l'un par l'autre, & ensuite par mille, la durée du regne triomphant de Jésus-Christ sur la terre, est l'emblème par lequel l'Eglise est représentée: ainsi 144,000 est le nombre par lequel l'Eglise est désignée, comme la bête l'est par 666, quoique dans un sens différent; car dans ce dernier cas, le nombre est relatif au nom; & dans le premier, il se rapporte à la multitude qui compose l'Eglise.

Les 144,000 marqués, sont bien évidemment distingués de ceux qui sont mentionnés au vers. 9; car 1°. Ceux-ci ne reçoivent point la marque à ce période. 2°. Ils sont vêtus de longues robes blanches, pour marquer qu'ils sont parvenus à la perfection & au repos. 3°. Ils ont des palmes, pour marque de leur victoire; aussi ils entonnent le cantique de leur triomphe. 4°. St. Jean avoit besoin d'être instruit qui ils étoient; & c'est pour avoir l'occasion de l'en instruire qu'un des anciens le questionne; mais il savoit qui les marqués étoient.

5^o. Ils étoient venus de la grande tribulation, ce qui n'étoit pas le cas des marqués; car cette marque est comme un enrolement, ce qui annonce que ces marqués étoient destinés à combattre, avant de parvenir au repos.

6^o. Il n'y aura plus pour eux d'épreuves à subir; *car ils n'auront plus de faim ni de soif, &c.* vers. 16. 17.

Ceux-ci ont respectivement, dans leur temps, fait partie des 144,000; mais ils sont maintenant parvenus au royaume triomphant de Jésus-Christ, qui est composé des fideles ou de l'Eglise de tous les temps; c'est pourquoi ils sont dits être innombrables.

Ce qui suit, depuis le vers. 9 jusqu'à la fin du chapitre, étant une description de la félicité des saints glorifiés, ne requiert point d'explication.

Les tribus ne sont point ici mentionnées selon l'ordre accoutumé; les noms d'*Ephraïm* & de *Dan*, sont omis, & ceux de *Lévi* & de *Joseph* substitués; mais le nombre douze s'y trouve. Ce n'est, sans doute, pas sans raison, que St. Jean a suivi un autre ordre; & c'est probablement pour que nous comprenions par là, que ce qu'il dit est emblématique, & que par les douze tribus, il faut entendre toutes les nations; ainsi que nous l'avons expliqué; car autrement, pourquoi auroit-il exclu ou reprouvé certaines tribus & substitué d'autres en leur place; mais ceci n'étant qu'un emblème, l'ordre de ce dénombrement, d'un côté, est indifférent, & de l'autre, il met sur la voie pour qu'on écarte le sens littéral.

Vers. 11. *Et tous les anges se tenoient au tour du trône & des anciens & des quatre animaux.* L'Eglise est plus étroitement unie à Jésus-Christ que les anges; car ils ne sont pas si près du trône que ceux qui sont ici mentionnés, comme représentant l'Eglise.

CHAPITRE VIII.

1. Et quand Il eut ouvert le septieme sceau, il se fit un silence au ciel d'environ une demi-heure.

2. Et je vis sept anges, qui assistent devant Dieu, aux quels furent donnés sept trompettes.

3. Et un autre ange vint & se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or, & plusieurs parfums lui furent donnés, pour offrir avec les prieres de tous les saints, sur l'autel d'or, qui est devant le thrône.

4. Et la fumée des parfums, avec les prieres des saints, monta de la main de l'ange devant Dieu.

Verf. 1. Et quand il eut ouvert le septieme sceau, il se fit un silence, &c. Ceci peut être une représentation de ce qui a eu effectivement lieu dans le ciel; car l'Eglise triomphante & les anges prennent un vif intérêt au salut des hommes, ainsi que le Sauveur nous l'enseigne; (Luc XV.) & après l'admission d'une si grande multitude, dans l'Eglise militante, la joie, la surprise, ainsi que l'anxiété, sur ce qui en surviendra, sont représentés par l'emblème d'un silence général, tandis qu'une nouvelle scene va s'ouvrir. Si ceci est pris figurément, il signifie un court période, pendant lequel toutes les contentions cessèrent dans l'Eglise, qui est souvent appelée le Royaume des cieux, ce qui auroit bien pu être le cas, pendant la tenue du concile de Nicée, duquel on attendoit en silence les décisions; mais la brieveté du silence, mentionné par St. Jean, présume que cet heureux prospect ne seroit pas de longue durée.

Il y en a qui envisagent ce silence, comme une allusion à ce qui se pratiquoit dans le temple, après le son des instruments de musique : cérémonie qui avoit été instituée par David, de concert avec les prophètes Gad & Nathan, & cela, par l'ordre de Dieu. (II. Chron. XXIX. 25-28.) Philon observe, que l'encens étoit offert avant le sacrifice du matin & après celui du soir ; & que pendant que l'encens étoit offert, tout le peuple prioit dans le silence, ainsi qu'il est rapporté Luc I. 10. Cependant il y a cette différence, entre ce que St. Jean dit avoir vu & la cérémonie pratiquée dans le temple ; c'est qu'ici le silence précède l'offrande du parfum, & dans le temple, ce silence se faisoit pendant que le parfum étoit offert, ce qui peut faire douter de la réalité de l'allusion ; d'ailleurs quand même l'allusion seroit réelle, cela n'expliqueroit rien.

Verf. 2. *Et je vis sept anges . . . aux quels furent* &c. Les sceaux avoient de l'analogie au monde païen, qui étoit dans les ténèbres, & pour qui tout étoit scellé. Les trompettes sont des instruments de guerre, analogues à l'état civil des peuples ; & nous verrons, dans la suite, que lors qu'il sera question d'événements, principalement relatifs à la Religion, St. Jean empruntera l'emblème des sept phioles, parce que l'onction est une cérémonie religieuse. Les six premiers sceaux, conduisent l'empire romain païen à sa destruction, & de même les six premières trompettes, sont terminées par la ruine totale du même empire, professant le christianisme ; ainsi la sixième trompette finit à la prise de Constantinople en 1453, comme le sixième sceau avoit fini en 324.

Verf. 3. *Pour offrir avec les prières de tous les saints, Il n'y a qu'un seul Médiateur entre Dieu & les hommes, Jésus-Christ homme ;* (I. Tim. II. 5, II. Cor. V. 18 & 19.) ainsi il n'est pas question d'entendre les verf. 3 & 4. comme si les anges, ou un ange, intervenoit dans les hommages que nous adressons à la Divinité. Ceci

n'est qu'un emblème, & cet emblème représente que les fideles d'alors; c'est-à-dire, ceux qui composoient l'Eglise, à l'exclusion des hypocrites, étoient agréables à Dieu, parce que leur foi & leur culte étoient purs.

5. Puis l'ange prit l'encensoir, & l'ayant rempli du feu de l'autel, il le jetta sur la terre; & il se fit des tonnerres, des voix, des éclairs, & un tremblement de terre.

Il ne faut pas perdre de vue, que ce ne sont ici que des emblèmes, pour représenter les événements. L'encensoir, ou plutôt ce qu'il renferme, est une image des prières de l'Eglise; ainsi qu'aux vers. 3 & 4. Dans le premier cas, ces hommages sont agréables; mais dans le second, où il est question des temps où les quatre vents avoient recommencé à souffler, il en est autrement; c'est pourquoi l'encensoir est jetté sur la terre; parce que ce qui s'y trouve n'est que du feu, & non un encens de bonne odeur. Ce feu, à la vérité, est pris de l'autel, qui est devant le trône de Dieu; c'est-à-dire, qu'il procède d'un principe religieux; mais néanmoins ce n'est que du feu, un zèle bouillant & amer, sans amour, qui ne produit que des disputes sans fin, & de la confusion; & ces effets sont représentés par des tonnerres, par des voix, par des éclairs, & par un tremblement de terre.

Tout cela est l'effet de ce feu jetté sur la terre, & qui s'étoit trouvé dans l'encensoir; ce qui, je le répète, me paroît désigner ce zèle bouillant & sans charité qui prit, chez la plupart, la place du vrai esprit du christianisme. Et c'est là, à mon avis, une juste représentation de ces disputes acharnées, de ces schismes, de ces anathèmes, qui furent la honte du nom chrétien, le scandale des foibles, & la risée des ennemis. On vit concile assemblé contre

concile, les évêques s'anathématiser les uns les autres, & la cour impériale faisoit usage de son pouvoir pour opprimer l'un ou l'autre parti. Toutes ces commotions commencèrent aussitôt que les quatre anges eurent cessé de retenir les vents; c'est-à-dire, aussitôt que les passions humaines eurent commencé à s'agiter. Constantin fit tout ce qu'il put pour maintenir la paix entre les évêques, & ses efforts ne furent pas absolument sans succès; mais néanmoins les désordres, dont je viens de parler, commencèrent sous ce Prince, & s'accrurent sous ses successeurs, jusqu'à la fin du regne de Théodose, où ils ne cessèrent point; mais alors il s'ouvrit une nouvelle scène, représentée par sept anges qui sonnent de la trompette.

Un tremblement de terre. Les tremblements de terre, désignent de grandes révolutions dans les affaires publiques, au point d'ébranler la constitution des états. (Voy. ch. VI. 12.) Il n'est ici parlé que d'un seul tremblement, & je pense qu'il y est question de la révolution que l'empire romain, devenu chrétien, éprouva sous Julien, qui s'étant fait païen, fit tout ce qui étoit en son pouvoir, pour changer la constitution de l'empire; mais ce ne fut qu'une secousse, son regne n'ayant été que d'environ 19 mois.

La durée de ce période a été de 58 ans.

6. Alors les sept anges, qui avoient les sept trompettes, se préparèrent pour sonner des trompettes.

7. Et le premier ange sonna de la trompette, & il se fit de la grêle, & du feu mêlé de sang, qui furent jettés sur la terre; & la troisième partie des arbres fut brûlée, & toute herbe verte fut aussi brûlée.

Ce fléau est infligé en punition des désordres qui ont eu lieu sous le période précédent : ce qui suppose que sous ce période il y avoit eu des désordres, qui avoient attiré les effets du courroux céleste. Ce qui a été en effet le cas ; ainsi que l'histoire nous l'apprend.

La grêle est, par elle même, un redoutable fléau ; Que doit-ce donc être d'une grêle mêlée de feu & de sang ? Ainsi cet emblème annonce des calamités horribles. Pour marquer des calamités, à peu près semblables, Esaïe se sert de l'image de la grêle ch. XXVIII. 2, XXX. 30, XXXII. 19.

Il est ordinaire, dans le style prophétique, de faire usage de ces expressions, la troisième partie, pour marquer une calamité qui vient sur un grand nombre. On peut voir là dessus Ezech. V. & Zach. XIII.

Les arbres & l'herbe, dans le figuré, désignent les grands & les petits, les jeunes & les vieux : ou bien les productions de la terre & les richesses.

Voici les principaux événements de ce période, qui comprend 30 ou 31 ans.

Théodose étant mort, en 395, — les huns envahirent l'empire vers l'orient jusqu'à Antioche : — les goths, sous Alaric, étendirent leurs ravages jusques dans la Grece : — Gildon se révolta en Afrique & désola cette contrée : — Tribigild & Gainas se revolterent & pillerent les provinces, dans les environs de Constantinople : — Alaric, à la tête des goths, & Radagaïse, chef des huns, entrèrent avec une armée formidable en Italie, & mirent, où ils passèrent, tout à feu & à sang ; puis ils se retirèrent : Alaric rentre une seconde fois en Italie, & renouvelle ses déprédations : les vandales envahissent les Gaules. & l'Espagne : — les huns pillent la Thrace, — & les isauriens l'Asie & la Syrie : — Radagaïse revient en Italie, avec une nombreuse armée, & la pille : — les sauterelles infestent la Palestine : — les alains & les sueves se jettent dans les Gaules : —

Constantin se revolte en Brétagne, & soumet les Gaules, qu'il opprime pendant trois ans :—Alaric rentre une troisième fois en Italie :—les huns ravagent de nouveau la Thrace :—Alaric revient en Italie une quatrième fois & prend la ville de Rome, qu'il abandonne ensuite :—les sueves, les alains & les vandales s'emparent de l'Espagne & du Portugal, qu'ils partagent entr'eux :—Rome est de nouveau assiégée par Alaric, qui, après lui avoir fait souffrir les horreurs de la famine, la saccage :—Alaric étant mort, Ataulphe, qui lui succède, continue à ravager l'Italie, & porte ensuite ses déprédations dans les Gaules, dont il soumet une partie :—Jovin se revolte dans les Gaules, —& Héraclion en Afrique :—les huns envahissent encore la Thrace, & étendent leurs ravages jusqu'à Constantinople.

Ces diverses calamités, aux quelles on en pourroit ajouter plusieurs autres, arrivées pendant l'espace de 30 ou 31 ans, suffisent, sans doute, pour vérifier les expressions de la prophétie.

L'histoire ajoute encore, que pendant ce période, il y eut des sécheresses brûlantes, des tourbillons de flammes qui parurent ; & qu'il tomba de la grêle qui pesoit jusqu'à huit livres.

Après tous ces désastres, qui finirent en 427, l'empire, quoique très affoibli, sembloit commencer à respirer.

8. Le second ange sonna de la trompette, & je vis une grande montagne ardente de feu, qui fut jetée dans la mer, & la troisième partie de la mer devint du sang.

9. Et la troisième partie des créatures vivantes, qui étoient dans la mer mourut, & la troisième partie des navires périt.

Une montagne, est l'emblème dont l'Ecriture fait

usage pour désigner un royaume & son roi. Voy. Jer. LI. 25, & Zach. IV. 7.

Pour sentir l'accord de la prophétie avec l'événement, il suffit de rapporter les principaux événements de ce période.

L'an 428, Genferic, roi des vandales, passa en Afrique avec une armée, & défit le comte Boniface, général de l'empereur, qui l'avoit d'abord invité à envahir l'Afrique, par une suite des intrigues d'Aëtius; mais ayant ensuite été instruit des trames ourdies par ce traître, Boniface étoit rentré dans le devoir:—Genferic défit une seconde fois Boniface, à qui Aspar avoit été joint, & il soumit l'Afrique:—Il envahit & ravagea la Sicile, & prit l'île de Sardaigne:—L'empereur de Constantinople ayant envoyé contre lui la fleur de ses troupes, & une flotte de 1100 gros vaisseaux, ils furent obligés, après bien des pertes, de s'en retourner sans avoir rien fait: Genferic fit ensuite une descente en Italie, prit & pillà Rome: il détruisit aussi la flotte romaine qui étoit sur les côtes d'Espagne: Il ravagea les îles de la Grece, ainsi que le Péloponese:—L'empereur de Constantinople ayant encore envoyé une nombreuse armée, & une flotte de 1300 vaisseaux, contre Genferic, les vaisseaux furent presque tous détruits, & il périt 50,000 hommes de l'armée.

C'est principalement sur la mer & sur les côtes de la mer que ce fléau est dirigé; ainsi que l'annonce la prophétie: & ce qui y est dit, que la troisieme partie des navires périt, s'est probablement accompli à la lettre. Quand à cette figure, *les eaux changées en sang*, cela n'exprime qu'un grand carnage; car la mer ou les eaux désignent les peuples, selon que St. Jean l'explique lui-même dans la suite.

Une montagne, désigne une chose qui a de la stabilité, & tel fut le fléau causé par Genferic; car son regne, ou celui de ses successeurs, dura l'espace de cent ans.

Le fléau qui suivit, fut au contraire court, comparé avec celui-là ; car il ne dura guere plus de 10 ou 12 ans : aussi est-il représenté sous l'emblème d'une étoile (ou météore) qui tombe du ciel, & qui ne fait que passer ; ainsi cette trompette & la suivante synchronisent ; c'est-à-dire, que la suivante arriva pendant la durée de celle-ci, qui ayant commencé en 428, continua au delà de 100 ans ; au lieu que la suivante, ne commença que l'an 440, & finit en 453.

10. Et le troisieme ange sonna de la trompette, & il tomba du ciel une grande étoile, ardente comme un flambeau, & elle tomba sur la troisieme partie des fleuves, & dans les fontaines des eaux.

11. Le nom de l'étoile est absynthe, & la troisieme partie des eaux devint absynthe : & plusieurs des hommes moururent par les eaux, à cause qu'elles étoient devenues ameres.

Par les fontaines, on entend, dans le style prophétique, les villes ; & par les fleuves, les provinces qui en dépendent.

Il est ici question d'Atila, qui étoit païen, un homme sanguinaire & cruel, & qui se glorifioit même de l'être. Ses déprédations ne s'étendirent point au delà de l'Europe, qui étoit considérée comme la troisieme partie de l'empire. Mais ce devastateur, qui fut appelé le fléau de Dieu, resta toujours dans l'intérieur du continent, & ne s'avança point jusques sur les côtes de la mer ; & cela conformément à la prophétie, qui ne fait mention que des fleuves, & des fontaines des eaux. Esaïe ch. XIV. 12. désigne le roi de Babylone, par l'épithete d'étoile du matin, & il lui met dans la

bouche, ce langage arrogant; *Tu disois en ton cœur; Je monterai aux cieux, je placerai mon trône au dessus des étoiles du Dieu fort, je serai assis en la montagne d'assignation.* Par les étoiles, on ne peut entendre ici que les souverains ou chefs des peuple. C'est en se conformant à ce langage, que St. Jean désigne le dévastateur, dont il va être question, par le nom d'étoile, quoiqu'il se serve ailleurs de ce mot dans un autre sens: mais comme dans le discours ordinaire, les mots sont employés dans divers sens, il en est de même dans le langage emblématique. Dailleurs, l'étoile qui est ici mentionnée, est distinguée des autres, par les épithètes de *grande & d'ardente*, ce qui donne à entendre que ce n'étoit pas une étoile ordinaire.

Atila vérifia cette prophétie dans toute sa force, & son étendue, ainsi qu'on peut s'en convaincre, en jettant les yeux sur ce qui suit.

Vers l'an 440, Atila, roi des hunns, força Théodose II. empereur d'orient, de consentir à un traité qui étoit des plus honteux & des plus oppressifs pour les romains; & néanmoins Atila le viola peu après, en ravageant la Thrace, la Messie, & l'Illyrie.

En 447, le même Atila envahit de nouveau l'empire, prit & sacagea 70 villes, depuis le Pont-Euxin jusqu'aux Termopiles. Ayant ensuite gagné deux batailles, sur les armées romaines, il passa dans la Grece, qu'il s'accagea, & contraignit l'empereur de faire la paix aux conditions qu'il voulut lui imposer.

En 451, Atila fit de nouvelles menaces aux deux empires, & il se tourna, avec une armée de 700,000 hommes, vers celui d'occident: il vint dans les Gaules, où il prit & détruisit plusieurs villes jusqu'à Orléans, où il se donna un combat, qui couta aux deux armées, 300,000 hommes qui restèrent morts sur le champ de bataille.

Atila entra ensuite en Italie, prit les villes d'Aquilée, de Milan, de Pavie, de Trévise, de Véron-

ne, de Mantoue, de Crémone, de Brescé, de Bergame, &c. en égorgéa tous les habitans, & ravagea ainsi la partie du nord de l'Italie, avant de vouloir accorder la paix à Valentinien, empereur d'occident.

Il porta encore de nouveau, le fer & la flamme dans les Gaules, d'où il fut enfin chassé; & il se retira dans son pays, où il mourut en 453; & avec lui finit son empire: ainsi il disparut comme un météore, qui ne paroît que pour un court espace de temps.

12. Puis le quatrieme ange sonna de la trompette, & la troisieme partie du soleil fut frappée, & la troisieme partie aussi de la lune, & la troisieme partie des étoiles; de sorte que la troisieme partie en fut obscurcie, & la troisieme partie du jour fut privée de la lumiere, & la *troisieme partie* de la nuit fut tout de même sans clarté.

En supposant comme admis, ce qui a été dit ci-dessus, sur le sens de ces expressions, *la chute ou l'obscurcissement du soleil*, &c. l'événement a correspondu à la prophétie, d'une maniere frappante & très caractéristique. Vid. ch. VI. 12. &c.

L'empire romain, divisé en trois parties; en Europe, en Asie, & en Afrique, étoit d'abord sous un seul chef; mais, au temps dont il s'agit, il y avoit l'empire d'orient, situé principalement en Asie; celui d'occident, situé en Europe; & celui des vandales, qui occupoit l'Afrique, & que les deux autres avoient reconnu. L'empire d'occident, étoit donc alors une troisieme partie de ce qui avoit formé l'empire romain; & l'extinction de cette troisieme partie, est ici désignée d'une maniere qui doit faire impression sur quiconque fait attention au sens du style prophétique.

L'empire d'occident, étoit resté dans la famille

de Théodose, jusqu'à l'année 455. Mais Maxime ayant tué Valentinien III, prit lui-même la pourpre, & la garda pendant trois mois; & depuis lui, jusqu'en l'année 476, il y eut huit empereurs de différentes familles, qui étoient déposés ou massacrés peu après leur couronnement, jusqu'à ce que le nom même en fut éteint, dans la personne de Romulus Augustulus.

Ce fut Odoacre, soldat de fortune, qui mit fin à l'empire d'occident, s'étant fait chef des troupes auxiliaires, qui étoient aux gages de l'empereur.

Alors cet empire se trouva divisé en plusieurs royaumes, selon les prédictions de Daniel & de St. Jean.

Voici ces royaumes, selon la liste qu'en donne le chev. Newton.

1. Le royaume des vandales & des alains, en Espagne & Afrique. 2. Le royaume des sueves, qui occupoit principalement la Lusitanie & la Galice. 3. Le royaume des visigots, établis principalement dans l'Aquitaine. 4. Les royaumes des alains, établis principalement en Champagne. 5. Le royaume des bourguignons, qui donnerent leur nom à une province de France. 6. Le royaume des francs, qui a dans la suite occupé toutes les Gaules. 7. Le royaume des bretons, en Brétagne. 8. Le royaume des huns, en Pannonie. Ces huns étant ensuite joints par les avars, sont la tige des hongrois ou habitants de la Hongrie. 9. Le royaume des lombards, au nord de l'Italie. 10. Et l'exarcat de Ravene, du quel dépendoit le reste de l'Italie, & qui faisoit partie d'une des branches de l'empire romain, qui subsistoit encore, & dont Constantinople étoit la capitale. Il sera encore question au ch. XIII. 1. & au XVII. 12. de cette distribution de l'empire romain en dix royaumes, au sujet desquels je me contente de rapporter ce que les commentateurs & les historiens en ont dit; ne pensant pas qu'une précision minutieuse soit ici absolument

absolument nécessaire, par la raison que j'ai mentionnée ailleurs.

En lisant le tableau des dévastations, que l'empire romain avoit éprouvées; jusqu'à cette époque, il semble que le mal étoit à son comble, & il l'étoit en effet, puisque cet empire se trouve détruit; dans cette troisième partie qui seule à la rigueur mérite de porter le nom d'empire romain; néanmoins il existe sous une nouvelle forme: un reste des habitants de cet empire, joints aux nations qui avoient conquis cet empire, forment divers royaumes, & c'est de ces divers états, qu'il s'agit dans ce qui suit, conjointement avec l'empire de Constantinople.

13. Alors je regardai, & j'entendis un ange qui voloit par le milieu du ciel, & qui disoit à haute voix; Malheur, malheur, malheur, aux habitants de la terre, à cause du son des trompettes des trois anges qui doivent sonner de la trompette.

Cette dénonciation peut être prise comme ayant pour objet, tant les nations qui avoient envahi l'empire romain, que ce qui restoit encore de cet empire; savoir, l'empire de Constantinople; mais néanmoins comme concernant plus particulièrement celui-ci.

Ces paroles, annoncent des châtimens encore plus redoutables que les précédents. Et, en effet, les nations du nord de l'Europe, qui détruisirent l'empire romain, devoient, malgré leur férocité, être encore surpassées, dans leurs cruautés, par les sarrasins, & par les turcs; car ceux-ci ayant toute la férocité des premiers, professoient, outre cela, le mahométisme, superstition cruelle, & dont les sectateurs sont très zélés pour faire des prosélytes;

I

au lieu que ceux-là, quoique très mauvais chrétiens, professoient le christianisme, Atila excepté. Les habitants du nord de l'Europe, n'en vouloient qu'aux richesses, ou tout au plus à la vie des habitants, qui leur opposoient de la résistance; mais les mahométans, en vouloient de plus à l'ame, qui est ce que l'homme a de plus précieux.

CHAPITRE IX.

1. Alors le cinquieme ange sonna de la trompette, & je vis une étoile qui tomba du ciel en terre, & la clef du puits de l'abîme lui fut donnée.

2. Et elle ouvrit le puits de l'abîme, & une fumée monta du puits, comme la fumée d'une grande fournaise, & le soleil & l'air furent obscurcis de la fumée du puits.

3. Et de la fumée du puits il sortit des fauterelles *qui se répandirent* par la terre, & il leur fut donné une puissance semblable à la puissance qu'ont les scorpions de la terre.

4. Et il leur fut dit qu'elles ne nuisissent point à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure, ni à aucun arbre; mais seulement aux hommes qui n'ont point la marque de Dieu sur leurs fronts.

5. Et il leur fut permis, non de les tuer, mais de les tourmenter, durant cinq mois; & leurs tourments sont semblables aux tourments que donne le scorpion, quand il frappe l'homme.

6. Et en ces jours là les hommes chercheront la mort, mais ils ne la trouveront point, & ils

désireront de mourir, mais la mort s'enfuira d'eux.

7. Or la forme des sauterelles étoit semblable à des chevaux préparés pour la bataille, & sur leurs têtes il y avoit comme des couronnes, semblables à de l'or, & leurs faces étoient comme des faces d'hommes.

8. Et elles avoient les cheveux comme des cheveux de femmes, & leurs dents étoient comme des dents de lions.

9. Et elles avoient des cuirasses comme des cuirasses de fer, & le bruit de leurs aîles étoit comme le bruit des chariots, quand plusieurs chevaux courent au combat.

10. Et elles avoient des queues, semblables à des queues de scorpions, & avoient des aiguillons à leurs queues, & leur puissance étoit de nuire aux hommes pendant cinq mois.

11. Et elles avoient pour roi au dessus d'elles, l'ange de l'abîme, qui a nom en hébreu Abaddon & dont le nom grec est Apollyon.

Après l'extinction de l'empire d'occident, qui comprenoit alors la troisieme partie des états dont l'empire romain avoit été composé, & après sa division en dix monarchies, la premiere révolution remarquable & extraordinaire, dans l'état civil des nations, c'est celle qui fut produite par les sarrasins ou arabes, sectateurs de Mahomet.

Cette imposture prit naissance au commencement du septieme siecle. Mahomet, son auteur, naquit l'an 578, & il commença à se donner pour prophete à l'âge de 42 ans. Et dans l'espace de 18 ou

19 ans. il soumit toute l'Arabie, & ensuite, dans le cours d'environ 80 ans, ses sectateurs subjuguèrent la Palestine, la Syrie, les deux Arménies, la majeure partie de l'Asie mineure, l'Egypte, la Numidie, toute cette partie de l'Afrique qui avoit appartenu à l'empire romain, l'Espagne, & le Portugal. Dans la suite ils s'emparèrent encore des îles de Sicile, de Candie, de Cypre, & de toutes les autres îles de la Méditerranée. Ils portèrent aussi leurs ravages en Italie, jusqu'aux portes de Rome, & dans les Gaules, jusqu'à la Loire. A quoi on peut ajouter, des états hors de l'empire romain, la Perse, l'Inde; & en Afrique ils s'étendirent jusqu'au Niger; Aussi n'est-il point fait mention, dans cette trompette, comme dans les autres, de *la troisième partie*; parce que leurs conquêtes & leurs déprédations se sont étendues fort au delà.

Mahomet & ses sectateurs étoient mus, non-seulement par les motifs ordinaires des conquérants; mais encore par le désir de gagner des sectateurs à leur imposture. Ils joignoient à la férocité & à l'avidité des dévastateurs des nations, l'aveugle fureur du fanatisme. Leur plan n'étoit pas d'exterminer les peuples comme faisoit Atila; mais de les soumettre, afin de s'emparer de leurs richesses, & de les contraindre de recevoir le koran. Et comme leur religion ne met point de bornes à la lubricité des hommes, il n'y avoit point d'infamies auxquelles le sexe ne fut exposé, parmi les nations vaincues. Pour commettre leurs déprédations, ils égorgèrent beaucoup de gens, aussi leur chef est appelé *Apollyon*, destructeur; néanmoins leur but n'étoit pas de tuer; mais d'exercer leur tyrannie, ce qui sert à expliquer les vers. 5 & 6.

Ver. 1. *La clef . . . lui fut donnée*, &c. à l'étoile & non à l'ange, comme certains le prétendent.

Verf. 2. *Et elle ouvrit le puits*; il faudroit traduire & elle ouvrit; & non & il ouvrit; car ceci ne se rapporte pas à l'ange; mais à l'étoile, ou à Mahomet.

C'est Mahomet qui a été st l'inigateur des maux faits par les sarasins ou les sauterelles ; car les sarasins ne firent rien qu'il ne leur eut enseigné. Comme ce ne sont ici que des emblèmes, il n'est pas moins conforme à la nature des emblèmes de faire ouvrir le puits de l'abîme à une étoile que de lui faire changer tous les fleuves & les fontaines en absynthe, ou à une montagne de changer les eaux de la mer en sang.

Et le soleil fut obscurci, &c. Je pense que ceci doit être entendu dans un sens figuré, pour marquer le désordre & la confusion que les sarasins causeroient dans le gouvernement impérial ; comme aussi pour marquer que leur nombre seroit considérable & formeroit comme une nuée, & l'on sait que les nuées obscurcissent le soleil. Néanmoins ceci s'est accompli à la lettre ; car un historien arabe raconte que "la 17me. année d'Héraclius (en 626) la moitié du soleil fut éclipsée, "ce qui continua depuis Octobre jusqu'en Juin", mais ceci n'est qu'accessoire.

Vers. 4. Et il leur fut dit qu'elles ne nuisissent point à l'herbe, &c. Ceci montre qu'il n'est point question de sauterelles proprement dites ; mais d'hommes sous l'emblème de ces insectes ; car les sauterelles ne vivent que de verdure. Les Sarasins reçurent, à la lettre, l'ordre qui est ici mentionné ; car il leur étoit enjoint de la part de leur calife, qui étoit leur souverain, tant dans le temporel que dans ce qui a rapport à la Religion, "de ne détruire aucun palmier, de ne bruler aucun champ de bled ou autre grain, de ne couper aucun arbre fruitier, & d'épargner aussi le bétail, à la réserve de celui dont ils auroient besoin pour leur nourriture." Voy. Dr. Newton sur ce verset.

Je crois cependant qu'on ne doit pas s'en tenir au sens littéral, & que par les arbres & toute verdure, il faut entendre les productions de la terre en général. Les sarasins ne devoient pas les dé-

truire, mais se contenter de s'en rendre maîtres.

Qui n'ont point la marque de Dieu sur leurs fronts. Le lecteur observera que lors que St. Jean a en vue les partisans du pape, il les désigne par ces expressions; *Ceux qui ont la marque de la bête.* Mais comme il est ici question principalement des chrétiens grecs qui, quoique moins dégénérés que les latins, étoient néanmoins tombés dans plusieurs superstitions & idolâtries, il se sert de termes applicables aux deux partis, & les comprend tous sous ces expressions générales; *Ceux qui n'ont point la marque de Dieu sur leurs fronts.*

Verf. 5. *Et il leur fut permis, non de les tuer, mais de les tourmenter.* Si l'on applique ceci à l'empire de Constantinople, qui, a proprement parler, étoit tout ce qui restoit de l'empire romain, cette prophétie s'est accomplie à la lettre; les sarasins l'ont désolé; mais ils n'ont pu le détruire, ni s'en rendre maîtres.

Mais ces paroles ont aussi eu leur accomplissement à l'égard des individus en particulier: car non-seulement les sarasins ne tuoient pas ceux qui vouloient recevoir ou faire semblant de recevoir le mahométisme, mais il leur étoit défendu expressément de le faire. Mais ils tourmentoient les hommes en les forçant d'agir contre leur conscience, & ce genre de tourment est le plus horrible; car il n'y a rien de pire qu'une conscience bourrelée, la mort n'est rien comparée à ces tourments.

Durant cinq mois. Les cinq mois mentionnés dans ce verset, sont à mon avis, une seule & même époque, avec les cinq mois du verf. 10, & je ne crois pas qu'une critique judicieuse puisse permettre de prendre cela autrement que comme un seul & même nombre.

St. Jean, dans ce livre, fait l'année de 360 jours, & les mois de 30 jours: ainsi cinq mois font 150 jours, qui, dans le style prophétique, sont autant d'années.

Les cinq mois, pendant lesquels les sarasins sont

dits devoir faire le dégât, sont une allusion au temps que les sauterelles vivent & dévorent les productions de la terre; savoir, depuis le mois de mai jusqu'en septembre inclusivement.

Il faut observer que St. Jean ne borne point la vie des sauterelles à cinq mois; mais il dit seulement, qu'elles tourmenteroient les hommes pendant cet espace de temps; ce qui a été exactement le cas, à l'égard de l'empire d'Orien, qui paroît être l'objet de la prophétie.

Les auteurs de l'histoire Universelle observent, que "les arabes, qui étoient la puissance la plus formidable avant les turcs, avoient enlevé aux empereurs romains, tout ce qu'ils possédoient en Afrique & en Asie, à l'exception de l'Asie mineure, dont les parties orientales, du côté de l'Euphrate, avoient été cependant entre leurs mains, pendant l'espace de plus de 150 ans; mais que quelque temps avant que les seljucides parussent, les empereurs avoient repris sur les arabes la plupart des villes qu'ils tenoient dans ce pays, à la réserve d'une partie de la grande Arménie." Tom. XVII. p. 148.

Ce ne fut donc que pendant cinq mois ou 150 ans, que les sarasins tourmenterent l'empire romain: (car il n'en restoit plus que l'empire de Constantinople,) puis qu'au bout de ce temps, non-seulement les sarasins ne continuèrent plus leurs conquêtes, mais encore la plupart de celles qu'ils avoient faites leur fut enlevées.

Mais la prophétie s'est accomplie dans un sens plus général; car il paroît, par l'histoire des sarasins, que leurs conquêtes ou leur agrandissement ne dura proprement que depuis 612, que Mahomet commença à prêcher son imposture, & ouvrit le puits de l'abîme, jusqu'en 762, que le calife Almanzor bâtit Bagdad, & y établit sa résidence; car lors que les califes, dont la résidence étoit d'abord tantôt, dans un lieu & tantôt dans un autre, eurent choisi

Bagdad pour leur demeure fixe, les sarasins cessèrent de s'agrandir, & d'avoir un seul chef; ils formèrent plusieurs royaumes ou états réguliers, qui ne firent plus la guerre aux autres Etats, que conformément à ce qui a lieu de nation à nation. Déjà, dès l'an 756, les sarasins d'Espagne s'étoient revoltés contre les califes de la famille d'Abbas, & avoient établi un royaume indépendant: & la puissance des sarasins commença visiblement à diminuer à l'époque dont il s'agit. Il est constant que lors qu'un royaume ou état est fondé, & reconnu un gouvernement légitime par ses voisins, cette nation cesse, dans l'ordre civil, d'être considérée comme un fléau public.

Ce qui me paroît bien remarquable est, que les sauterelles sont dites au verset 10 avoir un roi ou chef: Ce chef étoit évidemment Mahomet & ensuite les califes ses successeurs, revêtus, comme lui, de l'autorité civile & religieuse; mais le regne de ce chef n'a proprement duré que jusqu'en 762; c'est-à-dire, 150 ans. Alors les choses ont changé de face, & ce n'a plus été le même empire des sauterelles, ayant au dessus d'elles Apollyon pour roi; mais des royaumes distincts.

Vers. 6. *En ces jours là, les hommes chercheront la mort; mais ils ne la trouveront point, &c.* La conduite des sarasins explique ces paroles; ils étoient les arbitres du sort des peuples vaincus. Se donner la mort à soi-même est contre la nature, sur tout lors qu'on admet l'Ecriture comme divine; dans ce cas, un homme dans son bon sens ne peut pas se donner la mort; mais néanmoins il peut la désirer, surtout lors qu'on veut forcer sa conscience, & qu'on le tourmente; & c'est ce que les sarasins faisoient, ils tourmentoient le corps & l'ame; mais le plus souvent ils n'ôtoient pas la vie.

Vers. 7. *La forme des sauterelles étoit semblable à des chevaux préparés pour la bataille.* Ces paroles annoncent que ceux qui sont désignés seroient des gens de guerre, redoutables & vaillants dans le combat.

Sur leurs têtes il y avoit comme des couronnes semblables à de l'or. Rien ne ressemble plus à une couronne d'or que le turban jaune des sarasins.

Vers 8. Elles avoient des cheveux comme des cheveux de femme. Les Sarasins portoient leurs cheveux longs comme les femmes.

Leurs dents — des dents de lions. Cela denote leur cruauté & leur puissance. Ces deux versets donnent une description littéraire de l'ajustement & de l'apparence des arabes. Il y a tout lieu d'être persuadé que le verset 9 n'est pas moins littéral ; mais je n'ai aucun livre qui donne un détail de leur armure & de leurs évolutions militaires.

Vers. 10. Et ils avoient des queues semblables à des Scorpions, & avoient des aiguillons à leurs queues. ()* Ceci est relatif aux maux qu'ils feroient par leur fausse religion. St. Jean emploie la même

(*) M. Bossuet prétend que les fauterelles sont l'emblème des hérétiques dont, selon lui, “le premier caractère est de n'avoir pas la succession apostolique & des'être séparés eux-mêmes.” Et avec lui il ne s'agit pas d'examiner si les raisons de cette séparation sont légitimes ; si la doctrine & la conduite, de ces prétendus hérétiques, sont conformes à l'Evangile : ou si on les a chassés par les excommunications, & en sévissant contr'eux par les traitements les plus barbares : “le premier caractère de l'hérésie, dit-il, c'est de n'avoir pas la succession apostolique :” & l'on comprend bien qu'il entend par là, le seul & unique caractère ; car il n'en mentionne point d'autres. Et par cette succession, il entend la succession aux évêchés, & en particulier à celui de Rome ; comme si les dons de Dieu étoient attachés exclusivement à la possession des bénéfices qui donnent un gros revenu. M. Bossuet, dis-je, dans son commentaire sur l'Apocalypse, dit sur ce verset ; (& c'est là toute l'explication qu'il en fait) “Le seul moyen de se gué-

figure qu'Esaïe; & Esaïe explique les termes figurés dont il se sert, ce qui dispense St. Jean de le faire: *L'ancien & l'homme d'autorité c'est la tête & le prophete enseignant le mensonge c'est la queue.* Es. IX. 13 & 14.

Vers. II. *Elles avoient pour roi &c.* C'est ici un caractère qui ne convient point aux sauterelles naturelles qui, comme l'observe Agur, *n'ont point de roi ou de chef.* Prov. XXX. 27.

Apollyon: ce mot signifie *destructeur*. L'on ne sauroit trouver un nom plus propre à désigner le

“rir du venin des hérésies, est de les écraser
“promptement sur la plaie, comme on fait les
“scorpions.”

Ce sont là des expressions figurées; mais ce prélat, qui a été & qui est l'admiration de l'église gallicane, (non des ultramontains; car ils le trouvent trop modéré & pensent qu'il va trop loin dans ses concessions,) ce prélat, dis-je, nous explique ces paroles par sa conduite; car, lors qu'il écrivoit ceci, il faisoit soigneusement garder toutes les frontieres, pour empêcher les protestants de sortir du royaume de France; afin de pouvoir les *écraser* à sa maniere; & voici comment il s'y prenoit. Il envoyoit des dragons dans les maisons des protestants, & aucun de ceux qui étoient dans le royaume ne lui échappa; ces dragons commençoient par consommer les provisions de bouche qui se trouvoient dans la maison; ils s'emparoiient après cela de tout l'argent, bijoux, &c. ensuite ils vendoient les meubles, & enfin ils tomboient sur les personnes, qu'ils avoient bien pris garde de ne pas laisser s'échaper. Ils imaginoient diverses sortes de tortures, & l'on fait que les françois sont fertiles en imagination. Ils suspendoient les uns par leurs cheveux ou par quelqu'un des membres de leurs corps, à des crochets. Les autres étoient suffoqués par la fumée ou rotis au feu. Il y en avoit qu'on descendoit dans des puits ou on les gardoit, jus-

promoteur du mahométisme qui non-seulement permet ; mais encore commande de mettre à mort ceux qui refusent de se soumettre & d'embrasser son imposture, & déclare martyrs & participants du paradis tous ceux qui perdent la vie dans cette entreprise. Et quoi que la politique de ses sectateurs les ait portés à adopter d'autres mesures, & à épargner la majeure partie des peuples qu'ils ont vaincus, (& qui ont refusé de recevoir leur religion) afin de ne pas régner sur des déserts, ils ont réduit les peu-

qu'à ce qu'ils eussent promis de faire tout ce qu'on exigeroit d'eux. D'autres fois, on leur remplissoit l'estomac de vin, avec des entonnoirs. On les dépouilloit tout nuds, en leur faisant mille indignités. On leur enfonçoit des épingles jusqu'à la tête dans la chair. On leur pinçoit le nez avec des pincettes rouges pour les promener dans la chambre. On les tenoit éveillés des huit ou dix jours de suite. On assembloit plusieurs tambours dans la chambre des malades, pour y battre de leurs caisses tous à la fois. Ce n'est là qu'un échantillon des procédés de ces missionnaires, auxquels, ainsi qu'aux sauterelles, *il fut permis de tourmenter ; mais non de tuer*, quoique la mort fût souvent l'effet des tourments qu'ils faisoient endurer : Ces émissaires ne dérogeoient pas au nom de *dragon*. Guillotiner les gens c'est user de miséricorde, en comparaison de toutes ces cruautés.

Pour les ministres qui avoient eu le courage de rester parmi leurs troupeaux, pour les consoler, on s'en tint plus à la lettre du précepte de M. Bossuet ; car on leur brisoit les membres sur une roue où on les laissoit, ainsi *écrasés*, des deux ou trois jours avant de leur donner, ce qu'ils appelloient *le coup de grace* ; c'est-à-dire, un coup de barre de fer sur l'estomac.

Je dis que M. Bossuet faisoit tout ceci ; parce qu'il étoit l'ame des conseils de Louis XIV, pour tout ce qui avoit trait à la religion.

ples vaincus, à une condition pire que la mort.

Mahomet est représenté, ainsi qu'Atila, (*) sous l'emblème d'une étoile tombant du ciel; parce que, comme un météore, il n'a paru que pendant quelques années en Arabie, étant mort la dix-neuvième année de son imposture, & la dixième ou douzième de ses grands succès: la suite des malheurs de cette trompette ayant été l'ouvrage des sauterelles qu'il a lâchées sur les nations, en ouvrant le goufre de l'erreur, de la superstition, & de l'impiété.

Quoique Mahomet ait eu les califes pour successeurs, & qu'ils aient exercé la même autorité comme rois, il ne peut pas être confondu avec eux, ainsi qu'une suite de rois ou des souverains, qui se succèdent, & qui sont représentés par le même emblème, comme chefs du même gouvernement. Car Mahomet s'est donné pour prophète, & pour seul prophète; les califes ne participoient nullement à sa mission entant que prophète; ainsi il a du avoir un emblème qui le représentât lui seul. Et c'est là un caractère qui doit empêcher de le méconnoître dans cette prédiction. Les califes sont distingués dans la prophétie, & appelés rois des sauterelles,

(*) Depuis qu'Atila succéda à son pere, jusqu'à sa mort il s'écoula 19 ans; ce qui est exactement le même espace de temps que Mahomet vécut, depuis qu'il eut commencé à se donner pour prophète; c'est-à-dire, depuis 612 jusqu'en 632 qu'il mourut. Les conquêtes de l'un & de l'autre ne durèrent proprement qu'environ dix ou douze ans; Car les grands succès de Mahomet ne commencerent que vers l'année 622. L'un & l'autre étoient très animés contre le Christianisme; ainsi il y a une grande ressemblance entr'eux. On remarque pourtant cette différence; c'est qu'Atila ne cherchoit qu'à détruire, au lieu que Mahomet agissoit sur un tout autre plan; mais la prophétie marque expressément cette différence.

13. Alors le fixieme ange sonna de sa trompette, & j'entendis une voix sortant, des quatre cornes de l'autel d'or, qui est devant la face de Dieu.

14. Laquelle dit au fixieme ange qui avoit la trompette; Délie les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve Euphrate.

15. On délia donc les quatre anges, qui étoient prêts pour une heure, un jour, un mois, & une année; afin de tuer la troisieme partie des hommes.

16. Et le nombre de l'armée à cheval étoit de vingt mille fois dix mille: car j'entendis leur nombre.

17. Et je vis aussi, dans la vision, les chevaux & ceux qui étoient montez dessus, ayant des cuirasses de feu, d'hyacinthe, & de souphre; & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions, & de leur bouche sortoit du feu, de la fumée, & du souphre.

18. La troisieme partie des hommes fut tuée par ces trois choses; savoir, par le feu, & par la fumée, & par le souphre, qui sortoient de leur bouche.

19. Car leur puissance étoit dans leur bouche & dans leurs queues: & leurs queues étoient semblables à des serpens, & elles avoient des têtes, par lesquelles elles nuisoient.

20. Mais le reste des hommes, qui ne furent point tués par ces plaies, ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour ne plus

adorer les diables, & les idoles d'or, d'argent, & de cuivre, & de pierre, & de bois, qui ne peuvent ni voir, ni ouïr, ni marcher.

21. Ils ne se repentirent point aussi de leurs meurtres, ni de leurs empoisonnements, ni de leurs paillardises, ni de leurs larcins.

Vers. 14 & 15. *Délie les quatre anges &c.* Il y a ici deux points principaux qu'il faut éclaircir; 1^o. Ce qu'il faut entendre par les quatre anges du verset 14. 2^o. Ce que signifient cette *heure*, ce *jour*, ce *mois*, & cette *année* mentionnés au verset 15.

1^o. Que faut il entendre par les quatre anges liés au delà de l'Euphrate?

On fait que le mot *ange* est un terme vague, qui s'applique, non-seulement aux intelligences célestes; mais aussi aux hommes; & en général à tous les êtres, tant animés qu'inanimés, dont Dieu se sert pour exécuter ses ordres; ainsi que l'observe l'auteur de l'épître aux Hébreux 1. 7.

La dénomination des *quatre anges* est applicable aux turcs, à divers égards.

Voici ce que je trouve dans l'Histoire universelle, à ce sujet.

« Les arabes comprennent sous le nom de turcs, « les mogols, les tartares, les igurs ou vigurs, & « les kitay ou katay. » Les arabes les considèrent donc sous le même point de vue que St. Jean.

Les mêmes historiens ajoutent; « Mirkhond & « Arabshat historiens turcs, disent clairement, que « la postérité des turcs fut divisée en quatre grandes tribus, qui portoient les noms d'erlat, de jalayr de kawjin & de berlas ou perlas. » Hist. Gen. des Turcs liv. II. ch. I. 3. Les turcs considéroient donc leur nation sous le même point de vue que St. Jean.

Simocrate, » ajoutent encore les mêmes historiens, « dit que le kagan des turcs orientaux, en « voya, de son temps, une ambassade à l'empereur « Maurice, (en l'année 600) avec une lettre, dans « laquelle il prend le titre de kagan, de grand « seigneur des sept nations; parce qu'il venoit d'ajouter aux quatre tribus, dont il étoit chef, « les abdeliens ou nephtalites, les avares & les « orogites. » ib. Sect. 4.

Ainsi, nous avons des témoins arabes, des turcs & des grecs qui affirment que les turcs étoient divisés en quatre, soit nations, soit tribus; ce qui prouve que l'appellation des quatre anges convient aux turcs.

Elle leur convient encore à une autre égard; car « les turcs établirent quatre grandes monarchies « dans le midi de l'Asie. Les trois premières furent possédées par des princes d'une même famille, appelée Seljucide; & qui étoient turcs de la même tribu. La quatrième a été soumise aux « princes de la famille d'Othoman ou d'Osman, & « à leurs successeurs. » ib. Ch. II. Sect. I.

Il sera à propos de spécifier quelles étoient ces monarchies; & dans ce détail, je suivrai les auteurs de l'histoire universelle; ainsi que je le fais ordinairement, quand il est question de l'histoire.

Abulfarege nous apprend, que les descendants de Seljuk (*) passerent le Gihon, ravagerent le Khorasan, province de Perse; qu'en ayant été chassés, ils s'avancerent du côté d'Ispahan, & formerent des établissemens dans la Perse, environ l'an 1029.

(*) La division des familles ou tribus en quatre paroît avoir été une sorte d'usage établi chez les turcs; car, on nous parle encore des descendants de Seljuk comme divisés en quatre familles. Il se pourroit bien que ce nombre fut considéré comme sacré chez ce peuple, vu qu'ils étoient divisés en quatre nations, en quatre tribus, & fréquemment

Et quelques années après, vers l'an 1037, Togrul Beg, que les grecs appellent Tangrolipix, établit une monarchie en Perse, dont Nisibur fut d'abord la capitale. C'est ce royaume qu'on appelloit la sultanie de l'Iran ou de Perse proprement dite. Ce royaume a subsisté 161 ans, jusqu'en 1198.

Le second royaume établi en Perse, par les turcs seljuicides, prit le nom de sultanie de Kerman. Elle s'étendoit vers le sud, depuis la province de Pars ou Perse proprement dite, jusqu'aux Indes. Sa principale ville ou capitale portoit le nom de Kerman ou Sirjan; ce royaume subsista pendant 150 ans, depuis 1041 jusqu'en 1191.

La troisième sultanie portoit le nom de Roum. On n'est pas d'accord sur le temps où elle a commencé. Mais la diversité des calculs, à ce sujet, n'intéresse point le nôtre; car le commencement de nos dates n'a rien à faire avec la durée des regnes des turcs dans les pays au delà de l'Euphrate, il nous suffit d'établir leur existence à l'orient de ce fleuve, avant le temps où leurs déprédations ont commencé à l'ouest de l'Euphrate.

Nous apprenons, par l'histoire, que sous Togrul Beg, qui mourut en 1062, son neveu Kutlu Muse ou Kotolmish, avoit secoué son joug; que Togrul Beg fit plusieurs tentatives pour le soumettre; mais sans succès. Le défaut de documents, fait qu'il n'est pas possible de déterminer quels sont les pays qui reconnoissoient Kutlu Muse pour leur souverain; mais on raconte qu'Abram Alim, qui s'étoit revolté contre Togrul Beg, se réfugia auprès de Kutlu Muse son neveu, qui prit son parti. Ainsi

en quatre familles. Mais soit que ces divisions & subdivisions en quatre doivent être attribuées aux événements ordinaires, ou qu'elles soient préméditées, on ne sauroit trouver de nations qui méritât, à plus juste titre, l'appellation des quatres anges, que celle des turcs.

Kutlu Muse avoit des états qui lui obéissoient, puis qu'il y recevoit & protégeoit un transfuge.

Les historiens grecs disent, qu'après la mort de Togrul Beg, Kutlu Muse disputa le trône à Alep Arslan ou Axan son fils, & que leurs armées étant prêtes d'en venir aux mains, le calife de Babylone interposa son autorité, qu'il conservoit encore pour le spirituel, & les engagea à s'accommoder, sous la condition qu'Axan demeureroit maître de la Perse, & que Kutlu Muse & ses cinq fils, auroient les provinces qu'ils pourroient conquérir sur l'empire romain; & qu'Axan les assisteroit de troupes pour cela.

Ainsi, malgré la confusion qui regne dans les récits que nous avons au sujet de Kutlu Muse, il est évident que la sultanie de Roum a commencé au delà de l'Euphrate, puis que Kutlu Muse en est la tige, & que ce fut Soliman son fils & son successeur, qui, de l'aveu de tous les historiens, s'empara d'une partie des provinces de l'empire, & y fonda un royaume.

Nous avons donc trois des anges, ou messagers des vengences célestes, liés au delà de l'Euphrate; mais prêts à fondre sur l'empire romain.

Le quatrième est de la même nation; savoir le chef des turcs ogusiens, habitants de la Turcomanie, d'où ils s'avancerent vers l'Euphrate. Quoique le chef des turcs ogusiens ait été le dernier à passer l'Euphrate, & à attaquer l'empire romain, ce fut celui qui lui fit le plus de mal, & qui enfin le détruisit.

C'est là, à mon avis, les quatre anges que la prophétie a plus particulièrement en vue; c'est-à-dire, les turcs divisés en quatre souverainetés soumises, chacune à un chef distinct. Il s'agit maintenant

2°. de déterminer dans quel temps les déprédations des turcs ont dû commencer, & ont commencé en effet.

Vers. 15. *On délia les quatres anges, qui étoient prêts pour une heure, un jour, un mois, & une année.* Il s'en trouvera, peut-être, qui voudront entendre ceci comme signifiant seulement que ces quatre anges seroient prêts pour exécuter leur mission au premier avis. Et certainement la maniere dont St Jean s'exprime a pour but de marquer cela ; mais il seroit fort extraordinaire qu'il ne voulut pas exprimer quelque chose de plus, & il me parroit évident que son intention est aussi de marquer la durée de l'époque qu'il a en vue ; il exprime ainsi, par la même phrase, & leur promptitude, & la durée du temps pendant lequel ils devoient faire le dégât. Pour exprimer leur promptitude, il suffisoit de dire, qu'ils étoient prêts pour l'heure ; & on m'avouera, que si l'Apôtre n'avoit pas d'autre intention, il y auroit plus que du pléonasme dans sa maniere de s'exprimer. Il s'agit donc ici d'une heure, d'un jour, d'un mois & d'une année prophétiques, qui font 391 ans & 15 jours.

Cette maniere de s'exprimer a du rapport à celle que le même Apôtre emploie au ch. XII. 14, & dont Daniel avoit aussi fait usage ; Pour mentionner trois ans & demi, il dit, *un temps, des temps, & une moitié de temps* : Ce qui est moins précis que les termes dont il se sert ici ; & néanmoins personnes ne conteste la signification de ces mots *un temps, des temps &c.*

Il est surprenant, vu la négligence des historiens & la disette de faits, dont le souvenir a été conservé ; vu aussi la confusion qui regne dans la chronologie de ce temps là, que nous puissions être aussi précis sur le temps dans lequel les turcs ont passé l'Euphrate pour la première fois.

Selon la prophétie, ce passage a dû avoir lieu en 1067 au mois de Septembre ; car si l'on date la fin de cette trompette depuis la prise de Constantinople (ainsi que je pense qu'on doit le faire) qui arriva en 1453, le 29 Mai, & si l'on déduit de cette date 385 ans 250 jours, qui est la durée du temps

mentionné dans la prophétie, pour que les turcs détrussent l'empire, il reste 1067 ans 250 jours.

Il est bien question, dans la prophétie, de 391 ans & 15 jours; (*) mais comme St. Jean ne fait l'année que de 360 jours & que l'année courante d'alors étoit de 365 jours, les cinq jours de plus de l'année courante font, pendant ce période, six ans & 235 jours; auxquels il faut ajouter 15 jour, qui déduits de 391 ans & 15 jours, il ne reste que 385 ans & 250 jours de l'année courante d'alors.

Constantinople fut prise le 29 Mai 1453; & en déduisant, ainsi qu'il a été dit, de cette époque 385 ans 250 jours, on remonte jusqu'au vingt-troisième Septembre, qui est le jour que la prophétie assigne aux turcs pour le passage de l'Euphrate.

L'histoire nous apprend que les turcs ont attaqué l'empire, pour la première fois, sous Togrul Beg, & qu'alors leurs déprédations n'eurent pour objet que la Médie & l'Iberie, qui sont des provinces situées au delà de l'Euphrate, & d'où ils furent ensuite chassés. Togrul Beg étant revenu ravager ces provinces, il échoua devant Manzichietta, & se retira de nouveau en Perse. Théodore l'Eunuque étant venu dans ces quartiers avec une armée, mit ordre aux affaires, & les turcs restèrent tranquilles jusqu'à la mort de Constantin Ducas, qui arriva en 1067. « Mais les turcs « n'eurent pas plutôt reçu la nouvelle de sa mort, « que sachant que les rênes de l'empire étoient « entre les mains d'une femme, ils attaquèrent la « Cilicie & la Capadoce. » Hist. Un. T. XI. p. 508.

(*) Dans le Style de ce livre les années sont de 360 jours; ainsi

Un an fait — — 360 ans

Un mois — — 30 —

Un jour — — 1 —

Une heure — — 0 — 15 jours

391 — 15

C'est ici la première fois que les turcs ont passé l'Euphrate, pour attaquer l'empire, & dans l'année précise que la prophétie assigne. Quant au jour, comme il n'est point mentionné dans l'histoire, il est impossible d'affirmer rien de positif; mais toutes les probabilités sont en faveur de mon hypothèse. Car Constantin Ducas étant mort dans le mois d'Avril, puis qu'il régna sept ans & six mois, & qu'il étoit monté sur le trône au commencement de Décembre 1059, les turcs eurent le temps, dans l'espace de cinq mois, d'apprendre la nouvelle de la mort de ce prince, & de commencer à se mettre en campagne, étant toujours fort prompts à attaquer. Ainsi tout s'accorde à faire présumer que ce fut en effet le 23 Septembre qu'ils passèrent l'Euphrate, pour la première fois.

Ce fut Othoman fils d'Ortogrul, chef des ogusiens, qui, par ses conquêtes, donna, dans la suite, de la consistance, & étendit considérablement l'empire des turcs à l'occident de l'Euphrate; & ce fut, surtout sous son regne, que les turcs furent acharnés à désoler l'empire, commettant de tous côtés d'horribles massacres.

Les successeurs d'Othoman, dont les états étoient d'abord formés des provinces qu'ils avoient enlevées à l'empire, soumirent, peu à peu, les divers royaumes ou sultanies que les turcs seljuides avoient formés dans la Natolie & dans le reste de l'Asie, & conséquemment, en eux furent réunies les quatre monarchies désignées dans la prophétie.

Vers. 13. *Une voix des quatre cornes de l'autel.* La voix est dite partir de l'autel; parce qu'il ne s'agit pas ici d'événements uniquement relatif à l'état civil des nations; mais aussi, & même principalement, à la Religion. Ou, peut-être, est-ce pour marquer combien Dieu étoit courroucé contre les crimes des hommes, puis que c'est de l'autel même, qui devoit être un lieu de refuge, que partent les ordes pour les châtier.

Ch. IX. 15, 16, & 17. SUR L'APOCALYPSE II7.

Vers. 15. *La troisieme partie des hommes.* Outre le sens qu'on peut donner à ces paroles, & dont il a été question ci dessus, on peut les rendre ainsi; "Les hommes de la troisieme partie"; C'est à-dire, les hommes de la troisieme partie de l'empire romain; car depuis la perte l'Afrique, l'empire grec n'étoit plus qu'une troisieme partie de l'empire romain, & encore étoit il à peine autant que cela.

Vers. 16. *Vingt mille fois dix mille.* Le nombre de soldats que les turcs ont, de tout temps, mis en campagne, a été prodigieux, & c'est, je pense, ce que la prophétie exprime par le nombre de *vingt mille fois dix mille*, que quelques uns ont l'absurdité de traduire, "deux cents millions"; ce qui est aussi raisonnable qu'il le seroit, après avoir entendu un pere dire à son fils; "Je vous ai averti mille & mille fois," on alloit faire le calcul du nombre de fois que ce pere a averti son fils, en multipliant mille par mille. Peut-on imaginer, vu l'état présent des choses, rien de plus absurde qu'une armée de deux cents millions? & encore une armée de cavalerie? & peut-on imputer cette absurdité à l'auteur de l'Apocalypse? Il n'y a nul lieu de penser que St. Jean ait ici en vue un nombre déterminé. Il y a mot pour mot, dans le Grec, *tou myriadés myriadôn : deux myriades de myriade.* Un myriade est un nombre de dix mille, & qui le plus souvent marque un nombre indéterminé; mais très considérable; c'est le sens qu'il à Luc XII. 1, Act. XXI. 20, Heb. XII. 22, où le même mot se trouve.

Vers. 17. Pour ce qui concerne la couleur de leurs cuirasses, je me contenterai de copier ce que le Dr. Newton dit à ce sujet. "Le feu est de couleur "rouge, l'hyacinthe est bleue, (*) le soufre jaune

(*) Ceci n'est, peut être, pas bien exact; car selon les auteurs qui traitent de l'histoire naturelle, l'hyacinthe est d'un jaune rougeâtre, avec une légère nuance de violet. Mais cette inexactitude si,

“ & ceci, ainsi que Mr. Daubus l’observe, à été accompli littéralement ; car les othomans ont affecté, depuis qu’on les connoit, d’avoir leur appareil de guerre de couleur écarlate, bleu & jaune. Les saphis ont leur étendart ou rouge ou jaune & d’autres l’ont rouge & jaune. ”

Vers. 18. *Le feu, la fumée, & le soufre qui sortoient de leur bouche.* Les turcs firent usage de poudre à canon & d’artillerie dans leurs conquêtes. Ils avoient des canons d’un si gros calibre qu’ils envoyoient des boulets de six cents livres pesant, & même au delà : c’est à quoi semblent faire allusion les versets 17 & 18.

Vers. 19. *Leur puissance étoit dans leur bouche ;* c’est à-dire, dans ces explosions qui sortoient de la bouche des canons.

Ce verset & le précédent donnent une description littérale & applicable, à tous égards, à l’artillerie, qui étant inconnue du temps de St. Jean, & on peut dire jusqu’au quatorzième siècle, je ne vois pas comment on peut méconnoître ici l’Esprit de prophétie ; car ce que dit St. Jean n’est applicable à rien de ce qui étoit connu du temps que cet Apôtre écrivoit ; ainsi, ceci est doublement prophétique ; & en ce que nous y voyons les conquêtes des turcs, & de plus la description d’un attirail de guerre totalement inconnu alors.

Dans leur queues. Nous avons déjà expliqué ces termes. Leur fanatisme les rendoit presque invincibles.

Leurs queues étoient semblables à des serpents. Les turcs professoient la même religion que les arabes, & ils n’étoient ni moins fanatiques, ni moins zélés pour propager leurs superstitions. Aussi y a-

elle a lieu, n’est pas contre l’accomplissement de l’Oracle ; car St. Jean représente la couleur rouge & jaune comme étant leurs couleurs ordinaires & favorite, ce qui est effectivement le cas.

t-il peu de différence entre un serpent & un scorpion, l'un & l'autre sont munis d'un venin mortel. La raison pour laquelle les turcs sont plutôt comparés à des serpents, c'est, je pense, que comme le scorpion est commun en Arabie, il est probable que le serpent l'est dans les lieux d'où les turcs sont originaires. Dailleurs les turcs ont surpassé les arabes en puissance, ainsi que le serpent surpasse le scorpion.

Les turcs ont épargné la vie à une partie des peuples qui professoient le christianisme; mais cette indulgence tient de la malice du serpent, ayant pour but de les infecter du poison de leur fausse religion: ils les retiennent dans l'esclavage & dans la misère, & leur enlèvent une partie de leurs enfants; les garçons, pour en faire des soldats ou des eunuques, & les filles pour peupler leurs serails.

Vers. 20 & 21. *Mais le reste des hommes, qui ne furent, point tués par ces plaies, ne se repentirent point &c* C'est ce que l'histoire nous apprend, ainsi que la prophétie; car l'église grecque a persévéré dans toutes ses superstitions & idolâtries, ainsi que dans cette excessive dépravation de mœurs qui étoit en vogue parmi eux.

Ces paroles, *le reste des hommes ne se repentirent point &c.* peuvent aussi avoir pour but de désigner l'endurcissement de l'église latine, qui ne fit point son profit de ces châtimens infligés aux grecs, pour les crimes aussi en vogue chez eux. C'est pourquoi Dieu ne fait point cesser sa colere; mais sa main reste encore étendue, ainsi que nous le verrons en parlant de la sixième phiole, qui commence où la sixième trompette finit.



C H A P I T R E X.

Ce chapitre n'a aucune liaison avec le neuvième : il contient une vision distincte de ce qui précède, ainsi que la plupart des chapitres qui suivent.

Jusqu'ici St. Jean a annoncé des événements qui se succèdent; mais dans ce qui suit, il rebrousse sur ses pas, pour présenter sous d'autres points de vue, ce qu'il avoit déjà mentionné : ou pour spécifier les événements qu'il avoit passés sous silence; ce qui est, à peu près, le même plan que Daniel a suivi; Car après avoir donné une idée générale des événements, jusqu'à la fin du monde, dans la statue d'or que Nébucadnézar avoit vue, il revient en arrière pour décrire des événements qu'il avoit passés sous silence. Ainsi la tentative de diviser l'Apocalypse en deux périodes; le livre scellé de sept sceaux, & le petit livre, me paroît illusoire : vu que les sept trompettes, qui sont contenues dans le septième sceau, conduisent jusqu'à la fin du monde, & que plusieurs des chapitres suivants, remontent jusqu'au commencement du Christianisme. Le petit livre, ou ce qui suit, est principalement relatif à l'Eglise & synchronise avec le livre scellé de sept sceaux.

1. Alors je vis un autre ange puissant, qui descendit du ciel, environné d'une nuée, sur la tête duquel étoit l'arc-en-ciel; & son visage étoit comme le soleil, & ses pieds comme des colonnes de feu.

2. Et il avoit dans sa main droite un petit livre ouvert; & il mit son pied droit sur la mer & le gauche sur la terre;

3. Et il cria à haute voix, comme lors qu'un lion rugit, & quand il eut crié les sept tonnerres firent entendre leurs voix.

4. Et après que les sept tonnerres eurent fait entendre leurs voix, j'allois écrire; mais j'entendis une voix du ciel, qui me disoit; Cache les choses que les sept tonnerres ont fait entendre, & ne les écris point.

Verf. 1. *Environné d'une nuée.* Jésus-Christ est ordinairement représenté sous cet image; non que ce soit Jésus-Christ en personne; mais, ainsi qu'au premier chapitre, c'est son *Ange*; c'est-à-dire, une apparition qui Le représente; car Jésus-Christ Médiateur, ne descendra du ciel en personne qu'au dernier jour. Il n'y a que la Divinité qui puisse, en vertu de son immensité, se manifester ainsi dans une apparition, qui n'est point la Divinité; mais une apparition ou image qui La personnifie, & par laquelle Dieu parle aux hommes, & qui reçoit le non de son *Ange*, tant dans ce livre qu'ailleurs.

L'arc-en-ciel fut donné pour signe que Dieu ne détruiroit plus les hommes par les eaux; c'est donc un signe de miséricorde, propre à orner l'image ou l'ange de Jésus-Christ, le Sauveur du monde.

Les autres caracteres du personnage, qui est ici introduit, correspondent à ceux qui sont attribués à Jésus-Christ, au chapitre I; ainsi c'est un emblème qui nous représente Jésus-Christ, en tant que Médiateur.

Verf. 2. *Il avoit un petit livre ouvert.* C'est un supplément du livre scellé de sept sceaux; ou si l'on veut, un second volume, quoi que compris dans le même rouleau. Il avoit été ouvert en levant les sept sceaux; d'ailleurs, il étoit dans la main de celui qui a droit de tout manifester; savoir, *l'Agneau qui a été mis à mort.* Ch. V. 5 & 9.

Ce livre est plus petit que le premier, parce que ce qui est appelé le premier livre, contenoit le second ; & le tout, est toujours plus grand qu'une de ses parties.

Le premier livre, est relatif principalement à l'état civil des nations ; & le second, à leur état religieux : & c'est, je pense, la raison pour laquelle celui-ci est plus étendu que le premier ; la Religion, ou ce qui y est relatif, quoique moins grand aux yeux de la chair, étant d'une toute autre importance que ce qui concerne le civil.

Le petit ou second livre, est en la main de Jésus-Christ, ou de son Ange, parce qu'il Le concerne plus particulièrement, comme Médiateur ou Chef de l'Eglise.

Il mit son pied droit, &c. Qui dit la terre & la mer, dit, par rapport à nous, tout l'univers. Par là, il est signifié que celui qui parle ici est maître de tout, & que l'univers est son marche-pied.

Verf. 3. *Et il cria à haute voix.* Ce cri représente que l'Evangile, la doctrine de Jésus-Christ, a été publiée de manière à pouvoir être entendue.

Les sept tonnerres firent entendre leurs voix. Ces sept tonnerres représentent sept périodes, ainsi que les sept sceaux, les sept trompettes, & les sept phioles ; mais on ne peut rien affirmer de positif sur la nature de ces périodes, puis que la prophétie se tait là dessus. Il me paroît néanmoins probable que c'étoit là sept différents réveils, après les divers assoupissemens de l'Eglise.

Jésus-Christ imposa à deux de ses disciples, sans doute, par allusion à leur prédication, le nom de *Boanerges* ; c'est-à-dire, *enfants du tonnerre* ; ce qui peut faire conjecturer que la voix de ces tonnerres étoit relative à la prédication de l'Evangile. D'ailleurs, ces réveils, qui ont eu lieu dans divers temps, sont les seules grandes révolutions qui ne sont pas marquées expressément dans l'Apocalypse ; & ce sont, ce semble, celles qui sont le plus du ressort de ce livre.

Le mot *voix*, appliqué ici aux tonnerres, est remarquable; car le mot propre est *bruit*, & le mot *voix*, sert à désigner le langage humain, ce qui me paroît venir à l'appui de ma conjecture. Il paroît qu'en effet, les tonnerres parlerent, puis que St. Jean alloit écrire ce qu'ils avoient dit. La raison pour laquelle il est ordonné à St. Jean de sceller ce qui fut prononcé par les sept tonnerres, est encore un mystère pour nous; mais qui nous sera probablement expliqué dans la suite des temps.

En supposant que ma conjecture fût juste; (car ceci ne peut être qu'une conjecture,) il ne seroit pas difficile de trouver ces *Boanerges*, qui ont tonné contre la corruption, tant de la doctrine que des mœurs: Et alors il s'agiroit, je pense, d'individus en particulier, dont la doctrine a prévalu au point de former des corps de société plus ou moins distincts; tels, par exemple, que (1) Claude de Turin & ses disciples ou imitateurs, qui se conserverent dans les vallées du Piémont; (2) Bérenger & ses nombreux sectateurs; (3) les vaudois & les albigeois, rassemblés premièrement par Valdo; (4) les lolards, avec Wickeff à leur tête; (5) les hussites, imitateurs de Jean Hus; (6) Luther avec la multitude des réformateurs du sixième siècle, &c.

Je crois devoir observer ici, qu'il y a malheureusement parmi nous, un grand relâchement sur la morale, & même sur plusieurs points de doctrine fondamentaux; & que la Religion n'est pour le général qu'une affaire de forme.

On retient, parmi les Protestants, tous les points fondamentaux du salut, & il n'y a parmi eux aucune erreur damnable; mais cela ne peut être dit que de nos confessions de foi, & de nos livres symboliques; mais nous ne sommes plus, pour le général, animés de cet esprit qui conduisoit ceux qui ont composé ces livres. Notre Eglise n'est point une Babylone, une prostituée; elle ne s'est point abandonnée à l'idolâtrie; elle ne s'est point enivrée du sang des martyrs de Jésus, quoiqu'elle ne soit

point sans taches à ces divers égards; mais elle mérite, pour le temps présent, les reproches faits à l'église de Sarde & à celle de Laodicée. C'est à nous de faire attention aux menaces & aux conseil que Jésus-Christ adresse à ceux qui sont dans ce cas, & de ne pas laisser écouler le temps de la patience de Dieu.

5. Et l'Ange que j'avois vu, se tenant sur la mer & sur la terre, leva sa main vers le ciel,

6. Et jura, par Celui qui est vivant aux siècles des siècles, lequel a créé le ciel avec les choses qui y sont, & la terre avec les choses qui y sont, & la mer avec les choses qui y sont, qu'il n'y auroit plus de temps.

7. Mais qu'aux jours de la voix du septieme ange, quand il commencera à sonner; le mystère de Dieu sera consommé, comme Il l'a déclaré à ses serviteurs les Prophetes.

Ce qui prouve que le Personnage que St. Jean introduit ici est Jésus-Christ, ou son Ange, c'est le serment qu'il fait, & qui ne sauroit être mis dans la bouche d'une simple créature.

Vers. 6. *Qu'il n'y auroit plus de temps.* Ces paroles me paroissent être une allusion au période accordé à l'antéchrist, qui est désigné au ch. XII. & Dan. VII & XII, par *un temps, des temps, & une moitié de temps*; & dans ce cas ces paroles signifieroient, qu'à l'époque dont il est ici question, l'antéchrist seroit entièrement détruit.

Vers. 7. *Aux jours de la voix du septieme ange, quand il commencera à sonner, &c.* Ceci me paroît parallele avec ce que dit St. Paul I. Cor. XV. 51 & 52. *Voici, je vous dis un mystère; nous ne dormirons pas tous, mais nous serons transmués, en un moment, & en un clin d'œil, à la dernière trompette;*

car la trompette sonnera, & les morts ré-susciteront. Ces paroles de St. Paul expliquent celles de St. Jean, & nous apprennent que ce qui est dit dans ce verset, se rapporte à la dernière résurrection; conséquemment ce qui est dit ici est encore dans l'avenir; & l'on peut en conclure, que les voix des tonnerres, sont des périodes qui s'étendent jusqu'à la fin de la présente économie. On peut, ce me semble, aussi conclure de ces paroles de St. Paul, que le mystère des sept trompettes ne lui étoit pas inconnu.

8. Et la voix du ciel, que j'avois ouïe, me parla encore & me dit; Va & prends le petit livre de la main de l'Ange, qui se tient sur la mer & sur la terre.

9. Je m'en allai donc vers l'Ange, & je lui dis; Donne moi le petit livre; & il me dit; Prends-le, & le dévore; & il remplira tes entrailles d'amertume; mais il sera doux dans ta bouche comme du miel.

10. Je pris donc le petit livre de la main de l'Ange, & je le dévorai; & il étoit doux dans ma bouche comme du miel; mais quand je l'eus dévoré, mes entrailles furent remplies d'amertume.

11. Alors Il me dit, il faut que tu prophétises encore à plusieurs peuples, & nations, langues, & rois.

Maintenant un nouveau sujet est introduit. Et c'est de la main de Jésus-Christ, ou, ce qui est la même chose, de son Ange, que St. Jean prend le petit livre, (le sujet des révélations qui vont suivre) & qu'il reçoit sa mission comme ci-devant.

Prends le petit livre & le dévore; c'est-à-dire; Lis-le & le médite. Jérémie se sert de la même figure

ch. XV. 16, ainsi qu'Ezechiel III. 1. Ce petit livre ou ce second volume, devoit être dévoré par St. Jean, pour marquer que comme il y est plus particulièrement question de la Religion, ce sujet étoit encore plus digne d'être médité.

Vers. 9. *Il remplira tes entrailles, &c.* Il y a du plaisir à connoître les événements; mais lors que ce qui doit arriver est fâcheux, à cette joie soudaine succède une vive douleur. Cela préparoit St. Jean à ce que sa mission devoit être, de n'annoncer que des malheurs. La plupart des hommes sont dévorés du désir de connoître l'avenir; mais nous apprenons ici que Dieu nous épargne en le laissant voilé à nos yeux; car la perspective des maux qu'on attend, rend souvent plus misérables que les maux mêmes, lors que nous les souffrons.

CH A P I T R E X I.

1. Alors il me fut donné un roseau semblable à une verge, & il se présenta un ange qui me dit; Leve-toi & mesure le temple de Dieu, & l'autel, & ceux qui y adorent.

2. Mais laisse à l'écart le parvis, qui est hors du temple, & ne le mesure point; car il est donné aux gentils, & ils fouleront aux pieds la sainte cité, durant quarante-deux mois.

3. Mais je donnerai à mes deux témoins—qui prophétiseront pendant mille deux cents soixante jours, & ils seront vêtus de sacs.

4. Ceux-ci sont les deux oliviers, & les deux chandeliers qui se tiennent en la présence du Seigneur de toute la terre.

5. Que si quelqu'un veut leur nuire, le feu sort de leur bouche & dévore leurs ennemis;

car si quelqu'un veut leur nuire, il faut qu'il soit ainsi tué.

6. Ceux-ci ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne pleuve point, durant les jours de leur prophétie; ils ont aussi le pouvoir de changer les eaux en sang, & de frapper la terre de toutes sortes de plaies, toutes les fois qu'ils voudront.

7. Et quand ils auront achevé leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra & les tuera.

8. Et leurs corps morts *seront* dans les places de la grande cité, qui est appelée spirituellement Sodome & Egypte, où aussi notre Seigneur a été crucifié.

9. Et ceux des tribus, des peuples, des langues, & des nations, verront leurs corps morts durant trois jours & demi; & ils ne permettront point que leurs corps soient mis dans des sépulchres.

10. Et les habitants de la terre en seront joyeux, & ils en feront des réjouissances; ils s'enverront des présents les uns aux autres, parce que ces deux prophètes auront tourmenté ceux qui habitent sur la terre.

11. Mais après ces trois jours & demi, l'esprit de vie de Dieu entra en eux, & ils se tinrent sur leurs pieds; & une grande crainte fit ceux qui les virent.

12. Après cela, ils ouïrent une forte voix du ciel, leur disant; Montez ici; & ils monterent au ciel sur une nuée, & leurs ennemis les virent.

13. Et à cette même heure là, il se fit un grand tremblement de terre, & la dixieme partie de la cité tomba, & sept mille hommes furent tués par ce tremblement de terre, & les autres furent épouvantés & donnerent gloire au Dieu du ciel.

14. Le second malheur est passé, & voici le troisieme malheur viendra bientôt.

15. Le septieme ange sonna de la trompette, & il se fit entendre au ciel de grandes voix, qui disoient; Les royaumes du monde sont soumis à notre Seigneur & à son Christ, & Il régnera aux siecles des siecles.

16. Alors les vingt-quatre Anciens, qui sont assis devant Dieu dans leurs sieges, se prosternerent sur leurs faces, & adorerent Dieu.

17. En disant; Nous Te rendons graces, Seigneur Dieu Tout-puissant, QUI ES, QUI ÉTOIS, & QUI ES A VENIR, de ce que Tu as fait éclater ta grande puissance, & de ce que Tu as agi en Roi.

18. Les nations ont été irritées, mais ta colere est venue, & le temps des morts est venu pour être jugés, & pour donner la récompense à tes serviteurs les prophetes, & aux saints, & à ceux qui craignent ton Nom, petits & grands; pour détruire ceux qui corrompent la terre.

19. Alors le temple de Dieu fut ouvert au ciel, & l'arche de son alliance fut vue dans son temple; & il y eut des éclairs, des voix, des tonnerres, un tremblement de terre, & une grosse grêle.

C'est toujours Jésus-Christ qui est ici introduit, comme il paroît par le verset trois, où celui qui parle à St. Jean, donne à ceux qui sont ici mentionnés, comme les représentants de l'Eglise, le titre de ses *témoins*.

Mesure le temple; c'est-à-dire, sépare-le, mets-le à part ou en réserve: afin qu'il reste inviolable, & qu'il soit conservé jusqu'à la fin: Et comme le temple est l'emblème de l'Eglise, (voy. sur ch. XIII. 1.) c'est ici une prédiction que l'Eglise sera conservée, malgré les persécutions, les scandales, les schismes, & les apostasies, ce qui est une confirmation de la promesse du Sauveur; *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre mon Eglise*; ainsi le temple, l'autel, & ceux qui y habitent, sont mis ici pour représenter les fideles; c'est-à-dire, les vrais membres de l'Eglise. Le parvis, qui est hors du temple, & que St. Jean a ordre de ne pas mesurer, est un emblème de ceux qui, à la vérité, portent le nom de chrétiens, ainsi que le parvis fait partie de l'ensemble de ce qu'on appelle le temple; mais comme le parvis n'en est que l'extérieur, semblablement il y a des chrétiens qui n'en ont que l'apparence extérieure; & ceux-là ne doivent pas être comptés & mis dans la même classe que les vrais croyants.

Ceux que la prophétie a ici en vue, figurés par le parvis, ne se bornent pas à n'avoir que les apparences de la piété; mais encore ils ont corrompu même le culte extérieur, en y mêlant des superstitions & des idolâtries, qui imitent les superstitions & idolâtries du paganisme; c'est pourquoi la prophétie les nomme *gentils*.

Mais, je le répète, comme le parvis faisoit partie du temple, & que l'ensemble ne faisoit qu'un seul édifice, il faut entendre par le temple & le parvis, les chrétiens en général; seulement ils sont ici divisés en deux classes; ceux qui le sont de fait, & ceux qui n'en ont que le nom: les premiers, figurés par le temple & l'autel, ou l'intérieur; & les autres, par le parvis, ou l'extérieur.

Verf. 2. *Ils fouleront, &c.* C'en est pas le parvis seul qui est donné à ces chrétiens de nom; mais gentils de fait; car ils doivent *fouler aux pieds*

La sainte Cité. C'est Jérusalem qui est appelée la *sainte Cité*; & Jérusalem est un type de l'Eglise: Elle doit être foulée aux pieds par ces chrétiens de nom; c'est-à-dire, que ce sera eux qui domineront; ils en prendront les noms & les titres. Rome en effet s'attribue exclusivement le titre de catholique & d'église, hors de laquelle il n'y a point de salut.

Mais ce ne seroit pas assez que l'usurpation des titres; ils en occuperont les sieges, les postes honorables & lucratifs; en un mot, ils en seront les propriétaires ou usurpateurs, & les vrais membres seront en quelque sorte exclus de leur propre demeure: Ceux-ci seront aussi en petit nombre, en comparaison des autres, à peu près, & dans la même proportion, qu'il y avoit entre l'intérieur du temple & le parvis qui l'environnoit, au quel parvis, on pourroit, ce semble, ajouter la Cité, puis qu'ils doivent la fouler aux pieds. Ceci, dis-je, nous annonce que les vrais croyants seroient en petit nombre, en comparaison des autres; & correspond à ces paroles de Jésus-Christ, *Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.*

L'événement a pleinement confirmé la prédiction. Depuis que le christianisme est devenu la religion de l'état, il a dégénéré dans sa pureté, & l'on peut dire, à bien des égards, que ce n'est pas le christianisme qui est monté sur le trône, mais son fantôme; & les vrais disciples & imitateurs de Jésus-Christ, ont été dans le mépris; ils ont prophétisé vêtus de sacs; ça été le cas dans toutes les dénominations, avec des exceptions, plus ou moins considérables; car il n'y a point de règle sans exception; mais les choses n'ont été portées dans aucune dénomination, au point que l'a porté l'église de Rome, qui est devenu païenne, dans toute la force du terme; qui a toujours été altérée de sang,

& qui a même surpassé Rome païenne, dans ses cruautés, & dans ses persécutions.

Les choses n'ont jamais été aussi pire parmi les autres dénominations chrétiennes; sur tout là où la pure doctrine est professée; mais là-même le monde & les hommes du monde dominant, tant par le nombre que par le pouvoir.

Verf. 3. *Je donnerai à mes deux témoins—qui prophétiseront.* Il y a ici un mot à suppléer. La version de Geneve porte, "Je la donnerai à mes deux témoins, qui &c." mais il me paroît que le pronom *la* (mis pour la Sainte Cité,) qu'on supplée ici, forme un contre-sens. La version angloise supplée le mot *pouvoir* & porte, "Je donnerai à mes deux témoins pouvoir & ils prophétiseront." Je n'ai rien suppléé, parce que c'est une prophétie.

Deux témoins étoient requis selon la Loi, & ils étoient suffisants. Tous les fideles, ou les vrais croyants, sont ici représentés sous cet emblème. Leur nombre est petit, mais il est assez grand pour servir de témoignage au monde, & pour justifier les voies de la Providence.

Mille deux cents soixante jours. C'est le même nombre que celui du verset précédent; car 42 mois de 30 jours, font 1260. Ce même nombre est encore exprimé ailleurs par *un temps, des temps, & une moitié de temps*; & tous les interprètes conviennent que ces mots désignent trois ans & demi, qui font également 42 mois, ou 1260 jours. Cette conformité, dans ces divers nombres, ne permet pas de douter qu'il n'y soit question du même période de temps.

Il semble presque inutile de s'arrêter à faire voir que par les jours, dont il est ici question, il faut entendre des années: d'un côté, parce que ce langage est familier dans les prophetes, de mettre un jour pour un an; & il est constant que Daniel se sert du mot de semaine, qui dans le langage ordinaire, signifie sept jours; pour désigner sept ans. D'ailleurs, il n'est pas possible de s'y méprendre.

dans l'Apocalypse, si l'on réfléchit sur les diverses époques, dont St. Jean mentionne la durée. Il assigne aux sauterelles, cinq mois pour affliger l'empire; & aux quatre anges, une heure, un jour, un mois, & un an. Des guerres de cette durée, seroient-elles dans le cas d'être comptées pour un fléau aussi redoutable que ceux qui sont ici prédits?

Aux chapitres XI & XII, les fideles sont dits devoir être persécutés pendant trois ans & demi, & cela au point qu'ils seront comme s'il n'en existoit plus, ou comme s'ils étoient cachés ou dans un désert. Pense-t-on qu'une telle persécution puisse s'effectuer dans trois ans & demi? Il est dit au ch. XI, que les corps des deux témoins seront laissés sans sépulture pendant trois jours & demi; parce que *ceux des tribus, des langues, & des nations, ne permettront point que leurs corps morts soient mis dans des sépulchres: Et que les habitants de la terre en seront joyeux, qu'ils en feront des réjouissances, & qu'ils s'enverront des présents les uns aux autres.* Tout cela peut-il se faire dans l'espace de trois jours & demi? D'ailleurs, si les témoins devoient ré-susciter après trois jours & demi, il semble qu'ils n'avoient pas besoin de sépulture.

Il est dit au ch. XIIIme. que la bête doit obtenir un thrône & une grande puissance, que tous les habitants de la terre doivent l'adorer. Quelle doit faire la guerre aux saints & les vaincre, & recevoir puissance sur toute nation, tribu, & langue: Est-ce que tout cela peut s'effectuer en 42 mois?

Les phioles, mentionnées au chapitre XVI, doivent toutes être versées pendant le regne de la bête, ou de Babylone: Or, est-ce que toutes les transactions, tous les fléaux qui y sont mentionnés, peuvent avoir lieu dans l'espace de trois ans & demi? Un peu de bonne foi suffit pour faire sentir que St. Jean a en vue des années & non des jours.

Il est vrai, que cette longue durée du regne de la bête, embarrasse Messieurs de l'église de Rome, parce

parce qu'alors ils sont forcés d'avouer que ce que St. Jean dit de la bête, ne peut s'appliquer qu'au pape : c'est ce qui engage M. Bossuet à mettre son esprit à la torture, afin de trouver l'accomplissement du livre de l'Apocalypse, dans l'espace de 315 ans; de sorte que, selon lui, le mystère de Dieu fut consommé en 410, lors qu'Alaric prit & sacagea Rome; & ainsi depuis ce temps là, Jésus-Christ regne glorieusement sur la terre selon ce qui se lit au ch. XIX. Mais lors qu'on est aussi absurde, on n'a pas droit de s'attendre, même à une réfutation : & rien n'est plus favorable à une cause, que l'absurdité de ceux qui l'attaquent. Y a-t-il rien de plus propre à faire douter de l'inspiration des Ecritures, que d'en donner telles explications?

Quand au temps où il faut commencer à compter ces 1260 ans, il n'y a ici rien de déterminé; mais comme cette époque est la même que celle du regne de la bête, il est naturel de les faire commencer en même temps : & dans ce cas, la fin de ce période est encore éloignée. Il est à propos d'observer ici, au sujet de la durée de cette époque, que les 1260 ans, dont il est ici question, sont des années de 360 jours; puis que les 42 mois ou les trois ans & demi, sont le même espace de temps que 1260 jours : ainsi, cette année a cinq jours de moins que l'année solaire; & ces cinq jours font, dans l'espace de 1260 ans, 6300 jours, ou 17 ans & 95 jours. L'année solaire a encore six heures moins onze minutes de plus, qui forment des années de 366 jours tous les quatre ans, qu'on appelle années bissextiles; excepté après la révolution de 130 ans, où l'année ne doit pas être bissextile. Ces années bissextiles, donnent une addition de 296 jours. Ces deux nombres réunis, font un an & quelques jours. Ainsi les 1260 ans de l'Apocalypse, ne font que 1242 ans moins quelques jours. Pour être précis dans la chronologie, il faudroit encore distinguer entre le calendrier, avant & après sa correction par Grégoire XIII. Mais cette précision n'est pas nécessaire dans le temps présent. M

Et ils seront vêtus de sacs : C'est-à-dire, ils seront dans le deuil & dans l'affliction. Les 1260 jours, pendant les quels les témoins doivent prophétiser *vêtus de sacs*, étant le même espace de temps que celui où la femme doit être dans le désert, il suit de là, que dire que l'Eglise est dans l'affliction, est la même chose que dire qu'elle est dans le désert, & *vice versa*.

Verf. 4. *Ceux-ci sont les deux oliviers & les deux chandeliers*. Le premier de ces noms, est un emblème de la paix & de l'onction du St. Esprit; & le second marque que ces témoins éclaireroient le monde, & répond à ce que dit Jésus-Christ, Matth. V. 14 & 16. Ceci a du rapport à ce qui se trouve Zach. IV. 3, 11 & 14.

Verf. 5 & 6. *Que si quelqu'un veut leur nuire, le feu sort de leur bouche, &c.* On a d'abord de la peine à comprendre comment ces deux témoins peuvent être doués du pouvoir mentionné dans ces deux versets, vu qu'ils sont dits être dans le deuil & dans l'affliction, & qu'ils doivent même être mis à mort par leurs ennemis. Cela ne permet pas de mettre en question, si ces versets doivent être pris dans un sens figuré.

On sera en état de se former une juste idée de ce langage prophétique, si l'on fait attention à ce que Dieu dit à Jérémie I. 10, & V. 14. *Regarde, Je t'ai établi aujourd'hui sur les nations, & sur les royaumes; afin que tu arraches & que tu démolisses, que tu ruines & que tu détruises, que tu bâtisses & que tu plantes. Je m'en vais mettre mes paroles dans ta bouche pour y être comme un feu, & ce peuple sera comme du bois, & ce feu les consumera.* St. Paul dit encore sur ce sujet, II. Cor. X. 4—6. *Les armes de notre guerre ne sont point charnelles; mais elles sont puissantes en Dieu, pour la destruction des forteresses; Détruisant les conseils, & toute hauteur, qui s'élève contre la connoissance de Dieu, & amenant toute pensée prisonnière à l'obéissance de Christ. Et ayant la vengeance toute prête, contre toute désobéissance.*

Les termes figurés, dont St. Jean se fert, ne me paroissent guerre plus hardis que ceux qui se lisent dans Jérémie & dans St. Paul; & qui, pris dans leur vrai sens, ne renferment aucune difficulté.

La seule lecture de ce que St. Jean dit, suffit pour appercevoir que ses expressions sont métaphoriques. Le feu qui sort de la bouche des témoins, & dévore leurs ennemis. La pluie retenue pendant 1260 ans; tout cela ne sauroit être entendu à la lettre.

D'un autre côté, il ne faut pas juger de la puissance des témoins de Jésus-Christ, par l'état abject où ils sont aux yeux du monde; ainsi qu'on ne devoit pas juger du Sauveur, par la forme abjecte sous la quelle il apparut. Les fidèles témoins de Jésus-Christ, sont enfants de Dieu, l'objet de sa tendresse; & Dieu est l'arbitre de l'univers. Que ne fera-t-il pas en faveur & pour l'amour des élus? C'est à cause d'eux, qu'il châtie les nations. C'est pour l'amour d'eux, qu'il épargne les peuples; & ils peuvent bien être dits faire ce dont ils sont la cause, ou que Dieu fait à cause d'eux.

De plus, les serviteurs de Dieu, sont souvent dits faire ce qu'ils dénoncent. Voy. Es. VI. 10.

Ceux-ci ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne pleuve point pendant les jours de leur prophétie. Le manque de pluie, dans un sens figuré, marque une stérilité spirituelle. Ce qui est dit ici, signifie donc que les chrétiens de nom, dont il a été question, seroient privés de graces & de bénédictions spirituelles; c'est pourquoi ils iroient d'égarement en égarement.

Ces paroles, sont visiblement une allusion à I. Rois XVII. 1: & à cet égard, Elie est un type des deux témoins ou de l'Eglise sous l'antéchrist. Ce que le royaume apostat d'Israël éprouva, c'est ce que l'Eglise apostate doit éprouver dans un sens spirituel. Les témoins sont dits produire cette sécheresse ou stérilité; parce que c'est à cause d'eux, qu'elle est infligée, ou parce qu'ils l'annoncent au monde, ainsi qu'Elie prédit à Achab, celle qui arriva en Israël.

Changer les eaux en sang. Ces paroles annoncent des massacres, qui peuvent être attribués aux témoins, dans le même sens que la stérilité spirituelle.

Il s'agiroit de faire voir ici, que la vérité à toujours eu des témoins qui l'ont maintenue ; mais la discussion détaillée de cette question, n'entre point dans le plan de cet abrégé ; ainsi je me contenterai d'observer, que les erreurs les plus grossières, n'ont été en vogue, & adoptées universellement, que vers le IX^{me}. siècle, & ceux qui l'ont suivi.

Qu'au VIII^{me}. siècle, l'église grecque s'opposa ouvertement en corps, à l'église de Rome ; en particulier à l'égard du culte rendu aux images. Un concile assemblé à Francfort, par Charlemagne, l'an 794, condamna une partie des erreurs de Rome.

Dans le siècle suivant, il y eut plusieurs conciles, & un grand nombre d'évêques & autres personnes distinguées, qui s'opposèrent au pape, & à diverses erreurs que Rome tâchoit d'introduire dans l'Eglise.

Mais Claude, évêque de Turin, fut celui qui se distingua le plus, tant par la pureté de sa doctrine, que par sa fermeté contre la corruption & les usurpations des papes : & sa doctrine se conserva dans une partie de son diocèse, les vallées du Piedmont.

Il y a eu, dans tous les siècles qui ont suivi, nombre de personnes dans les diverses parties de l'Europe, qui condamnoient les erreurs de l'église de Rome ; mais qui éprouverent de violentes persécutions de la part des papes ; tel fut Béranger & ses disciples, à qui succéda Valdo, avec les vaudois & les albigeois. Ensuite sont venus les lolards, aux quels les hussites succéderent, & à ceux-ci, les réformateurs.

L'église de Rome n'a pas manqué d'oppositions, ni la vérité des témoins ; mais encore ce que nous en savons, est peu de chose en comparaison du nombre de ceux qui restèrent fideles à la vérité ; du moins si l'on doit en juger par la comparaison

de ce qui avoit lieu alors, avec l'état des israélites du temps d'Elie. (*)

Verf. 7. *Et quand ils auront achevé de rendre leur témoignage, &c.* Ceci, selon mon opinion, est encore dans l'avenir, ainsi que le reste du chapitre; & conséquemment, il n'est susceptible d'explication ou d'application, qu'autant qu'on seroit doué de l'esprit prophétique.

Verf. 8. *Où aussi notre Seigneur a été crucifié.* St. Paul dit Heb. VI. 6, en parlant des apostats, qu'ils crucifient de nouveau le Seigneur de gloire, en ce qu'ils l'exposent à l'opprobre. Ces paroles me paroissent expliquer l'affertion de St. Jean. Rome a crucifié Jésus-Christ en l'exposant à l'opprobre. Elle est appelée spirituellement Sodome; à cause de ses débauches; & Egypte, à cause de l'état d'esclavage & de captivité où elle a tenu le peuple de Dieu ou la vraie Eglise.

(*) On peut trouver cet article traité en détail, dans M. Basnage & divers autres auteurs; mais le Dr. Newton, peut suffire pour quiconque n'exige pas de voir le sujet traité à fond.

CHAPITRE XII.

1. Et un grand signe parut au ciel, une femme revêtue du soleil, sous les pieds de laquelle étoit la lune, & sur sa tête une couronne de douze étoiles.

2. Elle étoit enceinte, & elle crioit, étant en travail d'enfant, souffrant les grandes douleurs de l'enfantement.

L'Eglise nous est représentée sous cet emblème. Jésus Christ, le Soleil de justice, dont elle est revêtue, en est l'époux.

La lune, qui n'a de lumière que celle qu'elle reçoit du soleil, & qu'elle nous refléchit, est un emblème de l'économie légale, qui reçoit toute sa lumière & sa vertu du Rédempteur, le Soleil de justice, n'étant elle-même qu'un *pédagogue* pour conduire à Christ; Gal. III. 24, & ainsi, à cet égard, elle sert de fondement ou de support à l'Évangile.

Les douze Apôtres ont, comme des hérauts, été partout le monde, publier le grand salut qui est en Jésus-Christ; & ainsi ils sont à la tête de l'*Assemblée & église des premiers nés, dont les noms sont écrits dans les cieus*; & comme autant d'étoiles, ils forment la couronne de l'Eglise.

Rien ne peut représenter d'une manière plus frappante l'état de l'Eglise, dans son commencement, que la situation d'une femme en travail d'enfant, & qui souffre, non des douleurs ordinaires, mais extraordinaires; *les grandes douleurs de l'enfantement*.

Dans l'un & dans l'autre cas, ce sont de vives douleurs, des craintes, des désirs empressés, & une perspective flatteuse dans la délivrance. Et il est remarquable que Jésus-Christ se sert de cette comparaison, pour désigner les angoisses que ses disciples alloient éprouver, lors qu'il seroit condamné à la mort. Jean XVI. 20-22.

Les douleurs, les angoisses, & les combats commencerent par Jésus-Christ, le Chef, & continuerent dans la personne de ses membres: & un chacun fait combien grandes ont été les souffrances, tant du Chef que de ses membres.

Dr. Newton fait ici une remarque, qu'il a prise de Mr. Wiston. "Comme le terme, dit-il, de la formation de l'enfant dans le sein de sa mere, est de quarante semaines, ou 280 jours; ainsi s'écoula-t-il, depuis le commencement du regne de Jésus-Christ, à sa résurrection & à son ascension, jusqu'à la publication de l'édit, qui accordoit une liberté universelle à tous les chrétiens, 280 ans; car ce fut dans la 33me. année de notre ere, que commença la prédication de l'Évangile; &

“l'édit en faveur du christianisme, fut donné en 313, par Constantin & Licinius.” Et en déduisant 33 de 313, il reste exactement 280.

Cette figure peut aussi avoir pour but, de représenter les angoisses & les inquiétudes que les fideles ou l'Eglise éprouvent pour la conversion des ames. C'est dans ce sens, que St. Paul se sert de ce mot, Gal. IV. 19. La même figure est aussi employée par Esaïe, pour exprimer la même chose ch. LXVI. 7-9, & LI. 18.

Ceci me paroît avoir du rapport avec le cinquieme sceau, où il est répondu aux martyrs, de se reposer un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de leurs freres, qui devoient être mis à mort fût complet; ce qui semble annoncer qu'à cette époque, l'Eglise devoit, en quelque sorte, être formée, ou plutôt avoir reçu une consistance déterminée, dans le conseil de Dieu; ce qui paroît avoir été le cas, ainsi qu'il est supposé au ch. VII.

3. Il parut aussi un autre signe au ciel; & voici un grand dragon roux, ayant sept têtes & dix cornes, & sur ses têtes, sept diadèmes.

4. Et sa queue trainoit la troisieme partie des étoiles du ciel, lesquelles il jeta en terre; puis le dragon s'arrêta devant la femme qui devoit accoucher, afin de dévorer son enfant, dès qu'elle l'auroit mis au monde.

Le dragon ou serpent, est l'emblème de sathan, tant à cause du pernicieux venin de cet animal, qui représente la malice du démon, que parce qu'il lui servit d'instrument pour tenter Eve. Mais par une sorte de figure, il est ici confondu avec l'empire romain; (ainsi que l'anti-type l'est souvent avec la chose figurée,) parce que dans son opposition à l'Evangile, ainsi que par son attachement à l'idolâtrie, cet empire a fait l'œuvre du diable; c'est

pourquoi, on peut les considérer, à cet égard, comme faisant cause commune, & les confondre l'un avec l'autre, ainsi que deux associés qui agissent, & ont tout en commun. Esaïe se sert du même mot, pour désigner le roi d'Egypte, LI. 9.

Dans le livre de la Genèse III, le serpent & satan sont mentionnés comme faisant cause commune; mais Moïse attribue tout au serpent, & St. Jean tout à satan; & néanmoins, il est aisé d'appercevoir que Moïse parle de satan, puis qu'il lui attribue le don de la parole, ainsi que du raisonnement; & un principe de jalousie de voir l'homme heureux, ce qui ne convient point au serpent. Et St. Jean fait assez comprendre qu'il a en vue l'empire romain, puis qu'il lui attribue *sept têtes & dix cornes*: ce qui ne convient pas à satan; mais à son type, l'empire romain. Et St. Jean expliquera, dans la suite, ce qu'il entend par ces têtes & ces cornes.

Il faut observer que les couronnes sont ici placées sur les sept têtes, au lieu que dans la suite, les couronnes passeront aux cornes. La raison en est, qu'il est ici question de l'empire romain, pendant le période assigné à ses différentes formes de gouvernements, & avant qu'il fut divisé en divers royaumes. Mais lors que ce période sera venu, où cet empire aura été divisé en dix royaumes, alors St. Jean n'attribuera plus des couronnes aux sept têtes; mais aux dix cornes, à qui la domination ou l'autorité des têtes aura passé. Ce qui, si l'on veut y faire attention, est bien caractéristique & fixe, d'une manière bien positive, les époques dont il est ici question.

Roux ou rouge. Les naturalistes observent que les dragons ou serpents roux, sont les plus méchants. Il se peut aussi, que ceci fasse allusion à la couleur rouge, qui est celle que les empereurs, & ensuite les papes, ont choisie, pour leur habillement ou marque de leur dignité.

Verf. 4. *Sa queue*; C'est-à-dire, sa fausse doctrine; les faux principes des mondains, en tant que re-

latifs à la Religion. Tous ceux qui s'emploient à séduire & à détourner de la foi & de la piété, sont les instruments de satan, & ses prophètes. Voyez pour le sens de ce mot ch. IX. 10 & 19.

Trainoit la troisieme partie des étoiles du ciel, les quelles il jetta par terre. L'empire romain est ici mentionné, non eu égard au civil, mais à la Religion; c'est-à-dire, relativement à son inimitié contre l'Evangile, & à son attachement à l'idolâtrie; car il n'est ici question que de ses persécutions: Ainsi, il ne faut point entendre, par les étoiles qu'il renverse, des princes ou des magistrats, comme on le fait, lors qu'il est question de l'état civil d'un peuple. Mais il y est question des chefs de la Religion: & je prends ici le mot *étoile*, dans le sens qu'il est employé ch. I. 20, ou même au vers. I. de ce chapitre.

Le sens que je donne ici au mot *étoile*, peut être confirmé par ce que dit Daniel au ch. VIII. 10. *Et elle s'agrandit*, (savoir la petite corne qui représente Antiochus) *jusqu'à l'armée des cieux, & renversa une partie de l'armée & des étoiles, & les foula.* Ce qui ne s'applique pas seulement aux magistrats ou chefs du peuple juif; mais aussi & principalement aux chefs de la Religion; car c'est principalement à la Religion qu'Antiochus en vouloit.

St. Jean dit expressément, que c'est par sa queue que le dragon trainoit la troisieme partie des étoiles; ce qui ne peut s'appliquer ici aux princes ou chefs civils des nations; parce que par la queue, est désigné *les prophètes enseignant le mensonge*; ainsi qu'il a été observé au ch. IX. Or ce n'est pas les faux prophètes qui subjuguent les princes, & renversant les Etats; mais ils sont le fléau de la Religion, & en séduisent plusieurs.

Cette troisieme partie des étoiles, représente un tiers ou une partie considérable; car c'est ce qu'expriment ordinairement ces mots, *la troisieme partie*; ainsi qu'il a été observé ch. VIII. 7. Cette troisieme partie, dis-je, représente un tiers ou une partie

considérable du clergé chrétien, qui, séduit par les instruments du tentateur ; c'est-à-dire, par la crainte des persécutions, par l'appas de la volupté, ou par les faux docteurs, étoient tombés dans les pièges de satan. Il est constant que c'étoit actuellement le cas, à l'égard des sept églises mentionnées aux ch. II & III, & qui, ainsi que je l'ai dit, peuvent être considérées comme représentant l'Eglise universelle d'alors : c'est-à-dire, du temps de St. Jean.

Mais cet ennemi n'est pas content de cet avantage ; il s'arrête encore *devant la femme, pour dévorer son enfant, dès qu'elle l'aura mis au monde.* Il veut, s'il le peut, exterminer l'Eglise, & faire prévaloir *les portes de l'enfer.*

C'est là une représentation vive & frappante de ces cruelles persécutions, de ces tourments recherchés, aux quels étoient exposés ceux qui se convertissoient à Jésus-Christ. Les supplicies furent quelque fois en si grand nombre, & les persécutions si générales, qu'il y eut des empereurs qui crurent avoir éteint jusqu'au nom Chrétien.

5. Et elle accoucha d'un fils, qui doit gouverner toutes les nations avec une verge de fer ; & son enfant fut enlevé vers Dieu & vers son trône.

Au premier coup d'œil, on est arrêté par cette circonstance de la prophétie, que *la femme* ; c'est-à-dire, l'Eglise, accouche *d'un fils qui doit gouverner toutes les nations avec une verge de fer* : ou en d'autres termes, qui doit les soumettre & les retenir sous sa dépendance & son pouvoir irrésistible ; ce qui au Psaume II. 7-9, est dit de Jésus-Christ, & ne peut être dit que de Lui. Et il ne peut que paroître étrange, sans doute, d'entendre dire que l'Eglise, qui est l'ouvrage de Jésus-Christ, doit néanmoins Le mettre au monde.

St. Jean n'ignoroit pas cette vérité, que l'Eglise est l'ouvrage de Jésus-Christ, & que c'est à Jésus-

Christ que se rapportent les paroles du Pseaume II. Voy. Act IV. 19, 25 & 26, où cet Apôtre, de concert avec St. Pierre, applique à Jésus-Christ ce que David dit dans ce Pseaume. Et qui mieux que lui, étoit en état de sentir combien cet emblème paroît absurde, au premier abord? Et s'il avoit été dans le cas d'imaginer ce qu'il raconte, il auroit été plus sur ses gardes; mais il n'est ici qu'historien, & il raconte fidelement ce qu'il a vu & entendu.

Au reste, cette difficulté n'est qu'apparente: Jésus-Christ envisagé comme Médiateur, & chef de l'Eglise, ne forme qu'un seul corps avec les fideles; Il est la tête, & les fideles sont les membres. C'est constamment le point de vue, sous lequel l'Ecriture nous représente l'Eglise, dans son rapport avec Jésus-Christ. Et ce corps ne peut être dit formé, ou parvenu à sa *parfaite stature*, que lors que tous les membres seront complets. Et dans ce sens, Jésus-Christ n'est formé ou mis au monde pour régner, que lors que tout le corps de l'Eglise l'est.

St. Paul explique ceci Eph. IV. 11-16, Jésus-Christ Lui-même dit cet Apôtre, *a donné les uns pour être apôtres, les autres prophètes, les autres évangélistes, les autres pasteurs & docteurs, pour travailler à la perfection des Saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous nous rencontrions tous dans l'unité de la foi, & dans la connoissance du Fils de Dieu, dans l'état d'homme parfait, dans la mesure de la parfaite stature de Christ, &c.* Comme le corps n'est qu'un, & cependant il a plusieurs membres; mais chacun des membres de ce corps, qui n'est qu'un, quoiqu'ils soient plusieurs, ne sont qu'un corps; il en est de même de Christ. Vous êtes le corps de Christ, & vous êtes chacun un de ses membres. I. Cor. XII. 12 & 27.

Tout est soumis à Jésus-Christ, en tant que Dieu; mais c'est en tant que Médiateur & chef de l'Eglise, & non autrement, qu'il doit soumettre toutes choses sous ces pieds. C'est ce que nous enseignent ces pa-

roles de St. Paul, où il souhaite aux fideles *l'esprit de sagesse . . . afin qu'ils sachent qu'elle est l'espérance de leur vocation, & quelles sont les richesses de la gloire de son héritage pour les saints . . . Et quelle est l'excellente grandeur de sa puissance . . . la quelle Il a déployée avec efficace en Christ, quand Il l'a ré-suscité des morts, & qu'il l'a fait assoir à sa droite, dans les lieux célestes, au dessus de toute principauté, de toute puissance, de toute dignité, & de toute domination; & au dessus de tout nom, qui se nomme, non-seulement dans ce siecle, mais dans celui qui est à venir. Et Il a assujetti toutes choses sous ces pieds, & L'a établi sur toutes choses, pour être le chef de l'Eglise, qui est son corps, & l'accomplissement de Celui qui accomplit toutes choses en tous. Eph. I. 17-23. C'est à quoi se rapporte encore ce qui est dit Jean V. 25-27, I. Cor. XV. 25-27, & ailleurs.*

Cette gloire, & ce droit de régner, Jésus-Christ les partage avec ses élus ou son Eglise, ainsi qu'il le déclare Lui-même, Luc XXII. 29 & 30, Jean XVIII. 24 & 26, & encore dans le livre de l'Apocalypse, ch. III. 21.

Mais ce regne glorieux n'a pas encore commencé, parce que c'est encore le regne de la croix; il n'aura lieu que lors que le corps entier de l'Eglise sera complet: Et pendant que ce corps se complete ou s'accomplit, Jésus-Christ est dit se former; &, à mesure que le corps de l'Eglise s'accomplit, les fideles qui l'a composent sont, chacun à leur tour, *retirés vers Dieu & vers son trône, jusqu'à ce que l'Eglise soit parvenue à la parfaite stature de Christ.* Et lors que l'Eglise sera parvenue à cet état, Jésus-Christ régnera comme chef de l'Eglise, & de concert avec elle. Dans l'intervalle, dis-je, les fideles sont, chacun à leur tour, *recueillis vers Dieu, & ils se reposent de leurs travaux.*

Les fideles sont ici mentionnés au singulier; la femme est dite accoucher *d'un fils*, quoiqu'ils soient plusieurs, parce que tous ensemble ne forment qu'un

qu'un corps en Christ : une partie est prise pour le tout, ainsi que cela se fait souvent dans le discours ordinaire. Esaïe LXVI. 7 & 8, se sert exactement des mêmes expressions, qu'il explique ensuite, ainsi que je viens d'expliquer les paroles de St. Jean. *Elle a enfanté*, dit-il, en parlant de l'Eglise, *avant que de sentir le travail d'enfant*, elle a été délivrée d'un enfant mâle, avant que les tranchées lui vinsent. Ensuite il dit expressément, que par cet enfant mâle, il entend les fideles en général. *Qui entendit jamais une telle chose que Sion ait enfanté ses fils aussitôt qu'elle a été en travail d'enfant ?*

D'un fils : Ou, selon le mot employé par Esaïe, *d'un enfant mâle*. Il est, je pense, assez inutile d'observer ici que le sens de ce terme *fils* ou *mâle* n'a aucun rapport aux sexes ; car, comme St. Paul l'enseigne, *en Christ il n'y a ni mâle ni femelle*. Gal. III. 28. Et je n'aurois jamais pensé, qu'un génie tel que M. Bossuet, eût pu être assez absurde, pour vouloir confirmer son explication de ce verset, par un conte qu'on fait d'une martyre du 3me. siecle. "Ste. Perpetue, dit-il, à la veille de son martyre, se trouva changée en mâle, dans sa vision." *Vous errez*, disoit Jésus-Christ aux Saducéens, *ne connoissant point les Ecritures ni la puissance de Dieu ; car dans la résurrection, on ne prend ni on ne donne point des femmes en mariage, mais on est comme les anges de Dieu au ciel*. Matth. XXII. 29 & 30.

Les versets 26 & 27 du ch. II. sont paralleles avec le 5me. verset de ce chapitre, & ils sont une confirmation de mon explication.

6. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle a un lieu préparé de Dieu, afin qu'on l'y nourrisse mille deux cents soixante jours.

Pendant que le paganisme a régné, l'Eglise a été

opprimée par des persécutions cruelles, & sa condition a été semblable à celle d'une femme qui est en travail d'enfant; mais elle étoit visible. Lors que l'idolâtrie, le culte rendu à satan, a été aboli, les choses ont changé de face.

Après la conversion générale, qui se fit sous Constantin, & avant que les passions humaines eussent commencé à s'agiter de nouveau, l'Eglise se trouva dans un état florissant; mais les choses changerent bientôt de face; car quoique les princes qui occupoient le thrône des Césars, professassent le christianisme, la femme ou l'Eglise n'a point régné, ou si elle a eu de l'influence dans la conduite des affaires, ce n'a été que rarement; elle a même été obligée de penser à se chercher une retraite; afin de se soustraire à la honte de voir ses enfants, ceux qui prennent sa livrée, la deshonoré: & un période de 1260 ans lui est assigné, pendant lequel elle doit être dans le désert; c'est-à-dire, comme cachée.

Les portes de l'enfer ne sauroient prévaloir contre l'Eglise, & elle sera toujours conservée, quels que soient les événements; mais elle doit être comme cachée & dans un état d'exil.

Que devient donc cet argument, tant prôné de l'église de Rome, & par où elle croit tout renverser? Les défenseurs de cette église, prétendent que leur secte est l'église de Jésus-Christ; parce qu'elle a toujours été visible & triomphante, & parce qu'elle a pour elle le plus grand nombre; ils ont l'audace de dire, que si elle ne l'est pas, Jésus-Christ n'a point été fidèle à sa promesse.

Mais si leurs prétentions étoient fondées, que deviendroient les prédictions que Jésus-Christ a faites de sa propre bouche, ou par le ministère de ses Apôtres? Il dit Lui-même; *Pensez-vous que quand le Fils de l'homme viendra, Il trouve de la foi sur la terre?* Luc XVIII. 8. Ces paroles ne peuvent pas contredire ce qui est dit ailleurs, de la perpétuité de l'Eglise; car Dieu ne peut pas se contredire; mais la prophétie contenu dans ce chapitre,

les explique, & nous apprend que, quoiqu'il semble bannie de la terre, l'Eglise est conservée *dans le désert*, ou dans la personne des *deux témoins*. Car ces paroles de Jésus-Christ annoncent certainement une apostasie générale : & croit-on qu'elle surviendra soudainement & dans le cours d'une ou de deux générations ? Ce n'est que par degrés que le vice prévaut & que la foi s'éteint.

Se peut-il rien voir de plus précis, que ce que St. Paul dit à ce sujet, II. Theff. II. 3-12. L'Apôtre y parle expressément d'une révolte dans l'Eglise. Quand un royaume est révolté, l'ordre & les loix établies par le prince, sont renversés, & son regne interrompu, quand à l'extérieurs & aux formes qui s'observent, ses amis sont contraints de se taire ou de se tenir à l'écart, & de se cacher. Or il est évident, que cette révolte devoit avoir lieu après que celui qui obtenoit alors seroit aboli ; c'est-à-dire, lorsque le gouvernement impérial seroit détruit.

Si, comme on ne sauroit en disconvenir, le mot *temple*, dans le sens figuré, désigne l'Eglise ; (voy. ch. XIII. 1,) & si St. Paul emploie ce mot dans ce sens, II. Theff. II, la vraie Eglise sera-t-elle visible, aura-t-elle la multitude pour elle ; lors que *l'homme de péché*, le *fils de perdition* prendra sa place, s'assoira dans le temple de Dieu, ou dans ce qu'on appellera l'église ; lors, dis-je, qu'il *s'assiera comme Dieu dans l'Eglise*, voulant se faire passer pour Dieu ; ou, ce qui est la même chose, pour vicedieu, pour le sauveur de Sion, pour le lion de la tribu de Juda ? &c. &c. &c. Voy. sur ch. XIII. 4.

Si, comme le même Apôtre le déclare, il devoit venir *des temps fâcheux*, où les hommes se livreroient à une extrême corruption, cherchant *des docteurs selon leurs desirs*, abandonnant la vérité pour se tourner *aux fables* ; & si par ces hommes on ne peut entendre que ceux qui professent le christianisme, que devient cette prétention de l'église de Rome ?

St. Pierre annonce les mêmes choses, II. Ep. II. 1-3, & Jude 17 & 18.

Mais St. Jean est sur tout exprès sur ce sujet, dans son Apocalypse. Au ch. XI. il représente l'Eglise par l'emblème de deux témoins, qui doivent prophétiser ou prêcher la vérité dans une extrême affliction, pendant 1260 ans, & enfin être mis à mort.

Au ch. XII. l'Eglise est représentée, d'abord comme persécutée; & ensuite, comme cachée dans un désert, pendant le même période de 1260 ans.

Au ch. XIII. il est dit que la bête fera la guerre aux Saints, qu'elle les vaincra, que ceux qui refuseront de prendre sa marque, seront mis à mort. qu'ils n'auront permission de vendre ni d'acheter; que tous; c'est-à-dire, la multitude, prendront la marque de la bête; & cela, pendant la durée du période de 1260 ans, dont il a déjà été question.

Au ch. XVII. il est ajouté que les royaumes qui se formeroient des débris de l'empire romain, donneroient leur autorité à la bête, & qu'ils combattraient contre l'Agneau. L'Eglise peut-elle, pendant ce période, se trouver dans l'état où l'Eglise de Rome prétend qu'elle doit être conservée, vu que tous les rois doivent avoir le même dessein & donner leur autorité à la bête, & que celle-ci doit s'enivrer du sang des martyrs de Jésus?

Le même Apôtre dit encore, au ch. XVIII, que toutes les nations devoient boire *du vin de sa prostitution effrénée*, que les rois de la terre commettraient fornication avec elle.

Ce qu'on a vu, & que nous voyons encore, est l'accomplissement de toutes ces prophéties. Le Seigneur ne manque point de fidélité, parce que ce qu'il a prédit s'accomplit. Ainsi l'Eglise romaine peut être apostate, & une infâme prostituée, sans que Jésus-Christ soit infidèle; car quoique l'Eglise ne triomphe ni à Rome, ni à Paris, ni à Vienne, ni à Madrid, &c. elle n'en existe pas moins. Mais où? Dans le désert; & certainement ce mot *désert*, ne désigne ni le vatican, ni les conciles de Latran, de Trente, ou de Constance, qui, contre un engagement solennel, fit bruler vif Jean Hus.

Le temps de cette retraite n'est point mentionné; mais il paroît par le verset 13, qu'elle n'a lieu que dans la fuite. Elle s'enfuit; mais il n'est pas dit quand elle arrive au lieu qui lui est préparé.

Un lieu préparé de Dieu, & non des hommes. Ce qui annonce d'un côté, que Dieu seul connoit ceux qui sont siens, & qu'il n'y a que Lui qui soit le soutien de son Eglise; ce qui fait voir que le période, dont il est ici question, n'est pas encore celui dont parle Esaïe XLIX. 23. Par où je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas des prince pieux & animés d'un vrai zèle; mais que peut un homme, avec les meilleures intentions, parmi une multitude animée d'un esprit contraire?

Cette fuite de l'Eglise s'est faite par degrés: & comme ici nous ne trouvons rien qui indique où cette époque doit commencer, il faut avoir recours aux autres endroits de ce livre, où la même époque est mentionnée, & où cette fuite s'effectue déterminément & sans équivoque.

Dans les versets qui précédent, St. Jean donne une idée générale de la destinée de l'Eglise, tant pendant la durée de l'empire romain païen, que sous la nouvelle Rome ou l'antéchrist. Dans ce qui suit, il semble revenir sur ses pas; mais j'avoue que je n'y vois que confusément. jusqu'au vers. 13 inclusivement; néanmoins j'en dirai ce qui me paroît le plus probable.

7. Et il y eut une bataille au ciel, Michel & ses anges combattoient contre le dragon, & le dragon & ses anges combattoient.

8. Mais ils ne furent pas les plus forts, & ils ne purent se maintenir dans le ciel.

9. Et le dragon, le serpent ancien, appelé le diable & satan, qui séduit le monde, fut précipité en la terre, & ses anges furent précipités avec lui.

Nous trouvons dans Daniel X. 13 & 20, que le chef du royaume de Perse s'étoit opposé à l'ange qui avoit la charge de parler à ce Prophete, & que Michel l'avoit aidé à s'en débarrasser; que ce même ange devoit combattre contre le chef de Perse. Tout cela suppose qu'il y a des anges protecteurs des royaumes; que ce ne sont pas tous de bons anges, & qu'il y a des combats entr'eux à cette occasion. Que cela soit réel ou seulement des emblèmes, c'est ce que je ne prétend pas décider; & quel parti qu'on prenne, la Religion n'en est point affectée.

Ce que Daniel raconte, dans quel sens qu'on le prenne, a du rapport à ce que dit ici St. Jean. Voici un combat dans le ciel, Michel & ses anges combattent contre le dragon & contre ses anges, & ceux-ci aussi combattent.

Il y a lieu de penser, que le sujet de ce combat est pour décider qui sera le maître de l'empire romain; Si ce sera les ennemis ou les promoteurs de l'idolâtrie. Le dragon combat pour maintenir l'idolâtrie, & Michel & ses anges pour qu'elle soit abolie; & le dragon & ses anges n'étant pas les plus forts, perdent leur cause, & sont jetés en la terre: comme qui diroit, d'un ennemi, qu'on lui a fait mordre la poussière, ou qu'on l'a vaincu & dépossédé.

C'est là le sens littéral; mais ceci peut aussi être considéré comme un emblème, pour représenter les efforts qui furent faits, d'un côté par Constantin, les évêques, & ceux de leur parti; & de l'autre, les empereurs païens, les prêtres du paganisme, les sophistes & ceux de leur parti; chacun d'eux, pour faire triompher sa propre cause. Ce conflict dura plusieurs années, & les chrétiens prévalurent, pour exclure les païens du trône & de toute autorité.

Nous apprenons, par l'histoire de ce temps là, que les auteurs chrétiens, en décrivant la chute du paganisme, se servent des images de la prophétie, contenue dans ces versets, comme s'ils avoient

compris qu'elle s'accomplissoit de leurs temps. Voy. Dr. Newton.

10. Alors j'ouïs une grande voix dans le ciel, qui disoit; maintenant est le salut, la force, & le regne de notre Dieu, & la puissance de son Christ; car l'accusateur de nos freres, qui les accusoit devant Dieu jour & nuit, a été précipité.

11. Et ils l'ont vaincu à cause du sang de l'Agneau, à cause de la parole de leur témoignage, & ils n'ont point aimé leurs vies; mais les ont exposées à la mort.

12. C'est pourquoi réjouissez-vous cieux, & vous qui y habitez. Mais malheur à vous, habitants de la terre & de la mer; car le diable est descendu vers vous en grande fureur, sachant qu'il a peu de temps.

Si l'on prenoit ceci à la lettre, il auroit de l'analogie avec le premier chapitre du livre de Job, & supposeroit que satan avoit la permission d'accuser l'Eglise; mais qu'à l'époque dont il est ici question, il n'avoit plus une telle permission; parce que la voix du sang des martyrs, qui demande vengeance, (ch. VI. 10.) avoit été entendue, & qu'elle avoit été exaucée, à cause du sang de l'Agneau, & de leur fidélité à Lui rendre témoignage, même au péril de leur vie. Mais dans ce sens, cette transaction auroit eu lieu dans le ciel, & ne seroit pas proprement une prédiction de ce qui devoit avoir lieu sur la terre: Et il semble qu'en effet dans le verset 12, qui suit, l'Apôtre suppose qu'il y a ici deux scènes d'actions.

Mais si ce que St. Jean dit ici, est une parabole ou emblème, il peut signifier que satan ou ses suppôts, n'avoient plus le pouvoir d'accuser les chrétiens.

devant les empereurs & devant les magistrats, qui, en tant qu'ils sont établis pour maintenir l'ordre & exercer la justice, sont les représentants de la Divinité; mais dans ce sens, l'accomplissement paroît être un diminutif de la prédiction, & peut-être, le premier sens est-il préférable; car il n'est pas contraire au but de ce livre, de mentionner des événements qui ont eu lieu dans le ciel proprement dit.

Ils ont vaincu à cause du sang de l'Agneau. Ce n'est point à la façon de Rome, se disant chrétienne, qui triomphe par le glaive & par la flamme; & qui prévient les schismes au milieu d'elle, par la terreur des supplices: ce n'est, dis-je, pas par des moyens humains, par des armes charnelles, que l'Eglise triomphe de ses ennemis, de l'erreur, & de l'idolâtrie; mais par la vertu de la mort de Jésus-Christ. — *Par la parole de leur témoignage,* à l'exemple de Jésus-Christ, qui confondit l'adversaire, lors de la tentation au désert, par la parole de Dieu, appelée ici la parole de leur témoignage. Il nous faut toujours poser pour fondement Jésus-Christ & sa mort pour nous; & sa parole doit être le moyen d'attaquer & de vaincre l'ennemi. C'est pour cela qu'elle est appelée l'épée de l'esprit, ou l'épée spirituelle.

Vers. 12. Réjouissez-vous cieus, parce qu'à cette époque, vous ferez une abondante moisson, & que votre nombre s'accroîtra grandement. Ceci a quelque analogie à ce que dit Jésus-Christ, qu'il y a de la joie au ciel pour un seul pécheur qui se convertit.

Malheur à vous, habitants de la terre, parce que la défaite de satan le rend plus furieux; & bien loin que les choses changent pour le mieux, par sa défaite, & son expulsion du trône des césars, il devient par là plus dangereux, plus animé, & plus rusé. Il semble, en effet, que la tentation est plus dangereuse lors qu'elle procède de gens qui se disent chrétiens.

Sachant qu'il a peu de temps. Ceci se rapporte probablement à l'abolition de l'idolâtrie, ou le culte du paganisme, qui devoit être bientôt pros crit, &

qui fut presque éteint, vers la fin du siècle que la prophétie a ici en vue.

Ceci pourroit bien aussi être une allusion au court regne de Julien l'apostat, pendant lequel le dragon fit de nouveaux efforts, pour opprimer les chrétiens, & pour faire régner l'idolâtrie; & qui, sous une modération affectée, cherchoit à renverser la Religion, par des voies plus efficaces, que celles qui avoient été mises en usage précédemment.

13. Or quand le dragon eut vu qu'il avoit été jetté en terre, il persécuta la femme qui avoit accouché d'un fils.

14. Mais deux ailes d'un grand aigle, furent données à la femme, afin qu'elle s'envolât de devant le serpent, en son lieu, où elle est nourrie par un temps, des temps, & par la moitié d'un temps.

Verf. 13. Quand le dragon eut vu qu'il avoit été jetté en terre. Ces paroles annoncent un changement dans la forme & dans l'état des choses. Le dragon ne peut plus se servir de l'empire romain païen, de la même manière qu'il s'en servoit, pour s'opposer à l'Evangile, & pour persécuter; puis que cet empire ne subsiste plus; mais cependant c'est toujours lui qui est l'instigateur des maux qui sont faits à l'Eglise; c'est pourquoi St. Jean les lui attribue, & continue à le désigner par son nom de dragon, qu'il a depuis qu'il séduisit Eve, sous cette forme; & qu'il conservera, quels que soient les instruments dont il fait usage.

Malgré sa défaite, le dragon ne perd point courage, ni n'est pas moins dangereux; & il continue de persécuter la femme d'une autre manière. Nous apprenons par l'histoire, que les persécutions ne cessèrent point, sous les empereurs chrétiens. Les ariens persécutèrent. Les orthodoxes mêmes, per-

sécuterent quelque fois comme hérétiques, des consciences timides, qui se faisoit un scrupule de souscrire à certaines expressions nouvelles, quoique dans le fait, ils crussent en Jésus-Christ, & maintinssent la pure doctrine. (Voyez ce qui est dit sur ch. VIII. 5.) Mais ceux qui persécutent, qui qu'ils soient, font en cela l'œuvre du diable; même en persécutant les errants. Tous ceux, dis-je, qui persécutent, quels que soient les objets de leurs persécutions, ne savent de quel esprit ils sont animés. Luc IX. 54-56.

Qui avoit accouché d'un fils. Je conjecture que ceci se rapporte non à la parfaite stature; mais à la consistance déterminée, dans les décrets de Dieu, à laquelle l'Eglise étoit parvenue sous Constantin; où, après que le nombre de ceux qui devoient être mis à mort se trouva complet, (ch. VI. 11,) & que les 144,000, mentionnés ch. VII. & XIV. furent marqués du sceau de Dieu.

Vers. 14. *Mais deux ailes d'un grand aigle, &c.* Comme après avoir fait mention de la fuite de la femme, St. Jean parle encore des persécutions qu'elle essuie de la part du dragon, on peut en conclure que cette fuite ne s'est pas effectuée d'abord. Mais afin de la mettre à même d'effectuer cette fuite, lors que le cas l'exigeroit, il lui est donné *deux ailes d'un grand aigle*. Seroit-ce là une allusion aux montagnes & aux rochers où Rome a si souvent, dans la suite de ce période, contraint les fideles de s'enfuir? Car les aigles se retirent sur les hautes montagnes, & dans les rochers escarpés & inaccessible.

En son lieu. C'est ce qui au vers. 6, est appelé le désert, où elle a un lieu préparé de Dieu, où elle est nourrie. C'est Dieu qui en prend soin, & qui ne permettra pas qu'elle soit déstituée. Jésus est son Berger, & Il la pâit. Es. XL. 11.

Un temps, des temps, & une moitié de temps. C'est-à-dire, trois ans & demi. C'est ici le même période qu'au vers. 6, & ce n'est que la répétition du même nombre; mais en d'autres termes.

Il est ordinaire aux auteurs sacrés, de répéter ainsi le même nombre, quoique ce soit un seul & même nombre. Les exemples en sont fréquents. Celui du temps que les sauterelles devoient faire leurs ravages, est tout à fait parallele. (voy. ch. IX. 5 & 10.) Joseph rend raison de cette répétition, en expliquant le songe de Pharaon. *Les sept belles jeunes vaches, sont sept ans, & les sept beaux épis, sont sept ans : c'est un même songe. Et quant à ce que le songe a été réitéré à Pharaon, pour la seconde fois, c'est que la chose est arrêté de Dieu, & que Dieu se hâte de l'exécuter.* Gén. XLI. 26. 32.

15. Et le serpent jetta de sa geule de l'eau, comme un fleuve, après la femme, afin de la faire emporter par le fleuve.

16. Mais la terre aida la femme ; car la terre ouvrit son sein, & elle engloutit le fleuve, que le dragon avoit jeté de sa geule.

17. Alors le dragon fut irrité contre la femme, & s'en alla faire la guerre contre les autres, qui sont de la semence de la femme, & qui gardent les commandements de Dieu, & qui ont le témoignage de Jésus-Christ.

Le serpent jetta de sa geule, &c. Les eaux sont l'emblème des peuples, ainsi que cela est dit au ch. XVII. 15. Et je pense qu'il est ici question de ces inondations de barbares, qui vinrent, en divers temps, fondre sur l'empire romain, où le christianisme étoit établi, & qui commirent tant de désordres ; car quoique tous les individus qui composoient l'empire romain, ne fussent pas de vrais chrétiens, c'est parmi eux qu'étoit l'Eglise.

Verf. 16. *La terre* : C'est-à-dire, les contrées ou les pays qui composoient l'empire romain.

Aida la femme & engloutit le fleuve. Ces peuples

féroces, charmés de la beauté & de la fertilité des contrées qu'ils étoient venus ravager, s'y habituèrent, & vécurent en paix, avec ce qui restoit d'habitants; &, peu à peu, ils se civilisèrent; & ceux qui ne professoient pas déjà le christianisme, l'embrassèrent; & se soumirent, même à bien des égards, à Rome (moderne,) dont ils prirent le nom; ainsi ils furent sensés être la continuation de l'empire; mais alors le christianisme commença à dégénérer étrangement.

Vers. 17. *Le serpent toujours irrité contre la femme, s'en alla faire la guerre contre les autres, qui sont de la semence de la femme.* L'inimitié de satan est toujours la même; mais ceux qui passaient pour être la femme ou l'Eglise, ayant bientôt dégénéré, & ne conservant, la plupart que l'extérieur du christianisme, ils furent laissés en repos par le serpent.

C'est ici qu'il faut placer la fuite de la femme dans le désert; c'est-à-dire, après l'invasion de l'empire romain, & sa division en dix monarchies; alors elle devient comme invisible, ainsi que si elle s'étoit retirée dans un désert, & les deux témoins prophétisent *vêtus de sacs*.

Mais le serpent ayant toujours la même inimitié, se tourne contre les autres, qui sont de la semence de la femme, qui dans la réalité, sont de la même famille, quoiqu'extérieurement ils semblent n'en être pas.

Ceci est applicable à ceux qui s'étoient séparés de l'église de Rome, à cause des corruptions qui s'y étoient introduites, ou qui furent anathématisés & chassés par cette église. Tels furent les vaudois & diverses autres sociétés, dont l'histoire ne fait pas mention, ou dont elle a déguisé le caractère & donné une description infidèle; car les événements de ces temps là, ne nous ont, pour la plupart, été transmis que par des moines, qui n'étoient pas toujours dans le cas de savoir ce qui se passait dans la société: ou qui étoit étrangement aveuglés par les

les préjugés de leur ordre, qui les portoient, soit à supprimer bien des faits, ou à les déguiser de manière à laisser la postérité dans les ténèbres. Je pourrois confirmer ceci, par bien des exemples pris du temps où nous vivons, quoique ce soit un siècle où l'on écrit tant, & où les écrits se répandent avec tant de facilité par le moyen de l'imprimerie.

Il semble d'abord, que ceux que St. Jean a ici en vue ne sont pas l'Eglise, à cause de leur séparation, ou de leur expulsion, & à cause de leur petit nombre, & de plusieurs autres circonstances; mais néanmoins ils le sont dans le fait, sinon dans la forme: ils sont de *la semence de la femme, gardent les commandements de Dieu, & le témoignage de Jésus-Christ*. C'est la raison pour laquelle satan leur en veut & leur fait la guerre.

Ceux-ci ne sont point la femme ou l'Eglise exclusivement; car l'Eglise est universelle, elle est composée de tous ceux qui, en quelque lieu que ce soit, croient au Seigneur Jésus, & L'aiment en sincérité; ainsi elle est, du moins à bien des égards, invisible, & comme si elle avoit fui dans le désert; quoiqu'à d'autres égards, elle soit visible, puis qu'il reste toujours des témoins qu'on connoit, & qui au ch. XI. sont désignés par le nombre *deux*. L'événement a expliqué ceci, qui paroît d'abord si difficile à comprendre, & il me semble, qu'il ne sauroit être plus précis; à moins que la prophétie eût mentionné les noms des personnes qu'elle avoit en vue.

La réformation a beaucoup changé la face des choses, & la vérité a été enseignée & professée publiquement, en sorte qu'il semble, à certains égards, que cet état d'exil de l'Eglise dans le désert a fini. A cela j'observerai

1^o. Que ce triomphe de la vérité n'a été que partiel, & l'Eglise est restée exilée de la plupart des lieux où elle avoit été établie. Les églises protestantes ne forment qu'une très petite partie de ceux qui font profession du christianisme: Or ce peu de progrès de la réformation, ne peut pas être dit une

délivrance & un triomphe de l'Eglise, tel que Dieu le promet. La réformation n'est proprement, que la voix d'un des sept tonnerres.

2°. Je le répéterai ici une seconde fois; la lumière de la réformation s'est obscurcie, ou du moins le zèle s'est refroidi parmi les protestants, à un point non moins affligeant qu'il est allarmant; la Religion n'est parmi eux qu'une affaire de forme; l'incrédulité, la mondanité, & la dissipation prévalent par tout; on ne cherche qu'à s'enrichir, & à parvenir à des postes éminents ou lucratifs, & qu'à vivre dans les délices, comme si toutes les espérances du chrétien étoient bornées à cette vie. Ce n'est point à ces traits qu'on distingue les *bourgeois des cieux*. Ceux qui vivent habituellement dans des vices honteux, tels que la fornication, l'adultère, l'ivrognerie, &c. &c. &c. le font sans rougir, ou même s'en glorifient, sans cesser d'être bien vus dans toutes les sociétés. Cela se voit même parmi ceux qui servent à l'autel. On voit parmi le clergé des infidèles, qui font un jeu de la Religion & la tournent en ridicule. D'autres enseignent publiquement des doctrines anti-chrétiennes, qui détournent de Jésus-Christ, l'unique voie de salut. Il y en a qui souffrent dans l'exercice de leur emploi, quoi qu'ils vivent dans l'adultère, ou dans la fornication, ou dans l'ivrognerie, ou qui dédaignent de s'occuper des devoirs de leur état. Est-ce là des sujets propres à paître le troupeau de Christ? On n'exerce parmi nous, aucune discipline. Cependant la discipline est une des choses les plus nécessaires dans la Religion. Sans la discipline, tout doit être en confusion; ainsi que dans une nation sans gouvernement; & ainsi que chez les israélites, lorsqu'ils n'avoient point de juges, parmi les quels, ainsi qu'il est observé, (Jug. XVII. 6.) *chacun faisoit ce qui lui sembloit bon*. Ne pas suivre ce torrent, qui entraîne la multitude, c'est encourir sa haine, son dédain, & s'exposer à des contradictions & à des oppositions de toute espèce. Et quoi que ce procédé

diffère des persécutions de l'église romaine, on peut dire que nous voyons encore, à divers égards, se vérifier ce qui se lit au ch. XI. 3.

18. Et je me tins sur le rivage de la mer.

CHAPITRE XIII.

1. Et je vis monter de la mer une bête, qui avoit sept têtes & dix cornes; & sur ses têtes un nom de blasphème.

2. Et la bête que je vis étoit semblable à un léopard, ses pieds étoient comme les pieds d'un ours, sa gueule étoit comme la gueule d'un lion, & le dragon lui donna sa puissance, son thrône, & une grande autorité.

3. Et je vis l'une de ses têtes comme blessée à mort; mais la plaie mortelle fut guérie, & toute la terre en étant dans l'admiration, alla après la bête.

4. Et ils adorèrent le dragon, qui avoit donné le pouvoir à la bête; & ils adorèrent aussi la bête, en disant; Qui est semblable à la bête, & qui pourra combattre contre elle?

5. Et il lui fut donné une bouche qui proféroit de grandes choses, & des blasphèmes; & il lui fut aussi donné le pouvoir d'accomplir quarante-deux mois.

6. Et elle ouvrit sa bouche en blasphèmes contre Dieu, blasphémant son Nom, & son tabernacle, & ceux qui habitent au ciel.

7. Et il lui fut donné de faire la guerre aux saints, & de les vaincre; & il lui fut aussi donné puissance sur toute tribu, langue & nation.

8. De sorte qu'elle sera adorée, par tous ceux qui habitent sur la terre, des quels les noms ne sont point écrits au livre de vie de l'Agneau, immolé dès la fondation du monde.

9. Si quelqu'un a des oreilles qu'il écoute.

10. Si quelqu'un mene en captivité, il sera mené en captivité: Si quelqu'un tue avec l'épée, il faut qu'il soit tué avec l'épée. Ici est la patience & la foi des saints.

Verf. 1. *Je vis monter de la mer.* L'agitation & les secousses des vagues de la mer, sont un emblème de ce qui se passe dans la société; & cette bête montant de la mer, cela signifie que cet empire s'est formé par les guerres & les dissensions, ce qui a été le cas de l'empire romain en particulier, tant dans sa première que dans sa seconde forme.

Une bête. C'est sous cet image que, dans le style prophétique, nous sont représentés les royaumes ou états idolâtres. Le royaume de Dieu n'est jamais représenté sous cet image. Et qu'il soit ici question de l'empire romain, c'est ce que tous les commentateurs, sans exception, reconnoissent.

Il est à propos d'observer en général, que St. Jean représente ici l'empire romain, tel qu'il se présente aux yeux de celui devant qui le passé, le présent, & l'avenir, sont également présents; car il lui donne sept têtes; c'est-à-dire, sept diverses formes de gouvernements, qui ont commencé à sa fondation: & dix cornes, ce qui désigne les divers royaumes qui se sont formés des débris de cet empire en Europe, son ancien siège. Et cette seconde forme de gouvernement, doit durer jusqu'à la fin de la présente économie.

Il semblera, peut-être, à quelques uns, qu'il y a de l'impropriété à représenter les royaumes qui se sont formés des débris de l'empire romain, comme

une continuation de cet empire, vu que ce n'en est pas plus la continuation que les quatre grandes monarchies, que Daniel distingue, ne sont la continuation l'une de l'autre; puis que dans l'un & dans l'autre cas, les vainqueurs s'établissoient sur les ruines de ceux qui étoient vaincus. Mais il y a cette différence bien sensible, c'est que, quoique l'empire romain ait été détruit, il a subsisté dans son *image* le pape, qui a obtenu & conservé, même jusqu'à notre temps, une sorte d'autorité sur les états qui formoient l'empire romain, & même cette autorité s'est étendue fort au delà des bornes de cet empire. Il est vrai que cet empire, ou autorité de l'image de la bête, a bien diminué depuis la Réformation; mais néanmoins, ainsi que s'en exprime le fameux Montesquieu; "le pape est encore une "vielle idole, qu'on encense par habitude." Et, si l'on y fait bien attention, on sentira que ce que St. Jean dit de l'empire romain, est si caractéristique, qu'il n'a pu être connu, si long-temps à l'avance, que par celui dont la science est infinie.

Il est aussi à propos d'observer, qu'il est probable que la bête, qui est ici mentionnée, est la même que celle qui au ch. XI. 7. & XVII. 8, est dite monter de l'abîme: car la mer est aussi appelée l'abîme.

Sept têtes. Par là est désigné, (ainsi qu'il est expliqué ch. XVII. 9 & 10,) les sept montagnes sur lesquelles Rome est bâtie; savoir, Palatinus, Cœlius, Capitolinus, Aventinus, Quirinalis, Viminalis, & Esquilinus; Et les sept différentes formes de gouvernements que Rome avoit eu; savoir, des rois, des consuls, des dictateurs, des décemvirs, des tribuns militaires, des empereurs & des ducs ou des papes; car, ainsi qu'on le verra, au vers. 3, les papes, qui a certains égards, sont considérés comme une huitième tête, (ch. XVII. 11,) sont aussi considérés comme une continuation du gouvernement des ducs, ou de la septième tête, qui en effet, ne méritoit pas d'être comptée une tête ou gouvernement, vu qu'elle étoit comme *blessée à mort*; Mais elle mé-

rite d'être comptée comme une tête ou gouvernement, en tant que ce gouvernement est distinct des autres, & en tant qu'il est classé avec le gouvernement des papes, & que celui-ci en est laguérisou ou la continuation.

Dix cornes, & sur ses cornes dix diadèmes. Ces termes figurés sont expliquées ch. XVII. 12; il est par là désigné dix royaumes: non qu'on soit contraint de prendre le nombre dix dans un sens déterminé; car ce nombre est souvent employé pour signifier *plusieurs*; on peut en voir des exemples, I. Sam. I. 8. Eccl. VII. 19. Gén. XXXI. 7. & Dan. I. 20. Néanmoins l'empire se trouva divisé en dix royaumes ou états, à l'extinction de l'empire d'occident; (voy. sur ch. VIII. 12, & XVII. 12.) & depuis ce temps là, le nombre de ces états a toujours été, à peu près, le même. Avant l'extinction de la royauté en France, on comptoit encore dix rois en Europe. Mais comme quatre de ces rois ont leurs états hors des bornes de l'ancien empire romain, on ne peut pas les compter; mais par là le calcul n'en devient que plus exact; car, par royaumes, l'Ecriture entend toujours un état souverain, quelle que soit la forme de son gouvernement. Ces dix états, compris dans les dépendances de l'empire romain en Europe, sont: l'Angleterre, la France, le Portugal, l'Espagne, la Sardaigne, & Naples: quatre républiques; les Provinces-unies, la Suisse, Venise, & Genes.

Il est vrai qu'on compte encore deux républiques; Luques & St. Marin; mais elles sont si petites, qu'elles ne méritent pas d'être mentionnées séparément. D'ailleurs, la première, est un fief de l'empire, & paie tribut à l'empereur; & l'autre, qui n'a qu'environ 6,000 habitants, est sous la protection du pape.

Il y a, il est vrai, outre les états dont j'ai parlé, le duché de Parme; mais le pape en a, depuis longtemps, réclamé la souveraineté; & il a été jusqu'à faire mettre à mort juridiquement, un des souve-

rains de cet état, qui lui avoit déplu. Maintenant cet état est dans la famille des Bourbons. Quant au duc de Modene, il est vassal de l'empire, & paie 40,000 écus à l'empereur. A l'égard du duché de Toscane, il est depuis 1737, dans la famille des empereurs d'Allemagne, qui ont leurs principaux états hors des bornes de l'empire romain. Il reste l'état qu'on appelle de l'Eglise; mais celui-ci ne doit pas être compté, puis que ce sont là les domaines de l'image de la bête.

Et sur ses têtes un nom de blasphème. Il faut observer, qu'il n'est pas dit, *des noms*, mais *un nom*. Ce nom est-il sur chaque tête, ou sur une seule? Il n'est point sur chaque tête; car alors il y en auroit sept, comme il y a dix couronnes, sur les dix cornes, & au ch. XII. 3, sept diadèmes sur les sept têtes.

Sur laquelle de ses sept têtes, doit se trouver ce nom de blasphème? La prophétie ne le disant pas, il nous faut consulter l'événement.

Ces sept têtes, sont les sept formes de gouvernement; car il ne peut pas être ici question des montagnes. Dans les six premières formes de gouvernement, il n'y avoit rien de blasphématoire & d'illégitime; les peuples ayant le droit de s'imposer ou de se soumettre à la forme de gouvernement qui leur paroît la meilleure; mais le gouvernement des papes, qui est confondu avec celui des ducs, parce qu'il en est *la guérison*, & qui sous ce point de vue, est la septième tête; le gouvernement des papes, dis-je, est celui d'un homme qui se qualifie de *Saint*, & de sa *Sainteté*, quoique cela n'appartienne qu'à Dieu; Il se dit le *vicairé du fils de Dieu*, & *Dieu en terre*; il prétend *changer les temps & la loi*; on l'adore; car, outre qu'il exige qu'en le saluant, on lui baise la pantoufle; ce qui exige la plus profonde de toutes les prosternations; à son sacre, les cardinaux l'adorent *trois fois*; il prétend disposer des places dans le paradis; il prétend, ou a prétendu, être infallible dans ce qui concerne l'Eglise, ce qui n'appartient qu'à Dieu, & peut à

la lettre, être appellés s'asseoir comme Dieu, au temple de Dieu; car par le temple de Dieu ou la maison de Dieu, il faut entendre l'Eglise; ainsi qu'on peut le voir, I. Tim. II. 19.

N'est-ce pas là un nom de blasphème? & l'on peut même dire, un tas de noms de blasphèmes. S'il y a quelque difficulté, c'est que l'accomplissement de la prophétie est trop complet. Le paganisme le plus effréné, a-t-il jamais produit rien de plus impie & de plus blasphématoire?

Les empereurs romains, il est vrai, étoient défiés après leur mort; & de leur vivant, plusieurs d'entre eux, prenoient le titre de dieu, & l'on bruloit de l'encens devant leurs statues; mais ces criminels excès, étoient de beaucoup inférieurs aux prétentions des papes; de sorte qu'on peut dire, que les blasphèmes des papes, éclipsent ceux des empereurs.

Il est dit au chapitre précédent, que le dragon avoit sept diadèmes sur ses sept têtes; parce que ce chapitre fait mention des sept formes de gouvernement de l'ancienne Rome, & qui subsistoient encore sous le période décrit, dans la prophétie que j'ai en vue. Mais sous la nouvelle Rome, ces diadèmes passent aux dix cornes; parce que sous ce second période de la prophétie, il n'est plus question de ces diverses formes de gouvernement, & que celui des dix royaumes ou états souverains leur a succédé. Ainsi il ne reste plus aux têtes, dont le pape est la septième à certains égards, & à d'autres égards une huitième; il ne reste, dis-je, aux têtes, qu'un nom de blasphème; parce qu'il ne s'agit proprement plus que de cette septième tête, qui, à proprement parler, n'est pas un roi ou un souverain tel que les autres; il n'a point de couronne comme les autres; c'est une corne; mais elle est différente de toutes les autres. Dan. VII. 24, 8, 20, 21.

Je dis que le pape n'a pas une couronne comme les autres souverains; mais une *triple couronne*, & je ne fais pas si ce n'est pas cette triple couronne

que la prophétie a en vue. Car la couronne est un emblème de la royauté, & jamais aucun souverain n'en a pris plus d'une, quel grand & puissant qu'il ait été. Qu'est-ce donc que ce prêtre insolent, qui ose en prendre trois? C'est, sans doute, pour s'élever au dessus de tout *ce qu'on nomme dieu*; & pour s'égalier à Jésus-Christ, qui nous est représenté ch. XIX. 12, comme ayant plusieurs diadèmes sur sa tête. Ainsi, outre les noms & titres blasphématoires, dont j'ai parlé, on peut s'en tenir à la lettre, & voir dans la *tiarre* ou *regne*, comme ils s'expriment, que les papes ont sur leur tête, au lieu de diadème, ce que la prophétie appelle à juste titre, un nom de blasphème, parce qu'elle caractérise une prétention blasphématoire. Ce que je dis ici, reçoit une sorte de confirmation, par le récit de Platina, auteur italien, & dont je cite les paroles au ch. XVII. 3.

Verf. 2. *Et la bête que je vis étoit semblable, &c.* St. Jean choisit trois des animaux les plus féroces, & il prend ce que chacun d'eux a de plus redoutable, pour décrire cette bête. En quoi l'événement a bien vérifié la prophétie; car jamais gouvernement n'a égalé celui des romains.

Et le dragon lui donna, &c. Le diable disoit à Jésus-Christ, en lui montrant tous les royaumes du monde & leur gloire; *Je te donnerai toute cette puissance & leur gloire; car elle m'a été donnée, & je la donne à qui je veux*, Luc IV. 6. Ce que dit ici St. Jean, montre qu'il y avoit du vrai dans cette assertion du pere du mensonge, quoique cela doive s'entendre avec des restrictions, & des équivoques, ainsi que ce qu'il dit à Eve.

Verf. 3. *Et je vis une de ses têtes comme blésée à mort.* Après l'extinction non-seulement du titre d'empereur; mais aussi de la forme du gouvernement, & de la police que Rome avoit toujours eu, depuis Constantin, cette ville fut gouvernée par un duc, qui recevoit des ordres de l'exarque de Ravenne, vice-roi de l'empereur d'orient en Italie.

Ainsi l'autorité, ou la domination du souverain de Rome, tenoit de la nullité, ce qui fait dire à St. Jean, que *cette tête*, ou forme de souveraineté, étoit *comme blessée à mort*. Cette qualification du chef ou souverain de Rome, n'est applicable qu'au gouvernement ducal, & lui convient très bien.

Mais la plaie mortelle fut guérie. Les papes s'étant érigés en souverains de Rome, prirent la place de ces ducs, & bientôt ils devinrent absolument indépendants; leur autorité s'affermir & se répandit au long & au large, à un degré qui, à quelques égards, surpassoit la splendeur des têtes qui avoient précédé:

Et toute la terre en étant dans l'admiration, alla après la bête. C'est l'histoire pure & simple de ce qui est arrivé.

Vers. 4. *Et ils adorèrent le dragon.* St. Paul dit, des hommages rendus aux créatures; *Ce que les gentils sacrifient, ils le sacrifient aux diables & non pas à Dieu*: I. Cor. X. 20. Ainsi, l'Eglise de Rome rendant des hommages aux créatures, elle adore le dragon, en cela même; & c'est par ce genre d'idolâtrie, qu'ont commencé les excès aux quels elle s'est livrée.

Et ils adorèrent aussi la bête. Nous avons vu, au vers. 1, que les papes se sont faits adorer, & qu'ils ont usurpé les titres qui ne sont dus qu'à la Divinité: voici de quoi confirmer notre assertion. Martin V, qui fut élu pape en 1417, au concile de Constance, eut une médaille faite pour son couronnement, où deux cardinaux sont représentés lui mettant la triple couronne sur la tête, pendant que d'autres cardinaux sont à genoux devant lui. La médaille à cette légende; "Quem creant adorant; ils adorent l'ouvrage de leurs mains." Nouv. Rép. des lettres Avril 1701.

Au concile de Latran, commencé en 1512, sous Jules II, on appelle le pape "très semblable à la majesté divine, le sauveur de Sion, le lion de la tribu de Juda," prononçant qu'il doit être adoré de tout l'univers. Voy. Ses. 25, 9, &c. & aussi Drel. Triomphe de l'Eglise, p. 166.

Qui est semblable à la bête? c'est-à-dire, Qui lui est égal?

Voici quelques unes des décisions du concile tenu à Rome, sous Grégoire VII, l'an 1075. "Le pape
"a seul le droit d'être appelé évêque universel.
"Lui seul, peut déposer les évêques ou les recon-
"cilier. — Son légat aux conciles, doit présider sur
"tous les évêques, & il peut prononcer contr'eux
"sentence de déposition. — Il peut déposer les rois
"& les évêques absents. — Lui seul, selon la néces-
"sité des temps, peut faire de nouvelles loix, &c. —
"Lui seul, peut prendre les armes de l'empire.
"—C'est au pape seul, que les princes doivent
"baïser les pieds. — Son nom seul doit être récité
"dans les églises. — Il n'y a qu'un nom au monde;
"savoir, celui du pape. — Il lui est permis de dé-
"poser les empereurs. — Il n'y a point de livres
"canoniques sans son autorité. — Nul concile ne
"peut être dit général sans son ordre. — Ses juge-
"ments ne peuvent être annullés par qui que ce
"soit, & lui seul peut annuller les jugements de
"tous les autres. — Il ne doit être jugé de person-
"ne. — Nul ne doit avoir l'audace de condamner
"celui qui a appelé au siege apostolique. — Les plus
"grandes causes, de quelque église que ce soit,
"doivent lui être renvoyées. — L'église romaine n'a
"jamais erré & n'errera jamais. — Le pontife romain,
"élu canoniquement, est indubitablement rendu
"saint, par les mérites de St. Pierre. — Le pape peut
"déposer ou reconcilier les évêques, sans assembler
"aucun concile. — Le pape peut absoudre du ser-
"ment de fidélité, les sujets des princes iniques,
"&c. &c." (Annal. Bar. Anno 1076. Registri. lib. 2.
post epist. 54. Indict. 13. Voy. aussi Drel. Triom. de
l'Egl. p. 163.) Il faut, sans doute, être ivre, pour
parler de tels arrêts; mais il n'étoit pas possible,
que cette circonstance de la prophétie se vérifiât
d'une manière plus forte.

Vers. 5. Et il lui fut donné une bouche qui proféroit
de grandes choses: C'est-à-dire, qui se vançoit beau-

coup, qui tenoit un langage fort orgueilleux. On ne peut, ce semble, avoir de plus hautes prétentions, & porter l'orgueil à un plus grand excès que l'ont fait les papes; & il n'a jamais existé une succession d'hommes, depuis la création du monde, qui ait égalé les papes à ce sujet. Les lamas du Tibet, sont ceux qui ont le plus approché de cet orgueil insensé, impie, & blasphématoire.

Et des blasphèmes. Outre ce qui a été observé, sur les prétentions des papes, l'idolâtrie est un blasphème contre Dieu. Voy. Es. LXV. 7.

C'est aussi un blasphème contre les saints & les anges, de leur rendre les hommages qui ne sont dûs qu'à Dieu, ainsi qu'on outrageroit un maître, & se moqueroit de son domestique, en donnant à celui-ci, les noms & les titres du maître. Ce qui toutes-fois, n'est point comparable à l'extravagance qu'il y a à mettre les créatures à la place du Créateur.

Et il lui fut donné le pouvoir d'accomplir quarante-deux mois. C'est toujours le même nombre de 1260 jours, ou plutôt années, mentionnées à diverses fois, tant par Daniel que par St. Jean. Il suit de cette longue durée, qu'il n'est point ici question d'un homme en particulier, mais d'une succession d'hommes.

L'Apôtre ne dit pas ici expressément, si ces 42 mois sont accordés à la bête, depuis le commencement de son existence, ou s'il n'est question que de sa septième tête. Mais il me paroît évidemment supposé, que ceci ne se rapporte à la bête que depuis l'existence, ou peut-être, la guérison de sa septième tête; car, comme c'est à cette tête que tout ce qui suit est attribué, on doit en conclure qu'il n'est plus question que de cette tête; & conséquemment, que c'est à cette tête, qu'est donné le pouvoir d'accomplir 42 mois.

D'ailleurs, ces 42 mois sont évidemment la même époque que les 1260 jours, & les trois ans & demi mentionnées ailleurs, par St. Jean, & qui ne peuvent

peuvent être appliqués qu'à la septième tête, ainsi qu'une légère attention aux ch. XI. 2 & 3, & XII. 6, suffit pour en être convaincu.

Ceci me donne lieu de conjecturer, que les 1260 ans ont pu commencer à l'érection de la ville de Rome en duché, vu que le pape est représenté comme la continuation de cette tête blessée à mort. Cette érection eut lieu en 568, lors que Longinus fut envoyé pour gouverner l'Italie, de la part de l'empereur d'orient. Jusqu'alors, Rome avoit été gouvernée par des consulaires, des correcteurs, & des præsidès; & cette forme de gouvernement avoit continué dans Rome depuis que Constantin avoit fixé sa résidence à Constantinople, tant sous les empereurs, ses successeurs, que sous les rois goths ou ostrogoths; c'est ce qu'on peut voir, en jettant les yeux sur l'histoire universelle, que j'ai déjà citée, Tom. XIV. p. 148. Et voici, à ce sujet, les propres termes de Sigonius, historien italien, du XVI^{me}. siècle, qui affirme la même chose dans son Hist. de Occid. Imp. p. 265. Il dit, en parlant de Théodoric, fondateur du royaume des goths en Italie; "Jam
"vero nullum romanum institutum mutavit; siqui-
"dem & senatum & consules, patricos præfectos
"prætoria præfectum urbis . . . cæterosque qui
"fuerunt in imperio magistratus retinuit." "Il ne
"fit aucun changement dans la forme du gouver-
"nement qui étoit établie parmi les romains; car
"il conserva & le senat & les consuls, le gouver-
"neur de la ville, les préfets patriciens præto-
"riens & le reste des magistrats qu'il y avoit sous
"les empereurs."

Ainsi, quoique les romains fussent quelque temps sans empereurs, leur gouvernement resta constamment le même jusqu'à l'érection de Rome en duché, en 568.

Ceci me paroît correspondre à ce que St. Paul dit II. Thess. II. 7, en parlant de l'homme de péché; *Celui qui obtient maintenant, obtiendra jusqu'à ce qu'il soit aboli, & alors le méchant sera révélé:*

C'est-à-dire, "Le gouvernement des empereurs, "qui a lieu maintenant, conservera l'autorité, jus- "qu'à ce que ce gouvernement soit détruit; mais "lors que ce gouvernement sera aboli, alors com- "mencera le regne de ce méchant."

Par celui qui obtient, on ne peut pas entendre la personne même d'un empereur, ou des empereurs; car il n'est pas ici question des personnes, mais de l'autorité ou du pouvoir; & conséquemment du gouvernement.

Si les 1260 ans, ou plutôt 1242, devoient commencer à l'anéantissement de la forme de gouvernement que Constantin établit dans Rome, ils finiront en 1810; mais s'ils ne commencent qu'à la guérison de la septième tête, lors que les papes devinrent, non seulement de fait; mais aussi de droit, des princes temporels; c'est-à-dire, à l'extinction de l'exarcat de Ravenne, en 752, cette époque n'expirera que vers l'an 1994.

Pendant que Rome a conservé le gouvernement impérial, ou établi par l'empereur Constantin, les magistrats qui l'exercoient, étoient immédiatement sous les empereurs, & ensuite, sous les rois hérules ou ostrogoths, où ils trouvoient de l'appui; mais lors que Rome eut un duc, les papes durent être moins retenus; parce que ce duc n'étoit pas assez puissant pour mettre un frein à leur ambition, & que le gouvernement des exarques étoit foible; aussi voyons nous que, pendant le regne des exarques, les papes ne firent pas difficulté de leur résister, & d'excommunier même, les empereurs d'orient; dont les exarques étoient les lieutenants: ainsi on a lieu de penser que les papes ont, au moins, partagé l'autorité souveraine avec les ducs; puis qu'en dépit d'eux, & à leur face, ils osoient en agir ainsi envers l'empereur, à qui les ducs obéissoient; ce qui paroît être une raison suffisante pour les considérer comme faisant partie de la septième tête, ou du gouvernement duco-imperial, & de compter le commencement des 1242 ans, à l'érec-

tion de Rome en duché. Néanmoins la prophétie me paroît susceptible de l'un & de l'autre sens.

Verf. 6. *Son tabernacle.* C'est-à-dire, son Eglise, ou les vrais fideles, que Rome qualifie d'hérétiques, & qu'elle condamne tous aux flammes éternelles.

Verf. 7. *Et il lui fut donné de faire la guerre aux saints, & de les vaincre, &c.* Les triomphes de Rome sont connus de tout le monde, & il y en a peu aussi, qui ignorent les excès de sa barbarie. Le nombre des fideles égorgés par elle, ou ses émissaires, est presque innombrables. Par ses croisades contre les albigeois, elle en fit périr un million. On compte que les 30 premières années, qui suivirent l'établissement des jésuites, furent signalées par la mort de 900,000 orthodoxes chrétiens. Le duc d'Albe, se vantoit d'avoir fait périr par des supplices, dans le pays-bas, 36,000 personnes. Dans l'espace de 30 ans, l'inquisition a fait expirer au milieu des plus cruels tourmens, 150,000 chrétiens. Ce ne sont là que des échantillons. (Voy. Dr. Newton sur ce verset.) On peut dire, sans craindre d'exagérer, que toutes les sectes persécutrices mises ensemble, n'ont pas versé autant de sang innocent, & peut-être pas la dixieme partie de celui que Rome & ses satellites ont versé.

Verf. 8. *Imolé dès la fondation du monde.* C'est-à-dire, immolé pour les hommes, qui ont vécu depuis la fondation du monde. Ceci est analogue à ce que l'Apôtre dit ailleurs; que Jésus-Christ est la propitiation pour nos péchés, & non seulement pour les nôtres; mais aussi pour ceux de tout le monde.

Verf 9. *Si quelqu'un a des oreilles, &c.* Jésus-Christ fait usage de cet avertissement, lors que ce qu'il dit exige une attention particuliere, tant à cause de son importance que de sa difficulté.

Verf. 10. *Si quelqu'un mene en captivité, &c.* C'est une dénonciation de ce qui arrivera à Rome, se disant chrétienne; elle sera traitée suivant la loi du talion. Elle a commencé de l'éprouver, & elle devoit recevoir instruction; mais il n'y a point d'apparence

qu'elle le fasse; car le bigotisme du général de ses prêtres, & leur aveuglement est encore extrême, & ils ne paroissent nullement disposés à ouvrir les yeux.

Ici est la patience & la foi des saints. C'est un avertissement aux fideles, qui leur apprend qu'ils auront beaucoup à souffrir, qu'ils auront besoin de toute leur foi, & de toute leur patience. Ce que l'événement a pleinement vérifié.

11. Puis je vis une autre bête qui montoit de la terre, & qui avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau; mais elle parloit comme le dragon.

12. Et elle exerçoit toute la puissance de la premiere bête, en sa présence; & faisoit que la terre & ses habitants adorassent la premiere bête, dont la plaie mortelle avoit été guérie.

13. Et elle faisoit de grands prodiges, même jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre, devant les hommes.

14. Et elle séduisoit les habitants de la terre, à cause des prodiges qu'il lui étoit donné de faire, devant la bête; commandant aux habitants de la terre de faire une image à la bête, qui avoit reçu le coup mortel de l'épée, & qui néanmoins étoit vivante.

15. Et il lui fut permis de donner une ame à l'image de la bête, afin que même l'image de la bête parlât, & qu'elle fit que tous ceux qui n'auroient point adoré l'image de la bête, fussent mis à mort.

16. Et elle faisoit que tous, petits & grands, riches & pauvres, libres & esclaves, prenoient une marque à leur main droite, ou à leurs fronts.

17. Et qu'aucun ne pouvoit vendre ni acheter, s'il n'avoit la marque, ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom.

18. Ici est la sagesse, que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête; car c'est un nombre d'homme, & son nombre est six cents soixante-six.

Verf. 11. *Une autre bête.* St. Jean introduit ici deux bêtes, l'une pour représenter le pape, comme prince temporel, & successeur des empereurs; & l'autre, pour représenter la hiérarchie tyrannique, dont le pape est le chef; quoiqu'à divers égards, ce soit un seul & même corps: c'est pourquoi ce qui ne concerne qu'une des parties de ce corps, est quelque fois attribué à l'autre partie.

Au premier égard, le pape est un prince temporel; & au second, un prince spirituel. Envisagé sous ce point de vue, il est aussi appelé *le faux prophète*.

Ces deux départements sont très distincts, & conséquemment propres à être représentés par des images distinctes.

Au ch. XVII. nous avons l'emblème d'une bête, & d'une femme qui la monte; ce qui est analogue à ce qui est dit ici des deux bêtes, dont l'une travaille & agit pour l'autre; ces deux emblèmes ont le même but: de représenter deux puissances, ou deux corps différents, qui se soutiennent mutuellement. La puissance temporelle sert d'appui à la puissance spirituelle; & celle-ci, sert de soutien à celle là; surtout ainsi qu'elles sont amalgamées dans la hiérarchie de Rome.

Qui montoit de la terre. Lors que la mer & la terre sont mises en opposition; ainsi qu'elles le sont ici, l'une marque l'agitation & l'autre le repos.

Une bête, qui monte de la terre, par opposition à une autre qui monte de la mer; & ces bêtes désignant des empires, signifie que l'une s'est formée

par les guerres & les agitations des peuples ; & que l'autre, s'est élevée tranquillement & sans commotions ; & tel est le cas de la puissance tyrannique des ecclésiastiques de l'église romaine, qui font corps avec leur chef, qui est pour eux un centre de réunion. Ce corps a, peu à peu, formé *imperum in imperio*.

Il est remarquable que cette bête qui a deux cornes, n'a point de couronnes ni sur sa tête, ni sur ses cornes, ainsi que la première bête ; ce qui me paroît bien caractéristique, & annonce que ce n'est pas proprement un royaume qui est désigné par là ; mais une puissance sans royauté ; ce qui est effectivement le cas.

Le clergé s'est attribué les deux glaives ; la puissance spirituelle & la puissance temporelle ; car les évêques & les archevêques, sous l'autorité du pape, ont une cour, où l'on juge des causes civiles, aussi bien que les religieuses. Et, non contents de partager, à plusieurs égards, l'autorité civile, ils ont même, pendant un temps, voulu soustraire entièrement les ecclésiastiques aux cours civiles, & ils réussirent en divers lieux. L'histoire de Thomas Becket, en est un échantillon.

Mais c'est surtout par le tribunal de l'inquisition, que cette église a établi une domination temporelle dans l'état, & qu'elle a fait voir jusqu'où elle est capable de porter la tyrannie. Ce tribunal seul, mérite d'être qualifié de puissance temporelle ; il ne lui manque que la couronne ; car rien ne lui résiste ; il n'y a ni le rang, ni la faveur du prince, qui mette à l'abri de ce tribunal infernal. Il a été banni de quelques états, & dans d'autres il a perdu sa vigueur ; mais il l'a conservé encore dans quelques lieux.

Il sera à propos, avant d'aller plus loin, de faire voir qu'il n'y a nulle impropriété dans la distinction que St. Jean fait du pape, en le représentant sous l'emblème de deux bêtes distinctes l'une de l'autre ; pour représenter deux puissances différentes.

L'empire du pape, est de deux especes de puis-

sances, qui sont très distinctes l'une de l'autre, & aussi distinctes qu'un royaume peut être distinct d'un autre royaume.

Le pape, ainsi qu'il a été dit, a succédé aux ducs de Rome, après leur avoir été associé; & ainsi il est devenu souverain temporel de ce qu'on appelle l'état de l'église; & il prétend, ou a prétendu, l'être aussi du duché de Parme, & du royaume de Naples; & aussi pendant un temps de l'Angleterre, & de plusieurs autres états. A cet égard, il est la septième tête, (ou continuation de la septième tête,) qui étoit celle des ducs, mais qui avoit reçu le coup mortel de l'épée; parce que sous ce gouvernement, Rome avoit perdu toute sa puissance, & sa domination; mais cette plaie a été guérie en la personne des papes, qui ont recouvré des états, sur les quels ils exercent un empire absolu pour le civil. Comme tels, les papes sont une continuation de l'empire romain, ou de la septième tête; & aussi, à certains égards, une huitième sorte de gouvernement. (ch. XVII. II.)

Cet empire, tant de Rome ancienne que de Rome moderne, est monté de la mer; c'est-à-dire, qu'il s'est établi par des guerres & des dissensions.

Mais il y a une autre domination des papes, comme chef de cette église qui se qualifie de *catholique*; le pape comme tel, a une autre puissance qu'il exerce, non-seulement dans ses propres états; mais dans tous les pays où l'on professe le papisme; & la plus légère attention suffit pour faire comprendre que ces deux puissances sont, non-seulement distinctes; mais de différente nature. Il y a à Rome, un tribunal, qu'on appelle la *rote*, qui est le conseil souverain du pape; où l'on juge par appel & en dernier ressort, des affaires d'un certain genre, qui y sont portées des pays tant d'Italie que d'ailleurs, qui reconnoissent le pape pour chef de l'église; & dont les juges sont italiens, françois, allemands, & espagnols. Ce qui est une démonstration de la double juridiction des papes; ainsi

il seroit inutile d'insister plus long-temps sur ce sujet.

La puissance que le pape exerce, comme chef de l'église, est de deux sortes; c'est ce que marquent ces paroles; *Et elle avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau.*

Les deux cornes de l'Agneau, sont un emblème de la double autorité dont Jésus-Christ est revêtu; comme juge du monde, & chef de l'Eglise. C'est là où l'église romaine a cru pouvoir puiser & prendre le modele de ce qu'ils appellent la puissance des deux glaives, qu'elle s'attribue.

Mais elle parloit comme le dragon. Le dragon est un menteur & un meurtrier; il trompe & séduit; & ensuite il est cruel. Toutes les légendes de l'église romaine, ne sont qu'un amas de fables & de mensonges, par où on en impose aux personnes crédules: & la doctrine de cette église, sur la contrainte, par où elle enseigne qu'il faut employer les tourments pour forcer les hommes à recevoir ce qu'ils appellent l'Evangile, lors qu'on ne peut pas le faire par la voie de la persuasion; la doctrine, dis-je, de cette église, sur la contrainte, n'est point le langage de Jésus-Christ; mais c'est celui du dragon, qui est meurtrier dès le commencement. Les horreurs que cette secte a commises, & qui font frissonner à les entendre raconter, sont le fruit de ses préceptes, & du langage qu'elle tient.

Il est bien vrai que la plupart des autres dénominations ont persécuté; mais jamais comme Rome; & en général, elles l'ont fait en agissant contre leurs principes; au lieu que Rome l'a fait en suivant les principes dont elle se glorifie, ce qui change entièrement l'état de la question.

Je ne voudrois point juger les individus, & je n'ai en vue que l'esprit du corps, en tant qu'il est l'effet des principes communs au général d'entr'eux. L'esprit du corps, dans l'église romaine, n'est nullement celui de l'Evangile, qui nous commande d'aimer même nos ennemis. Voici les vœux que les

prêtres déportés adressent à Dieu, à l'occasion de la bénédiction des drapeaux d'un régiment d'émigrés, qui se fit à Jersey, le 18 Juin 1795.

“Froncez sur eux,” (disent-ils à Dieu, en parlant des françois qu'on appelle patriotes,) “cet œil dont la paupière menaçante annonce à la terre le Dieu terrible, & de ses entrailles, où son ombre gémit vers vous, faites en sortir, avec les feux que votre colere y a cachés, la plus éclatante de vos vengeances. Entourez votre puissance de tous vos foudres; &, s'ils osent les braver encore, & se montrer, par de nouveaux attentats, indignes du pardon que l'église en les invitant au repentir ne cesse de solliciter.”

On ne fait pas trop où est, ni ce que c'est que cette église, qui prie pour la conversion des patriotes françois; mais si ces prières sont sur le modèle de celle-ci, comme on a lieu de le penser, elles méritent plus le nom de malédictions, que celui d'intercessions: & le langage qu'on tient ici, est bien éloigné d'être celui de la charité.

Mais voici quelque chose de plus révoltant, & qu'on ne peut entendre sans frissonner. Le pontife; car c'est ainsi qu'il se qualifie, continue ainsi; “Rendez-les à l'enfer, au feu duquel ils ont allumé leur rage, & par des châtimens inconnus dans les abîmes, & exagérés par votre courroux, effrayé l'enfer, effrayé lui-même de leurs forfaits, & soyez y pour eux, dans tous les instans de la désespérante éternité, le dieu sans miséricorde.”

Jé regarde ce langage, non comme celui de M. de Bayeux, qui est un octogénaire, & en qui l'âge doit avoir amorti les bouillons de la jeunesse; mais comme exprimant les sentimens de tout le corps; car ce discours d'apparat, composé long-temps à l'avance, a été fait dans cette île, où il y avoit plusieurs évêques, & environ 1500 prêtres; & l'on sait que parmi eux, les chefs sont & doivent être l'ame du corps. Ils ont cru, sans doute, que ces sentimens étoient beaux & chrétiens, puis qu'ils les ont pu-

bliés pour l'édification publique. On sait que ce discours a été généralement approuvé parmi eux ; & ce sont les prêtres qui ont été soigneux de le répandre.

L'on conviendra cependant, je pense, que ce n'est pas là parler comme l'Agneau ; car Jésus-Christ dit des juifs, qui après l'avoir cloué à la croix, l'insultent encore par leurs railleries, *Père pardonnés-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Le Dieu des chrétiens ne veut point la mort du pécheur ; mais sa conversion & sa vie. De quel œil doit-Il donc voir des gens qui Lui parlent ainsi ?

Cependant quels atroces qu'aient été ou soient ceux qu'on appelle patriotes françois, ils ne surpassent point en forfaits, & en malice, ceux qui ont crucifié le Seigneur de gloire.

Il est vrai, que cet évêque ajoute, après le morceau que je viens de transcrire, "ou plutôt, Seigneur, car la douleur m'égare, inspirez-leur par votre grace, le désir de les expier par une pénitence sincère."

Mais s'il est vrai, qu'il considère ces demandes comme un égarement, pourquoi n'a-t-il pas demandé pardon à Dieu, d'en avoir eu la pensée ou le désir ? Pourquoi les publier au grand scandale de la charité ? Cette addition est une échapatoire, & non une justification.

J'ajouterai ici un autre trait ; car je pense qu'il est nécessaire de faire connoître de quel esprit les partisans de Rome sont animés ; & pour cet effet, il faut que quelqu'un se mette à la brèche.

Parmi les prêtres de l'église romaine, déportés ou émigrés, qui ont abjuré les erreurs de leur secte, ils ont tous, dès lors, été privés, par les chefs qui ont le maniement des secours que le gouvernement a accordés pour leur subsistance. L'un de ces prêtres, se trouvant à Londres, sans aucune ressource, & à la veille de périr de misère, après avoir subsisté d'aumones, pendant quelques mois, on sollicita en sa faveur, les évêques du parti, qui sont

émigrés en Angleterre; ne trouvant pas qu'il fut raisonnable, que cet argent, étant donné par des protestants, un homme dût en être privé, uniquement pour avoir embrassé la religion protestante; mais on ne se borna pas à refuser d'accorder les secours sollicités, on inventa encore des faussetés contre ce prosélyte. 1^o. On prétendit qu'il "avait été chassé de Jersey, pour son inconduite, par le "commandant en chef ou par les états."

2^o. On imputa au recteur de l'île de Jersey, qui avait reçu son abjuration, & qui étoit le seul dont il se reclamoit, & dont il peut se réclamer, étant peu ou point connu des autres; on lui imputa, dis-je, d'avoir dit "qu'il étoit honorable pour l'église "de Rome, qu'un tel homme l'eût abandonnée."

3^o. On l'accusa d'avoir les principes des démocrates du temps présent; ce qui le mettoit dans le cas d'être chassé de l'Angleterre, en vertu de *l'alliens'bill*, quoique ce fut un fait connu de son évêque, que son attachement à la royauté, étoit une des principales cause de son émigration. Et 4^o. En retractant, en partie, la première accusation, on produisit une lettre écrite, disoit-on, par une personne de Jersey, digne de toute confiance, où il dit, que ce prosélyte "avait été chassé de Jersey, "non par aucun magistrat; mais par une rumeur "publique." Le tout s'est trouvé être de pures inventions.

Inventer des faussetés pour noircir son prochain, est un procédé qui reçoit un nouveau degré d'atrocité, lors qu'il vient de gens qui gémissent sous la verge dont Dieu les frappe: & ceci n'est pas la faute d'un individu; mais il paroît concerté par le corps: car à Jersey, les gens du parti ont fait des démarches, pour obtenir des signatures, qui attestaient que ledit prosélyte avait été chassé de l'île: c'est-à-dire, qu'ils ont essayé de faire signer des écrits pour attester des faussetés.

Des gens animés de cet esprit, ne sauroient parler le langage de l'Agneau; qui, (ayant accompli la

loi, & porté à sa perfection les préceptes de la morale, après avoir supporté avec une grande patience, l'ancien israël, malgré ses taches, à cause de la dureté du cœur de ce peuple; Matth. XIX. 8.) dit maintenant aux siens; *Vous avez appris qu'il a été dit; tu aimeras ton prochain & tu haïras ton ennemi; mais Moi, Je vous dis; Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, & priez pour ceux qui vous courent sus & vous persécutent.*

Verf. 12. *Elle exerçoit toute la puissance de la premiere bête, en sa présence.* Ces paroles, en sa présence, sont remarquables; car il n'y a point de souverain qui souffre, s'il peut l'empêcher, qu'un autre que lui exerce sa propre puissance; & c'est ici une exception unique. Le clergé romain exerce la puissance des papes, eux le voyant, & ceux-ci n'en sont point jaloux; car ils savent que le tout tourne à leur avantage, & que plus les évêques, les prêtres, & les moines tiennent les consciences captives, plus leur autorité, comme souverain de Rome, est affermie.

Verf. 13. *Et elle faisoit de grands prodiges.* Ce n'est point la premiere bête; c'est-à-dire, le pape, comme prince temporel, & successeur des empereurs, qui fait les prodiges; c'est la seconde bête; c'est-à-dire, cette église, dont le pape est le chef; & St. Jean fait bien expressement cette distinction, que l'événement confirme & explique.

Les partisans de Rome, ne désavoueront point ce caractère; car ils ne cessent de prôner leurs miracles; &, selon eux, c'est un des caractères de la vraie église. Il n'y a presque point d'image, de crucifix, & de relique, qui, à les en croire, n'ait opéré quelque miracle, & souvent les miracles les plus étranges; & tous leurs saints ont fait des miracles; c'est sur ce principe qu'ils sont canonisés.

Mais, en accordant que c'est là un des caractères que Jésus-Christ donne à l'église, qui est ici désignée, je ne prétends pas lui accorder aucun avantage; car ce que Jésus-Christ dit ici, doit être pris dans

dans le sens qu'on donne à ces expressions; *Ceux qui sont en santé, n'ont pas besoin de médecin. Je ne suis pas venu appeler les justes. Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de péché.* Par où le Sauveur ne veut pas dire qu'il y eût des justes, & que les pharisiens ne fussent pas aveugles; mais ce que Jésus-Christ dit dans ces passages, n'a pour but d'exprimer autre chose que les prétentions de ceux qu'il a en vue; & c'est en vain qu'on auroit cherché à les désabuser; c'est pourquoi ils sont laissés à eux mêmes: ce qui est le cas des catholiques romains bigots; & ce seroit en vain qu'on chercheroit à les désabuser: ainsi, le seul parti qu'il y ait à prendre, c'est de les laisser dans leur erreur.

Il s'en trouvera, je pense, qui prétendront qu'il y a une sorte de déception à parler ainsi, & à donner le nom de miracle à ce qui n'est que prestige ou tromperie. A cela je réponds,

1^o. Que cette façon de parler, est analogue à ce qu'on appelle argument *ad-hominem*, qui consiste à raisonner d'après les principes de ceux qu'on veut convaincre; afin d'ouvrir leurs yeux; ce qui, sans doute, n'a rien d'impropre, ou qui tienne de la déception.

2^o. Les zélateurs du papisme, sont convaincus que ce sont de vrais miracles, qui s'opèrent parmi eux, leur dire que leur église ou la bête dont il est ici question, ne faisoit que de faux miracles, auroit été leur donner occasion de conclure que cela n'étoit pas applicable à leur secte; au lieu qu'en parlant leur langage, ils ont occasion de se désabuser, s'ils croient à ce livre, en observant la conformité des autres caractères; & ainsi ils sont inexcusables.

Même jusqu'à faire descendre le feu, &c. Dans les excommunications solennelles, contre les hérétiques, où nous avons notre bonne part, & qu'on appelle les foudres du vatican, on jette en terre des torches ardentes, pour représenter le feu du ciel; ce qui est pour le peuple un objet de terreur. St. Jean ne feroit-il point allusion à cet usage, par voie d'i-

ronie ? Le langage par ironie, n'est point sans exemple dans l'Ecriture. Elie tourne ainsi en ridicule les prêtres de Bahal, qui invoquoient leur dieu : *Criez à haute voix ; car il est dieu ; mais il pense à quelque chose, ou il est après quelque affaire, ou il est en voyage ; peut-être qu'il dort, & il s'éveillera.* I. Rois XVIII. 27.

Il est quelque fois nécessaire de répondre au fou selon sa folie, afin qu'il ne s'estime pas être sage. Pro. XXVI. 5.

Verf. 14 & 15. *Et elle séduisoit, &c.* La bête qui monte de la terre, ne travaille pas uniquement pour elle-même ; mais aussi pour la bête qui monte de la mer ; ce qui est exactement le cas du clergé, qui compose la hiérarchie papale ; c'est toujours "à notre saint pere le pape" qu'il faut se soumettre, & reconnoître pour le chef de l'église, le vicaire du Fils de Dieu ; sans cela, il n'y a point de salut.

Et ce n'est pas seulement comme chef spirituel, qu'ils veulent qu'on le reconnoisse, mais aussi comme le souverain de Rome, qui a droit, & un droit bien plus incontestable que les empereurs ses prédécesseurs, de commander aux rois ; même de les déposer de leurs trônes, & de délier leurs sujets du serment de fidélité. Il est incontestable, que les choses ont été telles ; & si cela ne se pratique pas exactement comme autrefois, nous savons bien pourquoi. Et l'altération de leur doctrine, sur un point aussi capital, s'ils l'ont altérée en effet, soit que cela provienne de la nécessité ou d'autres causes, est une variation assez capitale, pour faire révoquer en doute l'infailibilité de cette église, & si une fois ce fondement est ôté, tout l'édifice croule.

C'est là ce qu'il faut entendre, par cette image de la bête, qui avoit reçu le coup mortel de l'épée, & qui néanmoins étoit vivante. Car Rome moderne, par ordre de "la mere sainte église," comme ils s'expriment, a renouvelé les prétentions des empereurs de l'ancienne Rome ; & les papes ont, dans le fait, tranché des empereurs, & affecté de pos-

séder tous leurs droits, & même au delà. (Voy. sur le vers. 4.) Ce n'est, il est vrai, que des fantômes d'empereurs; car ils n'ont point de légions, qu'on puisse comparer à celles des anciens empereurs; mais néanmoins ils ont fait usage de la puissance temporelle, conjointement avec la puissance spirituelle; & grands & petits, ont été contraints de plier devant eux; & s'il est vrai, d'un côté, que les papes ne sont pas empereurs, il n'est pas moins vrai, de l'autre, qu'ils en sont *l'image* ou le fantôme, plus effrayant, pour les esprits foibles, que l'objet même.

Je ne pense pas qu'il soit ici question, en aucune manière, du renouvellement du titre d'empereur, dans la personne de Charlemagne; & je pourrois appuyer mon sentiment, par une multitude de raisons; mais il suffit de celle-ci: Que si le renouvellement du titre d'empereur étoit la guérison de cette tête, il n'y en auroit eu que six; & alors la bête n'auroit plus eu sept têtes. D'ailleurs, depuis l'extinction du titre d'empereur, jusqu'à son renouvellement, il s'est écoulé 325 ans, ce qui auroit été un assez long-temps pour rendre le terme de guérison impropre, celui de résurrection auroit encore été trop foible, & il auroit fallu celui de nouvelle création.

Et qu'elle fit que ceux qui n'auroient pas adoré l'image de la bête, fussent mis à mort. La défense ordinaire des partisans de Rome est, que ce n'est pas l'église qui persécute, ou qui condamne à la mort les hérétiques; mais que ce sont les magistrats civils; & il y a quelque chose de vrai dans cette assertion, comme il y en avoit dans ce que le serpent dit à Ève; ils ne font en effet que déclarer les accusés hérétiques, & ensuite ils les livrent au bras séculier, comme ils parlent. Mais on fait bien ce que cela veut dire. Cette forme de procéder, est précisément celle que la prophétie décrit; car il n'est pas dit que la bête, dont il est ici question, mit elle même à mort; mais qu'elle faisoit qu'ils fussent mis à mort. Ces paroles ont

exactement le même sens que celles-ci; “livrer au
“bras séculier.”

Verf. 16. *Et elle faisoit que tous, petits & grands . .
prenoient la marque de la bête.* Les partisans du pape
ont une marque; ils affectent de se distinguer par
le signe de la croix qu'ils font avec leur main droite,
premierement au front. Cet usage n'a, par lui-
même, rien que d'innocent; mais combien de
choses honorables qui sont dégradées à cause des
personnes qui se les approprient?

Je ne prétend cependant pas dire, que c'est là
ce qu'il faut entendre par la marque de la bête.
La vraie marque d'une secte, c'est sa doctrine, son
symbole; & prendre cette *marque au front*, c'est
professer ce symbole ouvertement & sans en rougir:
là prendre *à la main*, c'est travailler à le maintenir
ou à le répandre. Les termes dont St. Jean se sert,
sont une allusion à l'usage d'alors, qui étoit que
les maîtres mettoient une marque au front ou à la
main de leurs esclaves.

Verf. 17. *Qu'aucun ne pouroit acheter ni vendre &c.*
Voici des preuves de l'accomplissement de ces paroles

Le concile de Latran, sous Alexandre III, défend
toute espèce de trafic avec les vaudois & les albi-
geois. Celui de Tours, tenu sous le même pape,
défend aussi de leur vendre ou d'acheter d'eux.
Voici un extrait de la bulle de Martin V, publiée
après le concile de Constance. “Nous voulons &
“commandons que, par notre autorité apostolique,
“vous exhortiez & avertissiez tous ceux qui profes-
“sent la foi catholique, tels qu'empereurs, rois,
“ducs, princes, &c. qu'ils aient à chasser de
“leurs royaumes, provinces, villes, &c. tous &
“toutes espèces d'hérétiques, selon le contenu &
“teneur du concile de Latran.—Qu'ils ne souf-
“frent, dans l'étendue de leurs états où dépendan-
“ces, qu'aucun d'eux prêche, ou tienne maison, ou
“ait famille: ni qu'il exerce aucune profession ou
“métier, ni qu'il vende aucune marchandise ou
“qu'il jouisse d'aucun privilege; ni qu'il ait la li-

“berté de fréquenter aucun chrétien. Et de plus, s’il
 “arrive qu’un tel hérétique, connu pour tel, vienne
 “à mourir, quoiqu’il n’ait pas été dénoncé par l’é-
 “glise, cependant, à cause qu’il est coupable d’un
 “crime si grave, qu’on lui refuse ou qu’on leur
 “refuse la sépulture.—Quant à ceux qui resteront
 “en vie, que lesdits seigneurs, &c. leur fassent su-
 “bir, sans délai, la mort qui leur est si justement
 “due.” Voy. Fox actes & monuments, &c.

Guillaume le conquérant ne vouloit pas permet-
 tre à ses sujets, de vendre ni d’acheter de ceux qui
 n’étoient pas soumis au pape.

Voici un trait, qui peut servir à faire compren-
 dre de quelle maniere Rome traitoit ceux qu’elle
 appelloit hérétiques.

“En 1166, il arriva en Angleterre trente alle-
 “mands, conduits par un nommé Gérard. On pré-
 “tendoit qu’ils étoient hérétiques; ils furent con-
 “damnés à un concile assemblé exprès à Oxford.
 “Ayant ensuite été livrés au bras séculier, le roi...
 “les fit marquer à la joue, avec un fer chaud, &
 “fut cause qu’ils périrent tous de faim & de mi-
 “sere; parce qu’il défendit à ses sujets de les assis-
 “ter en quoi que ce fût.” Rapin Hist. d’Angl.
 Il paroît que c’est par foiblesse, que ce roi (Henri II.)
 en agit avec tant de rigueur, & pour ne pas donner
 prise au pape, avec qui il avoit eu des démêlés.

Mis à mort. Outre le sens littéral de ces mots, ils
 ont un sens moral ou civil. Ceux-là sont morts
 civilement, qui ne jouissent pas des droits de citoyen;
 & ça presque toujours été le cas de ceux que l’é-
 glise romaine appelloit hérétiques. C’étoit le cas
 des protestants en France, depuis la révocation de
 l’édit de Nantes, jusqu’à notre temps, & plusieurs
 de ceux qui refusoient de recevoir l’hostie à leur lit
 de mort, étoient trainés sur la claie & privés de
 la sépulture.

Vers. 18. *Ici est la sagesse, &c.* L’explication que
 le Dr. Newton donne de ce verset, me paroît frap-
 pante, & j’en donnerai ici la traduction.

“Après avoir fait mention du nombre de la bête,

“ou du nombre de son nom, car c’est une seule &
 “même chose, le prophete nous dit quel est ce
 “nombre, & il nous laisse à trouver à qui il est ap-
 “plicable. Ici est la sagesse; que celui qui a de l’in-
 “telligence, compte le nombre de la bête. Ce n’est
 “donc pas une tentative vaine ou ridicule, de cher-
 “cher à découvrir ce mystère, puis que l’Apôtre le
 “recommande.

“C’est un nombre d’homme, i. e. C’est une maniere
 “de compter pratiquée parmi les hommes, ainsi
 “que la mesure d’un homme, ch. XXI. 17, signifie la
 “mesure dont les hommes sont accoutumés de
 “faire usage.

“C’étoit une coutume, parmi les anciens, de dé-
 “signer les noms par la valeur numérique des
 “lettres dont ils étoient composés. Par exemple,
 “Thouth, le mercure égyptien, étoit mentionné par
 “le nombre 1218: é arché, le principe des choses,
 “un des noms de Jupiter, est désigné par le nom-
 “bre 717: & les noms du soleil, tels que éus (bon,)
 “ou ués (l’auteur de la pluie,) par le nombre 608.
 “(Il est ici question de la valeur des lettres en grec.)

“St. Barnabas, compagnon de St. Paul, dans l’é-
 “pître que nous avons de lui, trouve le nom de
 “Jésus crucifié, dans le nombre 318; car le Nom du
 “Sauveur s’écrivoit en abrégé par les lettres I H T.
 “& ces trois lettres font 318: (dans la langue
 “grecque.) Et il seroit facile de produire plusieurs
 “autres exemples semblables.

“Le Saint Esprit, en se révélant aux hommes,
 “s’est toujours accommodé, dans sa maniere de
 “s’exprimer, aux coutumes & aux usages de ceux à
 “qui il s’est révélé. Ainsi comme cet art mysté-
 “rieux des nombres, étoit si commun parmi les an-
 “ciens, il n’est nullement surprenant, que la bête
 “soit mentionnée par son nombre, qui est 666.
 “Nous n’avons ici que le nombre de mentionné,
 “& de son nombre, il nous faut découvrir son
 “nom. Il peut se trouver plusieurs noms qui con-
 “tiennent ce nombre; mais d’abord, il faut que ce

“ soit un nom grec ou hébreu, (*) & qu’il contienne
“ exactement 666, & de plus, il faut que les autres ca-
“ ractères qui sont attribués à la bête, lui conviennent.

“ Il n’y a point de nom, qui corresponde mieux à
“ la prophétie, que celui qui est mentionné par
“ Irénée, disciple de Polycarpe, qui l’étoit lui-mê-
“ me de St. Jean. Voici ses propres paroles; *Le*
“ *nom Lateinos contient le nombre de 666: & cela*
“ *est très vrai semblable; parce que c’est le nom du*
“ *dernier royaume; mais nous ne voulons point nous*
“ *glorifier en ceci: c’est-à-dire, que comme un hom-*
“ *me pieux & modeste, il ne veut pas proposer son*
“ *explication avec trop de confiance.*

“ *Lateinos avec ei, est la véritable ortographe;*
“ *car les grecs écrivoient ainsi l’i long des latins,*
“ *& les latins eux mêmes l’écrivoient ainsi autre-*
“ *fois. On ne peut donc point faire des objections*
“ *sur la manière d’épeller ce nom, qui correspond*
“ *parfaitement au sujet; car, après la division de*
“ *l’empire, les grecs, & en général les orientaux,*
“ *appelloient latins, ceux qui composoient les égli-*
“ *ses d’occident ou de Rome. Et aussi, ainsi que*
“ *l’observe Dr. Henry Moore, ils latinisent tout.*
“ *La messe, les prières, les hymnes, les litanies,*
“ *les canons, les décrétales, les bulles, sont en la-*
“ *tin. Dans les conseils du pape, on parle latin.*
“ *Les femmes même, prient en latin. L’Ecriture*
“ *n’est lue, dans les pays papistes, qu’en latin. C’est*
“ *pourquoi, le concile de Trente, ordonne que la*
“ *vulgate soit la seule version authentique. Aussi*
“ *leurs docteurs ne font pas difficulté de la préfé-*
“ *rer aux textes hébreu & grec, qui sont les lan-*
“ *gues dans les quelles les Prophetes & les*
“ *Apôtres ont écrit.*

(*) Il me semble, qu’il auroit fallu ajouter ou latin, vu que c’est le langage même de la bête; & ce langage étoit connu du temps de St. Jean. D’ailleurs, quand même il ne l’auroit pas été, l’Apôtre est l’interprète de l’Etre Tout-sachant.

“En un mot, tout est latin, le pape ayant communiqué son langage à ceux qui sont sous sa conduite, comme la marque caractéristique de son empire. Il est vrai qu’ils préfèrent d’être appelés *romains*, ou avec plus d’absurdité encore, *catholiques romains*. Et probablement, l’Apôtre fait aussi allusion à ce nom hébreu; car il a dans d’autres occasions fait usage de mots hébreux, tels qu’*Abaddon*, & *Armageddon*. Or *Romüth* est le nom hébreu, pour la bête, *romaine* ou le *royaume romain*; & ce mot, ainsi que *Lateinos*, contient exactement le nombre de 666. (*) Il est en effet surprenant, qu’il se rencontre une coïncidence aussi fatale dans ces deux noms, & dans ces deux langues.”

Le lecteur observera, que la manière dont St. Jean s’exprime, laisse le choix de trouver le nombre 666 dans le nom de la bête, ou dans son titre; car il parle en général de *son nombre*. Mais nous n’avons pas besoin de nous prévaloir de cette latitude, vu que ce nombre se trouve non-seulement dans son nom, tant en hébreu qu’en grec; mais aussi dans le titre que les papes ont pris eux-mêmes, & cela dans leur propre langue: ce qui nous donne une sur-abondance de droit.

(*) Comme il ne se trouve dans cette île, ni des caractères hébreux, ni des caractères grecs, je suis obligé de mettre les noms de chaque lettre.

Nom des lettres.	Leur valeur.	Nom des lettres.	Leur valeur.
Resch — —	200	Lambda — —	30
vau — —	6	alpha — —	10
mem — —	40	tau — —	300
jod — —	10	epsilon — —	5
jod — —	10	jota — —	1
thau — —	400	ny — —	50
	<u>666</u>	omikron — —	70
		sigma — —	<u>200</u>
			660

Le pape se dit être *Vicarius Filii Dei*; le vicaire du Fils de Dieu: & la valeur des lettres de ce titre, est 666. (*)

Le Dr. Johston, qui vient de publier, en deux vol. 8°, une explication de l'Apocalypse, imprimée en 1794, est d'opinion que le nombre 666 se rapporte, nom au nom de la bête; mais au temps où son regne devoit commencer. Il pense que le nombre de la bête, n'est autre chose que le nombre d'années où le pape devoit commencer son regne, comme souverain temporel. Il observe que St. Jean ne fixant point d'époque, il est naturel de commencer à compter les 666 ans au temps où il écrit, & voici son calcul.

Les 666 ans n'étant que des années de 360 jours, ils ne font que 657 années solaires, (il compte par nombres ronds.) Le livre de l'Apocalypse fut écrit dans l'an 95, au quel nombre, selon l'opinion du Dr, il faut ajouter quatre ans, par la raison, dit-il, que Jésus-Christ étant né dans l'année 4000 de la création, & que notre ere commune ne commençant que dans l'an 4004, ces quatre années doivent être ajoutées aux 95, ce qui fait 99: & ce dernier nombre, joint à 657, fait 756, qui est l'année précise où Pepin, ayant vaincu Aistolphe, roi des lombards, mit définitivement le pape en possession, non seulement du duché de Rome; mais de l'exarcate de Ravenne, & le fit prince temporel.

Le Dr. fait ici une méprise, dans les quatre années qu'il ajoute à l'ere commune, pour compléter ses 756; car, par la même raison qu'il ajoute ces quatre années à l'un de ses calculs, il doit les ajouter à l'autre; & alors l'année où Pepin mit le pape en possession de l'exarcate, sera l'année 760; car la

(*)	V-	5	r-	0	F-	0	i-	I	106
	i-	I	i-	I	i-	I	D-	500	6
	c-	100	u-	5	l-	50	e-	0	52
	a-	0	s-	0	i-	I	i-	I	502
		<u>100</u>		<u>6</u>		<u>52</u>		<u>502</u>	<u>666</u>

756^{me}. année où le pape reçut en don l'exarcate, n'est pas moins calculée d'après l'ère commune que la 95^{me}. année, où l'on suppose que le livre de l'Apocalypse a été écrit; ainsi ces quatre ans, qui manquent à l'ère commune, ne peuvent être d'aucun usage au Dr. Johnston, pour accorder ses époques.

Néanmoins le défaut de ce calcul, ne vient point du manque d'accord des deux époques; car, si l'on réduit les 666 ans à des années solaires, elles ne font que 656 ans 116 jours. D'un autre côté, Astolphe s'étant emparé de l'exarcate de Ravenne, environ l'an 751, il mit fin à l'autorité de l'empereur en Italie; & dès lors, le pape prétendit être de droit souverain du duché de Rome. Quoiqu'Astolphe fit tous ses efforts pour s'emparer de Rome; il ne réussit point, & il se désista ensuite de ses prétentions, & céda même l'exarcate au pape, y étant contraint par Pepin.

Ce calcul dévance la souveraineté du pape, d'environ cinq ans; ce qui fait coïncider les deux époques; car il faut déduire 249 jours de plus des 666 ans, que ne fait le Dr. Johnston, afin de les réduire à des années solaires; ainsi, le livre de l'Apocalypse fut écrit l'an 95; les 666 ans de la prophétie ne font que 656 ans 116 jours solaires. Total 751 ans 116 jours. Et Astolphe chassa les troupes impériales d'Italie, & mit fin à l'exarcate vers la fin de 751 ou au commencement de 752.

Il faut dater le commencement du regne temporel des papes, au plus tard, depuis l'abolition du gouvernement des ducs, qui dépendoient des empereurs d'orient; puis que c'est au gouvernement duco-impérial que les papes ont dû succéder, selon la prophétie de St. Paul, II. Thess. II. 7: vu aussi que Rome n'a point eu d'autre chef que les papes depuis cette époque.

Ainsi donc, de quelle manière qu'on prenne ce nombre 666; soit en comptant la valeur des lettres du nom de la bête, tant en hébreu qu'en grec & en latin, (ce qui me paroît être le vrai sens de la

prophétie,) soit qu'on prenne ce nombre, comme marquant les années où le regne de la bête devoit commencer, le calcul se trouve juste. Voilà, il faut l'avouer, une étrange coïncidence! Seroit-il possible de trouver une prophétie plus complètement vérifiée?

M. Bossuet prétend, que Dioclétien est personnellement la bête dont il est question dans ce chapitre; parce qu'il trouve le nombre 666 dans les mots *Dioclès Augustus*; mais malheureusement pour son calcul, Dioclès n'étoit point Augustus, ni Augustus Dioclès; mais Dioclétien. M. Bossuet a autant de droit de refuser à ce prince le titre d'empereur, que de le nommer Dioclès, au lieu de Dioclétien; parce qu'il portoit ce nom lors qu'il étoit simple soldat.

D'ailleurs, il seroit absurde d'appliquer à un individu, ce que St. Jean dit de la bête, sur ce seul fondement; que les lettres de son nom font 666. Une suite de rois, que les papes ont appelés leurs *filz aînés*, portoient un nom dont les lettres font précisément 666. J'ai en vue *Ludovicus*. (*) Seroit-il raisonnable, de conclure de là, que seize, ou si l'on veut dix-huit rois de France, font la bête que St. Jean a en vue? Il faut que tous les autres caractères donnés à la bête, soient réunis dans le même objet; sans quoi l'application est fautive: & il s'en faut bien que ce soit le cas de Dioclétien, de qui on ne peut pas dire, dans aucun sens, en parlant de sa personne, qu'il avoit *sept têtes & dix cornes*: Qu'une de ses têtes, qui étoit comme blessée à mort, fut guérie: Ni qu'il a accompli 42 mois; c'est-à-dire, 1260 ans.

(*)	L -	50	O -	O	C -	100	555
	u -	5	v -	5	u -	5	6
	d -	500	i -	1	s -	0	105
		<u>555</u>		<u>6</u>		<u>105</u>	<u>666</u>



C H A P I T R E X I V.

1. Puis je regardai, & voici l'Agneau se tenoit sur la montagne de Sion, & il y avoit avec Lui 144,000 qui avoient le Nom de son Pere écrit sur leurs fronts.

2. Et j'entendis une voix du ciel, comme le bruit des grandes eaux, & comme le bruit d'un grand tonnerre, & j'entendis une voix de joueurs de harpes, qui jouoient de leurs harpes,

3. Et qui chantoient comme un cantique nouveau devant le thrône, & devant les quatre animaux, & devant les anciens: & personne ne pouvoit apprendre le cantique que les 144,000 qui ont été achetés d'entre ceux de la terre.

4. Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes; car ils sont vierges. Ce sont ceux qui suivent l'Agneau quelque part qu'il aille; & ce sont ceux qui ont été achetés d'entre les hommes, pour être les prémices à Dieu & à l'Agneau.

5. Et il n'a été trouvé aucune fraude dans leur bouche; car ils sont sans taches, devant le thrône de Dieu.

L'Agneau est l'emblème de Jésus-Christ, *Sion* est la montagne sur laquelle le temple étoit bâti, & le temple représente l'Eglise, qui est ici désignée par le nombre 144,000.

Ce nombre est un nombre mystique ou symbolique, mis pour l'Eglise, ou la multitude de ceux qui croient en Jésus-Christ; Ce qui, dans mon opinion, signifie que ce nombre est considérable, quoique

que ce soit un nombre déterminé, & conséquemment borné. Ce nombre de 144,000 n'est pas l'emblème de l'Eglise de tous les temps; mais de l'Eglise, pendant qu'elle est actuellement sur la terre; car, l'Eglise de tous les temps est innombrable; ainsi que cela est marqué au ch. VII. 9.

Dans ce chapitre, il est question de l'Eglise de Jésus-Christ, en opposition aux adorateurs de la bête, dont il est fait mention dans le chapitre précédent.

Qui avoient le Nom de son Pere écrit sur leurs fronts. Plusieurs anciens manuscrits & plusieurs versions portent; *Qui avoient son Nom, & le Nom de son Pere, &c.* Ainsi il y a lieu de penser que dans les manuscrits, dont on a fait usage pour notre version, les copistes avoient oublié *son Nom*; étant plus facile d'omettre que d'ajouter par manque d'attention. Voy. ch. III. 12.

Verf. 2. *Et j'entendis une voix de ciel, comme le bruit de grandes eaux, &c.* Parler à haute voix, signifie, parler avec fermeté & avec courage, & pour être entendu distinctement. Ce qui doit être le cas, lors que ce qu'on dit mérite une attention particulière. C'est, je pense, la raison pour laquelle il est si souvent fait mention, dans l'Apo-calypse, de voix forte & comme le bruit du tonnerre. Cela est symbolique, & marque que l'Evangile est digne de Dieu, & utile aux hommes; & qu'il doit être publié & professé ouvertement & avec hardiesse. Ce que *Je vous dis à l'oreille*, dit Jésus-Christ, *prêchez-le sur les maisons.* Matth. X. 27.

Et j'entendis une voix de joueurs de &c.

Verf. 3. *Qui chantoient un cantique nouveau.* C'est la céleste mélodie de l'Eglise triomphante, de concert avec le chœur des anges qui esbici représentée, & que les vrais fideles imitent sur la terre, étant animés du même esprit; c'est pourquoi, St. Paul dit, en parlant de ces fideles, qu'ils ne sont plus des gens de dehors; mais les concitoyens des saints, & les domestiques de Dieu. Eph. II. 19.

Et personne ne pouvoit apprendre le cantique que les 144,000. Les seuls fideles ont l'intelligence des mystères de Dieu ; le reste des hommes n'y comprend rien, ni n'y peut rien comprendre ; ainsi ils ne sauroient entrer dans l'esprit de cette mélodie, de ces louanges, & de ces actions de graces, qui constituent l'essence de l'adoration en esprit & en vérité.

Ce qui est dit ici, paroît supposer que le reste des hommes aspireroient, ou feroient profession d'aspirer, à apprendre ce cantique, & à être animés du même esprit, c'est-à-dire, qu'ils se disoient chrétiens ; car les infideles de profession, n'ont pas un tel désir, ou une telle prétention ; ce qui nous donne à entendre, que la multitude professeroit le christianisme ; mais un christianisme sans réalité, ce qui a de l'analogie avec ce qui est dit aux ch. XI. & XII, des deux témoins prophétisant vêtus de sacs, & de l'Eglise étant dans le désert.

Vers. 4. Ce sont ceux qui ne se sont point souillés, &c. C'est-à-dire, qu'ils sont exempts de toute pollution, tant du corps que de l'ame ; qu'ils s'abstiennent de toute impureté corporelle, & de toute idolâtrie, étant dévoués au Sauveur, ils n'ont pas de plus grand plaisir que de faire sa volonté, de le glorifier & de marcher sur ses traces, parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la bonne & la mauvaise réputation. Ce sont ceux-là, que Jésus-Christ s'est acquis par sa mort, comme étant sa portion & son salaire, pour toutes ses souffrances ; ainsi ils Lui appartiennent en propre, de même que les prémices des fruits appartennoient aux sacrificateurs.

Ce mot prémices, donné à l'Eglise, paroît insinuer qu'il y aura une grande moisson ; car les prémices sont peu de chose, en comparaison du reste des fruits. Mais c'est là encore un mystère pour nous ; ainsi que l'étoit pour l'ancien Israël, la vocation des gentils, Eph. III. 3-6.

Je ne doute pas qu'il ne s'en trouve, parmi les célibataires de l'église romaine, qui s'appliquent ces

expressions, *ils sont vierges*. Mais ils sont en cela aussi absurdes que l'état qu'ils ont embrassé est contraire à la nature, & à la destination primitive de l'homme & de la femme ; car, que pensent-ils d'Enoch, de Noé, d'Abraham, de Moïse, de Samuel, d'Esaïe, des Apôtres, de la Ste. Vierge même, qui avoit un époux ; & en général des fideles les plus distingués par leur foi ? Croient-ils que leur vie oisive, inutile, & à charge à la société, sera pour eux un titre pour prendre place avant ces ames privilégiées ? Prétendent-ils donc être vierges à l'exclusion de tant de saints ? Des époux chastes & fideles l'un à l'autre, sont plus vierges que des célibataires qui sont agités de désirs impurs, quoiqu'ils les repriment. Je dis plus, la Magdeleine étoit plus vierge, après avoir été pardonnée, qu'une recluse qui a toujours été chaste, mais qui éprouve des désirs lascifs. Je dis plus encore, le célibat, tel qu'il est enseigné par l'église romaine, est une doctrine des démons, ainsi que St. Paul l'enseigne, I. Tim. IV. 1-3 : & il a donné lieu à des horreurs de toutes especes, qui se commettent par une partie de ces prétendus ou prétendues vierges.

Le sentiment de Luther, sur ce sujet, & qui savoit bien ce qui en étoit, mérite d'être ajouté ici. "La colere de Dieu, dit-il, (sur Gal. II. 16) est horrible & inexprimable, en ce qu'il a puni, pendant si long-temps, dans la personne des papistes, leur ingratitude & le mépris qu'ils ont fait de Christ & de son Evangile ; & cela en les abandonnant à leurs sens reprouvé, en sorte qu'ils nient & blasphèment Christ, concernant ses offices. Au lieu de l'Evangile, ils ont reçu les regles, les ordonnances, & les traditions exécrables des hommes, qu'ils ont dévotement adorées & honorées : ils les ont même préférées, & mises fort au dessus de la parole de Dieu, jusqu'à ce qu'enfin ils ont défendu le mariage, & se sont voués à un célibat incestueux, dans lequel ils se sont livrés à la souillure, & se sont abandonnés à toutes

“espèces de méchancetés; telles que l'adultère, la fornication, l'impudicité, la sodomie, & telles autres abominations. Voilà quel a été le fruit de leur vœu de continence.”

Verf. 5. *Et il n'a point été trouvé de fraude, &c.* On demandera, peut-être, où est cette église? Si elle a jamais existé? Si l'Eglise n'est pas composée de pécheurs? Il est vrai que l'Eglise est composée de pécheurs; & néanmoins elle est *sainte, sans taches, & irrépréhensible*; parce qu'elle trouve en Jésus-Christ sa justice & sa sainteté. Ephess. V. 25-27.

Les chrétiens sont appelés à la perfection, & ils y parviennent aussi, quoique dans différents degrés. Mais en quoi consiste-t-elle? A donner son cœur au Sauveur, afin qu'il vive en nous & nous en Lui. Le reste est son ouvrage; & notre félicité ou nos angoisses, sont en proportion de notre obéissance, ou de notre désobéissance.

Mais être intègre devant la face de Dieu, marcher en humilité de cœur en sa présence, être prêt à tout sacrifier pour le glorifier, c'est ce que ce verset exprime; & les vrais fideles sont tels. C'est là ce qu'emportent ces paroles de Jésus-Christ, Jean XIII. 10. *Vous êtes nets.* Mais encore avec cela, le fidele a besoin que Jésus-Christ lui *lave les pieds*; parce qu'étant dans ce monde de corruption, il contracte des souillures involontairement, & par une suite de la corruption qui reste en lui, ce qui est nécessaire pour le retenir dans l'humilité.

On sait que l'Ecriture désigne ordinairement l'idolâtrie, par les mots de *paillardise* ou d'*adultère*. Il est assez ordinaire de notre temps, parmi les protestants, de traiter légèrement la participation aux cérémonies superstitieuses & idolâtres de l'église romaine mais ce n'est pas ainsi que St. Jean les fait envisager dans ce verset, & dans les 10 & 11 suivants.

6. Puis je vis un autre ange qui voloit par le milieu du ciel, ayant l'Evangile éternel; afin

d'évangéliser à ceux qui habitent sur la terre, & à toute nation, tribu, langue, & peuple.

7. Disant, à haute voix; craignez Dieu, & lui donnez gloire; car l'heure de son jugement est venue; & adorez Celui qui a fait le ciel, & la terre, la mer & les fontaines des eaux.

C'est là un sommaire historique de ce qui a été fait, & de ce qui doit se faire concernant le salut du monde. Ce salut a été publié, & il doit l'être jusqu'à ce que Dieu appelle tous les hommes en jugement.

C'est un *évangile*, parce que cette doctrine a pour but de conduire au salut. Il est *éternel*; car il a commencé avec le monde, & ne finira qu'à la consommation des siècles.

Ceux qui habitent sur la terre; c'est-à-dire, dans l'empire romain. *A toute nation, tribu, &c.* C'est-à-dire, à tous les hommes sans exception.

8. Et un autre ange le suivit, disant; Elle est tombée, elle est tombée, Babylone, cette grande cité; car elle a abreuvé toutes les nations du vin de la fureur de son impudicité.

Après avoir mentionné plus haut Rome, sous l'emblème d'une bête, St. Jean en parle sous un nom de ville; mais il l'appelle *Babylone*. Un chacun sent combien ce déguisement étoit nécessaire, les chrétiens vivant sous la domination des romains: & quoique précédemment & dans la suite, Rome soit désignée de manière à ne pouvoir la méconnoître, néanmoins le nom auroit trop choqué; au lieu que celui de Babylone donnoit le change à ceux de dehors, qui n'étoient pas dans le cas d'examiner les choses de bien près.

Il y a encore une autre raison, qui engage St. Jean

à se servir du terme de Babylone; c'est pour désigner les cruautés de la nouvelle Rome; & par là, il veut dire, qu'elle seroit une Babylone en cruauté, & que comme l'ancienne Babylone avoit opprimé & persécuté le peuple de Dieu, la nouvelle marcheroit sur les mêmes traces.

Il n'y a point lieu de douter, que Babylone ne désigne ici Rome; car, après avoir mentionné Babylone, le verset suivant, la désigne sous le nom de *la bête & de son image*, & il est aisé d'appercevoir que c'est la même bête dont il est fait mention au chapitre précédent, où Rome est décrite à ne pouvoir la méconnoître, de même qu'au ch. XVII. Ainsi la bête, la grande prostituée, la grande cité, Babylone, & Rome, sont une seule & même ville ou empire.

Elle est tombée. Le mot tombé a un sens moral & un sens physique; & c'est dans le premier sens que ce mot doit être pris ici; ainsi que la suite le fait voir. Ces paroles, prises dans un sens moral, signifient que la menace de St. Paul aux Romains XI. 20, a été vérifiée. Cette église est tombée dans l'apostasie; & parce qu'elle s'est élevée par orgueil, elle a été retranchée, elle n'est plus l'Eglise de Jésus-Christ; mais elle est une insigne prostituée, qui ne s'est pas contentée de s'égarer elle-même; mais encore elle a entraînée toutes les nations dans son apostasie. Et il est à propos d'observer que c'est dans ce sens, que Jérôme prend la chute de Babylone, en censurant la corruption qui, de son temps, s'introduisoit dans la ville de Rome. Cependant, ce n'est pas proprement à son apostasie qu'il faut appliquer la déclaration de l'ange; mais à sa rejection de la part de Dieu. Elle est devenue une Babylone, & alors elle est déchue de son privilège d'Eglise de Jésus-Christ: & ayant été abandonnée à son sens réprouvé, elle a été d'égarements en égarements: en elle, se sont vérifiées ces paroles; *Que celui qui est injuste, soit injuste encore, & que celui qui est souillé, se souille encore.* Ch. XXI. 2.

Il en est ici comme d'une épouse qui devient adultère; Après qu'elle est adultère, elle est répudiée. Tel a été le cas de l'église romaine, après être devenue une Babylone. Ainsi, c'est à la rejection que se rapporte cette déclaration, elle est tombée. Voy, encore sur ch. XVIII. 2.

Le vin de la fureur de son impudicité. Ces paroles marquent les excès horribles & revoltants aux quels cette église s'est abandonnée. Excès qui sont tels qu'on les croiroit impossibles, si nous ne les voyions de nos yeux, & si l'histoire, qui les raconte, n'étoit constatée, au point de ne pouvoir la révoquer en doute.

La raison principale qui m'empêche de prendre la chute de Babylone dans un sens physique, & comme signifiant sa destruction, c'est les paroles qui suivent.

9. Et un troisieme ange suivit ceux-là, disant à haute voix; Si quelqu'un adore la bête & son image, & qu'il en prenne la marque sur le front ou en la main.

10. Celui-là, boira du vin de la colere de Dieu, du vin pur, versé dans la coupe de sa colere, & il sera tourmenté de feu & de soufre devant les saints anges & devant l'Agneau.

11. Et la fumée de leur tourment, montera aux siècles des siècles; & ceux-là, n'auront nul repos, ni jour ni nuit, qui adorent la bête & son image, & quiconque prend la marque de son nom.

Verf. 9. Et un troisieme ange suivit ceux-là. Ceci est postérieur à ce qui précède, puisqu'il est expressément dit, que cet ange suivit les deux autres.

Il arrive souvent qu'une prophétie est mise à la suite d'une autre, quoiqu'elle doive s'accomplir la

derniere; nous en avons des exemples dans tous les prophètes, & particulièrement dans ce livre; mais cela ne sauroit être le cas, lors que le contraire est expressément marqué dans la prophétie, ainsi qu'il l'est ici.

Si quelqu'un adore la bête, &c. Cette menace faite à ceux qui adorent la bête, après avoir dit qu'elle est tombée, prouve que par cette chute, il ne faut point entendre sa destruction.

L'adoration est ou extérieure ou intérieure. La première, consiste à se prosterner de corps, par un acte religieux; & la seconde à donner sa confiance. Tous adorent le pape dans le premier sens: Et il paroît, par ce qui suit, que c'est là un crime très odieux à Dieu, & qu'il assujettit à une punition très rigoureuse. Ainsi que celui qui a des oreilles pour ouïr, qu'il entende.

La bête & son image. Ces paroles me paroissent supposer que la bête & son image, sont à certains égards, un seul & même objet, quoiqu'à d'autres égards, il y ait une distinction: & l'événement à expliqué cette énigme; Car on trouve le tout réuni dans le pape: il est la bête; c'est-à-dire, la seconde bête, en tant que chef de son église, & il est l'image de la bête; c'est-à-dire, de la première bête, en tant que prince temporel & successeur des empereurs.

Verf. 10. *Celui-là boira, &c.* Ces paroles & celles qui suivent, relatives aux chatiments & aux tourments réservés à ceux qui adorent la bête, sont extrêmement figurées, & ne peuvent nullement être prises à la lettre.

12. Ici est la patience des saints; Ici ceux qui gardent les commandements de Dieu, & la foi de Jésus.

13. Alors j'entendis une voix du ciel, me disant, écris; Bienheureux sont les morts qui, dorénavant meurent au Seigneur; oui, pour

certain, dit l'Esprit; car ils se reposent de leurs travaux, & leurs œuvres les suivent.

Verf. 12. *Ici est la patience des saints, &c.* C'est ici que les saints auront besoin de patience. Soit à cause des maux qu'ils auront à souffrir, soit à cause des tentations, en tout genre, aux quelles ils seront exposés. Et c'est ce que l'expérience a pleinement vérifié; car la nouvelle Rome a surpassé de beaucoup l'ancienne, dans ses cruautés, & dans ses ruses à séduire.

Ici ceux qui gardent, &c. Ces paroles, ainsi traduites, ne présente aucun sens, & il faut visiblement suppléer les mots *la patience*, de la phrase qui précède, & qui sont ici sous entendus, & traduire; *Ici est la patience de ceux qui gardent les commandements de Dieu, & le témoignage de Jésus;* & alors cette phrase est une amplification de la précédente.

Verf. 13. *Alors j'entendis une voix du ciel, me disant; Ecris.* Ce doit être ici des paroles importantes, & qui méritent une attention particulière, puis que St. Jean reçoit un ordre particulier de les écrire.

Bienheureux sont les morts, qui dorénavant, &c. C'est ici un avertissement qui dénote les grandes adversités qui devoient suivre, & il est analogue au verset qui précède. Ceux qui meurent au Seigneur sont toujours bienheureux; mais sur tout dans ce temps où les dangers seront si grands, où il y aura tant à souffrir, & tant de difficultés à persévérer. Et vu les dangers & les difficultés, ceux qui échaperont auront, en quelque sorte, un titre plus assuré à la couronne réservée aux vainqueurs. Ils ne perdront point le fruit de leurs labeurs; car leurs œuvres les suivent.

Ceci peut être encore une allusion à la réformation, où la doctrine du purgatoire a été prescrite; & la fausseté démontrée. Rien n'est plus triste que

la mort, pour un papiste; car étant pécheur, selon ses principes, il tombe dans le feu du purgatoire, non moins effrayant que celui de l'enfer, à sa durée près. Mais les réformés ayant démontré qu'il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, Rom. VIII. 1, le fidele qui sort de ce monde, n'a que des sujets de joie.

Leurs œuvres les suivent. Mais elles ne les précédent pas. Ce n'est donc pas leurs œuvres qui les introduiront dans le ciel. Les fideles vont au Seigneur avant leurs œuvres, & par pure grâce; mais néanmoins elles viennent après eux, & ils en recevront le salaire.

Le St. Esprit a ajouté ici ces paroles, en parlant de ce période de temps, où la doctrine du mérite des œuvres, & celle des indulgences, qui en fait partie, devoient être en vogue, & elles sont un préservatif pour ceux qui auroient des oreilles pour entendre.

14. Et je regardai, & voici une nuée blanche, & sur la nuée quelqu'un assis, semblable à un fils d'homme, ayant sur sa tête une couronne d'or, & en sa main une faucille tranchante.

15. Et un autre ange sortit du temple, criant à haute voix, à celui qui étoit assis sur la nuée; Jette ta faucille & moissonne; car c'est ton heure de moissonner; parce que la moisson de la terre est mûre.

16. Alors celui qui étoit assis sur la nuée jeta sa faucille sur la terre, & la terre fut moissonnée.

17. Et un autre ange sorti du temple qui est au ciel, ayant aussi une faucille tranchante.

18. Et un autre ange sortit de l'autel, ayant puissance sur le feu; & il cria, jettant un grand cri, à celui qui avoit la faucille tranchante, disant; Jette ta faucille tranchante, & vendange

les grappes de la vigne de la terre; car ses raisins sont mûrs.

19. Et l'ange jetta en la terre sa faucille tranchante, & vendangea la vigne de la terre; & il jetta la vendange dans la grande cuve de la colère de Dieu.

20. Et la cuve fut foulée hors de la cité; & de la cuve il sortit du sang jusqu'aux freins des chevaux, dans l'étendue de mille six cents stades.

Verf. 14. Sur la nuée, quelqu'un semblable à un fils d'homme. Cette qualification de *fils d'homme*, marque que le personnage qui est ici introduit, ne personifie ou ne ressemble point à un ange; mais à un homme. *Fils d'homme*; c'est-à-dire, de la race humaine, ou qui fait partie du genre humain. C'est là le titre que l'ange, qui parle à Ezéchiel, lui donne constamment. Jésus-Christ prend quelque fois le titre de *fils de l'homme*, pour marquer qu'il a revêtu l'humanité, & que sous ce point de vue, il fait partie du genre humain; mais ce n'est point Lui que St. Jean a ici en vue; car le personnage qu'il introduit, ne paroît point être au dessus de la dignité d'un simple ange. La raison pour laquelle il est représenté avec une couronne est, peut-être, pris de ce que sa mission offre une suite de victoires; ainsi qu'à l'ouverture du premier sceau; mais des victoires d'un autre genre. Ce sera ce triomphe qui couronnera tous les autres, puis qu'il s'agit de rassembler les élus, pour les mettre en possession de leur héritage; ainsi que le moissonneur rassemble le bled dans son grenier. Jésus-Christ n'est jamais représenté, du moins que je sache, comme ayant une couronne: St. Jean ne Lui en donne point au ch. I. 13-16, & X. 1; mais au ch. XIX. 12, il le représente avec plusieurs diadèmes sur sa tête.

D'ailleurs, Jésus-Christ élevé dans la gloire, ne

sauroit être assujetti à recevoir des ordres & des instructions d'un ange, ce qui est le cas de celui qui est ici introduit.

A la moisson qui, je pense, représente le rassemblement des élus, & qui conséquemment est un triomphe, ainsi qu'un acte de miséricorde, succédera un acte de justice, contre les impénitents; ce qui est exprimé par l'emblème de la vendange. Mais comme tout ceci est encore dans l'avenir, on ne sauroit l'expliquer, sans être doué de l'esprit de prophétie.

Verf. 20. *Dans l'étendue de mille six cents stades,* On remarque que l'état, qu'on appelle de l'église, ou le patrimoine de St. Pierre. (Il ne faut pas appliquer cela au disciple de Jésus-Christ; car celui-ci n'étoit pas le favori de mammon.) On remarque, dis-je, que les états du pape renferment 200 milles depuis Rome jusqu'aux frontieres les plus reculées; c'est-à-dire, jusqu'au Veronnois; & ces 200 milles font précisément 1600 stades. Cette rencontre est singuliere; mais je ne saurois en tirer aucune conclusion.

CHAPITRE XV.

1. Puis je vis au ciel un autre signe grand & admirable; sept anges qui avoient les sept dernieres plaies; car c'est par elles que la colere de Dieu est consommée.

2. Je vis aussi, comme une mer de verre, mêlée de feu; & ceux qui avoient obtenu la victoire sur la bête, sur son image, sur sa marque, & sur le nombre de son nom, se tenant sur la mer, qui étoit comme de verre, ayant les harpes de Dieu.

3. Qui chantoient le cantique de Moïse
serviteur

serviteur de Dieu, & le cantique de l'Agneau, en disant; Que tes œuvres sont grandes & merveilleuses, o Seigneur Dieu Tout-puissant! tes voies sont justes & véritables, o Rois des saints!

4. Seigneur, qui ne Te craindra & qui ne glorifiera ton Nom? car tu es Saint, Toi seul: c'est pourquoi toutes les nations viendront & se prosterneront devant Toi; car tes jugements sont pleinement manifestés.

Verf. 1. *Un signe grand & admirable.* Tel est le signe qui sert de prélude à la prédiction des malheurs réservés à Rome apostate: Et au ch. XVIII. 1, l'ange qui vient annoncer sa totale destruction, est représenté comme environné d'une si grande gloire, que la terre en est illuminée. De toutes les représentations que St. Jean voit, ceux-ci paroissent avoir le plus d'éclat, ce qui a pour but, je présume, de nous représenter que comme les excès de cette secte, est ce qui a le plus contribué à faire blasphémer le Nom de Dieu, son châtement est ce qui contribuera le plus à la gloire de Dieu.

C'est par elle que la colere de Dieu est consommée. Ces paroles donnent lieu de penser, que les phioles conduiront jusqu'à la fin de la présente économie; c'est-à-dire, jusqu'au grand sabbat, qui paroît devoir suivre la ruine totale de la bête.

Verf. 2. *Une mer de verre, mêlée de feu.* Une mer ainsi que je l'ai dit plus haut, est l'emblème des afflictions qu'il faut éprouver, des agitations auxquelles il faut être exposé, avant d'approcher du trône de Dieu. Cette mer est dite être de verre, pour marquer la pureté de ses eaux & la vertu de purifier; car il n'y a rien de plus pur que le verre, qui ayant passé par la fournaise ardente, ne conserve aucune ordure, or plus l'eau est pure, plus elle est propre à nettoyer. Le feu, mêlé avec le verre,

dénote la violence des épreuves aux quelles les personnes ici introduites ont été exposées. Les épreuves & les souffrances sous Rome apostate, devoient surpasser celles qui devoient avoir lieu sous Rome païenne; car la mer qui est représentée au commencement du période, où il question de ce que l'Eglise auroit à souffrir sous Rome païenne, est représentée simplement comme une mer: (voy. ch. IV. 6,) ici il y a plus, cette mer est mêlée de feu; mais la mer étant sous les pieds de ceux dont il est ici question, leurs épreuves sont finies, & elles ne servent plus qu'à donner de l'éclat à leur triomphe; & comme ils ont obtenu la victoire, ils en louent Dieu, par un cantique qui est dit être celui de Moïse & de l'Agneau; parce que la délivrance d'Egypte est un type de la délivrance de la tyrannie de la Babylone mystique, ainsi que de l'esclavage du péché; & la délivrance dont il est ici question, comprend l'une & l'autre, étant une introduction dans le regne triomphant de notre Roi.

L'emblème contenu dans ces versets, est donc comme une espece d'exorde qui représente l'état des choses après que les phioles ont été versées, & lors que les jugements de Dieu, contre la bête, ont été pleinement manifestés.

Sur la bête, sur son image, sur sa marque, & sur le nombre de son nom. Par la bête; c'est-à-dire, la bête montée de la terre, il faut entendre la hiérarchie des papistes, par son image le pape, comme souverain de Rome, & successeur des empereurs; par sa marque, la croyance de sa doctrine ou son symbole; & par le nombre de son nom, la profession extérieur de son culte; c'est-à-dire, du culte de l'église qui se nomme *romaine* ou *latine*, & s'en glorifie, *romiith* en hebreu, & *lateinos* en grec. Les partisans du pape sont désignés par l'un & l'autre de ces noms. On les distingue par le nom d'église *latine*, & ils se font gloire d'être appelés *l'église romaine*. Il est vrai qu'ordinairement ils prennent le nom de *catholiques*; mais c'est un titre usur-

pé: & j'ai presque dit blasphématoire, dans le sens qu'ils donnent à ce mot; car ils prétendent que tout le genre humain, eux seuls exceptés, est condamné aux flammes éternelles. Prendre ce nom ou titre de *catholique*, que le pape & ses partisans usurpent, & le prendre dans le sens qu'ils y attachent, c'est outrager & blasphémer le Dieu qui est AMOUR.

Ce que St. Jean dit ici, me paroît signifier que les personnes qu'il a en vue, & qui avoient obtenu la victoire, n'avoient absolument en rien participé aux idolâtries & aux superstitions de cette église, ni directement ni indirectement.

La fin du 4me. verset, annonce la conversion de toutes les nations, comme l'effet des jugements de Dieu, contre Babylone.

5. Et après ces choses, je regardai, & voici le temple du tabernacle du témoignage fut ouvert au ciel.

6. Et les sept anges, qui avoient les sept plaies, sortirent du temple, vêtus de lin pur & blanc; & ceints sur leurs poitrines, avec des ceintures d'or.

7. Et l'un des quatre animaux donna aux sept anges sept phioles d'or, pleines de la colere du Dieu vivant, aux siècles des siècles.

8. Et le temple fut rempli de fumée, qui *pro*cédoit de la majesté de Dieu & de sa puissance; & personne ne pouvoit entrer dans le temple jusqu'à ce que les sept plaies des sept anges fussent accomplies.

Ces versets, sont un prélude des sept plaies figurées par les sept phioles.

Vers. 5. *Le temple du tabernacle du témoignage*, i. e. Cette partie du temple où est le tabernacle du témoignage. *Le tabernacle du témoignage*, étoit le

lieu où l'arche étoit placée, & on le nommoit ainsi, parce que la loi, par la quelle Dieu témoigne aux hommes, y étoit conservée.

Fut ouvert. La raison pour laquelle cette partie du temple est ouverte, c'est que s'agissant ici d'annoncer les jugements Dieu, contre les corruptions qui se sont introduites dans l'Eglise, cela doit naturellement être fondé sur la loi divine; c'est pourquoi le lieu où elle est conservée est représenté ouvert. C'est la loi ou la parole de Dieu qui condamne les coupables. Jésus-Christ dit à ce sujet; *Moïse en qui vous espérez, est celui qui vous accusera. La parole que j'ai portée, sera celle qui les jugera au dernier jour.*

Il n'y a ici que le tabernacle qui soit ouvert, & l'arche de l'alliance ne paroît point comme au ch. XI. 19. Je présume que la raison en est, que c'est encore un période reculé, dans lequel la manifestation du plan de Dieu n'est pas aussi clairement développé qu'il le sera, lors des événements annoncés à la fin du ch. XI, où se fera un renouvellement, ou une manifestation solennelle, de l'alliance de Dieu avec son peuple.

Vers. 6. Les sept anges vêtus d'un lin pur & blanc. C'est là un emblème de la justice de ces jugements.

Vers. 7. Et l'un des quatre animaux donna aux sept anges, &c. C'est encore pour suivre la même analogie, qu'un des quatre animaux est ici introduit. Comme il s'agit des égarements des membres de l'Eglise, c'est les ministres de la Religion qui doivent travailler à y remédier. Or, ainsi que nous l'avons vu, les quatre animaux sont des emblèmes pour représenter les ministres de l'Evangile.

Vers. 8. Le temple fut rempli de la fumée, &c. Le temple est l'emblème de l'Eglise; & cette fumée, dont il est rempli, dénote la confusion & les ténèbres dont l'Eglise seroit couverte, par un juste jugement de Dieu. L'impossibilité d'entrer dans le temple, image de l'Eglise, ne marqueroit-il pas que l'Eglise visible, si l'on a égard à la succession, ne sera pur-

gée & propre à servir de demeure fixe & assurée, qu'après que par ces châtimens, elle aura été purifiée? Et dans ce cas, ceci auroit du rapport à ce qui est dit au ch. XII, où l'Eglise est représentée comme devant être dans le désert; c'est-à-dire, comme cachée, pendant 1260 ans. Ce qui nous met dans le cas de considérer les phioles comme devant être versées dans le même temps que les trompettes doivent sonner, & conséquemment que les phioles synchronisent avec les trompettes.

Ce qui est dit ici, paroît bien avoir quelque analogie avec ce que nous lisons Exode XL. 34. & I. Rois VIII. 10 & 11; mais ici, il est parlé d'une nuée, & là de fumée. Dans l'un, la nuée est un signe de la faveur de Dieu; & dans l'autre, la fumée l'est de sa colere. La nuée, est un signe de la présence de Dieu; mais, peut-on en dire autant de la fumée? Si St. Jean avoit fait allusion à la nuée qui couvroit le tabernacle, il se seroit servi du même terme. Mais, quand même il seroit vrai, que ce que St. Jean dit ici, fût une allusion à la nuée, qui remplissoit le tabernacle & le temple, la signification de l'emblème, n'auroit pas moins d'analogie à cette confusion & à ces ténèbres qui couvrent, ce qu'on appelle l'Eglise, pendant le période dont il s'agit; car la nuée qui couvroit le tabernacle, & ensuite le temple, représentoit que l'entrée aux lieux saints, n'étoit pas encore manifesté. Mais Jésus-Christ l'avoit ouverte cette entrée, & dissipé les nuages, que les égarements des conducteurs de l'Eglise ont ensuite ramenés; & même les ténèbres sont devenues pires; car, au lieu d'une nuée composée de vapeurs qui se changent en rosée salutaire, il s'agit ici d'une fumée; or la fumée est puante & nuisible.

Je pense donc, que ceci a du rapport à ce qui est dit précédemment, des témoins vêtus de sacs, du parvis & de la cité occupés par les gentils, & de la femme dans le désert; car le parvis, par lequel on entre dans le temple, étant occupé par les gentils, & ces mêmes gentils foulant aux pieds la Ste. Cité,

qui représente l'Eglise: la femme; c'est-à-dire, l'Eglise réduite à s'enfuir dans le désert: & le temple aussi l'emblème de l'Eglise, étant rempli d'une fumée qui en offusque l'entrée; Tous ces emblèmes, dis-je, ont une grande affinité & ils correspondent à l'état de désolation, de ténèbres, de confusion, & de désordre où s'est trouvé & où se trouve encore, à bien des égards, le christianisme, par une suite des schismes, des erreurs, des superstitions, des idolâtries, de la dépravation, & de l'impiété dont l'Eglise a été inondée, ce qui a fait blasphémer la Divinité & a exposé Jésus-Christ à l'opprobre. Par où l'on peut appercevoir, que ce livre a un but unique, au quel but, tout ce que St. Jean dit se rapporte; & que le tout est lié par des chaînons, d'abord imperceptibles; mais qui se montrent à découvert, à mesure qu'on entre dans le vrai sens du contenu de ce livre.

CHAPITRE XVI.

1. Alors j'ouïs du temple une voix éclatante, qui disoit aux sept anges; Allez & versez sur la terre les phioles de la colere de Dieu.

2. Le premier ange s'en alla, & versa sa phiole sur la terre, & un ulcere malin & dange eux, attaqua les hommes qui avoient la marque de la bête, & ceux qui adoroient son image.

Le mystère d'iniquité, qui se mettoit en train, déjà du temps de St. Paul, (II Thess. II 7,) étoit, en quelque sorte connoimé, au plus tard dans le Xme. siècle; & les évêques de Rome avoient alors tous les caractères de cet homme de péché, dont l'Apôtre prédit la venue. Et c'est celui que St. Jean appelle ici la bête. Et il considère, ainsi qu'au ch. XIV. 9, la bête & son image, comme ne faisant qu'un seul & même objet. Et en effet, les papes, en tant que

chefs de leur église, & successeurs des empereurs, sont deux choses unies & amalgamées de telle manière, dans cette église, qu'elles ne forment, à plusieurs égards, qu'un seul objet, ainsi que l'ame & le corps ne forment qu'un seul homme.

Les hommes qui avoient la marque de la bête; C'est-à-dire, ceux qui reçoivent le pape pour leur chef, qui croient & professent sa doctrine ou son symbole.

L'ulcere malin & dangereux, qui les attaque, désigne la doctrine de l'infailibilité du pape, des messes, & des indulgences, qui sont des doctrines qui se tiennent toutes par la main, & qui s'établirent pendant les Xme. & XIme. siècles.

Nous avons vu plus haut, que les papes ont prétendu être infailibles, & que les conciles ont décidé qu'ils l'étoient. Depuis Leon IX, qui fut élu en 1049, les papes ont été reconnus tels par leurs adhérents, presque sans contradictions, pendant plus de 300 ans.

Et pour ce qui concerne les indulgences, il est constant, que les papes ont accordé & qu'ils accordent des indulgences; C'est-à-dire, qu'ils ont accordé le pardon des péchés commis & à commettre, de quelle nature qu'ils fussent; & cela même pour plusieurs générations: & pour obtenir ce pardon, il suffit de donner de l'or. Chaque péché a son prix. O que c'est une belle chose dans l'église romaine, que d'être riche! car on est sûr d'obtenir le ciel, si l'on veut; puis qu'il s'achète avec de l'or, & en faisant dire des messes. Mais malheur au Lazare, qui étant pécheur, doit après avoir eu ses maux dans ce monde, bruler dans le feu du purgatoire: au lieu que le riche, en faisant dire des messes, & donnant une bonne somme d'argent au pape, obtiendra son pardon. & après avoir eu ses biens dans ce monde, il sera porté par les anges au sein d'Abraham.

Si jamais doctrine a mérité d'être comparée à un *ulcere malin & dangereux*, c'est celle-là, que je ne ferai pas difficulté d'appeller un cloaque infect.

C'est à cette doctrine autant, & peut-être plus, qu'à aucune autre cause, que nous devons cet athéisme qui menace l'Europe d'une entière ruine. C'est de l'Italie principalement, que l'athéisme s'est répandu dans les autres états. C'est là, que les voyageurs l'ont trouvé, en allant visiter les monuments de l'ancienne Rome.

3. Le second ange versa sa phiole sur la mer, & elle devint comme le sang d'un corps mort, & toute ame qui vivoit dans la mer mourut.

4. Et le troisieme ange versa sa phiole sur les fleuves, & sur les fontaines des eaux, & elles devinrent du sang.

5. Et j'entendis l'ange des eaux qui disoit; Seigneur, qui es, qui étois, & qui seras, Tu es juste, parce que tu as fait un tel jugement:

6. A cause qu'ils ont répandu le sang de tes saints & des prophetes, Tu leur as aussi donné du sang à boire; car ils en sont dignes.

7. Et j'en ouïs un autre du sanctuaire, disant; certainement, Seigneur Dieu Tout-puissant, tes jugemens sont véritables & justes.

Ces deux phioles décrivent visiblement une même plaie; & par cet emblème, les eaux changées en sang, si n'y a pas lieu de douter que St. Jean ne veuille désigner un grand carnage; vu sur tout, que par les eaux, le prophete entend les peuples; ainsi qu'il s'en explique ch. XVII. 15. Même dans le langage ordinaire, on se sert de ces expressions, *une mer de sang, un fleuve de sang, des ruisseaux de sang,* pour désigner un carnage extraordinaire.

Cette plaie occupe deux phioles, parce qu'elle devoit s'étendre au loin, & continuer pendant longtemps; & parce que les croisades, dont il s'agit ici,

avoient deux objets différens; savoir, les infidèles, & ceux que Rome appelloit hérétiques.

La plaie dont il s'agit, dépeupla en partie l'Europe, dans toute son étendue; elle désola l'Asie & l'Afrique, & continua pendant plus de 300 ans.

On compte jusqu'à onze croisades, pour recouvrer la terre sainte; & le nombre des personnes qui se joignoient à ces expéditions étoit prodigieux. L'histoire rapporte, de la première de ces croisades, qu'elle étoit composée de 300,000 hommes de pied, outre 100,000 hommes de cavalerie. On parle même d'une armée de 50,000 enfans, qui en 1213, se croisèrent, & qui périrent tous ou furent faits esclaves, & élevés dans le mahomérisme. (Voy. Hist. Univ. Tom. XXXIX. p. 577, & The hist. of the holy war by Th. Fuller, p. 151 & 152.) On conquit la Judée; mais toutes les armées qui y furent se fondirent, & très peu revinrent en Europe.

Outre le carnage que ces armées firent dans l'Asie mineure, en Syrie, en Judée, en Egypte, & dans l'Afrique, parmi les musulmans, l'empire de Constantinople en souffrit considérablement, & il fut même subjugué par les croisés, qui gardèrent Constantinople pendant 57 ans.

Il y eut des croisades en Europe, contre les prussiens & les livoniens, contre les sarrasins d'Espagne; mais sur tout contre les albigeois; & l'on estime que de ceux-ci, il y en eut au moins un million d'égorés. C'est, à mon avis, à cette croisade contre les albigeois, que se rapporte la troisième phiole; car elle est d'une nature différente des autres, & mérite, à cause de cela, d'être distinguée. Cette croisade couta trois cents mille hommes aux croisés, dans l'espace de 15 ans, & l'histoire observe qu'il n'y avoit point de ville ou même de village en France, où il ne se trouvât des veuves & des orphelins, qui l'étoient en conséquence de cette guerre.

On peut ici observer une conformité entre les 2me. & 3me. trompettes, & les 2me. & 3me. phioles,

non-seulement en ce que les unes & les autres représentent un châtimement de même nature ; mais aussi en ce que comme les deuxieme & troisieme trompettes synchronisent ; ainsi en est-il des 2^{me}. & 3^{me}. phioles ; car, comme la 3^{me}. trompette a eu lieu pendant la durée de la seconde, il en a été de même de la 3^{me}. phiole, qui a eu lieu pendant la 2^{de}. phiole, & a été beaucoup plus courte. La croisade contre les albigeois dura 15 ans ; & l'inquisition établie à Toulouse, fit ses ravages pendant 10 ou 12 ans après.

Cette brieveté des fléaux, annoncés par la 3^{me}. phiole & la 3^{me}. trompette, a de l'analogie avec l'emblème dont St. Jean se sert ; car les rivières ne sont autre chose que de l'eau courante, qui ne fait que passer ; & leurs eaux changées en sang ou en absynthe, doivent bientôt se purifier après un cours de quelques années.

Les papes publierent aussi des croisades contre les empereurs d'Allemagne, & contre plusieurs autres souverains. A quoi on peut ajouter, celles qui furent publiées contre les bohémiens. Dans tous ces cas il y eut des mille milliers de personnes qui périrent, tant de part que d'autre, en sorte que comme la prophétie le dit, ils eurent du sang à-boire, étant dignes d'un tel breuvage.

Ces massacres, commencerent vers la fin du onzieme siecle, en 1096, & ne finirent que dans le XV^{me}. quoiqu'on en mette ordinairement la fin, vers la conclusion du XIII^{me}. siecle, deux cents ans après qu'ils eurent commencé.

Le second ange versa sa phiole sur la mer, — & le troisieme sur les fleuves, &c. Les croisades furent premierement dirigées contre la Judée, où l'on alloit par mer ; & les secondes, contre les nations, sociétés, ou provinces de l'Europe.

Ceci a de l'analogie avec la seconde & la troisieme trompette, dont l'une avoit pour objet, les dégats faits par Genseric, vers la mer & ses côtes, & l'autre, les déprédations d'Atila, qui se bornerent au continent, & à l'intérieur de l'Europe.

La ressemblance & l'analogie qu'il y a entre les sept trompettes & les sept phioles, me paroît être une raison de penser, qu'elles doivent en général synchroniser, & non se succéder, comme l'ont prétendu une partie des commentateurs; mais néanmoins, comme elles n'ont pas les mêmes objets, les premières étant dirigées contre les nations, en égard à leur état civil; & les autres, à leur état religieux; elles ne commencent pas & ne finissent pas exactement dans la même année, ni dans le même siècle; mais néanmoins elles ne se succèdent pas; c'est-à-dire, que les phioles sont versées avant que les sept trompettes aient toutes été sonnées. Le rapport entre les trompettes & les phioles, est sur tout frappant à l'égard de la sixième trompette & de la sixième phiole.

Il y a moins d'analogie entre la quatrième & la cinquième trompette, & la quatrième & la cinquième phiole: & cependant il y en a encore, en ce que la 4^{me}. trompette & la 4^{me}. phiole, ont également le soleil pour objet, quoique ce ne soit pas le même soleil; & que dans la première, le soleil s'éteint dans sa troisième partie; & dans la seconde, il devient plus brulant. Et la 5^{me}. trompette & la 5^{me}. phiole, ont de la conformité, en ce que dans l'une & dans l'autre, il est fait mention de ténèbres, & de tourments horribles infligés aux hommes.

Je mentionnerai encore deux raisons, pour montrer que les trompettes & les phioles ne se succèdent pas, & que le période de temps qui leur est assigné est le même. 1^o. Si les phioles étoient encore à verser les 1260 ou plutôt 1242 ans accordés à la bête, seroient écoulés avant qu'elle eut éprouvé les châtimepts qui lui sont dénoncés par les phioles, à moins qu'on voulut qu'elles ne fussent versées tout à coup & presque en même-temps: car nous aurons occasion de voir, dans le chapitre suivant, que ces 1242 ans expireront environ l'an 1816, ou tout au plus tard, l'an 1994. La seconde raison, est prise de la conformité qu'il y a entre les emblèmes contenus dans les phioles, & les évé-

nements qui y correspondent, qui, à mon avis, ne permettent pas de douter, que St. Jean n'eût en vue ces événements.

Verf. 4. *Les fleurs & les fontaines des eaux.* Voy. sur ch. VIII. 10.

Verf. 5 & 7. *L'ange des eaux . . . & un autre du sanctuaire.* Il ne faut pas perdre de vue, que ce ne sont ici que des emblèmes. Les eaux, représentent les peuples; & le sanctuaire, l'Eglise. Ces deux anges sont donc ici introduits, comme personnifiant les nations & l'Eglise; ce qui marque que tant des peuples que la multitude des fideles, confesseront la justice des jugements de Dieu. Ce qui répond à ce qui est dit ailleurs, que toutes les œuvres de Dieu, le célébreront. Et qu'il sera trouvé juste quand il juge.

C'est aussi en parlant par analogie, qu'au ch. XIV. 18. St. Jean fait mention d'un ange ayant puissance sur le feu; parce que dans cet endroit, il est question du jugement dernier, & de la sentence contre les impénitents, dont le partage sera le feu de l'enfer.

8. Puis le quatrième ange versa sa phiole sur le soleil, & il lui fut donné de bruler les hommes par le feu:

9. De sorte que les hommes furent brulés par de grandes chaleurs, & ils blasphémèrent le Nom de Dieu, qui a puissance sur ces plaies; mais ils ne se repentirent point pour Lui donner gloire.

La rage des croisades; mais non les croisades; car elles furent en vogue long-temps après; la rage des croisades ne dura que jusques vers la fin du XIII^{me}. siècle. Alors commence un nouveau période.

Les papes & les empereurs, aux quels ont peut joindre plusieurs autres souverains, n'avoient cessé de se disputer la domination. Et quoique les contestations se terminassent, presque toujours en faveur des

des papes, les empereurs persisterent à réclamer la souveraineté de l'Italie & de Rome même : mais en 1278, Rodolphe, qui avoit été élu empereur, céda au pape, sans réserve, toutes ses prétentions au droit de souveraineté que les empereurs avoient réclamé ; il céda, dis-je, au pape, sans réserve quelconque, tous les fiefs situés entre Radicophani & Cépérano, l'exarcate de Ravenne, le Pentapole, la Marche d'Ancone, le duché de Spolète, les terres de la comtesse Mathilde, le comté de Bertinoro ; & confirma toutes les donations faites par les empereurs au siège de Rome, depuis Louis le Débonnaire. Hist. Univ. Tom. XXXII. pag. 217.

Il paroît que Rodolphe en avoit fait la promesse, par ses ambassadeurs, en 1274, au concile de Lyon, & qu'il l'avoit ratifiée en personne, & par serment, à Lausanne, l'année suivante. Ceci forme une nouvelle époque, où, dans le style prophétique, le pape n'étoit pas seulement le soleil de l'église romaine ; mais encore il fut de nouveau & solennellement reconnu un soleil dans sa capacité de prince temporel. Ce qui étoit bien le cas auparavant, ayant déjà resté seul souverain de Rome & de ses dépendances, au plus tard, depuis l'extinction de l'exarcate de Ravenne ; mais néanmoins il y avoit eu de la part des empereurs, des oppositions, qui quoiqu'impuissantes, déplaisoient aux papes. Mais ici elles cessent entièrement ; ici se dissipent tous les nuages qui auroient pu tempérer l'ardeur des rayons de ce soleil brulant : Ainsi c'est une révolution qui fait époque, pour que, dans une prophétie, où il s'agit de prédire une suite d'événements, on la prenne pour commencer une nouvelle époque ; ainsi que cela se pratique dans l'histoire, où l'on choisit quelque révolution ou événement remarquable, pour diviser la durée du temps ; ce qui soulage la mémoire, & est comme une station ou repos, où l'on s'arrête, pour reprendre des forces.

Le lecteur se rappellera, que j'ai fait voir ci-des-

sus, ch. VI. 12, que par le *soleil*, dans le style prophétique, il faut entendre le chef d'un état ou d'un corps de société, soit civil, soit religieux; & j'ajouterai ici que ce langage est aussi adopté dans le discours ordinaire: car on donne communément au successeur présomptif d'un prince ou chef, la dénomination de *soleil levant*, & à celui qui est en place; mais qui est sur son déclin, celle de *soleil couchant*.

Cette plaie ne doit pas être considérée comme un châtiment ou fléau pour le pape, le soleil de l'empire anti-chrétien. La plaie est dirigée contre ses adhérents, ainsi que la simple lecture du texte le fait voir.

Cette époque a donc commencé dans l'année 1278, depuis que les papes sont devenus, sans nulle contradiction, princes absolus & seuls arbitres de la destinée de tous leurs sujets, non-seulement de fait; car ils étoient tels ci-devant; mais aussi d'un consentement général, en vertu de la cession solennelle de l'empereur.

On peut voir la preuve de l'accomplissement de cette prophétie, dans la condition misérable où se trouvent les sujets du pape; condition, qui a ce semble, dû être encore pire autrefois, vu le caractère des papes, qui ont régné, pendant le période dont il s'agit, & vu les désordres qu'il y a eu sous leurs regnes.

Les voyageurs représentent les sujets du pape, comme les plus misérables de toute l'Italie, qui n'est pas le pays le plus florissant du monde.

Il semble cependant, ainsi que l'observe M. Addison, que cela ne devrait point être ainsi, vu la bonté du sol:—Outre cela, le souverain est toujours un homme éclairé, d'un âge mur, & qui a de l'expérience:—Un homme qui doit avoir, plus qu'aucun autre, des principes de religion & de vertu;—qui ne doit point être adonné aux plaisirs & à la luxure:—un homme qui n'est surchargé ni de femme ni d'enfants:—un homme qui doit être dévoué à l'avancement de la gloire de Dieu, & au bien

de l'humanité :—un homme qui, étant le chef, ainsi que l'arbitre de la Religion, n'est point exposé aux brigues & aux factions, dont elle est si souvent le prétexte :—un homme qui est l'objet de la vénération de ses sujets, non moins ambitieux d'obtenir sa bénédiction, que sa protection.—De plus, il a, à l'exculsion de tous les autres souverains, l'avantage de retirer des sommes considérables de la plupart des autres états de l'Europe.—Et encore, une multitude, presque incroyable, d'étrangers vont dans ses états, soit par un principe de curiosité, soit par dévotion, & y laissent des sommes immenses.

Tout cela devoit rendre les états du pape, les plus florissans de l'univers. Néanmoins, malgré tous ces avantages, & la longue paix dont cet état a joui, il n'y a point de peuple aussi misérable en Europe, que les sujets du pape. Si l'on ne peut point donner des raisons satisfaisantes de ce fait, il faut, ce semble, avoir recours à la prophétie de St. Jean, qui s'accomplit, par une direction particulière de la Providence.

Mais, la misérable condition des peuples qui habitent l'état ecclésiastique, est le trait le moins frappant du tableau des destructives influences de ce soleil brulant ; son atmosphère empoisonnée s'est fait sentir par tout où il a eu des adorateurs ; ainsi qu'on va le voir, par un court détail des principaux traits de sa tyrannie, pendant le période dont il s'agit présentement, & au quel se rapporte la quatrième phiole ; savoir, depuis 1278 jusqu'en 1378.

En 1279, Nicolas III, prononça un interdit contre la ville de Parme ; parce que les habitants avoient maltraité ses inquisiteurs, qui avoient condamné au feu une dame, que ces inquisiteurs accusoient d'hérésie. L'interdit est une sentence qui suspend les ecclésiastiques de toute fonction pastorale, prive le peuple de l'usage des sacrements, & de la sépulture ecclésiastique, ainsi que de toutes les parties du culte divin. Ces interdits duroient jusqu'à ce que

le pape les levât lui-même, & il s'écouloit souvent un temps considérable avant qu'il voulut s'appaiser. Le même pape, entra dans la conjuration des vespres Siciliennes.

Martin, son successeur, anathématisa l'empereur grec; parce que, malgré tous ses soins, il n'avoit pu obtenir de son clergé, de se soumettre à l'évêque de Rome. — Le même mit la Sicile en interdit; ainsi que l'état de Venise, — & le roi d'Aragon, avec tout son royaume.

Honorius renouvella les anathêmes contre l'Aragon, — il s'arrogea le droit de disposer du royaume d'Ecosse.

Nicolas IV, prétendit avoir droit de disposer de la couronne de Hongrie, & nomma un roi à ce royaume; — il réduisit le roi d'Aragon à lui demander pardon, & à lui payer un tribut.

Boniface VIII, se fit servir d'écuyers par les rois de Hongrie & de Naples; — il défendit aux ecclésiastiques de France & d'Angleterre, de payer des taxes à leurs souverains respectifs, sans sa permission; — il disposa de la Sardaigne, & de la Corse, & les donna au roi d'Aragon; — il persécuta les Colonnes, (c'étoit une des premières familles de Rome,) ainsi que tous leurs amis, publia une croisade contre eux, & fit démolir leurs châteaux; — il forma des prétentions sur le royaume d'Ecosse; — il publia un jubilé en 1300, & accorda des indulgences plénières à tous ceux qui visiteroient les églises de St. Pierre & de St. Paul à Rome; — il insulta l'empereur au point de refuser audience à ses ambassadeurs; — il se déclara seul roi des romains, & se revêtit de l'épée; — il défendit au roi de France de recevoir les décimes & les annates, & il mit ce royaume en interdit, — il prétendit que l'église a les deux glaives, & que le pape est souverain de tous les rois.

Clément V, excommunia l'empereur d'orient; — & donna une bulle contre les templiers, dont plusieurs furent brûlés vifs, & tous les autres mis à mort; — il se fit prêter serment de fidélité par l'empereur; —

il anathématisa les Vénitiens, & publia une croisade contre eux;—il leva une armée qu'il envoya contre cette république, & battit leur armée;—il se fit faire hommage par le roi de Sicile;—& exigea une seconde fois, un serment de fidélité de l'empereur.

Jean XXII, déclara l'empire dépendant du pape;—il cassa tous les vicaires de l'empire, & cita deux empereurs élus, à son tribunal pour y être jugés;—il voulut s'aroger le droit de disposer de la régence d'Ecosse;—il excita des guerres en Italie;—il excommunia les Visconti & le Milanois, & publia une croisade contre eux;—il prononça un interdit contre la ville de Rome;—il publia une croisade contre l'empereur;—il se fit rendre hommage par le duc d'Autriche, comme son vassal;—il fit sommer l'empereur de se démettre de l'empire;—il se décora lui-même d'une triple couronne.

Bénoît XII, mit la Sicile en interdit,—ainsi que la ville de Bologne;—il contraignit la Lombardie de lui faire hommage.

Clément VI, souleve la Lombardie contre l'empereur;—il veut contraindre l'empereur Louis, de résigner la couronne impériale, & de se soumettre à sa discrétion, ainsi que ses biens & ses enfants;—il prononça ensuite une sentence de déposition contre ce prince;—il envoya une armée de croisés contre les turcs, qui n'aboutit qu'à occasionner des massacres de part & d'autre.

En 1350, le même Clément, publia un jubilé, avec des indulgences, pour tous ceux qui viendroient à Rome, où l'on se rendit de toutes parts par millions, & la plus grande partie de cette multitude, mourut de la peste, qui étoit en Italie.—les Visconti & le Milanois, furent mis à l'interdit.

Inocent VI, envoya des légats en Allemagne, pour y lever un subside du dixieme denier de tous les revenus ecclésiastiques;—& ensuite, d'autres légats, pour exiger la moitié du revenu des bénéfices qui resteroient vacants pendant deux ans.

Urbin V, publia une croisade contre les Visconti & le Milanois;—il envoya une armée de croisés contre l'Egypte, qui pillà Alexandrie;—il obligea l'empereur Charles IV, de lui servir d'écuyer;—il exigea de l'empereur de Constantinople, de lui baiser les pieds, & ensuite les mains, & la bouche, après avoir fait trois génuflexions.

Grégoire XI. reçut les plaintes du roi de Danemarck contre son peuple, & celles des Danois contre leur roi, qu'il menace d'excommunication;—il mit le Visconti & le Milanois à l'interdit;—& il envoya une armée contre eux:—Il contraignit les rois de Naples & de Sicile de lui faire hommage.—Les villes soumises au pape, se trouvent si opprimées, qu'elles sont sur le point de se revolter.—Les florentins sont mis en interdits par Grégoire,—condamnés à l'esclavage, tant ceux qui résidoient en Italie, que ceux qui demeuroient dans d'autres pays;—tous leurs biens sont déclarés confisqués & appartenir à ceux qui pourroient s'en saisir.—Telle fut la sentence du pape, qui de plus, envoya contre eux, une armée de 6,000 chevaux.

Ce démêlé nous conduit jusqu'à la fin de ce période, & au commencement de ce que l'on appelle le grand schisme d'occident en 1378.

En voilà assez, je pense, pour vérifier le contenu de la prophétie. Il est à propos d'observer ici que, des douze papes qui régnerent pendant ces 100 ans, ils ont tous marché sur les mêmes traces, à la réserve de Célestin V, qui n'occupa la chaire pontificale que pendant cinq mois; & qui la résigna, y ayant été contraint par Cajétan, qui aspirait à lui succéder, & qui lui succéda en effet, sous le nom de Boniface VIII. Et aussitôt que celui-ci se vit élu, il fit renfermer Célestin, son prédécesseur, dans un cachot, où il mourut au bout de deux ans.

Voilà donc douze apôtres de satan, parmi les quels se trouve un traître; mais qui paya bien pour sa trahison.

10. Après cela, le cinquieme ange versa sa

phiole sur le siege de la bête, & le regne de la bête devint ténébreux, & les hommes se mordoient la langue de la douleur qu'ils ressentoient.

11. Et à cause de leurs peines & de leurs plaies, ils blasphémèrent le Dieu du ciel, & ne se repen- tirent point de leurs œuvres.

Le siege de la bête. C'est-à-dire, selon qu'on s'exprime parmi les papistes, la chaire de St. Pierre, ou la succession au siege apostolique.

L'accomplissement des jugemens dénoncés dans cette phiole, me paroît frappant; car les schismes, les disputes, les anathèmes perpétuels qu'il y eut de pape contre pape, & des divers partis, les uns contre les autres, mettoient les gens dans l'impossibilité de savoir à quoi s'en tenir; & rien ne pouvoit être plus ténébreux, que cette prétendue succession à la chaire de St. Pierre, que chaque pape prétendoit être son siege.

Grégoire XI. étant mort, le 27 mars 1378, les cardinaux élurent à Rome, par une élection forcée, Urbin VI. Mais s'étant ensuite retirés dans le royaume de Naples, pour être en liberté, ils se déclarèrent contre lui, l'accusant d'être un apostat & un antéchrist; (les cardinaux disent quelque fois la vérité,) & ils élurent Clément VII.

Urbin étoit reconnu par l'Allemagne, la Hongrie, la Bohême, la Pologne, la Prusse, la Norvege, le Dannemarc, la Hollande, l'Angleterre, & une partie de l'Italie.

Clément avoit pour lui, les royaumes de Naples, de France, d'Ecosse, d'Espagne, de Cypre. Les autres états prirent le parti d'être neutres, jusqu'au futur concile.

“ Ces deux papes fulminoient des anathêmes
 “ l'un contre l'autre, offrant indulgence pleine,
 “ à ceux qui se croiseroient en leur faveur. Ce que
 “ l'un lioit, l'autre le délioit; ce que l'un accor-

“doit, l’autre l’annulloit. Tout cela introduisit une
 “grande corruption de mœurs. Les gens de bien
 “étoient dans le mépris. Les méchants trouvoient de
 “la protection dans l’un ou dans l’autre parti. Les
 “rapines, les meurtres, se multiplièrent. La dis-
 “cipline étoit annéantie, & la simonie s’exerçoit
 “publiquement.”

Ce court tableau, que j’ai transcrit de l’Histoire
 Universelle, (Tom. XXXII.) peut servir à donner
 une idée de ce période, qui dura jusqu’en 1429,
 ou plutôt, jusqu’en 1449, où finit le concile de Bâle.
 Carcène fut proprement qu’alors que le schisme finit.
 Félix, un des papes d’alors, ayant abdiqué, laissa
 son rival seul possesseur de la chaire papale. J’ajou-
 terai ici le témoignage d’un autre historien; “Lu-
 “cion qui subsistoit, dit M. Mosheim, (T. I. p. 728,
 “de la traduction Ang.) dans l’église latine, sous
 “un seul chef, fut détruite à la mort de Grégoire
 “XI; & elle fit place aux dissensions les plus dé-
 “plorables, connues ordinairement sous le nom de
 “*grand schisme d’occident*. Ces dissensions furent
 “fomentées avec un succès effroyable, & furent por-
 “tées aux excès les plus honteux. Pendant l’espace
 “de 50 ans, l’église eut deux ou trois chefs à la fois:
 “& chacun d’eux, formoient des cabales, lançoient
 “des anathèmes contre ses compétiteurs. Les détres-
 “ses & les calamités de ces temps-là, surpassent tout
 “ce que les termes peuvent exprimer: car, sans
 “insister sur ces contestations, & sur ces guerres
 “qu’il y avoit entre les factions des différents papes,
 “par où des multitudes de personnes perdoient
 “leur fortune & leur vie, tout sentiment de reli-
 “gion étoit éteint dans la plupart des lieux; & le li-
 “bertinage en étoit venu au point le plus scandaleux.
 “Tandis que le clergé disputoit avec véhémence,
 “le quel des papes étoit le successeur de Jésus-
 “Christ; ils étoient si corrompus, qu’ils n’obser-
 “voient aucune décence ou apparence de religion.
 “Et en conséquence de tout cela, plusieurs per-
 “sonnes bien intentionnées, qui pensoient qu’on

“ne pouvoit pas avoir part à la vie éternelle, sans être
 “uni au vicaire de Jésus-Christ, étoient accablées
 “par leurs doutes, & plongées dans une horrible
 “détresse d'esprit.”

Il n'est pas nécessaire, je pense, de donner ici un détail particulier, des horreurs qui se commirent pendant ce période, & qui furent l'effet de ce schisme; horreurs qui excéderent encore celles dont j'ai donné un court détail, en parlant de la 4^{me}. phiole.

On croyoit alors au pape, comme il paroît entre autres, par le concours prodigieux de peuple qui se rendit à Rome, pour participer aux indulgences publiées par Nicolas V, en 1450: la foule étoit si énorme, qu'une multitude de personnes furent étouffées dans les églises. Par une suite naturelle de cette croyance, tous ces schismes & ces défordres devoient, ainsi que l'observe M. Mosheim, produire une incertitude, un trouble, & une agitation dans les consciences, pires encore que les commotions civiles; & le peu qui vient d'être dit, peut suffire pour montrer que St. Jean n'emploie pas une figure trop forte lorsqu'il dit, *que les hommes se mordoient la langue, à cause de la douleur qu'ils ressentoient*; car aux souffrances du corps, se joignoient les agitations de la conscience, & les agitations & les angoisses de la conscience, surpassent de beaucoup les maux corporels.

St. Jean dit, au sujet de cette plaie & de la précédente, que les hommes *blasphémèrent le Dieu du ciel*, & qu'ils *ne se repentirent point de leurs œuvres*.

Tout ce que les papes faisoient, ils le faisoient au Nom, & de la part du Dieu qui est AMOUR; ils égorgeoient & faisoient périr les hommes au Nom de Jésus-Christ, qui est venu pour les sauver, ils se disoient ses vicaires ou lieutenants: et, ce qui est bien d'étrange, ils étoient crus en cela. Mais se pouvoit-il que les hommes souffrissent tant, de la part de ces monstres, sans être indignés contre eux? & cette indignation, ne devoit-elle pas aussi avoir

pour objet, celui au Nom duquel on croyoit qu'ils agissoient? Vu l'état des choses, les blasphèmes contre Dieu, ont dû être une conséquence nécessaire de la tyrannie des papes: & tout ceci, peut aussi se prouver par l'histoire.

12. Puis le sixieme ange versa sa phiole sur le grand fleuve d'Euphrate, & l'eau de ce fleuve tarit; afin que la voie des rois de devers le soleil levant fût ouverte.

13. Et je vis sortir de la gueule du dragon, & de la gueule de la bête, & de la bouche du faux prophete, trois esprits immondes, semblables à des grenouilles.

14. Car ce sont des esprits diaboliques, faisant des prodiges, qui s'en vont vers les rois de la terre, & du monde universel, pour les assembler pour le combat de ce grand jour du Dieu Tout-puissant.

15. Voici, je viens comme le larron; bienheureux est celui qui veille, & qui garde ses vêtements; afin de ne marcher point nud, & qu'on ne voie point sa honte.

16. Et Il les assemble au lieu qui est appelé en hébreu *Armageddon*.

La sixieme trompette a un rapport particulier avec cette phiole; mais la trompette avoit pour objet principal, les peuples qui faisoient partie de l'empire romain, encore subsistant sous l'ancienne forme de gouvernement; savoir, l'empire d'orient; t'est pourquoi, cette trompette est plus explicite, & prend les choses de plus haut; car elle remonte jusqu'à l'état des turcs, avant qu'ils eussent formé des établissemens à l'ouest de l'Euphrate, c'est ce

qui fait qu'elle les désigne par l'appellation des quatre anges, liés au delà du fleuve Euphrate.

Mais lors que la sixieme phiole est versée, cette division n'avoit plus lieu, ces peuples ayant alors formé un empire en Asie, qui étoit composé de leurs différentes sultanies ou états, situés tant à l'occident qu'à l'orient du fleuve Euphrate; c'est pourquoi ils sont vaguement nommés *Les rois de devers l'orient*.

Lors que Jérémie annonce la prise de Babylone, par Cyrus, roi de Perse, il se sert des mêmes expressions; *Voici un peuple qui vient de l'aquilon; & plusieurs rois se réveilleront du fond de la terre*, L. 41, & LI. 11, 27-32. Plusieurs rois; c'est-à-dire, une nation composée de plusieurs royaumes: & c'étoit le cas de la nation des turcs, dont il est ici question; c'est pourquoi, ils sont appelés *les rois de devers l'orient*, quoiqu'ils obéissent alors à un seul souverain.

Dans la sixieme trompette, *les quatre anges, qui sont au delà de l'Euphrate*, sont déliés pour passer ce fleuve, & venir faire le dégât; & dans la sixieme phiole, *l'Euphrate est mis à sec*, pour que *les rois de devers l'orient*, puissent venir commettre leurs déprédations. Ces emblèmes, annoncent visiblement des fléaux qui ont une grande affinité, & qui sont à peu près le même fléau: néanmoins la différence que St. Jean met dans ses expressions, sert à faire comprendre que la phiole ne remonte pas si haut que la trompette. L'histoire nous explique ceci. Les turcs étoient d'abord divisés en quatre nations, en quatre tribus, & enfin en quatre sultanies; au delà de l'Euphrate, mais il n'étoit plus question de cette division, après leur passage de l'Euphrate, & la réunion des quatre sultanies sous un seul chef; mais une partie d'entr'eux habitoient encore à l'orient de l'Euphrate, & il leur falloit passer ce fleuve pour venir faire le dégât: c'est la raison pour laquelle ce fleuve est encore mentionné.

La différence de ces deux fléaux, quant au temps

où ils devoient commencer, paroît encore par la diversité qu'il y a entre les objets des phioles & des trompettes. Celles-ci sont dirigées contre l'empire romain, dans son état civil; & les phioles dénotent des fléaux dirigés contre les adhérents du pape; & conséquemment, celui dont il est ici question, n'a pu commencer qu'à la destruction de l'empire grec, qui servoit de barrière aux états de l'Europe, où régnoit le pape: d'où il me paroît suivre que la sixieme phiole commence où finit la sixieme trompette.

Il ne sera, peut-être, pas hors de propos, d'observer que le texte porte, *les rois d'anatolie*; mais on a traduit le terme grec *anatolon* ou anatolie, de *devers l'orient*; parce que c'est la signification de ce mot, aussi bien que le nom de cette partie de l'Asie, d'où les turcs passerent en Europe.

Dans l'année 1450, Mahomet II, commença son regne dans l'Anatolie ou Natolie, qu'on appelle aussi Asie mineure, & bientôt après, il passa le Bosphore; & avec une armée de 400,000 hommes, il forma le siege de Constantinople, dont il se rendit maître en 1453.

C'est à cette époque, que je mets le commencement de la sixieme phiole, parce que dès lors, les efforts des turcs ne furent dirigés que vers les partisans du pape, contre qui ces phioles sont versées.

Il s'en trouvera, peut-être, qui voudront mettre le commencement de cette époque, à une date antérieure; savoir, en l'an 1427, qu'Amurat passa en Grece, en soumit la majeure partie, s'avança jusques en Hongrie, & défit, à diverses reprises, les armées des allemands. Et alors, cette époque commenceroit où finit le temps qu'on assigne ordinairement au grand scisme d'occident; mais l'époque où les turcs détruisirent l'empire d'orient, me paroît préférable; 1°. Parce que ce n'est qu'alors, que les sujets du pape sont devenus le principal & l'unique objet des dépradations des turcs; 2°. Parce que l'époque antérieure à celle-ci, n'a proprement
fini

fini qu'en 1449, puis qu'à cette époque, il y avoit encore deux papes, & que ce ne fut proprement que le concile de Bâle qui mit fin au schisme. Or, ce fut l'année 1450, que les turcs ayant passé le Bosphore, mirent fin, dans l'espace de trois ans, à l'empire romain-grec; & ensuite, ils dirigèrent toutes leurs forces contre les états qui obéissoient au pape, ou qui prenoient sa marque.

Les turcs ayant pris Constantinople en 1453, ils subjuguèrent la Servie en 1454; Mahomet assiégea Belgrade en 1456;—deux ans après, il prit Corinthe & une partie de la Morée.—Les turcs continuèrent leurs conquêtes & s'emparèrent, peu à peu, de toutes les villes de la Grece,—& assiégèrent de nouveau Belgrade.

En 1461, les turcs ravagèrent la Valachie, & s'emparèrent du pays qu'on appelloit autrefois l'ancienne Illyrie;—ils attaquèrent aussi la Bosnie.—Les vénitiens eurent, pendant nombre d'années, la guerre avec les turcs, au sujet de la Morée, qui enfin resta aux derniers.

En 1465, les turcs réduisirent l'Albanie, dont Scanderberg avoit été roi;—ils assiégèrent Rhodes, en 1480;—& dans le même-temps, Mahomet II, ravagea les côtes d'Italie, & se rendit maître d'Otrante.

Bajazeth II, prit une partie de la Moldavie, & soumit la Croatie en 1482 & 1489.

En 1515, les turcs reprirent la Bosnie, que les européens leur avoient enlevée.

Soliman soumit Belgrade & plusieurs autres villes, en 1520.—L'année suivante, il attaqua une seconde fois Rhodes, (le siege des chevaliers qu'on appelle maintenant de Malthe,) avec une armée de 200,000 hommes, & il s'en rendit maître, ainsi que des îles voisines. Quatre ans après, il attaqua la Hongrie, en tua le roi, prit la capitale du royaume, & s'empara aussi de la Moldavie:—il s'avança jusqu'à Vienne, dont il forma le siege, avec une armée de 80,000 hommes; mais il fut obligé de le lever;—il

envahit de nouveau l'Allemagne, défit l'armée de Ferdinand, & s'avança jusques dans la Styrie & la Carinthie, avec une armée de 500,000 hommes.

En 1533, les turcs firent une irruption en Italie, où ils prirent & pillèrent plusieurs villes:—ils envahirent encore une seconde fois la Pouille, d'où ils emmenerent un grand nombre de prisonniers:—ils ravagerent encore une autrefois l'Italie avec une puissante armée:—ils assiégèrent Corfou, & prirent EGINE sur les vénitiens:—ils battirent les troupes de Ferdinand, & désolèrent la Moldavie:—ils battirent aussi la flotte des européens, composée de 300 voiles.—Soliman battit encore les européens vers la Hongrie, & réduisit ce royaume en province de son empire: ceci arriva en 1540.

En 1542, les turcs attaquèrent encore l'Italie, & après en avoir pillé les côtes occidentales & sacagé plusieurs villes,—ils furent ravager les côtes d'Espagne.

En 1564, les turcs firent une expédition contre le Portugal, dont ils pillèrent les côtes,—ainsi que celles d'Italie—& de Sicile;—ils attaquèrent aussi Malthe, & l'assiégèrent pendant plusieurs mois.

En 1570, ils prirent l'île de Cypre, sur les vénitiens,—& l'année suivante, ils ravagerent toutes les côtes de la mer Adriatique.—En 1573, ils battirent les allemands,—& envoyèrent une flotte contre l'Espagne.

En 1590, les turcs ayant résolu de faire la guerre, attaquèrent, sans être provoqués, l'empereur, & lui prirent plusieurs villes:—ils recommencerent leurs ravages le printemps suivant, perdirent & prirent plusieurs villes, battirent & furent battus alternativement.

En 1620, Othoman attaqua la Pologne, prit Cokzin, & força les polonois d'accepter les conditions de paix qu'il lui plut de leur accorder.

En 1661, les turcs remportèrent une victoire signalée sur les impériaux.

Après plusieurs années de guerre, au sujet de

Candie, les turcs l'enleverent aux vénitiens, en 1669, — & ayant ajouté les cosaques polonois au nombre de leurs sujets, les turcs tomberent de nouveau sur la Pologne, & s'emparerent de Caminiec, dont ils transporterent les habitants dans les provinces de leur empire. Ici paroissent finir les conquêtes des turcs; car,

Mahomet IV, ayant voulu attaquer Vienne en 1683, après quelques succès sur les impériaux, il fut contraint de se retirer, & il perdit la majeure partie des conquêtes qu'il avoit faites sur les allemands. Depuis ce temps là, dans toutes leurs guerres avec européens, les turcs ont plus souvent été battus qu'ils n'ont battu.

C'est là une partie des déprédations commises par les turcs, & qui font la matiere de cette phiole. Et ici, je ne pense pas qu'il soit tant question des maux que les turcs ont fait aux états en communion avec le pape, que des souffrances que ces mêmes états ont enduré au sujet de la Religion, dans les pays que les turcs ont subjugués ou ravagés, & où ils faisoient nombre de prisonniers, qu'ils réduisoient en esclavage.

Il paroît, par les termes dont St. Jean se sert, que les maux présagés dans ce verset n'égaleroient pas ceux qui sont prédits par les autres phioles; aussi n'y a-t-il rien de bien extraordinaire dans les déprédations des turcs, contre les princes d'Europe; néanmoins les turcs ont été un grand fléau pour Rome.

L'époque, dont il s'agit présentement, comprend un espace de temps beaucoup plus long que les précédentes, & nous ne trouvons rien dans la prophétie qui en détermine la durée. Mais si cette phiole qui a tant de ressemblance avec la VI^{me}. trompette, (quoiqu'elle en differe quant au temps où elle devoit commencer, & à ceux qui devoient en être l'objet, doit durer un nombre d'années égal, la fin de la phiole arriveroit en 1819; car elle a commencé en 1453, & les

386 ans, qu'a duré la sixieme trompette, conduiroient à cette année : ce qui, dans ce cas, pourroit bien être l'époque du commencement de la septieme phiole ; & peut-être aussi de la destruction des turcs.

Vers. 13. *Et je vis sortir de la gueule du &c.* C'est ici visiblement une continuation de la sixieme phiole ; mais il y est question d'une suite d'événements d'un nouveau genre.

Il me paroît évident que, par des esprits sortant de la bouche de quelqu'un, on ne peut entendre que des doctrines qui se répandent par son moyen. Au Ch. I. Jésus-Christ est représenté avec *une épée aigüe à deux tranchants*, qui sortoit de sa bouche ; ce qui désigne sa parole. Voy. Es. XLIX. 2, & Heb. IV 12. Les deux témoins sont représentés Ch. XI. 5, comme dévorant leurs ennemis par le feu qui sort de leur bouche ; ce qui représente leur prédication, par laquelle leurs ennemis sont confondus. Ce langage de l'Ecriture nous met sur la voie, pour appercevoir qu'il s'agit ici d'erreurs pernicieuses & damnables, procédant des suggestions ou principes de satan, de l'église de Rome, & du pape. Et je trouve trois divers systèmes d'erreur, qui détournent également de Jésus-Christ, l'unique port du salut, qui sont devenus en vogue sous ce période.

Ces trois systèmes sont le focinianisme, le déisme, & l'athéisme ; car, quoiqu'il y ait eu auparavant, dans le Christianisme, des gens qui ont enseigné des doctrines analogues à ces systèmes, ce n'est que dans ce période qu'on les a érigées en systèmes, & qu'elles se sont répandues de tous côtés, à l'aide de l'imprimerie.

Le focinianisme naquit au milieu du XVI^{me}. siècle en Italie, dans les états de Venise ; ainsi que Dupin nous l'apprend dans son histoire Ecclesiastique du seizieme siècle liv. IV. Ch. VI.

Il s'y forma vers l'an 1546 une société composée d'environ 40 personnes, qui tenoient des assemblées secretes ; mais, ayant été découvertes,

quelques uns furent mis à mort & les autres se disperserent & répandirent leurs erreurs; les uns en Grece & en Asie, & les autres en Europe. Le principal d'entr'eux étoit Lélius Socin: & depuis lors cette secte s'est accrue considérablement.

Certains partisans de cette secte prétendent que les nazaréens; c'est-à-dire, les fidelles de Jérusalem, qui étoient zélés pour la loi, maintenoient la même doctrine qu'eux; mais ces fidelles, qu'on a en vue, étoient les disciples de St. Pierre, de St. Jean, de St. Matthieu &c. & c'est dans les écrits de ceux qui les ont instruits qu'il faut chercher leur doctrine, puis que nous n'avons rien d'eux-mêmes; & nous trouvons, dans les écrits des Apôtres, une doctrine toute contraire.

D'ailleurs, qu'on nous produise, je ne dirai pas une succession, mais seulement l'ombre d'une succession. Je dirai même plus; qu'on nous produise une seule église ou société, qui ait professé un crédo conforme au leur. S'ils ont recours aux noms d'un Paul de Samosate, d'un Sabélius, d'un Noërus, comme étant à la tête d'une église ou société de chrétiens, nous leur répondrons, que ce sont des hommes dont il ne connoissent que les noms, que leurs opinions ne sont mentionnées que par d'autres, qui étoient leurs adversaires, & que cela ne peut point s'appeller avoir leur symbole. Outre cela, il y a bien loin de Paul de Samosate à Socin. Les sociniens. sont donc une église comme il n'y en a point eu jusqu'au seizieme siecle.

Le déisme & l'athéisme paroissent être postérieurs au socinianisme; car ils étoient peu connus, ou du moins peu en vogue, jusqu'au XVII^me. siecle; mais depuis cette époque on a répandu des écrits qui ont enseigné l'un & l'autre de ces systèmes, avec un succès étonnant, au point qu'on peut à peine se flatter d'être lu, si l'ouvrage qu'on publie n'en est pas assaisonné, directement ou indirectement; mais les plus misérables rapsodies ont cours, lors que l'irréligion s'y trouve parsemée.

Le cœur qui est naturellement dépravé, & qui hait la contrainte, se plait à cela.

Les grenouilles sont des reptiles qui vivent dans les marais, dans les eaux bourbeuses, & dans la fange; ainsi elles sont très propres à servir d'emblème aux systèmes dont nous venons de parler, qui tendent à détruire ou détruisent la Religion Chrétienne, seule capable de conduire à la sanctification; & qui, dans leurs conséquences, plongent les hommes dans l'ordure du vice.

Les sociniens, à la vérité, font profession d'être chrétiens & de recevoir les Ecritures, du moins en partie; il y en a même parmi eux, d'un caractère très respectable, qui ont rendu d'importants services à la vérité, en défendant le christianisme; mais néanmoins, sans prétendre juger qui que ce soit; mais surtout des intentions, je ne ferai pas difficulté de dire, qu'à parler en général, c'est une moquerie d'admettre les Ecritures comme divinement inspirées, & ensuite de s'inscrire en faux contre ce que ces Ecritures enseignent; Ce qui est évidemment le cas des sociniens, qui nient la divinité de Jésus-Christ, le péché original, & la doctrine de la satisfaction, qui ne sont pas moins incontestablement des dogmes enseignés dans l'Ecriture, qu'il est incontestable que deux & deux font quatre; en sorte que le socinianisme est un déisme déguisé, ou du moins y conduit directement.

On pourroit m'objecter ici, que ces trois systèmes n'en font que deux, & que le déisme & l'athéisme diffèrent peu l'un de l'autre; car il y en a peu qui, à la lettre, soient véritablement athées; & le système de nos déistes tend évidemment à l'athéisme; ainsi qu'on peut l'appercevoir en examinant les ouvrages des philosophes modernes: il y auroit donc, peut-être, plus d'exactitude à ne faire qu'une classe de nos incrédules, & à donner à leur système le nom d'infidélité.

Je puis admettre la justesse de cette difficulté,

sans que mon explication de la prophétie soit en défaut ; car l'esprit d'indépendance & de rebellion, maintenant si généralement répandu, pourroit bien être ajouté pour compléter le nombre trois : et cet esprit là n'est ni moins pernicieux, ni moins diabolique que les deux autres. Cet esprit d'indépendance & de rebellion n'avoit point encore été érigé en système, & mis en pratique, sous la forme qu'il l'a été de notre temps. Toujours est-il certain, que ces trois systèmes paroissent aller de concert.

St. Jean explique au chapitre XX. 2. ce qu'il faut entendre par le dragon ; savoir, *le serpent ancien, le diable & satan.*

Au ch. XIII. St. Jean nous parle de deux bêtes. Laquelle des deux a-t-il ici en vue ? Comme il ne le spécifie point, c'est au lecteur à examiner à la quelle des deux ce qu'il dit est applicable. Je pense que c'est à la seconde ; parce que c'est elle qu'il représente comme ayant beaucoup plus d'activité ; comme agissant, tant pour elle-même que pour la première bête ; comme exerçant toute la puissance de la première bête ; comme séduisant les hommes en faveur de la première bête ; la faisant adorer & faisant prendre sa marque. Ainsi il s'agit ici de l'église romaine : & le pape son chef est distingué sous l'appellation *du faux prophete* ; parce qu'étant distinct, à divers égards, ainsi que nous l'avons vu, il peut être considéré, soit comme faisant un seul corps avec cette église, ou comme en étant distinct.

En déterminant de la bouche duquel de ces trois chacun de ces *esprits immondes* est sorti, on ne peut parler que par analogie ou par conjecture, parce que le texte ne dit rien là-dessus.

Parlant donc uniquement par analogie, ne pourroit-on pas attribuer le Socinianisme aux suggestions de satan ? Car dans l'histoire de la tentation, le diable voulut contester à Jésus-Christ son titre de Fils de Dieu,

Les démons croient qu'il y a un Dieu, & même ils en tremblent. Jacq. II. 19. On ne peut donc pas représenter l'athéisme comme procédant d'eux immédiatement. Si leur haine pour la vérité les porte à l'exciter, c'est par leurs émissaires ou instruments.

L'infidélité paroît être une conséquence naturelle des dogmes & des superstitions absurdes & revoltants de la communion romaine. J'en ai déjà touché quelque chose, au sujet de la messe & des indulgences. Cependant ce n'est pas les seules choses qu'on peut produire.

Je mets au premier rang de ces points revoltants la doctrine de cette église sur la contrainte en fait de religion. Elle enseigne qu'il faut employer toutes sortes de supplices pour faire recevoir ses dogmes, lors que la persuasion ne suffit pas; & c'est ce qu'elle a constamment pratiqué, lors qu'elle a eu la puissance en main, & qu'elle a pu en faire usage sans danger. Jamais Rome païenne, ni toutes les sectes, prises ensemble, n'ont versé tant de sang. C'est à la lettre qu'on peut dire, de cette secte, qu'elle s'est *enivrée de sang, & du sang de ceux qui ont le témoignage de Jésus*. Ce dogme infernal, joint à la pratique que cette église en a fait, doit revolter toute ame sensible, & inspirer de l'horreur.

Les hommages que cette église rend à la Vierge, aux anges, aux saints, à la croix, aux reliques &c. différent-ils, à bien des égards, du culte de la religion des païens? Combien de saints qui sont imaginaires ou dont la vie choque le bon sens ou revolte les cœurs sensibles? On les invoque pourtant, ainsi que les croix, les crucifix &c. N'est-ce pas sur ce fondement que Voltaire défend l'idolâtrie païenne? Et qu'est-ce qu'un partisan de Rome & de son culte peut lui répondre?

C'est en vain que Rome cherche à jeter de la poudre aux yeux, par sa distinction d'adoration

de latrie, d'hyperdulie & de dulie : c'est une distinction frivole, & qui ne sauroit disculper son culte d'idolâtrie. Tout culte religieux, rendu à tout autre qu'au vrai Dieu, est contraire à l'Ecriture, ainsi qu'à la raison ; & toute religion qui choque le bon sens, & qui contredit les livres qui sont le fondement de la Religion, conduit à l'incrédulité.

Il y a lieu d'être surpris de la confiance avec laquelle les prêtres papistes assurent qu'ils n'adorent ni la Vierge, ni les saints, ni les croix &c. Et toutefois ils distinguent trois especes d'adorations ou de cultes : à l'un ils donnent le nom de latrie, à l'autre celui d'hyperdulie, & au troisieme celui de dulie. Le premier, disent ils, est rendu à Dieu ; le second à la Ste. Vierge ; & le troisieme aux saints & aux anges. N'est-ce pas se contredire manifestement ?

S'ils disent, pour leur défense, qu'ils font une distinction, à l'aide des mots *latrie* & *dulie*, ils n'affirment pas une fausseté ; mais alors ils parlent pour ne rien dire ; car qu'apprend-on par cette distinction ou ce mot *dulie*, donné au culte rendu aux saints ? Justifie-t-il l'église romaine d'idolâtrie ?

La réponse ordinaire, que donnent maintenant mes. de l'église romaine, est, qu'ils ne font que demander aux saints de prier pour eux.

C'est là une défense de nouvelle invention ; parce que les hommes, en devenant plus éclairés, deviennent plus rusés, & j'ai presque dit plus fourbes. Ceux qui ont fait la distinction de trois sortes d'adorations, ne prenoient point leur refuge dans ce retranchement ; car alors cette distinction leur auroit été inutile. Mais, pour que le lecteur voie la mauvaise foi de cette défaite, j'ajouterai ici la priere que les papistes lisent tous les dimanches, au service de l'après midi, qu'ils appellent *vespres*.

» Ste. Marie, secourez les misérables : donnez

» courage à ceux qui ont le cœur abattu : con-
 » solez les affligés, priez pour le peuple, protégez
 » le clergé, intercédez pour le sexe qui est porté
 » à la piété : que tous ceux qui célèbrent sainte-
 » ment votre mémoire sentent votre assistance.”

Et au service du soir, qu'ils appellent *complies*,
 » ils prient ainsi ;

» Je vous salue, reine, mere de miséricorde,
 » notre vie, notre douceur, & notre espérance,
 » je vous salue. Nous élevons nos voix vers vous,
 » nous, pauvres enfants d'Eve, exilés. Nous pouf-
 » sons vers vous nos soupirs, gémissant & pleu-
 » rant dans cette vallée de larmes. Helas ! notre
 » avocate, tournez vers nous ces yeux pleins de
 » miséricorde &c.”

D'ailleurs, quand même il seroit aussi vrai qu'il est faux, qu'on ne s'adresseroit aux saints que comme à des intercesseurs ou médiateurs, l'idolâtrie n'en seroit pas moins formelle ; parce que l'idolâtrie ne consiste pas seulement à demander aux créature ce que Dieu seul peut opérer ; mais elle consiste aussi à mettre les créatures à la place du Créateur ; & c'est mettre les saints à la place de Jésus-Christ, que de les prendre pour médiateurs ou intercesseurs, en leur attribuant la toute-science : car on ne peut prier les morts, ainsi qu'on le fait dans l'église romaine, sans leur attribuer cette perfection incommunicable de la Divinité.

S'il est vrai qu'une partie de ce qui s'enseigne & se pratique dans l'église de Rome, conduise naturellement à ne rien croire, ou, ce qui est la même chose au déisme, n'est-ce pas la même chose que si elle enseignoit l'infidélité ? David dit, que *les cieux racontent la gloire du Dieu fort*. Mais les cieux parlent-ils ? Non. Mais en les contemplant nous jugeons, par voie de conséquence, qu'il n'y a qu'un être Tout-puissant & Tout-sage qui ait pu les former, & qui puisse les conserver. C'est de la même maniere que le déisme & l'athéisme sont

enseignés par l'église de Rome. Il est impossible de découvrir les préceptes du Dieu qui est Amour dans leur barbarie ; ni le culte pur du Dieu, qui étant esprit doit être adoré en esprit & en vérité, dans leurs superstitions.

On peut persuader presque tout ce qu'on veut, à une multitude ignorante, qui est déjà favorablement prévenue par ses préjugés ; mais lors que les hommes commencent à voir les choses par eux mêmes, s'ils trouvent que ce que les ministres de la Religion enseignent est contraire à la raison, & qu'on les trompe, ils prennent le parti de ne rien croire ; car il y en a peu qui se donnent la peine d'examiner les choses à fond ; & les corruptions de la religion retombent ordinairement sur la religion. Ainsi dans le cas présent, les personnes élevées dans le papisme, imputent au christianisme tout ce qu'ils trouvent de choquant dans leur religion.

Et quant à l'esprit d'indépendance & de rebellion, on en trouve le principe dans les enseignements & dans la conduite des papes ; car il en ont, dès long-temps, jetté les semences, en enseignant qu'on n'étoit pas obligé de garder la foi aux hérétiques, en déliant les sujets du serment de fidélité, & en canonisant la conduite de leur néophytes qui ont assassiné & tenté d'assassiner les personnes élevées en autorité. Les papistes sont, à la vérité, des sujets soumis, pourvu que le prince favorise leur religion, & qu'il se conforme aux décrets de leur *mere Ste. église* ; c'est-à-dire, pourvu qu'il fasse ce que cette église veut.

Le concile de Latran, tenu sous Innocent III, décida « que les princes qui ne repurgeront pas « leurs terres d'hérésie, doivent être excommuniés, « & privés de leur terres ; & que leurs sujets doivent être absous du serment de fidélité. » Qu'est-ce donc que l'obéissance d'une secte qui reçoit ces décisions comme infailibles ? En quoi cette obéissance diffère-t-elle de la rebellion ? Les exem-

ples ne se présentent-ils pas ici par milliers, pour confirmer ce que j'avance? Qu'on lise seulement l'histoire d'Angleterre. Ainsi cet esprit là est l'ainé des trois; & après être tombé en défaillance, il a reparu sous une nouvelle forme.

Vers. 14. *Ce sont des esprits diaboliques.* On peut appeler diabolique tout ce qui tend à détruire la religion & la subordination dans la société, & c'est là le cas des principes dont il est question.

Faisant des prodiges. Le terme dont St. Jean se sert, est vague, & ne signifie pas seulement un miracle proprement dit; mais aussi tout ce qui n'est pas ordinaire; une marque ou une enseigne. L'ange se sert de ce terme, lorsqu'il dit aux bergers de Bethlehem; *Voici la marque (ou prodige) à laquelle vous le connoîtrez &c.* C'est du même mot que se sert Siméon, en parlant à la Ste. Vierge; *Celui-ci sera un signe (ou un prodige) auquel on contredira.* Le même mot se trouve encore Matt. XXVI. 48 où il est question de Judas. *Or celui qui le trahissoit leur avoit donné un signal, (ou prodige) disant; celui que je baiserais &c.*

Ne pourroit-on pas dire qu'il n'est point ici question de miracles proprement dits; mais de choses qui exiteroient la surprise & l'étonnement ou l'admiration? Et, peut-être, est ce une allusion aux talens distingués d'une partie des philosophes modernes, prêcheurs d'infidélité; car il faut avouer que plusieurs ont été recommandables par leur génie, leurs découvertes, & leurs connoissances dans la philosophie; & c'est là ce qui leur a frayé le chemin aux riches & aux grands.

Ne pourroit-on pas mentionner ici les prétentions d'une classe assez nombreuse d'hommes, qui ont paru de notre temps, & ont formé une espece de secte, s'attribuant le don de faire des prodiges fort étranges? ils ont donné des ouvrages au public, où ils rapportent des faits qui n'ont pas, du moins que je sache, été réfutés. J'ai en vue les

apologiste

apologistes du magnétisme, dont le chef, & une partie de ses élèves passent pour être athées

On peut dire que nous vivons dans le siècle des prodiges, vu les découvertes & les inventions qu'on a faites en tout genre : plusieurs desquelles sont l'objet de la surprise & de l'admiration des personnes oisives, dans les marchés & dans les foires, qui se tiennent dans les grandes villes. C'est là le principal fondement sur lequel s'appuie M. Rousseau, de Geneve, pour invalider la preuve des miracles. Je n'ai garde d'entreprendre ici de montrer l'indécence des comparaisons de ce cynique égoïste, ou de m'arrêter à réfuter ses assertions absurdes, mais je crois pouvoir me servir de son témoignage, pour confirmer ce que j'avance : savoir, que ce siècle est le siècle, non des miracles, mais des prodiges.

On a beaucoup parlé d'une autre espèce de secte de dévots de la Ste. Vierge, établis à Avignon, qui s'attribuent des dons miraculeux. Les paroles de la prophétie peuvent avoir en vue plus ou moins ces diverses classes de philosophes, de fanatiques ou d'imposteurs ; car je ne décide point laquelle de ces qualifications leur convient le mieux.

Qui s'en vont vers les rois de la terre. Ce n'est point au peuple que les philosophes prêcheurs d'athéisme s'adressent ; ils méprisent le peuple, & le croient indigne de leur attention ; mais c'est les riches & les grands qu'ils cherchent de captiver, & d'attirer dans leur parti : ils suivent, à ce sujet, le contre-pied de ce qu'à fait le Sauveur du monde ; ils cherchent les cours, & tout ce qui a de l'éclat, même dans le temps qu'ils affectent de les fuir.

Le succès des philosophes auprès des grands, & à la cour des rois sont assez connus. Peu de personnes ignorent à quel point l'irrégion avoit prévalu à la cour de France & à celle de Berlin. Y a-t-il beaucoup plus de foi aux autres cours ? Que ceux qui les connoissent, en décident. Cette irré-

ligion a descendu des grands aux petits, elle s'est répandue de la cour dans les villes, & des villes dans les campagnes.

La préposition grecque *épi*, qui est ici traduite *vers*, signifie aussi, & le plus souvent, *sur, contre*; de sorte qu'on peut également traduire *s'en vont contre les rois*, &c. Alors ceci seroit applicable en particulier, à la faction qui a prévalu en France, & qui s'efforce de prévaloir ailleurs; & dans ce cas, la prophétie se fera accomplie à la lettre; car cette guerre, surtout dans son origine, a été une guerre contre les rois; & ceux qui l'ont faite, n'ont pas fait un mystère de leur athéisme; c'est-à-dire, qu'ils ont été inspirés & conduits par ces esprits dont parle St. Jean.

Du monde universel; c'est-à-dire, non-seulement contre les rois, dont les états ont été formés des débris de l'empire romain, (car ainsi que je l'ai observé plus haut, par *la terre* ou *toute la terre*, St. Jean désigne l'empire romain;) mais contre tous les souverains, sans exception. C'étoit bien en effet le plan de cette faction qui a fait périr Louis XVI; ils avoient voué "une haine éternelle aux rois & à la royauté." Tel étoit le langage de ceux qu'on appelloit les modérés. Cette phrase fait maintenant partie de la formule du serment que les chefs du gouvernement françois prêtent, & font prêter, comme il paroît par ce qui s'est passé cette année 1796, à la célébration du supplice de Louis XVI, ou comme ils s'expriment, à l'anniversaire de la mort du tyran.

Tout le monde sait, que les auteurs de la révolution françoise, déclaroient, dans les assemblées de leur nation, "qu'ils ne mettroient bas les armes, qu'après avoir exterminé tous les tyrans;" par où ils entendoient tous les rois ou souverains. Ils ont maintenant altéré leur langage. En est-il de même de leurs principes?

Pour les assembler, &c. C'est-à-dire, pour les induire à se faire la guerre, & à se détruire mutuel-

lement; afin qu'ils reçoivent la rétribution qui leur est due à cause de leurs crimes; ce qui est l'effet d'un juste jugement de Dieu.

Tout cela paroît s'accomplir maintenant, & être produit par ces esprits immondes, dont nous avons parlé; ou, pour ni'exprimer sans figure, tout cela est l'effet des principes dont on est imbu, & qui reviennent aux systèmes anti-chrétiens, dont il a été question.

D'abord, les princes eux-mêmes, ne se conduisent que d'après des raisons de politique & d'ambition; ils laissent de côté la Religion ou la foulent aux pieds, lors que ce qu'ils croient être leurs intérêts l'exige; & cela, tant entr'eux-mêmes qu'envers leurs sujets; par là, ils excitent leurs jalousies, leurs craintes & leur vengeance: Et les uns ni les autres, n'ayant pas la Religion pour leur servir de frein, la fidélité est périée, les passions humaines sont déchainées. Delà ce conflit, où les uns veulent être indépendants, & les autres maintenir leur autorité. Voilà ce que ce verset me paroît prédire.

Le verset 15, est une parenthèse, & il est expliqué dans le sermon ci-joint.

Vers. 16. *Et Il les assembla.* On peut également traduire, & *ils les assemblerent.* C'est les esprits immondes qui rassemblent les rois ou leurs armées au combat, pour s'entre-détruire. Ce qui, dans le fond, revient au sens des versions ordinaires; car si elles disent que Dieu les assembla, elles supposent que ce fut par le moyen de ces esprits immondes, qui exécutent ses décrets sans le savoir.

Au lieu appelé en hébreu Armageddon. Le mot *Ar*, signifie montagne. Le mot *Mageddon*, est le même que celui dont on se servoit pour désigner la plaine où Josias fut tué, & où il y eut un grand massacre de son armée. Car, quoique dans nos versions, le livre des Rois & celui des Chroniques, aient *Méguiddo*, il faut observer que Zacharie, qui fait mention de la même plaine, la nomme *Méguiddon*, & comme il y a beaucoup d'arbitraire dans les voyelles de la langue hébraïque, & qu'on prétend même qu'elles n'ont été

inventées que plusieurs siècles après l'établissement du christianisme, *Méguiddon* ou *Mageddon*, sont un seul & même mot, & c'est ici un emblème pour marquer les massacres dont nous sommes les témoins. Mais, ainsi qu'une montagne se voit de plus loin, & est plus difficile, quand il faut la passer, que ne l'est une plaine; ainsi les massacres ici prédits, doivent excéder de beaucoup celui de *Méguiddo* ou *Mageddon*, & le deuil qu'ils occasionneront, être encore plus morne & plus déplorable que celui des juifs, pour leurs proches, & pour leur roi.

Tout cela s'est pleinement accompli à l'égard de la France. Le deuil des juifs, pour leur roi & une partie de leurs compatriotes, tués dans un combat contre le roi d'Egypte, n'étoit rien, comparé avec les souffrances des françois, & avec ce qu'à éprouvé leur roi, ainsi que sa famille.

En comparant le verset 16 avec le 14, on doit appercevoir qu'ils ont le même rapport; car l'un & l'autre annoncent le jugement de Dieu, exécuté par les esprits immondes; ainsi *Armageddon*, est le lieu où les nations sont rassemblées pour le combat de ce grand jour du Dieu Tout-puissant.

A l'accomplissement de cette prophétie, à l'égard de la France & de son roi, on peut ajouter le roi de Suede assassiné dans le même temps, & en vertu des mêmes principes. C'est par une suite des mêmes principes encore, que le chef de la république des Provinces-unies, a été chassé de son pays; & l'on peut en dire autant du roi de Pologne, quique ceci soit l'ouvrage des rois eux-mêmes; mais les raisons, qui les y ont déterminés, sont que les principes qui ont opéré la révolution françoise, avoient aussi opéré celle de Pologne; & l'on ne sauroit nier qu'il n'y eut beaucoup de conformité, quoique les polonois eussent procédé dans leur nouvelle constitution, avec beaucoup plus de modération; mais on a craint les conséquences. Si c'est avec fondement, c'est ce qu'il ne m'appartient point de décider. Combien de hollandois & de polonois

qui gémissent dans l'exil, & aussi de voir leurs chefs respectifs, réduits dans la condition où ils se trouvent?

Mais ce fléau continue encore, & nous ignorons quelle en doit être l'étendue; néanmoins il y a lieu de penser que le terme de ce fléau n'est pas éloigné, vu que la septieme phiole doit être versée avant la destruction totale de la bête, & que cette phiole renferme beaucoup d'événements & de révolutions, qui requierent un temps considérable.

17. Puis le septieme ange versa sa phiole dans l'air; & il sortit du temple du ciel, une voix tonnante, qui procédoit du trône, disant; C'est fait.

18. Alors il se fit des éclairs, & des voix, & des tonnerres: Et il se fit un grand tremblement de terre, & un tel tremblement, & si grand, qu'il n'y en eut jamais de semblable, depuis que les hommes ont été sur la terre.

19. Et la grande cité fut divisée en trois parties, & les villes des nations tomberent, & la grande Babylone vint en mémoire devant Dieu, pour lui donner la coupe du vin de l'indignation de sa colere.

20. Et toute île s'enfuit, & les montagnes ne furent plus trouvées.

21. Et il descendit du ciel, sur les hommes, une grêle prodigieuse, du poids d'un talent; & les hommes blasphémèrent Dieu, à cause de la plaie de la grêle; car la plaie qu'elle fit, fut fort grande.

Considérant cette plaie, comme étant encore à venir, je n'entreprendrai point de faire l'explication de ces versets. J'observerai seulement

Que l'opinion générale est, que l'air est le siège de satan; & cette opinion est fondée sur ce que St. Paul dit aux Ephes. II. 2, & VI. 12, où il appelle satan *le prince de la puissance de l'air*; & en général, il appelle les démons *les malices spirituelles, qui sont dans les lieux célestes*; c'est-à-dire, dans l'air, qu'on appelle le ciel inférieur. St. Paul approuve, en cela, la théologie des juifs, qui appellent le prince de l'air celui qu'ils nomment "l'ange de la mort."

Il est donc probable, que cette phiole annonce que satan aura, pendant ce période, plus d'énergie; qu'il sera comme déchainé, & que de là, viendront tous les bouleversements mentionnés ici. Ce sera probablement alors, ce temps que Jésus-Christ a en vue, lors qu'il dit; *Pensez-vous que lors que le Fils de l'homme viendra, Il trouve de la foi sur la terre?* Il y a aussi apparence, que ce sera alors que les deux témoins seront mis à mort: & ce qui se voit maintenant, semble nous y préparer; mais les prophéties ne sont, & ne peuvent être guère plus claires, pendant leur accomplissement, que lors qu'elles sont encore dans l'avenir.

Une partie de ce que St. Jean dit ici, a de l'affinité avec ce que nous lisons au sixieme sceau: j'ai en vue le vers. 20, de ce chap. & le vers. 14, du chap. VI; mais ici il y a plus; car au chap. VI, les montagnes & les îles sont seulement remuées de leurs places, au lieu qu'ici, elles disparaissent pour toujours; ce qui est une intimation que dans le période dont il s'agit ici, toutes choses tendent à leur fin, & à une conclusion de la présente économie.



CHAPITRE XVII.

1. Alors un des sept anges, qui avoit les sept phioles, vint & me parla & me dit; Viens, je te montrerai la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur plusieurs eaux;

2. Avec la quelle les rois de la terre ont commis fornication, & qui a enivré du vin de sa prostitution, les habitants de la terre.

3. Ainsi, il me transporta en esprit dans un désert, & je vis une femme montée sur une bête, de couleur d'écarlate, pleine de noms de blasphèmes, & qui avoit sept têtes & dix cornes.

4. Et la femme étoit vêtue de pourpre, & d'écarlate, & parée d'or, de pierres précieuses, & de perles; & elle tenoit dans sa main une coupe d'or, pleine des abominations de l'impudicité de sa prostitution.

5. Et il y avoit sur son front un nom écrit; mystère, la grande Babylone, la mere des impudicés & des abominations de la terre.

6. Et je vis la femme enivrée du sang des saints, & du sang des martyrs de Jésus.

Ce chapitre me paroît être d'une grande clarté, & il faut, ce me semble, être bien aveuglé par les préjugés, pour ne pas y voir Rome moderne, représentée par la bête ayant dix cornes, qui est le soutien & l'appui du papisme.

Verf. 1. *L'un des sept anges qui avoient les sept phioles, &c.* C'est toujours de la même source, que ces révélations procedent; parce qu'il est question de la même apostasie: Ainsi la bête du chapitre pré-

cèdent, *Babylone, la grande prostituée*, mentionnée dans ce chapitre, sont un seul & même objet.

La grande prostituée. Il n'y a jamais eu une apostasie comparable à celle de Rome, se disant chrétienne: Jérusalem ni Samarie, ne l'ont jamais égalée dans ses énormités; & ce fait n'est pas difficile à prouver. C'est la raison pour la quelle elle est ici appelée *la grande prostituée*.

Qui est assise sur plusieurs eaux; c'est-à-dire, ainsi qu'il est expliqué ci-après, qui commande, qui a dans son parti plusieurs nations, qui sont son appui & son support. Ce qui est le cas de l'église romaine, qui même s'attribue le titre d'universelle; & les papes, qui en sont les chefs, adressent leurs bulles, "*urbis & orbis; à Rome & à tout l'univers.*"

Verf. 2. *Avec la quelle les rois de la terre ont commis fornication;* c'est-à-dire, que les rois ont reçu sa doctrine & pratiqué son culte, ou même lui ont rendu leurs hommages, & lui ont donné les titres blasphématoires qu'elle s'attribue, l'appellant "*sa Sainteté, le vicaire du Fils de Dieu,*" &c. &c. &c. Et presque tout le monde a été séduit, & a reconnu le pape pour ce qu'il s'est dit être, & a pratiqué son culte superstitieux & idolâtre. Et c'est ce que signifient ces expressions, *commettre fornication;* car c'est le terme dont l'Ecriture se sert, aussi bien que de celui d'adultère, pour désigner l'idolâtrie. Voy. Ezech. XVI. 17, 25, 34. Lev. XX. 5 & 6.

Qui a enivré du vin de sa prostitution, les habitants de la terre. Un chacun doit sentir que Rome païenne ne répond point à cette description, ainsi que Rome moderne. Car celle-là se contentoit de soumettre les nations à son gouvernement; & bien loin de forcer les autres peuples à recevoir son culte, elle a souvent adopté le leur.

Les persécutions exercées contre les premiers chrétiens, par Rome païenne, ne répondent point à la description que nous trouvons ici; car les premiers chrétiens, au lieu de s'enivrer du vin de son impudicité, souffroient le martyre. D'ailleurs, les

chrétiens d'alors, ne peuvent point être appelés les nations; ils étoient eux-mêmes membres de l'empire, & en faisoient partie. Mais Rome moderne, a toujours eu pour but principal, de faire recevoir ses dogmes & ses superstitions; non-seulement par ceux qui sont répandus dans les lieux où elle regne; mais chez tous les autres peuples. Et cette doctrine est si revoltante, qu'il faut être dans une sorte d'ivresse pour y donner son acquiescement. Ne faut-il pas en effet, être dans une sorte d'ivresse ou de démente, pour croire que les papes, dont plusieurs ont été d'exécrables scélérats, sont infailibles? ou même pour attribuer cette infailibilité, aux conciles, qui sont composés d'hommes tous sujets à l'erreur, & qui se sont souvent contredits? Ne faut-il pas être dans une sorte d'ivresse ou de démente, pour croire que Dieu donne à des hommes perdus de débauches, & couverts de crimes, (ce qui a été le cas de plusieurs papes,) le pouvoir d'admettre ou d'exclure du paradis, qui il leur plaît?—Ne faut-il pas être dans une sorte d'ivresse ou de démente, pour adorer & invoquer les croix, les statues, les images; surtout tandis qu'on fait profession de recevoir, comme venu de Dieu, le second commandement?—Ne faut-il pas être dans une sorte d'ivresse ou de démente, pour se choisir une armée de médiateurs & de médiatrices auprès de Dieu, tandis qu'il nous déclare Lui-même, qu'il n'y a qu'un seul Médiateur?—Ne faut-il pas être dans une sorte d'ivresse ou de démente, pour invoquer ceux qui ne nous entendent pas; ou pour attribuer la toute science à des hommes ou à des femmes qui sont de la même nature que nous?—Ne faut-il pas être dans une sorte d'ivresse ou de démente, pour s'adresser à quelqu'un dans une langue qu'on entend pas, tandis qu'on peut lui parler dans sa propre langue?—Ne faut-il pas être dans une sorte d'ivresse ou de démente, pour croire que les dons de Dieu, s'acquierent par argent, tandis qu'on connoît l'Evangile?—Ne faut-il pas être

dans une sorte d'ivresse ou de démente, pour croire tant de contes absurdes, inventés dans l'église romaine; comme par exemple, ce qu'on débite de notre dame de Lorette, d'Antoine de Padoue, &c. ? — Ne faut-il pas être dans une sorte d'ivresse ou de démente, pour enseigner que le corps de Jésus-Christ homme, qui est monté au ciel, d'où il ne descendra qu'à la fin de cette économie, peut néanmoins être mangé par les souris, & se corrompre? — Ne faut-il pas être dans une ivresse furieuse, pour torturer le corps d'un homme, afin de lui persuader ce dont on n'a pu le convaincre par des arguments? — Ne faut-il pas être d'une ivresse furieuse, pour égorger un homme, parce qu'on le croit dans l'erreur, quoiqu'il le soit de bonne foi? — Ne faut-il pas être ivre, jusqu'à la fureur, pour avoir inventé & pour perpétuer le tribunal horrible de l'inquisition?

Je pourrois accroître de beaucoup cette liste, & même composer un assez gros volume des absurdités que Rome enseigne; mais cet échantillon peut suffire, pour faire comprendre au lecteur, que le terme d'*enivrer*, dont St. Jean se sert, convient, à tous égards, à cette déception, par la quelle Rome a faciné les esprits.

Vers. 3. *Ainsi il me transporta en esprit dans un désert.* Cette vision se passe dans un désert, pour marquer que ceci est un assemblage de désolations.

Une femme montée sur une bête. Il y a ici deux objets; une femme & une bête. La bête représente l'empire romain, & la femme l'Eglise; car c'est sous cet emblème, qu'elle est ordinairement représentée dans l'Ecriture. C'est sous ce point de vue, qu'Esaïe la représente, ch. L, LIV, LX, LXII, LXV, 7-9, &c. & dans ce livre, ch. XII. Mais Hermas, qui étoit contemporain des Apôtres, dans son livre intitulé *le Pasteur*, est très exprès là-dessus. Il se sert du même emblème, & ensuite il l'explique en termes formels.

Mais la femme paroît ici comme une prostituée;

parce qu'il s'agit de représenter l'Eglise dans son état d'apostasie.

De même qu'au ch. XIII, il y a ici deux objets. Au ch. XIII, il est question de deux bêtes, distinctes à la vérité; mais néanmoins formant, à divers égards, un seul corps, puis qu'elles ont les mêmes intérêts, & qu'elles travaillent l'une pour l'autre. Ici il est question d'une femme, & d'une bête qui la porte; c'est-à-dire, de deux objets distincts; mais qui ont des rapports l'un avec l'autre.

De couleur d'écarlate, &c. C'est la couleur dont les empereurs avoient fait choix, pour se distinguer; & cette couleur a aussi été choisie par la nouvelle Rome. Ce qui n'est pas peu surprenant; car il semble, qu'ayant le livre de l'Apocalypse entre leurs mains, il auroit dû leur servir d'avertissement, pour éviter, au moins, d'avoir cette conformité. Mais non, le pape & les cardinaux se distinguent par l'écarlate: même les mules, sur lesquelles ils montent, sont couvertes d'étoffe couleur d'écarlate, & jusques aux chapeaux des cardinaux.

Pleine de noms de blasphèmes. Rome païenne avoit une multitude de temples dédiés aux faux dieux; & où, comme dit St. Paul, la gloire de Dieu incorruptible, étoit changée en l'image de l'homme corruptible, &c. Ils avoient un magnifique édifice, appelé le *panthéon*, où ils avoient rassemblé les images & les statues de tous leurs dieux; & où ces prétendues divinités étoient adorées.

Maintenant, Rome est appelée la sainte, & le pape sa sainteté; & si jamais nom a été profané & blasphémé par de fausses applications, c'est celui de *saint*. De plus, Rome moderne, ne le cede point à Rome païenne, par le nombre de ses temples, où l'on rend des hommages religieux aux créatures. On y adore du culte de *dulie* ou d'*hyperdulie*, dit-on; distinction frivole, s'il en fut jamais; on y adore, dis-je, une multitude de saints & de saintes, ou prétendus tels, réels ou imaginaires; on y adore les croix, les crucifix, les images, &c. &c. &c.

Les papes ont cru faire une action héroïque, & confondre les dieux du paganisme, en chassant leurs statues & leurs images du panthéon, pour mettre à leur place, les statues & les images de tous les saints; afin qu'on les honorât, comme on avoit honoré les images & les statues des faux dieux; mais certes, ils n'ont fait que se confondre eux-mêmes, & mettre en évidence, la parfaite conformité qu'il y a entre l'ancienne & la nouvelle Rome; car l'une & l'autre substitue la créature à la place du Créateur; l'une & l'autre ont rendu leurs hommages à ce qui n'est pas Dieu. Tous ces titres de médiateurs, d'intercesseurs, de refuge des pécheurs, de source de grace & de miséricordes; & mille autres non moins révoltants, appliqués à des hommes ou à des femmes morts, sont autant de noms de blasphêmes, & Rome en est couverte.

Qui avoit sept têtes & dix cornes. Ces paroles sont sans ambiguïté, en vertu de l'explication qui se trouve au verset 9.

Verf. 4. *Et la femme étoit vêtue de pourpre, & d'écarlate, & parée d'or, de pierres précieuses, & de perles.* On trouve dans Plarine, (qui étoit bibliothécaire du vatican, & qui a écrit une histoire des papes,) le détail suivant. "Paul II. surpassa, dans ses habits pontificaux, tous ses prédécesseurs; principalement dans son regne ou tiare, ayant dépensé de grandes sommes d'argent, pour acheter, à un haut prix, des diamants, des saphirs, des émeraudes, des chrysolites, des jaspes, des perles, & toutes especes de pierres précieuses; ainsi, paré, comme un nouvel Aaron, il vouloit paroître en public, dans une dignité, en quelque sorte, supérieure à l'humanité, se délectant à être vu & admiré par un chacun. Mais afin de ne différer pas seul du reste des hommes, il fit un décret par lequel il ordonnoit, sous peine de punition, que personne n'eut à porter des chapeaux rouges, à la réserve des cardinaux, aux quels il avoit accordé des draps de cette couleur, la première année

“année de son pontificat, pour en couvrir leurs montures, lorsqu'ils iroient à cheval.”

Ce qui est dit dans ce verset, n'est pas seulement applicable au chef; mais aussi au corps en général; c'est-à-dire, à la magnificence qui se voit dans les cérémonies qu'observe cette église; car rien ne surpasse la richesse & l'éclat des ornements dont les églises des papistes sont pourvues, & dont les prêtres se décorent dans la célébration de leurs cérémonies; & c'est par cet éclat, qu'elle en impose à la multitude stupide & ignorante.

On pourroit encore ajouter ici, ces richesses de toutes especes, qui se trouvent rassemblées dans divers lieux où l'on va en pèlerinage, & qui surpassent toute description: tout cela appartient à cette église, désignée ici par le terme de femme, & de femme prostituée, qui est parée d'or, &c.

Elle tenoit en sa main une coupe d'or. &c. C'est là une image pour représenter ces doctrines perverses, blasphématoires & idolâtres, que l'Eglise romaine a substituées ou ajoutées à la doctrine de l'Evangile, & qu'elle présente déguisées par l'éclat des cérémonies, qui paroissent augustes; prétendant qu'elle seule indique la route qui conduit au salut; & l'on fait combien ses émissaires sont zélés & rusés pour séduire les ignorants, & les gens mal assurés.

Vers. 5. *Ily avoit sur son front, &c.* On sent bien que ces expressions sont figurées, & elles signifient que ce n'est point en secret, qu'elle enseigne ces doctrines perverses & son culte idolâtre; mais qu'elle l'avoue & le professe publiquement, sans en rougir; & sous le prétexte de dogmes mystérieux. Sous le nom de mystère, elle veut faire croire les doctrines les plus absurdes & les plus contradictoires. On peut dire qu'elle trafique en mystères; car, sous ce nom, elle fait croire tout ce qu'il lui plait.

Le principal point de l'église romaine est, de croire ce que l'église croit; il y en a peu, princi-

pablement parmi le commun peuple, qui aillent plus loin. Rien, ce me semble, ne peut être plus mystérieux qu'une telle foi; ainsi c'est à très juste titre, qu'on peut lui donner le nom de *mystère*. Et il n'est pas nécessaire de recourir à ce qu'on raconte, fondé sur divers témoignages, que le regne ou tiare des papes, avoit autrefois cette inscription; *mysterium*, mystère. Voyez Dr. Newton sur ce verset. Le nom de Babylone convient à cette église, à cause de sa cruauté.

La mere des impudicités & des abominations de la terre. L'Ecriture désigne ordinairement, ainsi qu'il a été observé plus haut, l'idolâtrie par les termes d'*impudicité*, de *fornication*, d'*adultere*, & d'*abomination*, & nous avons eu occasion de voir combien ce caractère convient au papisme.

M. Bossuet croit défendre victorieusement son église; non en la justifiant d'idolâtrie; car il passe légèrement sur l'accusation qu'on lui fait là-dessus; mais fondé sur ce que St. Jean se sert du terme de *fornication*, & qu'il évite d'employer celui d'*adultere*: c'est de ce principe, que M. Bossuet conclut, "qu'il est plus clair que le jour," que St. Jean ne peut avoir en vue, l'église romaine; parce, dit-il, qu'étant l'épouse de Jésus-Christ, elle seroit *adultere*, si elle étoit idolâtre.

A cela j'observerai, que cette défaite mérite à peine qu'on s'arrête à la réfuter; parce que sous l'Evangile, le crime d'*adultere*, & celui de *fornication*, ne sont point ordinairement distingués l'un de l'autre, par la raison qu'ils excluent également du salut. On peut voir là-dessus, la maniere dont St. Paul s'exprime I. Cor. VI. 13-18. Gal. V. 19-21. Ephes. V. 3. Col. III. 5. I. Thes. IV. 3-5. &c. Lors que cet Apôtre censure un impudique, qui étoit incestueux & *adultere*, puis qu'il entretenoit la femme de son pere, il se sert du terme de *fornication*, I. Cor. V. Et le Sauveur, se sert aussi indifféremment du mot *fornication*, ou de celui d'*adultere*, Matth. XIX. 9. *Quiconque*, dit-il, *répudiera sa femme, si ce n'est pour cause de fornication, il la fait devenir adultere.*

Sous la loi, cette distinction entre adultere & fornication avoit plus de fondement; parce que la loi toléroit la pluralité des femmes; mais sous l'Evangile, tout commerce charnel, entre l'homme & la femme, hors du mariage, est également pros- crit & sous la même menace; ainsi cette difficulté de M. Bossuet est frivole.

Mais il y a plus; St. Jean se seroit servi d'une ex- pression impropre, s'il avoit employé le terme d'a- dultere, pour marquer les idolâtries de l'Eglise romaine; car, dans le fait, une femme divorcée, ne commet point adultere, en co-habitant avec le mari qu'elle a épousé, après son divorce, ou même en devenant femme publique. Rome s'est élevée par orgueil, & elle a été retranchée du corps de l'Eglise; ainsi que l'avoit été la synagogue, selon la menace que St. Paul lui fait, Rome XI. 20 & 21. Mais le ch. XII. de ce livre y est exprès; nous y voyons que la femme; c'est-à-dire, l'Eglise, devoit d'abord être persécutée par le dragon à sept têtes, pendant que ces têtes avoient des diadèmes, ou la domination; c'est-à-dire, par Rome païenne; ainsi que nous l'avons fait voir. Et ensuite, se retirer dans le désert, pendant 1260 ans; c'est-à-dire, pen- dant le regne de la bête à dix cornes, ou pendant le regne des dix rois, entre lesquels l'empire de- voit être partagé. Ce n'est certainement pas le pape & ses adhérents, qui sont exilés ou dans le désert; & il n'y a pas deux églises de Jésus-Christ. L'Eglise romaine a donc été répudiée; elle n'est plus l'é- pouse de Jésus-Christ; ainsi ses idolâtries sont une fornication, une abomination; mais non un adul- tere. Rome se disant chrétienne, s'est enivrée du sang des martyrs de Jésus; eh! elle seroit encore son épouse! Quoi! Jésus le Saint & le Juste, seroit le chef de cette secte, où se commettent les excès les plus revoltants! Quoi! Jésus l'avoueroit pour son épouse, tandis qu'elle le persécute avec la dernière barbarie, dans la personne de ses membres, & qu'elle s'enivre de leur sang! Non, cela est impossible.

L'Eglise est sainte, sans taches, & irrépréhensible, parce que Jésus la rend telle, Ephes. V, 25-27 : mais comme telle, elle est invisible, ou dans le désert ; & ce seroit une présomption criminelle à quelle dénomination que ce soit, de prétendre être l'Eglise exclusivement ; car elle est *catholique* ; mais dans un sens différent que Rome donne à ce mot.

Mess. de l'Eglise romaine, ne peuvent point tirer de conclusion, en faveur de leur cause, de ce que l'Eglise, sous l'ancienne économie, est appelée l'épouse de Jésus-Christ, malgré ses infidélités ; car Jésus-Christ est venu pour *accomplir toute justice*, méritoirement & dans la personne de ses fideles. Jean XVII. 19. C'est ce qui est analogue à ces paroles de Mal. III. *Il sera comme le feu de celui qui raffine, & comme le savon des foulons. . . . Il les épurera comme l'or & l'argent, & ils présenteront à l'Eternel une oblation selon la justice.*—Lors que Jésus-Christ dit Matth. V. *Si votre justice ne surpasse celle des scribes & des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux ; il ne faut pas s'imaginer qu'il soit là question des pharisiens, dont Il censure ailleurs l'hypocrisie ; mais de la justice de la loi ou selon la loi : de la justice de Nicomede, par exemple, qui n'étoit pas un pharisien hypocrite, Jean III. 1-7 : c'est ce qui paroît clairement par ce qui est ajouté, dans la suite du chapitre Vme. de St. Matthieu, quand Jésus-Christ donne l'explication des principaux points de la morale ; Vous avez appris qu'il a été dit, &c. Mais Moi, Je vous dis, &c. Dieu a toléré sous la loi bien des choses qui, sous l'Evangile, excluent du salut. Jean-Baptiste, qui étoit le plus grand des prophetes, est le moindre au royaume des cieux. Et je pense, qu'il est ici moins question de sa personne que de son économie. Dieu dit par Jeremie, ch. XXXI. 31 & 32. *Je traiterai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël. Non selon l'alliance que J'ai traitée avec leurs peres la quelle ils ont enfreinte ; & toutefois Je leur ait été pour mari, dit l'Eternel, &c. L'ancienne Eglise**

n'avoit donc point été répudiée, quoiqu'elle eut été infidèle; c'est pourquoi ses idolâtries étoient un adultère; parce que Dieu la supportoit jusqu'à l'accomplissement des oracles; jusqu'à ce que le Rédempteur qui devoit naître dans son sein, fût venu. Mais depuis sa venue, les choses ont changé, & toute église qui est infidèle, est dans le cas de s'attendre à l'exécution de cette menace, faite à l'église de Laodicée: *Parce que tu es tiède, Je te vomirai de ma bouche.* Si c'est là ce qui attend une église qui persévère dans la tiédeur, à quoi ne doit pas s'attendre une église qui persévère dans des excès dont les païens auroient rougi? Une église corrompue & déchue, peut avoir des élus dans son sein; mais néanmoins elle est reprouvée comme église: & comme telle, Jésus-Christ ne l'avoue point. Tel est le cas de l'église de Rome, depuis qu'elle s'est élevée par orgueil: depuis qu'elle a renié Jésus-Christ, par son apostasie.

Verf. 6. *Et je vis la femme.* Ce n'est plus proprement la bête montée de la mer, ou Rome considérée comme un état civil, mais c'est la femme, l'église apostate, ou la bête qui monte de la terre, qui a deux cornes semblables à celles de l'Agneau; mais qui parle comme le dragon; c'est, dis-je, l'église apostate, qui persécute & qui est

Enivrée du sang des saints, &c. Jamais caractère ne fut mieux applicable à un objet que celui-ci l'est à l'église romaine; & il est inutile de rien ajouter ici: il suffit de renvoyer à l'histoire; & j'en ai déjà touché quelque chose plus haut, ch. XIII. 7.

6. Quand je la vis, “ Quand je vis cette
je fus saisi d'un grand “ étrange représentation,
étonnement. “ je fus d'un étonnement
“ extrême, ne pouvant
“ pas concevoir comment
“ l'Eglise peut devenir telle, ou ce que cet emblème signifioit.

7. Et l'ange me dit;
Pourquoi t'étonnes-tu?
Je te dirai le mystère de
la femme, & de la bête
qui la porte, la quelle a
sept têtes & dix cornes.

"Et l'ange me dit; Que
"ton faisissement esse;
"je vais t'expliquer cet
"emblème, & ce que re-
"présente la femme que
"tu as vue, & la bête sur
"la quelle elle est mon-
"tée, & qui a sept têtes
"& dix cornes.

8. La bête que tu as
vue, a été, & n'est plus;
mais elle doit monter
de l'abîme. & puis être
détruite; & les habitants
de la terre, dont les
noms ne sont point
écrits au livre de vie,
dès la fondation du
monde, s'étonneront,
voyant la bête qui étoit
& qui n'est plus, & qui
toutefois est.

"La bête que tu as vue,
"est un emblème de
"l'empire romain, qui, à
"l'époque où tu le vois
"ici représenté, ne sera
"proprement plus exis-
"tant; car il aura été dé-
"truit; néanmoins il se
"fera élevé, pendant les
"guerres & les dissen-
"sions qui surviendront,
"une sorte d'empire, à la
"place de celui que Ro-
"me aura eu précédem-
"ment; mais qui sera aus-
"si détruit, non pour pa-
"roître sous une nouvelle
"forme, mais pour ja-

"mais. Et ceux qui n'ont que l'apparence du
"christianisme, & qui ne comprennent rien à ce
"qui en fait l'essence & l'efficace, & qui consé-
"quemment ne sont pas du nombre des élus, se-
"ront surpris & dans l'admiration, en voyant, que
"quoique l'empire romain, autrefois si puissant, ait
"été détruit, il existe néanmoins dans la souverai-
"neté que les papes ont obtenue.

9. C'est ici qu'est
l'intelligence, pour qui-
conque a de la sagesse.
Les sept têtes, sont sept

"Qu'on ne s'arrête
"point à l'emblème;
"mais qu'on fasse usage
"de sa raison, pour en
"pénétrer le sens. Les

montagnes sur lesquelles la femme est assise.

“ sept têtes, désignent les
“ sept montagnes sur les
“ quelles la ville de Rome
“ est bâtie.

10. Ce sont aussi sept rois, les cinq sont tombés, l'un est, & l'autre n'est pas encore venu; & quand il sera venu, il faut qu'il demeure pour un peu de temps.

“ Elles désignent aussi
“ les sept différentes formes de gouvernements, que l'on aura vus dans cette ville depuis sa fondation. Cinq de ces gouvernements ont déjà été abolis & n'existent plus. La forme de gouvernement qui existe maintenant, est celle des empereurs. La septième forme de gouvernement, n'a pas encore eu lieu, & quand elle aura été établie, il faut qu'elle continue pendant quelque temps; savoir, 184 ans, (ou 159, si l'on compte depuis la révolte des romains, en 727, dont les grecs font mention.)

11. Et la bête qui étoit, & qui n'est plus, c'est aussi un huitième; elle vient des sept; mais elle tend à sa ruine.

“ égards, une huitième
“ elle a succédé aux sept;
“ truite.

“ Et la souveraineté des papes, qui prendra la place de l'empire romain, & qui néanmoins n'est pas cet empire, (qui dans le fait, n'existe plus,) est, à certains égards, une huitième sorte de gouvernement; mais elle sera aussi détruite.

12. Et les dix cornes que tu as vues, sont dix rois, qui n'ont pas encore commencé à régner; mais qui prendront puissance comme

“ Les dix cornes représentent dix royaumes, ou environ, qui se formeront des débris de l'empire d'occident, & qui n'existent pas encore; mais ils se formeront à peu près dans le temps

rois en même temps " que les papes devien-
 avec la bête. " dront des princes tem-
 " porels, (ou bien leur re-
 " gne aura lieu pendant le second période accordé à
 " l'empire romain, où il est représenté comme une
 " bête ayant dix cornes.)

13. Ceux-ci ont un " Ces rois, s'accorde-
 même dessein, & ils " ront à reconnoître la su-
 donneront leur autorité " prématie du pape, & à
 à la bête. " faire respecter son au-
 " torité dans leurs états.

14. Ceux-ci combat- " Ils persécuteront la
 tront contre l'Agneau; " vérité, & soutiendront
 mais l'Agneau les vain- " le papisme; mais la vé-
 cra; parce qu'il est le " rité triomphera, parce
 Seigneur des seigneurs, " que le Seigneur Jésus
 & le Roi des rois; & " en fait sa propre cause;
 ceux qui sont avec Lui, " & que c'est Lui qui gou-
 sont du nombre des ap- " verne l'univers: & par-
 pellés, des élus, & des " ce que ceux qui main-
 fideles. " tiennent sa cause, le pur
 " Evangile, sont son peu-
 " ple; & qu'étant du nom-
 " bre des élus, ils ne peu-
 " vent périr.

15. Puis il me dit; " Puis il me dit; les
 les eaux que tu as vues, " eaux que tu as vues,
 & sur les quelles la pros- " sont l'emblème des peu-
 tituée est assise, sont les " ples, de quelle nation
 peuples, les nations, & " qu'ils soient, quel que
 les langues. " soit leur langage, qui
 " seront l'appui & le sou-
 " rien des papes.

16. Mais les dix cor- " Mais les royaumes
 nes, que tu as vues à la " qui se formeront des
 bête, sont ceux qui hai- " débris de l'empire ro-
 rent la prostituée, qui la " main, en même-temps
 " que la souveraineté du

désoleront, la dépouil-
leront, & mangeront sa
chair, & la bruleront au
feu.

“pape, en viendront à la
“fin, à haïr le pape, & à
“le dépouiller de son au-
“torité; à s'approprier
“les biens dont il s'étoit
“emparé dans leurs états
“respectifs; à le dépouiller des privilèges qu'ils lui
“avoient cédés; & jetteront au feu, les titres dont
“il prétend se prévaloir.

17. Car Dieu a mis
dans leurs cœurs de fai-
re ce qui Lui plaît, & de
former un même des-
sein, & de donner leur
royaume à la bête, jus-
qu'à ce que les paroles
de Dieu soient accom-
plies.

“Car ce que ces prin-
ces ont fait, en se lais-
sant ainsi insulter &
maîtriser par un prêtre
insolent, & ambitieux,
est contre la nature des
choses; mais Dieu, dont
les plans sont infailli-
bles, a, par un juste ju-
gement, dirigé les cho-
ses ainsi, & a fait que
ces princes ont fléchi
“devant les papes, jusqu'à ce que ce qui avoit été
“prédit, fût accompli.

18. Et la femme que
tu as vue, c'est la grande
cité, qui regne sur les
rois de la terre.

“Et la femme que tu as
vue, représente la ville
de Rome, dont l'empire
se s'étend sur les na-
tions.”

J'ai mis à côté du texte, des vers. 6-18, le récit simple des événements; & ce récit, me paroît être une paraphrase littéraire, dégagée seulement des termes figurés de la prophétie; qui à mon avis, ne sauroit être plus expresse ni plus claire.

Vers. 8. *A été & n'est plus.* Le période que St. Jean désigne ici, est celui des dix cornes; c'est-à-dire, ce temps où l'empire romain s'est trouvé divisé en dix états; & il est constant, qu'à cette époque, l'empire romain, qui avoit existé, n'existoit

plus, ayant été détruit. Il n'y avoit plus d'empereur à Rome, ni de Rome.

Mais elle doit monter de la mer; c'est-à-dire, se former des guerres & dissensions publiques. Il est constant, que les papes se sont formé un état ou royaume, & qu'ils y sont parvenus en excitant des guerres & des divisions, & qu'ils ont occupé & occupent le siege des empereurs: ainsi, à cet égard, cet empire est, quoiqu'il ne soit plus.

Verf. 9. *Sept montagnes.* Rome étoit désignée par les auteurs païens, par l'appellation de "la ville aux sept montagnes." Ovide, (Trist. l. I. Eleg. 4.) se sert de ces expressions; "Que de septem solum circumpicit orbem montibus, imperii Roma Deum que locus. Rome, le siege des dieux & de l'empire, a, de ses sept montagnes, l'inspection de tout l'univers."

Verf. 10. *Sept rois.* Qu'on fasse choix des souverains de Rome qu'on jugera à propos, & l'on verra qu'il est impossible d'appliquer ceci, à sept hommes qui aient régné sur cette ville; mais il convient parfaitement aux diverses formes de gouvernement que Rome a eu. Tite Live, (Lib. VI. cap. I.) & Tacite, (Annal. Lib. I. in initio.) font la même distinction. Ils disent expressément que, jusqu'à leur temps, Rome avoit eu six formes de gouvernements; & ainsi que St. Jean, ils vivoient du temps des empereurs.

St. Jean parle ici selon le langage de l'Ecriture, qui se sert du mot *roi*, pour désigner une souveraineté, ou un gouvernement quelconque. Voy. Dan. VII. 17 & 24. Marth. IV. 8. Luc XXII. 25. Apoc. XVII. 12. 17.

M. Bossuet entend par ces sept rois, les empereurs romains, qui régnerent pendant la dernière persécution de Rome païenne. Il est vrai qu'il y en eut neuf; mais M. Bossuet prétend qu'il faut effacer de cette liste, Constantin & Sévere; l'un, parce qu'il protégea la religion chrétienne; & l'autre, parce qu'il fut contraint d'abdiquer l'empire, &

qu'il subit une mort honteuse. Il est vrai, de plus, que la mort de Maximien, que M. Bossuet laisse dans sa liste, fut encore plus honteuse que celle de Sévere, & aussi que Constance protégea les chrétiens. Il est vrai encore, que St. Jean dit, que de ces sept rois, cinq étoient passés, & que l'autre régnoit de son temps, & que le septieme n'existoit pas encore. Mais M. Bossuet répond, que "St. Jean veut nous mener à la dernière persécution, qui fut celle de Dioclétien." C'est là, ce qu'il faut croire; quelles contradictions qu'on y trouve; & cela, parce que M. Bossuet le dit; car il n'allegue aucune raison, qui vienne à l'appui de son étrange interprétation.

Si le grand Bossuet a été obligé de déraisonner ainsi, lors qu'il a voulu contester le sens que j'ai donné, de concert avec la pluralité des autres commentateurs, à ce que St. Jean dit ici, on peut, ce semble, en conclure, que ce doit là être le sens de ces paroles.

Odoacre, après avoir mis fin au titre d'empereur, prit celui, non de roi de Rome; mais de roi d'Italie. Ni lui, ni ses successeurs, ne résiderent point à Rome, qui conserva la forme de gouvernement qui y avoit été établi du temps des empereurs, ainsi que je l'ai fait voir ch. XIII. 5. Mais ce gouvernement ou police, étoit sous la protection & dépendance des rois goths ou ostrogoths, comme il avoit été sous la protection & dépendance des empereurs, lors qu'ils résidoient ailleurs qu'à Rome.

Si au contraire, on considéroit le temps que Rome a été au pouvoir des ostrogoths, comme une forme de gouvernement distincte, de celui des empereurs, ce seroit un renouvellement de la royauté. Mais comme il est proprement question de la ville de Rome, & non de l'empire en général, qui, selon les temps, a si fort varié dans son étendue, je crois que tout le temps pendant lequel la police & la forme de gouvernement, établie par les empereurs, a subsisté, doit être considérée comme faisant partie de la sixieme tête.

Ou, si l'on ne considère cet espace de temps sous aucun de ces deux points de vue, il faut nécessairement l'envisager comme un interrègne; & alors cet interrègne auroit duré 93 ans; depuis la déposition de Romulus Augustulus, en 475, jusqu'à l'exarcate de Longinus, en 568, qui érigea Rome en duché.

Peu de temps. Le mot grec *oligon*, que nos versions rendent par, *peu de temps*, signifie aussi *quelque temps*, ou même *long-temps*. C'est le sens qu'il a, Act. XIV. 28.

Verf. II. *C'est aussi un huitième.* Cette tête est ici mentionnée, comme une huitième sorte de gouvernement; c'est-à-dire, comme pouvant, à certains égards, être envisagée sous ce point de vue; c'est ce qu'exprime l'adverbe *aussi*.

Au chap. XIII. 3. Cette tête, qui est ici dite pouvoir *aussi* être comptée pour une huitième, y est mentionnée comme la septième; parce que la septième y est considérée comme nulle, étant *comme blessée à mort*. Et en effet, un duc, qui dépendoit de l'exarque de Ravenne, lieutenant de l'empereur d'orient, ne peut pas proprement, être considéré comme un souverain. Mais néanmoins, c'étoit une forme de gouvernement différente de toutes celles que Rome avoit eu précédemment.

On ne sauroit trop faire attention, à ce caractère que St. Jean donne de la septième tête; qu'elle étoit *comme blessée à mort*; c'est autant que s'il avoit dit, qu'elle étoit comme *nulle*; ce qui n'est applicable à aucune des formes de gouvernement que Rome a eu, à la réserve de celui des ducs.

Ainsi, les papes peuvent être considérés comme la septième tête, en tant qu'ils en sont la guérison ou la continuation: ou bien, on peut les envisager comme une huitième tête, en tant que leur gouvernement diffère de celui des ducs. Et c'est là, ce qui met de l'incertitude à l'égard du temps où doivent commencer les 1242 ans, accordés à la bête, ou à la nouvelle Rome, pour exercer sa tyrannie;

Et

Et cette incertitude entre dans le but des prophéties, qui ne peuvent ou ne doivent être claires & précises, qu'après que les événements les ont vérifiées. Tel étoit, par exemple, le cas des 70 semaines de Daniel, qu'on devoit compter, *depuis la sortie de la parole, portant qu'on s'en retourne & qu'on rebâtisse Jérusalem*; (Dan. IX. 25.) c'est-à-dire, depuis l'édit donné à cet effet. Mais Dieu permit qu'il y en eût plus d'un, afin qu'il restât une sorte d'incertitude, jusqu'à l'accomplissement de l'oracle.

Si le gouvernement papal, est confondu avec le ducal ou duco-impérial, & s'il fait la septieme tête, les 1242 ans ont commencé en 568, & finiront en 1810.

La maniere dont St. Jean s'exprime, semble favoriser cette opinion; car lors qu'il parle du gouvernement papal, comme faisant la septieme tête, ou la continuation de la septieme tête, il s'exprime explicitement; au lieu que lors qu'il mentionne ce gouvernement comme un huitieme, il n'est pas si formel, & il se contente de dire, que *c'est aussi un huitieme*; c'est-à-dire, à certains égards.

Mais si l'on ne date l'existence ou le commencement de cette forme de gouvernement, que depuis que les papes ont succédé aux ducs, & depuis l'extinction de l'exarcat de Ravenne, cela retarderoit considérablement le commencement des 1242 ans; car ce ne fut qu'en 752, que l'exarcat de Ravenne finit; & les 1242 ans n'expireroient qu'en 1994.

Selon les auteurs grecs, dans l'année 726, les habitants de Rome, se révolterent contre Léon, empereur d'orient, & élurent pour leur souverain, Grégoire II, à qui ils prêterent serment de fidélité; & celui-ci accepta leur hommage, & défendit ensuite de payer aucun tribut à l'empereur, déliant ses nouveaux sujets du serment de fidélité, qui les lioit à l'empereur. Si ce fait, dont les historiens latins, ne conviennent pas, étoit constaté, il fourniroit une nouvelle époque, d'où l'on pourroit dater le commencement des 1242 ans; & dans ce cas, ils finiroient en 1968.

Verf. 12. *Et les dix cornes, font dix rois.* Différents auteurs ont fait le calcul de ces dix royaumes dans divers périodes.

Machiavel, dans son histoire de Florence, les compte ainsi: 1. Les ostrogoths, en Mœsie. 2. Les visigoths, en Panonie. 3. Les sueves & les alains, en Gascogne & en Espagne. 4. Les vandales, en Afrique. 5. Les francs, en France. 6. Les bourguignons, en Bourgogne. 7. Les hérules, en Turinge & en Italie. 8. Les saxons & les anglois, en Bretagne. 9. Les huns, en Hongrie. 10. Les lombards premierement sur le Danube, & ensuite en Italie.]

M. Mede les compte ainsi, pour l'année 456, lors que Genferic saccagea Rome. 1. Les bretons & 2. Les saxons, en Bretagne. 3. Les francs, en France. 4. Les bourguignons. 5. Les visigoths, au sud de la France & en Espagne. 6. Les sueves & les alains, en Galice & en Portugal. 7. Les vandales, en Afrique. 8. Les allemands, en Germanie. 9. Les ostrogoths, à qui les lombards succéderent, en Panonie, & ensuite en Italie. 10. Les grecs, le résidu de l'empire.

Ces royaumes ont, dans la suite éprouvé des révolutions; les uns ont été détruits, des nouveaux se sont élevés; mais quel qu'ait été leur nombre, ils ont été désignés dans la suite, par la dénomination des dix royaumes; & il y a toujours eu, à peu près, ce nombre là; ce qui est maintenant le cas, ainsi que je l'ai observé sur le ch. VIII. 12.

Qui prendront puissance comme rois, en même-temps avec la bête: ou pour le même-temps, pour le même période; car le texte est susceptible de ces deux sens. Je trouve encore dans M. Bossuet, qu'Hypolite, auteur du troisième siècle, joint ces dernières paroles *avec la bête*, au verf. 13: & alors, le sens seroit, que ces rois auroient un même dessein avec la bête.

Verf. 13. *Ceux-ci ont un même dessein, & ils donneront leur puissance, &c.* Chose étrange, que dix rois qui ont un même dessein! Dix rois qui se dépouillent de concert, de leur puissance, en faveur

d'un prêtre étranger, est, sans doute, un phénomène bien extraordinaire ! Mais néanmoins, c'est un fait consigné dans l'histoire, & qui ne peut être révoqué en doute.

Verf. 14. *Ceux-ci combattront contre l'Agneau.* Il n'y a point de royaume du rit latin, où les vrais fideles n'aient été persécutés ; & sans la réformation, cette persécution continueroit encore par tout avec la même inhumanité ; car l'église romaine, met la tolérance parmi les erreurs damnables & qui font horreur ; ainsi selon eux, ceux qu'il leur plaît d'appeller hérétiques, doivent être traités comme on traite les scorpions ; il faut les écraser promptement sur la plaie.

Moïse, disoit à l'ancien Israël : *Quand ton frere fils de ta mere, ou ton fils, ou ta fille, ou ta femme bien-aimée, ou ton intime ami, qui t'es comme ton ame, t'incitera, en te disant en secret ; Allons & servons d'autres dieux que tu n'as point connus, ni tes peres . . . n'ayes point de complaisance pour lui, ne l'écoute point, que ton œil ne l'épargne point, & ne lui fais point de grace, & ne le caches point ; mais tu ne manqueras point de le faire mourir, ta main sera la première sur lui, pour le mettre à mort ; & ensuite la main de tout le peuple, & tu l'assommeras de pierres, & il mourra ; parce qu'il a cherché à t'éloigner de l'Eternel ton Dieu, &c.* Deut. XIII. 6. &c.

C'est là un précepte que les papistes prennent pour fondement de la doctrine qu'ils enseignent, & qu'ils pratiquent, envers ceux qu'ils appellent hérétiques ou infideles. Mais ces aveugles, conducteurs d'aveugles, ne voient ou ne veulent pas voir, qu'outre la raison prise de ce que les hébreux étoient un peuple de col-roide, qu'on ne pouvoit conduire que par la terreur, l'Israël d'alors, étoit sous un gouvernement dont Dieu étoit le souverain temporel, ce qui a fait appeller ce gouvernement une théocratie : & sous ce gouvernement, proposer d'aller après des dieux étrangers étoit, à la lettre, ce qu'on appelle parmi nous, un crime de leze-ma-

iesté, qui dans tout gouvernement bien réglé, doit être puni, afin de maintenir le bon ordre dans la société.

Il faut observer de plus, que sous la loi, tout étoit typique & figuratif, & avoit pour but, de représenter les graces évangéliques ou la pureté spirituelle qui devoit avoir lieu sous l'Evangile. C'est en vertu de ce principe ou de ce but figuratif de la loi, que celui qui, pendant la célébration de la pâque, gardoit chez-lui du levain, devoit être retranché d'Israël; ce qui paroît un châtiment peu proportionné à l'offence; mais cela avoit pour but, de nous apprendre que pour être vrai membre de l'Eglise, il faut être exempt de toute malice. Semblablement la loi, dont il est ici question, a pour but de nous apprendre qu'il ne faut indulger aucune pensée dans notre esprit, aucun désir dans nos cœurs, qui tendent à nous aliéner de notre Dieu, quel que soit le penchant que nous y avons; ce qui revient au précepte que Jésus-Christ nous donne, Matth. V. 29 & 30.

Mais sous l'Evangile, ce précepte ne nous concerne pas plus, que la permission d'épouser plusieurs femmes, de rendre à son prochain, œil pour œil, & dent pour dent, ou de haïr son ennemi, selon la glose des docteurs juifs. D'ailleurs, ce précepte du législateur des hébreux, n'autorise nullement les procédés des persécuteurs pour cause de religion. Trouve-t-on quelque part, que Moïse ait prescrit à son peuple, de proposer aux errants, l'alternative de la circoncision ou de la mort? A-t-on vu, quelqu'un des juges ou des rois, fideles à Dieu, condamner quelqu'un à mort, pour avoir expliqué quelque point de la loi, autrement que ne l'expliquoit le souverain sacrificateur? Les cananéens avoient porté l'iniquité à son comble, & ils furent, en conséquence, livrés à l'interdit; mais cela n'a rien de commun avec les persécutions pour cause de religion. David & Salomon, ni leurs successeurs, ne condamnerent point aux flammes,

ceux qui composoient ces nations qu'ils avoient vaincues, sous prétexte qu'ils ne vouloient pas recevoir la loi donnée par Moïse. Elie fit punir les prêtres de Baal, conformément au précepte du Deutéronome que j'ai cité, parce qu'ils séduisoient le peuple; mais Elie commença par démontrer invinciblement, que c'est l'Eternel qui est Dieu, & qu'il étoit son messager, que conséquemment, il avoit droit d'exécuter le commandement donné dans la loi, qui a dû servir de règle jusqu'à la venue du Prophete semblable à Moïse, qui est maintenant venu pour expliquer & accomplir la loi.

Mais, outre que ce que Moïse prescrit, n'a aucun rapport aux procédés de Rome sur ce sujet: bien loin de trouver dans les préceptes & dans la conduite de Jésus-Christ, rien qui autorise les cruautés que Rome a exercées, & dont elle se glorifie, on voit tout le contraire. Jésus-Christ censure ses disciples, qui veulent punir les Samaritains qui avoient refusé de Le recevoir. Il les blâme de s'être opposé à un homme qui chassoit les démons en son Nom, mais qui ne Le suivoit point. Lors qu'une partie de ses disciples L'abandonne, Il dit aux douze, *Et vous, ne voulez-vous pas aussi vous en aller?* Il ne veut pas même porter de jugement sur ceux qui ne croient point en Lui, Jean XII. 47. Le regne de Jésus-Christ étant spirituel, & non de ce monde, doit être établi & maintenu par des moyens qui y soient analogues. Si dans quelque point, Moïse differe de Jésus-Christ, lequel des deux faut-il écouter? Moïse lui-même, répond à cette question, Deut. XVIII. 15, 18 & 19.

Mais Rome juge, & elle ne se contente pas de juger & de condamner aux flammes éternelles, tous ceux qui ne croient pas ce qu'elle croit, quoiqu'ils reçoivent Jésus-Christ par la foi & qu'ils L'aiment; mais encore, elle les condamne au gibet, à la roue, au feu, & elle paroît faire ses délices de leurs tourments, puis qu'elle est ingénieuse à inventer des supplices lents & douloureux.

Je crois inutile, de rien ajouter sur l'abus qu'on fait de ces paroles contenues Luc XIV. 23, *contrains-les d'entrer*; car y a-t-il rien de plus absurde, que de conclure de ces seules expressions employées dans une parabole, où il s'agit d'inviter à un festin, qu'on doit pendre, rouer, & bruler tous ceux à qui on ne peut pas persuader ce qu'on croit soi-même?

D'ailleurs, ce prétendu fondement de l'intolérance des papistes, a été, dès long-temps, plus que détruit & réduit en poudre, par divers auteurs; & en particulier, par M. Bayle: & il est inutile de répéter continuellement les mêmes choses.

Mais l'Agneau les vaincra, &c. St. Jean donne deux raisons de cette victoire. Int. Parce que l'Agneau est le *Seigneur des seigneurs & le Roi des rois*; c'est-à-dire, parce qu'il a une souveraine puissance: & 2nt. *parce que ceux qui sont avec Lui, sont des appelés, des élus, & des fideles.* Or ceux qui sont tels, ne peuvent périr. Jean X. 28 & 29.

Verf. 15, *Les eaux que tu as vues, sur lesquelles la prostituée est assise, sont les nations, & les langues.* La bête; c'est-à-dire, le pape, en tant que successeur des empereurs, ne regne que sur un territoire de peu d'étendue; mais l'église romaine, dont le pape est le chef, regne sur un grand nombre de peuples, aussi elle s'arroge le titre de catholique. Comme chef de cette église, le pape prétend commander, "*Urbis & orbis.*"

Verf. 16. *Mais les dix cornes sont ceux qui haïront la prostituée.* Ceci s'est accompli, non-seulement dans la personne des rois ou souverains qui ont embrassé la réformation; mais même dans la personne de ceux qui ont persévéré dans la profession du papisme. Le pouvoir des papes est à peu près nul dans toutes les cours; on l'a vu dans l'affaire des jésuites, tant en Portugal qu'en Espagne, qui sont les états les plus dévoués au pape. Les égards qu'on a pour le pape, dans les cours, n'est qu'une affaire de forme: c'est ce qu'on vit

dans la visite que le pape fit, il y a quelque années, à l'empereur Joseph, qui, à la vérité, le reçut poliment; mais il ne fit aucune attention à ces demandes. Le pape refusoit autrefois, de donner audience aux ambassadeurs des empereurs, & il obligeoit ces mêmes empereurs de se prosterner à ses pieds, & de les baiser; mais maintenant, les papes vont à la cour de ces mêmes empereurs, & on ne les écoute point. Ce mépris du pape ou de son autorité, peut bien, ce semble, être appelé haine; car on ne méprise pas sans haïr. Et il est constant, qu'il n'y a point d'état en Europe ou ailleurs, qui, si le pape vouloit leur parler comme ils faisoit autrefois, ne le traitassent avec un souverain mépris.

La désoleront, & la dépouilleront. Le pape est dépouillé de la plupart de ses usurpations, & d'une bonne partie des privilèges dont il jouissoit autrefois; & comme la grandeur de cette église, consiste principalement dans cela même, cette perte, est pour elle une désolation.

Et mangeront sa chair, & la bruleront au feu. On sent que ces expressions sont figurées & hyperboliques; car il s'agit ici d'un corps de société, ou souveraineté, & sous ce point de vue, ce corps n'a point de chair. D'ailleurs, St. Jean ne veut pas dire que les rois, qu'il a en vue, deviendroient des antropophages, ou des mangeurs de chair humaine; mais il est ici question des privilèges, des chartres, des immunités, par le moyen desquels cette église forme un corps distinct; tout cela est, du moins en partie, dévoré & détruit; soit par le feu; soit par les ordres émanés de la bouche des souverains qui gouvernent.

Mais si ce qui est dit ici, n'est pas encore parfaitement accompli; il s'accomplit, & les françois semblent être maintenant occupés à exécuter ce jugement plus complètement qu'il ne l'a encore été.

Si, comme il me le semble, ces principes d'incrédulité & de rébellion, sont l'effet des excès auxquels Rome s'est abandonnée, on voit se vérifier

en elle ces paroles d'Esaïe I. 31; *Le fort sera de l'étoupe, & son œuvre une étincelle, & tous deux bruleront ensemble, & il n'y aura personne qui éteigne le feu.*

CHAPITRE XVIII.

1. Après ces choses, je vis descendre du ciel un autre ange, qui avoit une grande puissance, & la terre fut illuminée de sa gloire.

2. Il cria avec force, à haute voix, & il dit; Elle est tombée, elle est tombée, la grande Babylone, & elle est devenue la demeure des démons, & la retraite de tout esprit immonde, & le repaire de tout oiseau immonde & exécration.

3. Car toutes les nations ont bu du vin de sa prostitution effrénée; & les rois de la terre ont commis fornication avec elle, & les marchands de la terre sont devenus riches de l'excès de son luxe.

4. Puis j'entendis une autre voix du ciel qui disoit; Sortez de Babylone, mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés, & que vous ne receviez point de ses plaies.

5. Car ses péchés sont montés jusqu'au ciel, & Dieu s'est souvenu de ses iniquités.

6. Rendez-lui ainsi qu'elle vous a fait, & payez-lui au double selon ses œuvres. Dans la coupe où elle vous a versé, versez-lui en au double.

7. Autant qu'elle s'est glorifiée, & qu'elle a été dans les délices, donnez-lui autant de tourment & d'affliction; car elle dit en son cœur; Je siege en reine, je ne suis point veuve, & je ne verrai point de deuil.

8. C'est pourquoi ses plaies, qui sont la mort, le deuil & la famine, viendront dans un même jour, & elle sera entierement brulée au feu; car le Seigneur Dieu qui la jugera est puissant.

Verf. 1. *Un autre ange, qui avoit une grande puissance; & la terre fut illuminée de sa gloire.* Comme rien n'a plus contribué, (ainsi que je l'ai déjà observé ch. X. 1.) à faire blasphémer le Saint Nom de Dieu, que les abominations, en tout genre de l'église romaine, son châtiment sera d'autant plus à la gloire de Dieu; & c'est la raison pour la quelle l'ange qui vient prédire sa destruction, paroît avec un éclat qui éclaire la terre.

Verf. 2. *Il cria avec force à haute voix, pour marquer que les excès de cette église doivent être publiés, de maniere que tout le monde l'entende; ce qui est une leçon pour nous.*

Elle est tombée, elle est tombée. Cette répétition, marque la certitude de ce qui est annoncé. Il n'est point question ici de sa ruine, ainsi qu'il paroît par les vers. 4 & 5; car si elle étoit détruite, l'exhortation de sortir du milieu d'elle, & de ne participer point à ses péchés, seroit inutile. Si elle étoit détruite, elle ne diroit point; *Je siege en reine, & je ne verrai point de deuil.* Elle est tombée dans un sens moral ou spirituel; c'est-à-dire, qu'elle est déchue de son privilege d'église de Jésus-Christ, ainsi qu'il a été observé au ch. XIV. 8.

La chute de Babylone, dans un sens physique, ou sa destruction, est prédite aux vers. 8-21. Il seroit étrange, sans doute, que St. Jean dit au vers. 2, que Rome est détruite, & qu'ensuite au vers. 21, (qui est une continuation du même discours & de la même prédiction,) après avoir jetté une grosse pierre dans la mer, il dit; *Ainsi sera jettée avec impétuosité Babylone cette grande cité, &c;* ce seroit annoncer, comme devant s'accomplir dans la suite, un événement déjà raconté comme arrivé.

Elle est devenue la demeure des démons, & la retraite de tout esprit immonde. Ces paroles marquent l'excès de ses dérèglements, en même-temps qu'elles supposent que la chute, dont il est fait mention précédemment, ne doit pas être entendue dans un sens physique; car les démons & les esprits impurs ne cherchent point les lieux inhabités, vu que ce qu'ils cherchent, c'est de tenter les hommes.

Les commentateurs papistes, M. Bossuet, en particulier, entend par la chute de Babylone, la prise de Rome par Alaric, qui arriva l'an 410. Mais alors, qu'est-ce que ces mess. font de ces paroles qui suivent immédiatement; *Elle est devenue la demeure des démons, &c.* Et encore, de ce qui est ajouté; *Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que participant à ses péchés, vous &c.* Car selon leur propre interprétation, depuis Alaric, Rome est la demeure des démons. Depuis Alaric, elle a abreuvé toutes les nations du vin de sa prostitution. C'est de Rome, telle qu'elle est depuis sa prise par Alaric, qu'il est dit de sortir. Il faut être bien aveugle, pour rester dans les ténèbres, malgré la clarté & l'évidence de ce qui est dit ici.

Tout ce que M. Bossuet allegue, pour écarter cette conséquence, aussi terrible qu'elle est naturelle, c'est que, "dans le style de l'Ecriture, les lieux "désolés, sont représentés comme abandonnés, non "seulement aux oiseaux de mauvaise augure; mais "encore aux spectres & aux démons;" & il cite "Jer. LI. 37, & Es. XIII. 21 & 22. XXXIV. 14."

Mais dans tous ces passages, il n'est fait mention que des bêtes sauvages, des fouines, des chats-huants, des chouettes, des orfraies, & des dragons ou serpents. Et l'on sait que ces animaux se retirent en effet dans les lieux inhabités, ce qui n'est pas le cas des démons & des esprits immondes. Dans Es. XIII. 21. le texte porte; *Les Siim y reposeront, & au ch. XXXIV. 14; Là se rencontreront siim & iim.* La vulgate traduit le premier passage; *Requiescent ibi bestia;* & le second, *occurent daemonia onocentauris.*

Je ne comprends pas la raison de cette différence, & pourquoi *dæmonia* est substitué à *bestia*; mais il me suffit de l'accord de tous nos commentateurs, & de toutes nos versions qui entendent le mot *siim*, comme désignant des bêtes sauvages, & non des démons.

D'ailleurs, est-ce donc que Rome est devenue déserte, depuis Alaric? "Babylone, dit M. Bossuet, "n'a pas été détruite d'une autre sorte."

Je suis étonné de voir M. Bossuet affirmer un fait si évidemment contraire à la vérité; car les prophéties qu'il cite, se sont accomplies & reste accomplies à la lettre, jusqu'à ce jour, au sujet de la Babylone des chaldéens; mais Rome a continué d'être habitée, tant depuis Alaric qu'auparavant; ses habitants se comptent par centaines de mille. Cette ville a un grand nombre de superbes palais, plus de trois cents églises, dont la plupart sont magnifiques; & une entr'autres, qui n'a pas son égale dans tout l'univers. Et quoique Rome ait été saccagée plusieurs fois, elle est restée une des plus belles & des plus grandes villes de l'Europe.

Est-ce donc là, ce que M. Bossuet appelle une ville détruite, de la même sorte que Babylone, au sujet de la quelle Jérôme dit, que de son temps, au IV^{me}. siècle, "Babylone étoit entièrement ruinée, "les murailles seules, servant à renfermer une es-
"pece de parc, où l'on gardoit des bêtes sauvages." Un voyageur du XII^{me}. siècle, ajoute, qu'ayant été "sur les lieux où étoit autrefois Babylone, il "n'y avoit vu que les ruines du palais de Nébu-
"chadnezar; mais d'où personne n'osoit approcher, "à cause de la grande quantité de scorpions &
"de serpents, dont l'endroit étoit infesté." Voy. Hist. Univ. Tom. VI. pag. 281.

Et le repaire de tout oiseau immonde & exécrable. Il ne s'agit point ici des "oiseaux de mauvaise au-
"gure," comme le pense M. Bossuet. St. Jean n'admettoit point la doctrine des augures. Il n'étoit même plus question de distinguer entre oiseaux

nets & souillés; &, par tout oiseau immonde & exécration, il entend autre chose que des oiseaux proprement dits; car les créatures de Dieu, qui n'ont point dégénéré par l'abus de la liberté, ne peuvent point être dites exécrables. Voy. Gen. I. 20 & 21. Dans le style figuré, des hommes altérés de sang & de carnage, sont désignés par les termes d'oiseaux de proie. C'est dans ce sens, que St. Jean se sert de ces mots, au ch. XIX. 17. C'est dans le même sens que Dieu dit par Esaïe, ch. XLVI. 9 & II; Je suis le Dieu Fort, . . . qui appelle d'orient l'oiseau de proie, & d'une terre éloignée, l'homme qui exécutera ma volonté. On ne seroit pas embarrassé à trouver dans Rome, soit qu'on entende par là, la ville-même, ou la secte qui en tire son nom, des gens qui répondent à cette description de la prophétie.

Verf. 3. Car toutes les nations ont bu, &c. St. Jean donne ici, non-seulement la raison, mais aussi la preuve de la chute de Babylone. Elle a été retranchée à cause des abominations qu'elle a commises & fait commettre; & ces abominations sont une démonstration de sa réjection ou de sa chute; car on ne voit en elle, que les caractères d'une prostituée.

Il n'y a que peu ou point de nations, où il ne s'en soit trouvé qui ont participé à son culte idolâtre, & qui n'aient adopté partie de sa doctrine.

De sa prostitution effrénée. Il semble que l'Apôtre, ne peut pas trouver des termes assez forts, pour exprimer l'indignation que lui inspirent les excès aux quels Rome s'est livrée. Seroit-on reprehensible, de participer à cette indignation?

Les marchands sont devenus riches, &c. Il semble impossible, de porter la pompe & le luxe, dans ce qui a trait au culte, aux habits des prêtres, lors qu'ils exercent leurs fonctions, & aux ornements des églises, à un plus grand excès qu'on le fait dans l'église romaine; & Rome ne peut pas faire tous ses achats, sans enrichir les marchands de qui elle achète ces marchandises à un haut prix.

Verf. 4. *Sortez de Babylone, mon peuple.* Ces paroles supposent évidemment que Dieu a un peuple dans cette communion; & j'espère aussi très nombreux; car si Dieu s'étoit réservé 7,000 hommes parmi les dix tribus, du temps de la sanguinaire Izébel, dans ce temps où l'on avoit tué les *Prophe-tes avec l'épée, & démolit les autels* du Dieu d'Israël, en sorte qu'Elie croyoit être le *seul* des adorateurs du vrai Dieu, qui fût resté en vie; (I. Rois XIX. 10 & 18.) Que ne doit-on pas attendre sous la dispensation évangélique, où Dieu n'est plus servi dans un lieu privilégié, par un culte charnel; mais en tous lieux, & cela *en esprit & en vérité*? L'église romaine, malgré ses égarements, a néanmoins conservé, à certains égards, la doctrine fondamentale du christianisme; c'est pourquoi, les personnes humbles, sincères, & bien disposées, qui reçoivent sincèrement Jésus-Christ, comme l'unique source de leur salut, font partie du peuple de Dieu.

J'en ignore pas l'abus qu'on fait de cette concession, dans l'église romaine. Ils sont assez absurdes pour dire; Que puis que nous convenons qu'on peut se sauver dans leur église, & qu'eux prétendent qu'on ne peut se sauver dans l'église protestante, le plus sûr est d'être de leur religion. C'est-à-dire, que plus les principes d'une secte sont cruels, plus elle est une voie sûre pour parvenir au salut. *Qui croit au Fils, à la vie éternelle.* Jean III. 16, 18 & 36. Si nous croyons en Jésus-Christ, dans le sens de l'Evangile, Pourquoi n'aurions-nous pas la vie éternelle? Et s'il y en a dans l'église romaine, qui aient la même foi, Pourquoi les excluons-nous du salut?

Quant à l'observation du précepte de sortir de *Babylone*, & jusqu'où l'on est obligé de le mettre en pratique, ou l'on est inexcusable de le négliger, il ne m'appartient point de porter aucun jugement. Mais, ce qui paroît certain, est, que ceux qui participeront à ses péchés, participeront aussi à ses plaies.

Verf. 6. *Rendez-lui ainsi qu'elle vous a fait, & payez-lui au double, &c.* Je ne pense pas que ces

paroles puissent être prises à la lettre ; car elles prescrivent une chose impossible. Comment pourroit on doubler les tourments qu'elle a fait souffrir à ses victimes ? D'ailleurs, ce précepte, pris à la lettre, ne seroit point à l'unifion du *patron* que Jésus nous a laissé.

Mais je crois cependant, que c'est agir en opposition à ce précepte, que de représenter les prêtres papistes, comme de vrais serviteurs de Dieu, des saints, des confesseurs ou des martyrs de la vérité ; parce qu'ils ont été chassés de leur pays, par l'athéisme, enfanté par leur église. C'est la cause qui fait les confesseurs, & les martyrs ; & non l'exil ou la guillotine.

S'il m'est permis de dire ce que j'en pense, j'ajouterai que je crois, qu'on doit avoir pitié des individus qui souffrent, & les soulager de son mieux ; mais en prenant garde de ne pas applaudir à leurs égarements ; ce qui seroit leur donner occasion de s'endurcir dans leurs erreurs. On ne doit pas leur laisser ignorer l'horreur qu'on a pour les énormités qui ont eu lieu, & qui se perpétuent parmi eux. Et s'ils perséverent dans leur endurcissement, ils sentiront au double, les angoisses qu'ils ont fait éprouver aux autres ; parce qu'ils n'auront pas les graces & les consolations de ceux qui souffrent pour la vérité.

C'est donc ici que nous sommes dans le cas de mettre en pratique ce précepte de St. Paul ; *Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger : s'il a soif, donne-lui à boire ; car en faisant cela, tu amasseras des charbons de feu sur sa tête.* Rom. XII. 20.

C'est là ce que la nation Angloise a mis en pratique, dans la présente conjoncture ; car, quoique les individus des deux nations ne soient point ennemis, leur rivalité, comme nations, les rend tels, à bien des égards ; mais c'est surtout le cas des prêtres de l'église romaine, qui nous regardent tous comme des reprouvés, & qui seroient prêts à nous traiter en conséquence de cette opinion, s'ils avoient

le pouvoir en main. Le souverain Rénumérateur ne laissera pas ce trait d'humanité & de charité sans récompense. Eh! puisse-t-il contribuer à mettre fin, tant à ces atrocités qui ont si long-temps deshonoré le christianisme, qu'à ce patriotisme insensé & barbare, qui a jusqu'ici empêché l'homme de voir son semblable, dans l'homme créé à l'image de Dieu!

Ne pourroit-on pas expliquer l'ordre donné dans ce verset, par ce qui est dit des deux témoins, au ch. XI? *Si quelqu'un veut leur nuire, le feu sort de leur bouche & dévore leurs ennemis; car si quelqu'un veut leur nuire, il faut qu'il soit ainsi tué.* Les vrais fideles ne font, dans ce qui a trait au salut, usage que de ces armes, contre leurs ennemis; savoir, du feu qui sort de leur bouche; c'est-à-dire, de leur fermeté à défendre la vérité, à dévoiler l'hypocrisie, à censurer les égarements qui deshonnorent Dieu & son Evangile: mais à cet égard, ils sont inflexibles, inexorables, & irrésistibles: ils ne le cèdent à qui que ce soit, pas même à un ange du ciel, s'il ne parloit pas d'une manière conforme à ce qui a été évangélisé. Et ayant la vérité de leur côté, ils sont en état de rendre au double à leurs ennemis.

Le papisme vient d'éprouver en France & ailleurs, des calamités qui ont du rapport à ce qui leur est prédit dans ce chapitre. Mais ce n'est là qu'un échantillon de ce qui lui est préparé. Selon la prophétie de ce livre, c'est cette église qui mettra à mort les deux témoins. Néanmoins, il se pourroit bien que ce ne fut pas elle-même en personne, qui dût accomplir cet ouvrage, & qu'il dût l'être par les esprits sortis de sa bouche; car étant son ouvrage, ce que ces esprits operent peut, avec propriété, lui être attribué; ainsi qu'il est ordinaire, d'attribuer à une personne ce dont elle est la cause. Mais c'est un événement qui est encore dans l'avenir, & il ne m'appartient point de rien décider là dessus.

9. Et les rois de la terre, qui ont commis

fornication avec elle, & qui ont vécu dans les délices, la pleureront, & meneront deuil sur elle, en se battant la poitrine, quand ils verront la fumée de son embrasement.

10. Et ils se tiendront loin, pour la crainte de son tourment, & diront; hélas! hélas! Baby-lone, la grande cité, cette cité si puissante, comment ta condamnation est-elle venue dans un moment?

11. Les marchands de la terre, aussi pleureront, & meneront deuil à cause d'elle; parce que personne n'achette plus de leurs marchandises.

12. Qui sont des marchandises d'or, d'argent, de pierres précieuses, de perles, de fin lin, de pourpre, de soie, d'écarlate, de toute sorte de bois odoriférant, de toute espèce de meubles d'ivoire, & de toute espèce de vaisseau de bois très précieux; d'airain, de fer, & de marbre.

13. Du cinnamome, des parfums, des essences, de l'encens, du vin, de l'huile, de la fine fleur de farine, du blé, des bêtes de charge, des brebis, des chevaux, des chariots, des corps, & des âmes d'hommes.

Verf. 9. *Les rois de la terre . . . meneront deuil, &c.* Ce verset semble contredire le verset 16, du chapitre précédent; mais ce que nous voyons, nous offre une sorte de conciliation; car même, les états qui ont le plus concouru à accomplir la prophétie contenue au verset 16. du chap. XVII, compatissent au désastre de l'église romaine, & paroissent très touchés de ses maux: & ils ne se sont pas bornés

à des vœux infructueux; mais ils ont fait usage de toute leur puissance, pour la remettre sur pied en France, & pour la soutenir en Italie & ailleurs; & si nous étions arrivés à l'époque que St. Jean a en vue, nous verrions s'accomplir, sans doute, les autres circonstances de la prophétie contenue aux versets 9 & 10.

Vers. 10. *Babylone la grande cité.* Je ne pense pas qu'on doive entendre par là uniquement, la ville de Rome; mais l'église qui porte son nom. Il faut ici donner au mot *cité*, le même sens que lui donne Augustin, dans l'ouvrage qu'il a intitulé *la cité de Dieu*.

Vers. 11. *Les marchands de la terre pleureront, &c.* C'est-à-dire, que la chute de l'église romaine sera une perte, qui sera vivement sentie, par ceux qui gagnent leur vie, & qui s'enrichissent par la vente des choses dont nous avons ici le détail. Il est naturel de s'attendre que la cessation du luxe de l'église romaine, soit suivie d'une grande diminution du débit des marchandises qu'elle consomme.

Vers. 13. *Des corps, & des ames d'hommes.* Les versions ordinaires, rendent dans ce verset, le mot *σώματα* (ou *sōma*,) par *des esclaves*: mais je n'en vois pas la raison; car ce mot qui se trouve 142 fois dans le N. T. y est constamment employé pour désigner le corps, soit animé ou inanimé; & on ne l'y trouve, nulle part, avec la signification que nos versions lui donnent dans ce verset.

L'usage est en Italie, de se procurer, par le moyen de l'argent ou autrement, des jeunes gens qui ont été faits eunuques ou que l'ont fait tels, pour que leur voix ne change point, & afin qu'ils chantent l'office dans les cathédrales. J'appelle cela *acheter des corps*. Ce sont des corps humains qu'on a mutilés, & qui servent d'instruments de musique, pour flatter l'oreille.

Les papistes achètent aussi *des ames d'hommes*; & ceci est encore plus général: ils font des prosélytes parmi les adultes, en leur distribuant de

l'argent; & ils obtiennent, par le même moyen, des peres & des meres, la permission d'infecter leurs enfants des erreurs du papisme; ce qui est à la lettre, acheter *des ames d'hommes*. Mais ce trafic infâme, doit finir à la destruction du papisme.

Comme je ne crois pas expédient de commenter les prophéties avant leur accomplissement, & que tout ce qui suit, dans ce livre, est encore dans l'avenir, je m'arrête ici; & je pense en même temps, qu'il seroit inutile de grossir ce volume, par l'addition du reste de ce chapitre, & des quatre suivans; le Nouveau Testament étant entre les mains de tout le monde.

CONCLUSION.

Maintenant, je prie mes lecteurs, de tirer la conséquence, qui découle nécessairement de l'explication qu'ils viennent de lire. CELUI qui a dicté à St. Jean le livre de l'Apocalypse, a devant ses yeux, l'avenir de même que le présent & le passé, puis que dans l'année 95 de notre ere, Il révele à cet Apôtre toutes les principales révolutions de l'empire romain, ainsi que de l'Eglise chrétienne. Révolutions qui ne sont nullement dans le cours ordinaire des événements; mais qui sont aussi étranges & aussi contingentes qu'il soit possible. Il ne s'agit point ici, de mettre en question, si la prophétie a été faite avant l'événement, ou si elle a eu son accomplissement; car en admettant que quelques-unes de mes explications manquent de précision, (ce qui ne doit pas être imputé à la prophétie; mais à l'imperfection de mes lumières,) l'ensemble est néanmoins indubitable: & il n'y a personne, de bonne foi, qui, après avoir lu, avec attention, *cette suite d'emblèmes*; & considéré leur analogie avec *cette suite d'événements*, qui sont arrivés depuis St. Jean, & qui contiennent une histoire suivie, tant de la société civile que de l'E-

glise; il n'y a, dis-je, personne de bonne foi, qui puisse dire que ce livre n'est pas une prophétie; & l'on sentira que cet accord ne sauroit être l'effet d'une heureuse rencontre; ainsi le livre de l'Apocalypse, est une démonstration de la Toute-Science & de la Providence de Dieu. Ce sont là des choses dont nous sommes témoins, & au sujet desquelles nous pouvons, en quelque sorte, parler comme St. Jean, lors qu'il rend témoignage à Jésus-Christ. *Ce qui étoit dès le commencement; ce que nous avons oui; ce que nous avons vu, de nos propres yeux; ce que nous avons contemplé, & que nos propres mains ont touché, Ire. Ep. I. 1.*

Où sont donc ici les raisons ou les prétextes, pour douter de la divinité de ce Livre & de la religion chrétienne? Comment pourroit-on, après cela, refuser son acquiescement à cette assertion de St. Paul? *Cette parole est certaine, & digne d'être entièrement reçue, que Jésus-Christ est venu au monde pour sauver les pécheurs. I. Tim. I. 15.*

Et si cette Parole est certaine, que ceux-là prennent garde à eux; Que ceux-là tremblent, qui disent, soit par leurs discours, soit par leur conduite; *Nous ne voulons pas que celui-ci regne sur nous. Luc XIX. 14.*

A V I S

Concernant le Discours suivant.

Ce Sermon fut composé en 1793, & prêché le 19 Avril, à la chapelle royale françoise de St. James, & à la chapelle qu'on appelle la Savoie ou les grecs. Comme le jeûne solennisé le 9 mars de la présente année 1796, avoit le même but, ce discours a été répété à la chapelle de la Contrée-mansel, & à l'église de St. André, dans l'île de Guernsey; en y faisant les changements que la diversité des temps & des lieux exigeoit. On le donne ici tel qu'il fut prêché à Londres; ainsi le lecteur doit se transporter à l'époque où ce discours a été écrit.

S E R M O N D E J E Û N E
S U R
A P O C A L Y P S E , X V I . 15.

Voici, Je viens comme le larron; bienheureux est celui qui veille & qui garde ses vêtements; afin de ne marcher point nud, & qu'on ne voie point sa honte.

Ce jour de jeûne & d'humiliation extraordinaire, que nous célébrons par l'ordre de notre Souverain, est une invitation, pour la Nation en général, & pour tous les membres qui la composent, à recourir à la miséricorde de Dieu; afin qu'il détourne de dessus nous, les coups de sa juste colere, que nos crimes ont provoqués; & dont nous nous sommes vus sur le point d'éprouver les effets, lors que les armées d'une nation voisine, avoient commencé d'envahir les territoires de nos alliés, où tout paroïssoit plier devant elles; & qui se proposoient de tomber ensuite sur nous, dans la vue de renverser notre heureuse constitution, de confondre tous les états, & de nous plonger dans les horreurs de l'anarchie. Les nombreuses armées, que cette nation avoit déjà mises en campagne, & celles qu'elle se préparoit d'y mettre, jointes aux intelligences qu'elle tâchoit de se ménager parmi nous, avec une classe, toujours trop nombreuse, de mauvais citoyens, sans principes & sans religion, agités par une inquiétude que rien ne peut contenir; qui se plaisent à voir la ruine de leur prochain, même à leurs propres dépens; ou qui se flattent de faire leur profit du malheur public, & de s'enrichir des dépouilles d'autrui: Toutes ces circonstances rendoient, sans doute, notre situation très critique & très alarmante. Car nos ennemis de dehors, joints à ceux que nous avons parmi nous, étoient en beaucoup plus grand nombre & plus

puissants que nous; & en réfléchissant sérieusement sur notre état, on devoit sentir que nous ne pouvions avoir d'espérance certaine de délivrance, que dans la protection & l'assistance de Celui qui fait rendre vains, tous les projets des hommes, & qui est le bouclier de tous ceux qui se retirent vers Lui.

A cette perspective effrayante, ont succédé des événements qui paroissent propres à nous rassurer; le commerce a été protégé; ces nombreuses armées, qui faisoient tout trembler, tant à cause de leur nombre que du courage du soldat, ont succombé devant des troupes de beaucoup inférieures; & si elles ont étonné l'Europe, par la rapidité de leurs conquêtes, elles l'ont tranquillisée par leur fuite encore plus rapide.

Le général des hommes ne verront, dans tout cela, que des événements fortuits; ou, comme on s'exprime ordinairement, des coups de la fortune ou du hasard. Mais ce ne sauroit être le langage du chrétien, qui sait qu'*un passereau même ne tombe pas en terre, sans la volonté de notre Pere céleste.* Matth. X. 29. Ce n'est point sans dessein, qu'il a permis que cette armée de dévastateurs, étendit ses conquêtes, au point de menacer d'une prochaine destruction, la république des Provinces-unies, & nous mêmes. Nous avons vu le bras du Seigneur levé, pour frapper; mais Il retient encore ses coups. Est-ce parce qu'ils ne sont point mérité? Loïn de nous une telle présomption. On peut certainement dire de nous, ce qu'Esaïe disoit de l'ancien peuple; *Si l'Eternel des armées ne nous avoit laissé des gens de reste, qui sont même en petit nombre, nous eussions été comme Sodome, & nous eussions été faits semblables à Gomorrhe.* Ch. I. 9 Il y a parmi nous une semence bénie, un résidu qui sont le sel de la terre; & qui se sont mis à la brèche, qui ont crié au Seigneur, en faveur de la nation, & qui ont été exhaucés: ainsi, le danger semble être passé, ou plutôt, être moins éminent;

mais la cause du mal subsiste toujours; nos crimes sont toujours grands, & provoquent le courroux céleste; & ne nous flattons pas que *Dieu ait fait cesser sa colere; car sa main est encore étendue, tandis que le peuple ne retourne point vers Celui qui l'a frappé.* Es. V. 25. IX. 16. 17. La méchanceté est semblable à un feu, qui consume; & il ne sauroit y avoir de *paix pour le méchant.* Es. LVII. 21. Tandis que nous resterons un peuple aussi corrompu que nous le sommes, nous aurons toujours sujet de crier au Seigneur, pour qu'il nous épargne, & de faire cette requête, qu'un Prophete met dans la bouche de l'ancien Israël; *Eternel, pardonne à ton peuple, & n'expose point ton héritage à l'opprobre, tellement que les nations en fassent le sujet de leurs railleries.* Joel II. 17. Comme le vice marche la tête levée; que l'iniquité s'est multipliée, & la charité refroidie, les fideles doivent sentir combien il leur importe d'être sur leur garde, & s'appliquer cet avertissement que St. Jean leur donne dans mon texte, en introduisant Jésus-Christ parlant ainsi; *Voici, Je viens comme &c.*

Cette exhortation, peut être considérée comme étant de saison, dans tous les temps, pendant la durée de cette économie, où les vrais fideles sont encore en petit nombre; car *la porte est étroite & le chemin serré qui mene à la vie, & il y en peu qui le trouvent; mais la porte est large & le chemin spacieux qui mene à la perdition, & il y en a beaucoup qui entrent par elle.* Matth. VII. 13. Ainsi donc, l'Eglise est dans un état militant, & ceux qui la composent, doivent s'attendre à des angoisses. Il faut qu'il y ait des scandales, des hérésies, des séducteurs: & dans l'Eglise même, *l'ivraie doit croître avec le bon grain jusqu'à la moisson.* Matth. XIII. 30. Dans de telles circonstances, rien n'est plus nécessaire que la vigilance.

Mais, outre cette considération générale, qui doit nous engager à nous appliquer l'exhortation contenue dans mon texte, il y en a une particuliere,

qui doit encore plus exciter notre attention, & nous réveiller de notre assoupissement; c'est qu'il y a tout lieu de penser, que nous nous trouvons à cette époque, que St. Jean a ici en vue; & où cet avis est encore plus indispensable, que dans tout autre temps; ainsi qu'il est aisé de l'appercevoir, en suivant la chaîne des événements qui sont prédits dans ce chapitre.

L'Apôtre y décrit, sous l'image de sept phioles, versées par sept anges, les sept principaux fléaux que devoit & que doit éprouver l'empire anti-chrétien: &, comme il n'est pas possible, dans un discours tel que celui-ci, de traiter le sujet en critique, je me contenterai de rapporter le sens que me paroissent avoir les paroles de St. Jean, sans m'arrêter à démontrer l'accord des événements avec les termes de la prophétie.

La première phiole, est représentée comme produisant un ulcère malin & dangereux, sur ceux qui avoient *la marque de la bête & qui adoroient son image*; Ce qui se rapporte à cette doctrine perverse de Rome, qui admettant la doctrine des indulgences, des messes & de l'infailibilité des papes, décevoit les simples, & enhardissoit les méchants dans leurs crimes, en leur faisant espérer l'impunité, pourvu qu'ils donnassent de l'argent.

La seconde & la troisième phiole sont versées dans *la mer & dans les rivières*, & les tournent en sang; pour marquer ces massacres, sans nombre, faits par un faux zèle, pendant les croisades publiées contre les peuples de l'Asie, de l'Afrique, de l'Espagne, de la France, des habitants du nord de l'Europe, & contre les princes qui avoient des démêlés avec le pontife de Rome. Pendant ce période, qui est de 200 ou 300 ans, on versa des fleuves de sang, on dépeupla, en partie, l'Europe, l'Asie, & l'Afrique; & le tout, sous le prétexte de servir la Religion.

La quatrième phiole, est versée dans le soleil, qui représente la tête ou le chef de l'empire anti-chré-

rien ; & elle lui donne *le pouvoir de bruler & de tourmenter les hommes* ; ce qui caractérise cette tyrannie insupportable, que les chefs de cet empire reçurent le pouvoir d'exercer contre les rois & les peuples qui reconnoissent leur autorité.

La cinquieme phiole fut versée *sur le siege même* de cet empire, qui en *devint ténébreux* ; ce qui, dit le texte, causa une telle détresse, que *les hommes se mordoient la langue de douleur* ; ce qui représente cette confusion, ces troubles, ces *cruautés de toute espece*, les schismes qui se formerent en vertu de ce que plusieurs papes étoient élus à la fois, y en ayant ordinairement deux ou même trois, qui s'anathématisoient & se faisoient des guerres cruelles ; ce qui mettoit les peuples dans le cas, d'un côté, de s'égorger, & de *se tourmenter les uns les autres* ; & de l'autre, de ne savoir à quoi s'en tenir & auquel se vouer. Ce qui n'avoit pas seulement lieu à l'égard de la personne du chef ; mais encore à l'égard des conciles, qui étoient assemblés en opposition les uns des autres, & s'excommunioient mutuellement.

La sixieme phiole est versée sur l'Euphrate ; c'est-à-dire, vers l'orient ; *afin*, dit le texte de la prophétie, *afin que la voie des rois de devers le soleil levant, fut ouverte* ; ce qui caractérise bien clairement les progrès des turcs, venus originairement d'au delà le fleuve Euphrate ; & qui, après avoir formé plusieurs royaumes, distincts les uns des autres, dans l'Asie tant à l'orient qu'à l'occident de l'Euphrate, furent réunis dans un seul, traverserent en Europe, s'emparerent de Constantinople, au milieu du XVme. siecle, & étendirent leurs ravages, non-seulement dans ce qu'on appelle la Turquie d'Europe & la Hongrie qu'ils soumirent ; mais aussi bien avant dans la Pologne, dans l'Allemagne, ainsi que sur les côtes de l'Italie, de l'Espagne & du Portugal.

C'est à cette époque, que *trois esprits immondes & diaboliques*, sortis de la bouche des trois principaux chefs,

chefs, ou promoteurs de l'empire anti-chrétien, devoient aller vers les rois de la terre, & du monde universel, pour les provoquer au combat & au carnage; & c'est ici que l'Apôtre ajoute, en parlant au nom de Jésus-Christ; *Voici, Je viens, &c.*

Par des esprits immondes, qui sortent de la bouche de quelqu'un, on ne peut, ce me semble, entendre autre chose, que des doctrines perverses, des principes impies & destructeurs. De tout temps, il y a eu des doctrines perverses, des principes impies & destructeurs; mais il doit s'agir ici de principes, sinon particulier, du moins principalement en vogue, pendant le période dont il s'agit; c'est-à-dire, après ou pendant l'invasion & les dévastations des turcs en Europe; & voici, à ce qu'il me paroît, ce qu'on peut entendre par là.

L'histoire nous apprend que, dans l'année 1546, il se forma en Italie, dans les territoires de Venise, une société de gens, qui commencerent à mettre en question tous les mystères de la Religion, & en particulier, le péché originel, tout ce qui a trait à la Trinité, à l'Incarnation, & la Satisfaction, prétendant que Jésus-Christ n'est qu'un simple homme, qui n'avoit aucune existence avant sa naissance de la Ste. Vierge. Ils n'étoient d'abord qu'une quarantaine; mais ils se répandirent, ensuite, dans les diverses parties de l'Europe; & leurs principes ont pululé partout, sous le nom de Socinianisme.

A peu près dans le même-temps, on a vu paroître une multitude d'écrivains, qui ont encore gardé moins de ménagements; qui ont attaqué de front la religion, & dont plusieurs ont été jusqu'à afficher le déisme & l'athéisme; & la vogue qu'ont eu, & ont encore leurs ouvrages, annonce combien leurs principes étoient, & sont encore du gout de la multitude: &, nous avons vu, en dernier lieu, nous avons vu une grande nation, se déclarer pour un gouvernement qui a l'athéisme pour base.

De ces systèmes, dont l'un tend à renverser le Christianisme; & l'autre, à anéantir toute Re-

ligion, est sorti cette doctrine destructive, de tout ordre social, & de toute subordination. On n'a pas seulement mis en question, le droit que les personnes élevées en autorité, ont de gouverner; mais on a tourné en ridicule, ces sentences de l'Ecriture, regardées jusqu'alors comme des axiomes, par toutes les nations policées: que *les puissances supérieures sont ordonnées de Dieu*, & que leur résister, c'est résister à l'ordonnance de Dieu. Rom. XIII. 1-7. Par une contradiction manifeste, on veut que la souveraineté ne réside que dans le peuple; c'est-à-dire, chez ceux qui ne sont faits que pour obéir, & qui sont dans l'impossibilité de pouvoir commander.

C'est, à ce qu'il me paroît, ce qu'on peut entendre par ces esprits diaboliques, *qui vont vers les rois de la terre, & du monde universel, pour les assembler au combat*. Mais, quoiqu'il en soit de ces assertions, que je ne vous propose que comme des probabilités; parce que les opinions sont diverses à ce sujet, & que les bornes de cet exercice, ne me permettent pas de traiter le sujet en détail, & de produire mes preuves. Quoiqu'il en soit, dis-je, de ces assertions, c'est un fait incontestable, que les principes pernicioeux, dont je viens de parler, sont maintenant répandus chez toutes les nations de l'Europe; qu'ils se trouvent, plus ou moins, dans toutes les conditions; & qu'ils tendent à la destruction du genre humain. Vous en voyez maintenant les effets, & peut-être, le commencement, dans le royaume de France; & les mêmes germes qui ont produit des effets aussi sinistres, dans ce royaume, les produiront ailleurs, si Dieu leur permet de se développer; afin de punir les crimes qui provoquent ses châtimens.

Nous vivons donc dans un temps où le Créateur, & le Rédempteur de l'univers est méprisé, outragé, & blasphémé, par ceux-là même, qui prennent son Nom & sa livrée; puis qu'ils ne le considèrent que comme un simple mortel. Nous vivons

dans un temps, où ceux qui se disent chrétiens, non-seulement dédaignent le sacrifice que Jésus-Christ a offert pour nos péchés, & méprisent, *foulent aux pieds le sang de l'alliance par lequel ils avoient été sanctifiés*; Heb. X. 29. Mais encore ils font Dieu menteur, & affirment, qu'il est faux que Jésus soit mort pour nos offenses; Rom. IV. 25. qu'il est faux, qu'il ait porté nos péchés en son corps sur le bois; I. Pier. II. 24. qu'il est faux, que nous soyons lavés de nos souillures par son sang; Apoc. I. 6. qu'il est faux, que Jésus-Christ soit notre justice & notre sanctification. I. Cor. I. 30.

Nous vivons dans un temps, où le déisme & l'athéisme se répandent chez les gens de tous les états; tant dans les cours & chez les grands que parmi le commun peuple; & outre la multitude, qui vit & agit comme s'il n'y avoit point de Dieu; il s'en trouve qui ont l'éfronterie d'affirmer que tel est leur croyance, & qui tâchent de faire pululer cet affreux système.

Faut-il s'étonner, qu'il se trouve parmi cette classe d'hommes, dont je viens de parler, des gens qui marchant sur les traces des audacieux dont parle St. Pierre; *méprisent la domination, & ne craignent point de blâmer les dignités*? II. Pier. II. 10.

Ces désordres, joints à une multitude d'autres crimes, qu'on commet parmi nous; non-seulement en secret, mais la tête levée, comme si l'on avoit dessein de braver la Divinité; (car, de toutes les loix de l'Evangile, il n'y en a pas une seule qu'on ne transgresse parmi nous: il y a même des crimes si communs, qu'on peut les commettre sans s'exposer à la censure; les excès du vin & de la bonne chère, ne sont plus blâmés, qu'autant qu'ils altèrent la santé du corps; l'impudique séduit l'innocence, & il s'en glorifie, sans cesser d'être honoré & estimé. Les hommes commettent adultere sans rougir; nos rues regorgent de prostituées, on entend, dans tous les coins, des jurements & des blasphèmes.) Tous ces désordres, dis-je, & une multitude d'autres, provoquent la venue de Jésus-

Christ; non une venue telle que celle où il se manifesta abjet & souffrant, comme *l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde*; mais une venue où Il exerce la fonction de Juge & de Rémunérateur. *Voici, nous dit-Il, Je viens comme le larron.*

Dieu étant toujours avec nous, ainsi qu'en tous lieux, on ne peut entendre, par sa venue, que la manifestation de ses perfections. Lors qu'il punit, Il vient par la manifestation de sa justice ou de ses jugements.

C'est pour cette raison, que Jésus-Christ appelle sa venue, les jugements qu'il alloit exercer sur la nation juive; & comme ces châtimens devoient être des plus signalés, tomber sur les magistrats & les chefs de la Religion, ainsi que sur le peuple, & être tels qu'il n'y en avoient point eu de semblables, depuis le commencement du monde; ils sont décrits, selon le style des orientaux, dans des termes figurés & métaphoriques, par l'obscurcissement du soleil & de la lune, la chute des étoiles, & l'ébranlement des vertus des cieux; ainsi que par l'apparition du Seigneur dans les nuées: ce qui peut se rapporter à ce que nous apprenons de Joseph, historien juif, qui dit, qu'entr'autres choses extraordinaires, une comète qui avoit la figure d'une épée, parut sur Jérusalem, pendant une année entière; & que le septieme jour de mai, on vit dans l'air, avant le lever du soleil, dans toute cette contrée, des chariots pleins de gens armées, traverser les nuées, & se répandre autour des villes, comme pour le assieger. (Guer. des juifs, liv. VI. ch. 31.)

Jésus-Christ vient donc, dans ce sens, toutes les fois qu'il exerce ses jugements. Sa venue a lieu maintenant, pour une nation voisine, dont la déplorable situation vous est connue, & Il est à notre porte; & Il viendra aussi pour nous, si nous continuons à Le provoquer.

Les paroles de mon texte, font assez comprendre

sous quel point de vue, nous devons envisager cette venue; *Voici*, dit-il, *Jé viens comme le larron*. Figurez-vous un larron qui force votre porte, & vous surprend endormi, au milieu de la nuit; la terreur & l'effroi sont les messagers qui le précédent & qui le suivent. L'on se voit alors sans défense, & sans nul refuge, à la merci d'un homme qui n'épargne rien, qui ne fait ce que c'est que d'avoir pitié, qui ne cherche qu'à dérober, tuer, & détruire. Il n'y a que ces deux différences, entre la venue d'un larron, & celle du *Dieu vivant*, qu'on a irrité; C'est que larron commet un crime, & qu'il ne peut nous nuire que relativement à la vie présente; mais Dieu vient pour exercer la justice, & Il a la *puissance*, non-seulement de tuer le corps; mais encore de précipiter le corps & l'ame dans la *gehennie du feu qui ne s'éteint point*. Matth. X. 28. Quelle n'est donc pas la détresse, & la misere de ceux qui se laissent surprendre.

Mais *bienheureux est celui qui veille*, &c.

Le précepte de veiller, ne s'adresse point aux gens du monde; car, on veille pour conserver ce qu'on a; mais les mondains sont dénués de tout bien spirituel, *la destruction & la misere* sont leur partage; *ils ne connoissent point la voie de la paix; la crainte du Seigneur n'est point devant leurs yeux*. Rom. III. 16 & 17. De ce côté là, ils n'ont rien à perdre, & l'on ne peut pas dire, à un indigent, dénué de tout; Prenez garde qu'on ne vous enlève votre couronne: Cette exhortation de St. Jacques, est la seule qui leur convienne; *Sentez vos miseres, lamentez & pleurez, que votre ris se change en pleurs, & votre joie en tristesse, humiliez-vous devant le Seigneur*. Jacq. IV. 9 & 10. Venez à Jésus, pour avoir la vie. Jean V. 40.

A l'égard du chrétien, non de celui qui ne l'est que de nom; mais de celui qui l'est de fait & en vérité, le Sauveur dit; *Bienheureux est celui qui veille*: & Il nous apprend ailleurs, en quoi ce devoir consiste. Prenez garde, à vous mêmes, dit-Il, de peur

que vos cœurs ne soient appesantis par la gourmandise & l'ivrognerie, & par les soucis de cette vie, & que ce jour-là ne vous surprenne subitement; car il surprendra comme un filet, tous ceux qui habitent sur le dessus de la terre. Veillez donc, priant en tous temps; afin que vous soyez faits dignes d'éviter toutes ces choses, qui doivent arriver; & afin que vous puissiez subsister devant le Fils de l'homme. Luc XXI. 34-36.

Ces paroles; *Bienheureux est celui qui garde ses vêtements; afin qu'il ne marche point nud, & qu'on ne voie point sa honte*, ont besoin de quelque éclaircissement, & méritent d'être bien considérées. Ce sont des expressions métaphoriques, qui ont la même signification que ce qui est appelé ailleurs, *la robe des noces*, & dans la parabole des vierges, *l'huile des lampes*. Ce qui est aussi le cas de ces autres paroles de Jésus-Christ, où Il nous dit; *Que vos reins soient ceints, & vos chandelles allumées*; & l'on convient unanimement, que, par ces expressions, le Sauveur veut désigner la sainteté & la justice, sans la quelle nous ne saurions être agréables à Dieu, ni subsister en jugement; car *sans la sanctification, nul ne verra la face de Dieu*. Heb. XII. 14.

Mais il y a deux opinions diverses, concernant la nature de cette sainteté, & de cette justice, sur la quelle nous devons nous reposer: &, cette question, est le point le plus capital de la Religion; car il est en quelque sorte, la base du système chrétien: & l'erreur, sur ce point, peut exclure du royaume des cieux; ainsi que nous l'apprend la parabole du festin, où celui qui y étoit entré, *sans avoir la robe des noces*, fut jeté dans les ténèbres de dehors. Matth. XXII. 11. 13.

Il y en a, qui prétendent que la sainteté & la justice signifiées, dans mon texte, sous l'image de nos *vêtements*, désignent les vertus que nous devons avoir, & les bonnes œuvres que nous devons faire; c'est-à-dire, nos propres mérites. Les autres entendent par là, la justice & la sainteté de Jésus-Christ, que nous nous appliquons par la Foi.

Il faut observer, que la question, n'est pas, s'il est de notre devoir, d'être vertueux, & de faire de bonnes œuvres; car c'est un principe également admis par les deux partis; mais il s'agit de savoir, si l'homme peut mériter le salut par son obéissance; ou si ce salut est uniquement l'effet de la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ; ceux qu'on appelle sages ou philosophes, ont toujours soutenu la première opinion; car *la croix de Christ* a toujours été *une folie* aux sages du siècle, & ce n'est que pour les vrais croyants, qu'elle est *la puissance & la sagesse du Dieu*. I. Cor. I. 18.

Sans entrer dans la discussion de cette question, que les bornes de cet exercice ne me permettent pas d'entreprendre, je me contenterai d'observer, que St. Paul décide la question, de manière à prévenir tous les subterfuges. *Nous sommes justifiés*, dit-il, *par la Foi, sans les œuvres de la Loi*. Rom. III. 27. Et encore; *Nous sommes sauvés par grace, par la Foi, & cela ne vient point de nous mêmes, c'est le don de Dieu*. Non point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. Eph. II. 8. & 9. Et ailleurs. *Celui qui ne fait point les œuvres, mais qui croit en celui qui justifie le méchant, sa Foi lui est imputée à justice*. Rom. IV. 5. L'Apôtre emploie la métaphore de mon texte. *Nous gémissons*, dit-il, *désirant avec ardeur d'être revêtus de notre domicile, qui est du ciel; Si toutefois nous sommes trouvés VETUS, & NON PAS NUDS*. II. Cor. V. 2 & 3. Et il explique ce qu'il entend par ce vêtement, en disant; *Vous êtes tous enfants de Dieu, par la Foi en Jésus-Christ: car vous tous qui êtes baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ*. Gal. III. 26 & 27. Et parlant ensuite de lui même & du fondement de ses espérances, il s'exprime ainsi; *Certes, je regarde toutes choses comme m'étant nuisibles, en comparaison de l'excellence de la connoissance de Jésus-Christ mon Seigneur, pour l'amour duquel je me suis privé de toutes ces choses, & je les estime comme du fumier; afin que je gagne Christ, & que je sois trouvé en Lui, non point*

ayant ma justice qui est de la Loi; mais celle qui est par la Foi en Christ: la justice de Dieu qui est par la Foi. Phil. III. 8.

Et pour prévenir l'illusion de ceux qui voudroient faire une association de la justification par la Foi, avec la justification par les œuvres, comme si le salut étoit le fruit de nos mérites, joints à ceux de Jésus-Christ, il dit; que notre acceptation auprès de Dieu, est un pur effet de la grace, & non de la grace & de nos mérites conjointement; car, dit-il, *si c'est par la grace, ce n'est plus par les œuvres, autrement, la grace n'est plus grace: & si c'est par les œuvres, ce n'est plus par la grace, autrement, l'œuvre n'est plus œuvre. Rom. XI. 6.*

Il me paroît suivre incontestablement, du témoignage de St. Paul; & il seroit aisé de multiplier ici les preuves: il me paroît, dis-je, suivre incontestablement, du témoignage de St. Paul, que par ces vêtements, dont il est parlé dans mon texte, on ne peut entendre que la sainteté & la justice de Jésus-Christ, que le fidele s'applique par la Foi. Tout ce qui est de nous, est trop imparfait, pour être de mise: *Nous sommes*, dit Esaïe, ch. LXIV. 6, en parlant au nom de l'Eglise, *Nous sommes devenus comme une chose souillée, & toutes nos justices ne sont que comme le linge le plus souillé.*

Comment donc pourrions-nous espérer de subsister devant Celui, dont les yeux sont trop purs pour voir le mal; Hab. I. 13. Devant Celui en présence de qui les chérubins couvrent leur face de leurs ailes, étant éblouis par l'éclat de sa sainteté; nous, dis-je, qui buvons *l'iniquité comme l'eau*, & qui bronchons en tant de manières? Certainement, quiconque ne se trouvera pas revêtu du Seigneur Jésus, quiconque ne sera pas guéri par ses meurtrissures, purifié par son sang, ne se présentera que comme un objet couvert de plaies & d'impuretés; ses haillons de propre justice, ne serviront de rien pour cacher sa turpitude. Là, paroîtront à découvert, ces envies, ces jalouses, ces haines,

qui sont dans le cœur, & qu'on cache souvent sous une apparence de sincérité & de candeur; cette avarice, qui se pare du nom de prudence; ces desirs impurs, que la honte seule ou le défaut d'occasions font réprimer. Là, se verront ces murmures, ces froideurs, ces ingrattitudes envers un Dieu, qui a tout fait pour nous. Là, seront dissipées toutes ces illusions, par les quelles on en impose à soi-même, sur les actions qu'on se figure être innocentes, quoiqu'elles soient réellement criminelles. Et cette multitude d'actions faites en secret, cette multitude de fautes d'ignorance; tout paroitra, comme autant de taches & de blessures, à la confusion du pécheur. Que lui restera-t-il, pour cacher sa honte? Ainsi donc; Bienheureux est celui qui sera trouvé être en Jésus-Christ; *car il n'y aura plus de condamnation pour lui.* Rom. VIII. 1. Bienheureux est celui qui sera trouvé couvert de la justice de Jésus-Christ, arrosé de son sang; car l'ange exterminateur, n'aura aucun pouvoir de lui nuire; mais il sera dans le cas de joindre ses alléluias à la multitude des rachetés, qui entonnent ce cantique; *A Celui qui nous a aimés, qui nous a lavés de nos péchés, &c.* Bienheureux est celui qui garde ses vêtements, &c.

Et qu'on ne nous accuse point ici, de prêcher l'antinomisme; qu'on ne nous accuse pas, comme on accusoit St. Paul, de dire; *Péchons, afin que la grace abonde;* Rom. VI. 1. car, la doctrine que nous prêchons, n'a d'autre but que de conduire à la sainteté; elle est même l'unique voie d'y parvenir; parce que ceux qui sont en Christ; mais ceux-là seulement; *Ceux qui sont en Christ, sont de nouvelles créatures:* II. Cor. V. 17. Celui qui dit, qu'il *L'a connu*, & qu'il croit en Lui; mais qui persévère dans le crime, & qui se plaît dans le vice, *est un menteur.* I. Jean II. 4. La Foi & l'obéissance, sont deux choses inséparables, ainsi que la chaleur & la lumière, sont inséparables du soleil; & les dérèglements du vicieux, sont une démonstration de

son incrédulité. Le fidele montre sa Foi par ses œuvres, de même qu'on fait preuve de l'amour qu'on a pour une personne, par l'empressement qu'on a de lui plaire.

Ainsi, si vous voulez correspondre à la solemnité de ce jour, qui est de détourner les coups de la justice Divine, qui nous menacent à cause de nos crimes, & si nous voulons nous mettre à couvert sous l'ombre de sa protection, ayons notre recours à Jésus crucifié pour nous. Regardons-Le par la Foi, attaché à la croix; afin que nous soyons guéris; car Lui seul est notre vêtement. Lui seul efface nos péchés; & c'est seulement autant que nous aurons été revêtus de Lui, que nous ne serons point nus, & qu'on ne verra point notre honte.—Mais souvenez-vous que ce recours à Lui, ne sera réel & sincere, qu'autant qu'il vous mettra dans le cas de dire, avec l'Apôtre; *Je suis crucifié avec Christ, & ce n'est plus moi qui vis, mais Christ vit en moi. Sachant ceci, que si un est mort pour tous, tous aussi sont morts; & qu'il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes; mais pour Celui qui est mort & ré-suscité pour eux.* Gal. II. 20. II. Cor. V. 14.

Il ne nous serviroit donc de rien de dire; *Seigneur! Seigneur!* si nous ne faisons point sa volonté; Matth. VII. 21; car Jésus-Christ désavoue tous les ouvriers d'iniquité. *Je ne vous ai jamais connus, leur dit-il; retirez-vous de Moi.* J'ai, à la vérité, mangé & bu en votre présence; J'ai enseigné dans vos rues; mais Je n'ai jamais habité dans vos cœurs par la Foi. Vous n'avez point voulu que *Je régnasse sur vous.* C'est le monde & vos convoitises, qui ont été votre idole. Allez avec celui dont vous avez fait les œuvres.

(*) Parmi les actions les plus agréables à notre Dieu, ce sont les œuvres de miséricorde exercées envers les indigents; mais principalement envers

(*) On fit ce jour là, à la chapelle de la Savoie, une collecte pour les émigrés & les prêtres déportés.

les étrangers, qui se trouvent destitués de secours. Et entre les dispositions du vrai jeûne, dont la description se trouve au chap. LVIII^{me}. d'Esaïe, nous trouvons ces remarquables paroles; *N'est-ce pas ici le jeûne que j'ai choisi . . . que tu partages ton pain avec celui qui a faim? que tu fasses venir en ta maison les affligés qui sont errants? quand tu vois un homme nud, que tu le couvres, & que tu ne te caches point arriere de ta propre chair?* Nous avons, mes freres, une occasion particuliere & pressante d'exercer la bënëfice, envers les étrangers qui sont errants, dans cette mùltitude d'émigrés de France, qui ont été contraints de fuir de leur patrie, pour échaper au massacre, qu'on y fait d'une partie des habitants de ce royaume. Ils ont été contraints de tout abandonner, & ils se trouvent, (après avoir nagé dans l'abondance,) dans une terre étrangere, réduits à trainer une languissante vie, sans savoir dans quel temps, il leur sera permis de revoir leurs foyers, & de rentrer dans leurs possessions. Pourroit-ils se présenter une occasion plus propice, de célébrer notre jeûne, d'une maniere agréable au Seigneur, en leur faisant part des biens que Dieu nous a confiés, non avec chicheté, mais libéralement.

Je croirois vous faire tort, si je m'arrêtois ici à réfuter les objections qu'on pourroit faire, sur ce que ce sont des personnes d'une religion différente de la nôtre; que ce sont les persécuteurs ou les descendants des persécuteurs qui ont contraint nos peres ou nous-mêmes, d'abandonner le lieu de notre naissance; car la vraie charité, est semblable au soleil, qui ne refuse sa lumiere à aucune des parties du monde: la vraie charité, nous apprend à aimer tous les hommes; *Si ton ennemi à faim, dit St. Paul, donne-lui à manger, &c* D'ailleurs, pourrions-nous regarder comme ennemis, ceux qui prennent leur refuge parmi nous? Le vrai fidele ne connoit point d'ennemi en détresse. Ne perdons pas de vue, cette regle générale, que le

Sauveur nous donne, & qui renferme en abrégé, la Loi & les Prophetes; *Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites le leur aussi de même.*

Matth. VII. 12. Supposons nous, nous ou nos familles, dans un exil semblable, & faisons à leur égard ce que nous voudrions qu'on fit pour nous.

Si la charité habite dans nos cœurs, par la Foi, nous avons obtenu le but de cette solemnité. Alors notre jeûne sera agréable au Seigneur. Alors Dieu nous exaucera. Il se déclarera notre protecteur & notre défenseur; & nos ennemis n'auront aucun pouvoir sur nous; car, *Dieu est amour, & celui qui demeure dans l'amour, Dieu habite en lui, & lui en Dieu. Et si Dieu donne du repos, qui est ce qui causera du trouble? S'il cache sa face à quelqu'un, qui est ce qui le regardera, soit qu'il s'agisse de toute une nation, ou qu'il ne s'agisse que d'un seul homme.* Job XXXIV. 29. Soumettons nous donc à Lui. Marchons en humilité en sa présence, & apprenons à décharger tous nos soucis sur Lui, persuadés qu'il prendra soin de nous.

F I N.

E R R A T A.

Page VI. ligne 16, du grand, lisez de la grande; p. 33. l. 17. chrétiens, lisez chrétien; p. 39. l. 17. sages, lisez sage; p. 61. l. 25. ont, lisez dont; p. 81. l. 2. effacez toute; p. 87. l. 25. des, lisez de; p. 101. l. 1. stl'ingateur, lisez l'instigateur; p. 117. l. 6. perte, lisez perte de; p. 123. l. 25. sixieme, lisez seizieme; p. 169. l. 29. gouverneur, lisez préfet; p. 174. l. 6. imperum, lisez imperium; p. 179. l. 24. il dit, lisez il est dit; p. 187. l. 8. eff. de; p. 225. l. 20. pires, lisez pire; p. 229. l. 11. pris, lisez prit; p. 249. l. 36. entend, lisez n'entend; p. 244. l. 1. nventées, lisez inventées; p. 262. l. 14. Deumque, lisez deorumque.

5 JY 62

